CANADA

NATIONAL LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

TOME VINGT-TROISIÈME.

D

M

T

Che

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.
NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME VINGT-TROISIÈME.

A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDÉ, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1811.

BV2290
A2
1810
v. 23

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

Du Père du Gad, Missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au Père Foureau de la même Compagnie, aussi Missionnaire de la Chine.

En Chine, le 22 Août 1745.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

J'AI contracté avec vous une obligation à laquelle je satisfais bien volontiers. Je vous ai engagé ma parole de vous faire part chaque année des bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur ma Mission, afin que vous

l'en bénissiez et l'en remerciez avec moi, et que vous m'aidiez par vos prières à m'acquitter mieux du saint ministère dont j'ai l'honneur d'être revêtu : car le peu que nous fesons, qu'est-il en comparaison de ce que nous ferions, si nous étions de plus dignes instrumens de la gloire de Dieu?

Ma mission comprend une grande étendue de pays. On peut en faire quatre parts presqu'égales, qui comprennent : 1.° la province du *Ho-nan* en partie : 2.° le district de la ville de *Syang-yang* : 3.° celui de la ville de *Ngan-lo* : 4.° celui de la ville de *Myen-yang*. Ces deux premières sont Villes du premier ordre ; la troisième ne l'est que du second. Et voilà aussi l'ordre que je garde dans le cours de mes excursions, suivant lequel je vous marquerai ce qui mérite le plus votre attention. J'arrivai dans le *Ho-nan* sur la fin d'Août en 1743. Cette première visite n'a rien eu de remarquable : j'y en ai fait une seconde, où j'ai trouvé une moisson toute mûre : je veux dire plusieurs familles bien instruites qui m'attendaient pour recevoir le saint Baptême. Jugez quelle consolation ça été pour moi d'être obligé de séjourner, plus qu'à l'ordinaire, dans ce Pays, pour augmenter le troupeau de Jésus-Christ. Ces bonnes gens m'ont charmé par leur foi et leur ferveur. Je les ai laissés dans les plus heureuses dispositions. Leur exemple a ébranlé plusieurs de leurs parens encore gentils. A mon départ, quelques-uns pensaient à entrer sérieusement

dans notre sainte Religion. Il faut avouer que les peuples de cette Province paraissent mieux disposés qu'ailleurs. S'ils cultivaient un peu plus les lettres, et qu'ils pussent lire nos livres, on ferait beaucoup de bien parmi eux. Les femmes sur-tout semblent être nées pour la vertu. Celles qui sont Chrétiennes font honneur à leur Religion. Dans la ville de *Nan-yang*, elles sont en grand nombre. Elles fréquentent leurs assemblées avec beaucoup de zèle. Elles sont fort assidues à toutes les pratiques de piété établies. Pour revenir à ces familles nouvellement Chrétiennes, je vous dirai que ce qui m'a encore donné une grande consolation, c'est qu'elles sont peu éloignées les unes des autres, et placées aux environs de la petite chapelle qui se bâtit dans ces quartiers, et où il y avait auparavant peu de Chrétiens; ensorte que cette Eglise va devenir le centre de nos Chrétientés. C'est une protection du sacré cœur qui se ménage des adorateurs dans ce canton où son culte est connu et bien pratiqué. J'attribue encore ce succès aux prières des deux dignes Missionnaires qui ont cultivé avant moi cette Province, et qui sont allés de bonne heure recevoir la récompense de leur zèle. Vous savez que je parle des feu PP. Bataillé et Loppin, à qui la mission du *Ho-nan* était fort chère. Ce dernier m'écrivait peu avant sa mort, qu'il avait sur cette Province je ne sais quels pressentimens intérieurs et heureux. Il s'attendait peut-être à en voir l'accomplissement, et il ne savait pas qu'il devait me

procurer ce bonheur du haut du Ciel par ses prières. J'ai tout lieu de penser ainsi de ce digne imitateur du zèle de Saint-Xavier, et de la généreuse vertu du Père la Colombière, dont il avait voué, comme vous l'avez pu apprendre, les engagemens héroïques.

Dans le district de *Siang-yang*, il s'est ouvert une chrétienté aux environs de la ville de *Ye-tching*. Vous serez bien aise d'en savoir l'origine. Au mois de Juillet 1743, lorsque je montais à *Fan-tching*, pour succéder au Père de la Roche, qui allait prendre la place du Père Bataillé, mort en Juin dans les montagnes de *Kou-tching*, la pluie me retint deux jours au Port de *Ye-tching*, qui n'est éloigné de la Ville que d'une demi-lieue. Mon Catéchiste se rappela alors qu'un de ses amis s'était venu établir dans ce quartier depuis longues années. Comme il a du zèle, il prit la résolution, malgré la pluie, d'aller chercher cet ami; il partit, et le trouva en effet. Il lui parla de la Religion. Il fut goûté. Revenu sur la barque, comme il continua de pleuvoir, le second jour je lui donnai des livres de notre sainte Religion, pour porter à cet homme qui a bien étudié et qui enseigne même les lettres. Le succès de ce second voyage fut encore plus heureux que le premier. Cet homme, avec toute sa famille, dit qu'il était charmé de notre doctrine, qu'elle était la véritable, qu'il voulait l'embrasser, que s'il en avait été instruit plutôt, il y a long-temps qu'il aurait renoncé aux superstitions qu'il ne croyait pas, mais

qu'il débitait comme les autres, pour suivre le torrent. L'ayant laissé dans ces bonnes dispositions, et lui ayant fait remettre les livres nécessaires pour apprendre les prières, et le préparer au Baptême, je partis pour *Fan-tching*. Je suis encore allé deux fois dans cet endroit, avant que de baptiser cette famille. Le Démon m'avait traversé pendant mon absence. Il était né un petit-fils à ce père de famille. Comme le père de l'enfant, bien instruit, ne brûlait point de papier, et ne faisait aucune cérémonie superstitieuse des Gentils dans ces occasions, la grand-mère dit qu'elle ne voulait plus se faire Chrétienne, et à sa suite la belle-fille. Il fallut que mon Catéchiste y allât à diverses reprises, pour les désabuser toutes deux; enfin par la grâce de Notre Seigneur, parfaitement convaincues, elles se remirent à apprendre les prières. Je baptisai pourtant cette fois le père de famille et son fils, parfaitement instruits. Enfin cette année y étant allé pour la troisième fois, tout le reste de la famille, au nombre de six personnes, ont été baptisées. Le jour même de leur Baptême, que je leur allai conférer dans leur maison, le Démon, pour faire voir qu'il ne quittait pas prise, suscita un neveu de ce chef de famille, et aussi Lettré, qui vint déclamer à tort et à travers contre la Religion chrétienne. Ne pouvant répondre à mon Catéchiste qui lui ferma la bouche, il voulut se venger par la force, et tenta de le frapper. Mais il fut arrêté, et tout le tumulte bientôt appaisé.

Une autre famille, composée de dix personnes, peu éloignée de celle-ci, fut aussi baptisée quelques jours après. Ce sont tous de bons Chrétiens, et qui promettent de la constance. J'espère que ces deux semences germeront encore dans la suite.

En descendant de *Syang-yang*, la première Chrétienté du district de *Ngan-lo* qui se présente, est *Fong-lo-ho*; elle est nombreuse et bonne. J'y ai baptisé une bonne famille de quatre personnes, le père, la mère et deux garçons. Jugez de la sincérité de la foi de la mère par ce trait. Son fils aîné mourût quarante jours après son Baptême. Elle ne s'est point amusée à le pleurer, comme les autres femmes, parce qu'elle perdait en lui sa principale ressource pour faire subsister sa famille, mais bien de ce qu'il était mort trop tôt, avant que de lui avoir pu apprendre à elle-même la doctrine nécessaire pour la confession et la communion; car ce fils savait déjà par cœur tout ce que nous avons coutume de donner aux nouveaux Chrétiens pour les disposer à recevoir les Sacremens. Encore un mois ou deux de vie, disait-elle, et je savais tout. Il y a dans les montagnes de ce canton une brave famille, Chrétienne depuis cinq à six ans. Elle est à son aise: on y a pratiqué un oratoire fort retiré et bien décent. En deux voyages que j'y ai faits, j'ai eu 18 Baptêmes: ce sont les sœurs, les neveux et les nièces du chef de famille. Ce bon Chrétien les a tous engagés par ses discours à suivre son exemple, et il n'a pas eu de

peine; car ses quatre sœurs qui sont comme lui de ce caractère franc et simple, propre pour le royaume du Ciel, n'ont pas plutôt entendu parler de nos mystères, que, quoique mariées à des Infidèles, elles ont voulu se faire Chrétiennes. Le mari de la seconde a même été gagné par sa femme; il est riche et Lettré. Il fut baptisé au dernier voyage. Celui de la première est, dit-on, fort ébranlé, et il y a grande espérance de le gagner.

To-pao-ouan qui est au-dessous de *Ngan-lo*, est encore une Chrétienté considérable, mais qui l'est devenue bien davantage depuis le mois de février 1744; jusques-là il n'y avait eu dans les montagnes de ces quartiers, que quatre ou cinq familles chrétiennes, éparses çà et là; maintenant on en compte plus de vingt; près de cent personnes ont reçu le saint Baptême à deux voyages que j'y ai faits, et tous ont été jugés dignes peu de mois après leur Baptême, de participer à nos saints Mystères, ce qui ne s'accorde pas si aisément aux nouveaux Chrétiens. Aussi le feu de la persécution qu'ils ont soufferte avec courage, les avait-il préparés à cette grâce, et il fallait les prémunir contre de nouvelles attaques. Avant et après leur Baptême, ils ont eu mille avanies à essuyer de la part des Gentils leurs voisins; ils les ont décriés par les écrits les plus violens et les plus injurieux à la Religion; mais leur foi n'en est devenue que plus ferme, et leur zèle plus ardent. Un d'eux me disait dernièrement que pendant deux mois après

son Baptême, la timidité l'empêchait de paraître, quand les Gentils venaient l'insulter chez lui; mais qu'à présent, grâces à notre Seigneur, l'injurier et frapper une pierre c'était la même chose. Enfin, pour couronner leur constance, un Idolâtre, par pure haine contre la Loi chrétienne, accusa l'an passé, à la sixième lune, un ancien Chrétien leur voisin, et cette affaire impliquait tous les Chrétiens du district. Pendant sept mois qu'a duré le procès, nous étions dans de terribles transes; car si l'affaire avait pris un mauvais tour, et que le Mandarin eût voulu entreprendre les Chrétiens, la Religion en aurait souffert non-seulement dans le Pays, mais peut-être même dans tout l'Empire. Mais Dieu veillait sur son troupeau. Quand l'affaire dut se juger en pleine audience, il accourut de la campagne un millier de personnes, uniquement pour voir, disaient-ils, la Religion chrétienne abolie, et les Chrétiens mis à mort. Les plus considérables du Pays et les Lettrés étaient venus en grand nombre, pour engager le Mandarin à porter une sentence odieuse contre les Chrétiens. Ceux-ci au nombre de onze, sans autre appui que leur bonne cause eurent à essuyer tout ce que le Mandarin, les gens aisés, et la populace dirent de plus impertinent contre la Religion, pendant près d'un demi-jour que dura la séance, sans avoir le temps et la liberté de rien produire pour leur justification. Ils en furent quittes pour ces ignominies. Le Mandarin renvoya le juge-

ment au Mandarin supérieur, et peu de temps après il fut lui-même cassé de sa charge pour des raisons d'état. Et voilà quel a été le denouement de toute l'affaire; car ce qui s'est fait sous un Mandarin, ne s'entame guère de nouveau sous son successeur, à moins que d'en venir à des frais bien considérables que les ennemis de nos Chrétiens n'ont pas voulu faire, et qui auraient eu même un mauvais succès pour eux, s'ils avaient incidenté, pour d'autres raisons qu'il serait trop long et inutile de déduire. On pourra attribuer la bonne issue de cette affaire à ce qu'on appelle heureux hasard, si l'on veut. Pour moi j'en donne tout le succès au Sacré Cœur de Jésus invoqué par nos Chrétiens dans ce temps de trouble, et à qui j'avais promis une neuvaine de Messes. Vous n'ignorez pas combien cette aimable et légitime dévotion fleurit dans nos quartiers. Quelle consolation ne serait-ce pas pour vous de voir dans toutes les maisons de nos Chrétiens l'Image de ce divin Cœur, et de les entendre réciter chaque Vendredi les prières désignées pour l'honorer? j'en dis de même chaque Samedi pour le Cœur immaculé de la Sainte-Vierge. Les nouveaux Chrétiens sur-tout se distinguent par cet endroit, et je suis très-convaincu que les grâces qu'ils ont reçues du Ciel, en particulier cette vivacité de foi qui les distingue, j'ose le dire du grand nombre de nos autres Chrétiens, sont le fruit de leur zèle et de leur assiduité à honorer les sacrés Cœurs de

Jésus et de Marie. Je ne dois pas omettre qu'avant de quitter *T'o-pao-ouan* j'ouvris la porte du paradis à l'enfant moribond d'un Idolâtre, parent du Chrétien chez qui j'étais. Ayant su son état, je l'envoyai prendre ; on me l'apporta, je le baptisai, et il mourut le lendemain. Combien de pauvres enfans périssent ici faute d'un peu de zèle dans nos Chrétiens ! Priez Dieu qu'il me fasse la grâce d'en baptiser tant, que j'en sois accablé de lassitude.

Au sortir de *To-pao-ouan*, le vent m'arrêta durant deux jours à un Port, sans pouvoir marcher. Ce fut une occasion que ménagea la Providence à une femme Chrétienne, d'une barque voisine, d'approcher des Sacremens ; elle avait alors cinquante-quatre ans, et depuis l'âge de dix-sept à dix-huit ans qu'elle avait passé chez son beau-père Idolâtre, elle n'avait jamais été à portée de voir aucun Missionnaire. Ce ne fut même que par hasard qu'elle sut que j'étais sur la barque voisine de la sienne. Je trouvai en elle une bonne Israélite qui avait bien conservé sa foi et ses pratiques dans une maison étrangère, et cela sans aucun secours, de la part même des Chrétiens qui ne la connaissaient pas.

Les Chrétientés de la dépendance de *Mien-yang* ne m'ont rien fourni cette année de particulier. Confessions, communions, et quelques Baptêmes d'enfant, voilà le train ordinaire. Il y a eu cependant dans un endroit une petite récolte, et quelques grains jetés

en terre qui pourront donner leurs fruits dans leur temps. Il y a trois ans que je baptisai le Catéchiste qui me suit, qui était pour lors Maître d'école. Il fut un an sans me suivre ; il a profité de ce temps pour gagner neuf personnes de sa famille qui sont entrées dans la Religion, et qui sont pleines de ferveur ; à quelque distance de là une autre famille de cinq personnes a reçu aussi le saint Baptême à mon passage. Nonobstant ces petits succès, j'ai eu plus de plaisir dans une conquête moins complète ; je parle d'une famille de quatorze personnes dont sept seulement ont été admises au saint Baptême. Le chef de la famille, sa mère, sa femme, une de ses filles, et un petit fils, qui font quatre générations, reçurent cette grâce les premiers il y a deux ans. Le fils aîné et le quatrième ont ensuite suivi leur exemple, et je ne doute pas que les deux autres fils et les trois belles-filles qui restent, ne me donnent la consolation à la première visite de voir toute la famille Chrétienne. J'ai oublié dans le calcul deux enfans baptisés d'abord avec le grand-père et la grand'mère. L'exemple de cette famille aura, je l'espère, d'heureuses suites. Le chef est en quelque crédit dans le voisinage, et en réputation d'homme franc et intègre. Quand il entra dans la Religion, il me livra trois Idoles de cuivre, pesant quarante livres, que j'ai fait fondre. Sa mère qui avait plus de quatre-vingts ans, et qui est morte maintenant, combattit long-temps avant que de se rendre aux sollicitations de

son fils. Il lui fâchait, disait-elle, de perdre trente ans de mérites qu'elle avait acquis en jeûnant à l'honneur de ses Idoles, et en récitant presque à tout bout de champ les quatre paroles *ho-mi-to-fo*, auxquelles vous savez que les Sectateurs de *Fo* ont attaché de si grandes récompenses. Après son Baptême, on me dit qu'elle disait toujours : Jésus, ayez pitié de moi ; Marie, priez pour moi. Maintenant que je me trouve au bout de mes courses, et de ma narration, je puis vous mettre tout sous un coup d'œil par la supputation de mes Baptêmes. J'en trouve de compte fait depuis le premier de Janvier 1744, jusqu'au premier du même mois 1745, trois cent soixante-huit, dont cent soixante-dix sont d'adultes, le reste d'enfans. Si vous voulez encore y ajouter ceux que mes Chrétiens ont conférés à des adultes ou enfans de Gentils moribonds, qui montent à quarante-deux, le nombre total sera de quatre cent-dix ; je compte plus de trois mille Chrétiens de terre, et près de deux cens lieues de Pays par eau. Les Chrétiens de barque que je rencontre plus fréquemment qu'aucun autre Missionnaire, ne passent point huit cens.

Voilà, mon Révérend Père, tout ce que vous pouvez exiger de moi pour cette année. Vous aimez les longues lettres, vous voulez des détails, je ne sais si vous êtes content. Pour moi, je le ferai, si je puis pour quelques momens vous édifier, vous et ceux qui, comme vous, ont à cœur les intérêts de notre bon Maître, auxquels vous voudrez faire part

de ma lettre. Que ne suis-je un saint Xavier pour pouvoir vous écrire que j'ai eu les mains lasses à force de baptiser, et la voix presque éteinte à force de réciter le symbole ! mais le peu que je vous marque ne doit pas moins vous engager à bénir celui de qui vient tout don parfait, et à le conjurer de jeter les yeux, je dirai de ses nouvelles miséricordes, sur un si vaste Empire, et sur un Peuple si beau et si nombreux, assis dans les ombres de la mort. Ma ressource est toute dans le sacré Cœur de Jésus, ce trésor de grâce, de lumière et de miséricorde. Recommandez-lui donc bien notre troupeau ; oubliez encore moins le pasteur ; car, quoique je sache que l'esprit de Dieu n'est attaché à rien, qu'il appelle et qu'il justifie ceux qu'il veut, j'ai pourtant appris du digne modèle des ouvriers Apostoliques, le grand Xavier, qu'il fallait trembler au milieu des succès, et apréhender plus d'avoir empêché par notre faute l'œuvre de Dieu et le cours de ses miséricordes, que de nous réjouir d'avoir servi d'instrument au peu de bien qui s'est fait par notre ministère. Quand nous en serions mêmes venus jusqu'à avoir fait fructifier tout le talent que nous avons reçu, jusqu'à avoir fait tout ce qui nous a été prescrit, ce que nous pourrions en conclure avec la vérité même, c'est, que nous sommes des serviteurs inutiles, qui n'avons fait que ce que nous devions. Votre zèle pour notre Mission, dont vous êtes toujours membre, votre charité pour moi, et votre bon cœur, tout

m'assure que vous m'accorderez la grâce que je vous demande.

Je suis avec un profond respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

PREMIÈRE LETTRE

*Du Père Benoist, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à la Chine, au Révérend Père***, de la même Compagnie.*

A Pekin, le 2 Novembre 1746.

TRÈS-CHER ET RÉVÉREND PÈRE,

P. C

UNE très-petite lettre qui est arrivée dernièrement, et que vous me marquez avoir remise au Révérend Père Forgeot, ce sont les seules nouvelles que j'aie reçues de vous ces deux années dernières. Vous me marquez cependant m'avoir écrit au long ce qui s'est passé depuis mon départ : il faut que cette lettre se soit perdue. Vous ne pouvez juger combien je suis sensible à cette perte. J'avais répété bien souvent que de toutes les nouvelles qui nous viendraient de l'Europe, les seules qui me touchassent, c'était celles que vous me marqueriez. Mais je vais écrire au Père Forgeot pour le prier de me dédommager,

et de me faire savoir quelque chose de ce qui regarde votre chère famille. Je conserve précieusement les noms de ceux qui m'ont promis une communion extraordinaire par mois, et à qui j'ai promis une Messe. C'est à vous à les sommer de me tenir parole, et si vous pouvez, à en augmenter le nombre. Nous avons plus besoin de prières que jamais, vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Nous venons d'éprouver une des plus terribles persécutions qu'il y ait eu jusqu'ici à la Chine. Ce mois d'Août dernier nous lûmes dans la gazette que deux Missionnaires avaient été pris dans le *Fo-kien*, et que quelques Mandarins avaient été cassés pour n'avoir pas travaillé à extirper le Christianisme. Peu de temps après, par le moyen de quelques Chrétiens des Tribunaux, nous eûmes la copie d'un ordre que l'Empereur avait envoyé dans toutes les Provinces, de faire en secret des recherches exactes des Européens qui s'y trouveraient, et de les renvoyer à Macao pour les faire partir par les premiers vaisseaux qui s'en retourneraient en Europe; de rechercher aussi exactement ceux qui fesaient profession de la Religion Chrétienne, de distinguer les chefs, de les punir sévèrement, et d'obliger tous de renoncer à Jésus-Christ. Nous crûmes alors que les efforts du Démon ne s'en tiendraient pas là: il paraissait que la tempête allait fondre directement sur nous, et qu'on se disposait à nous chasser même de Pekin.

Le vice-Roi de cette Province, qui autrefois dans un autre département avait déjà échoué par rapport au Christianisme, qu'il avait résolu de détruire, n'étant devenu par-là que plus animé contre nous ; muni de l'Edit universel qu'il venait d'extorquer de l'Empereur, donne ordre qu'on se saisisse d'un de nos Pères du Collége des Jésuites Portugais, qu'il avait appris avoir distribué livres, chapelets, médailles, croix, images, et avoir engagé les Peuples à embrasser la Religion de Jésus-Christ. (Il aurait pu faire le même crime à tous, nous nous fesons gloire d'en être coupables : mais Dieu ne le permit alors que pour un seul.)

Le Gouverneur de la Ville, à qui le vice-Roi avait donné la commission, n'ignorait pas, ce que la rage et la fureur du vice-Roi lui avait fait ignorer, que ces ordres passaient les pouvoirs de l'un et de l'autre, parce que nous dépendons immédiatement de l'Empereur. Il s'adresse donc à l'Empereur, qui lui ordonne de faire des recherches exactes du coupable, sans cependant trop de sévérité. Le coupable paraît, il est interrogé. On donne les réponses à l'Empereur, qui l'absout, mais d'une manière bien plus affligeante pour nous que s'il l'avait condamné, et en eût fait une victime de Jésus-Christ, puisqu'en lui pardonnant il nous défend à tous, ce que jusqu'ici on n'avait pas encore défendu, de distribuer livres, images, croix, et autres marques de notre sainte Religion.

Jugez un peu, mon Révérend Père, quelle fut alors notre affliction, et quelles inquiétudes ne nous donnaient pas les suites encore plus funestes dont cette conduite de l'Empereur à notre égard semblait être le triste présage. L'Empereur en est averti, il nous fait appeler, nous fait dire que ce n'est point à nous qu'il en veut, et nous donne pour nous protéger son premier Ministre et le Gouverneur de la Ville. Ce n'est que par la suite que nous pourrons savoir ce que nous devons attendre de ces deux protecteurs.

Quelques apparences qu'ait cette conduite de l'Empereur à notre égard, il s'en faut bien qu'elle nous ait rendu une tranquillité que nous ne pourrons jamais trouver, tant que notre sainte Religion n'en jouira pas. Bientôt après on reçoit des Provinces les nouvelles des rigueurs qu'on exerce contre notre sainte Religion. De tous côtés on n'entend que les gémissemens de Chrétiens, qu'on enchaîne, qu'on met à la question, qu'on veut obliger par toutes sortes de rigueurs qu'on exerce sur eux, à renoncer à Jésus-Christ : on recherche avec soin les Missionnaires ; mais jusqu'à présent nous n'avons point de nouvelles qu'il y en ait de pris. Grâces à Dieu, ils ont pour la plupart été avertis à temps ; plusieurs par les Chrétiens qui sont dans les Tribunaux ; quelques-uns même par les Infidèles : peut-être que Dieu, qui ne veut pas encore priver la Chine de secours évangéliques, aura permis que pour un temps ils aient trouvé une retraite, afin que dans la

suite ils puissent veiller encore à la conservation et à l'accroissement de leur cher troupeau. Nous ne savons pas comment les choses se sont passées dans le *Hou-quang*, où est le Père Beuth avec nos autres Pères Français. Il me marque vous avoir écrit au sujet de la mort du Père Wang de Saint-André. Mais comme peut-être, à cause de la persécution qu'il ne prévoyait pas, il n'aura pu faire tenir ses lettres à Macao, je vous écris en particulier au sujet de ce cher et jeune confrère.

J'oubliais de vous dire pour votre consolation, que nous apprîmes hier la mort qu'un généreux Chrétien venait d'endurer, plutôt que de découvrir où était un Missionnaire. On en avait mis plusieurs à la question pour ce sujet. Tous ont souffert généreusement, et l'un d'entre eux a eu le bonheur de mourir dans les tourmens.

La persécution ne s'est pas encore fait sentir dans la ville de Pekin. L'Empereur depuis quelque-temps est en campagne; qui sait si à son retour elle ne se rallumera pas ici? De tout temps, même lorsque sous l'Empereur *Cang-hi*, la Religion florissait, il n'a jamais été permis aux Tartares d'embrasser le christianisme. Cependant nous avons ici une nombreuse famille de Princes Tartares, dont la plus grande partie est Chrétienne. Ils sont fervens à la vérité; mais quand tous résisteraient, quelles suites funestes n'auraient pas toutes les recherches qu'on ne manquerait pas de faire?

Quoi qu'il en soit, mon Révérend Père, nous sommes entre les mains de Dieu, et de tous tant que nous sommes ici de Missionnaires, il n'y en a aucun qui ne soit dans les sentimens du Prophête : *etiam si me occidant, in eo sperabo.* Au-contraire, plus les choses sont désespérées, plus nous devons avoir de confiance en Dieu. C'est alors qu'il manifeste sa toute-puissance, et fait voir qu'il a en main les cœurs des Rois.

Je plains les Pères Forgeot et Chanseaume, l'un et l'autre arrivés à Macao. Probablement qu'ils seront obligés d'y rester quelque-temps et de modérer leur zèle, qui les porterait à pénétrer dans les Provinces pour y annoncer Jésus-Christ. Ce repos leur sera une croix d'autant plus dure et plus méritoire, qu'il semble qu'un Missionnaire doive le moins s'y attendre.

Vous aurez reçu par les vaisseaux des Indes les lettres que portaient nos vaisseaux de Chine qui ont été pris. Vous en aurez trouvé bon nombre que je vous adressais ; pour cette année je ne sais à qui écrire de vos chers enfans ; je ne sais qui sont ceux que vous avez encore ; probablement vous en aurez bien peu de ceux que j'ai connus : marquez-moi, je vous prie, ce qui les regarde ; engagez ceux que j'ai connus à m'écrire. Quand même je ne les aurais point connus, je me ferais un vrai plaisir de les admettre au nombre de ceux que leur ferveur a engagés à s'unir à notre chère Mission. Je vous adresse les réponses que je fais aux Dames de Saint-Etienne,

qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, et les remercîmens des charités qu'elles font à notre Mission : quoique, comme leur Ange gardien qui leur inspire ces bonnes pensées, vous deviez avoir votre bonne part dans ces remercîmens, je vous prie néanmoins de vous joindre à moi, et de les assurer de mes sentimens de la plus sincère reconnaissance : les Dames de Saint-Pierre m'auraient-elles oublié ? pour moi je ne les oublie pas auprès de Dieu ; je vous prie de leur présenter mes très-humbles respects.

Si je ne me suis pas étendu beaucoup sur ce qui regarde la persécution, c'est que de peur de répétition, nous sommes convenus d'en laisser faire la Relation au Père des Robert, qui en envoie tout le détail au Père Foureau : vous êtes le bon ami de celui-ci ; adressez-vous donc à lui pour l'avoir. Quant au Père des Robert, vous l'avez oublié : il faut bien cependant qu'il vous le pardonne : bien plus, il vous écrit et vous fait sa cour au sujet d'un de ses parens qui a le bonheur d'être dans votre maison.

J'ai dit pour le Révérend Père de Berry plusieurs Messes, mais ç'a été pour remercier Dieu des grâces dont il l'a comblé. Je l'invoque dans mon particulier comme un puissant protecteur auprès de Dieu.

Nous avons perdu cette année le Révérend Père Kegler, Président au Tribunal des Mathématiques, et deux autres Pères Portugais. Tout récemment nous avons appris la mort du Révérend Père Hervieu.

Nous

Nous avons eu deux tremblemens de terre à dix jours de distance l'un de l'autre ; l'un a été assez violent : je n'ai cependant ouï parler que d'une famille qui en ait été écrasée. J'ai l'honneur d'être, très-cher et Révérend Père, dans l'union de vos saintes prières et de vos saints sacrifices, etc.

SECONDE LETTRE

*Du Père Benoist, Missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au Révérend Père***, de la même Compagnie.*

A Pekin, le 2 Novembre 1746.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

COMME le Père Beuth, qui a reçu les derniers soupirs de notre cher Père de Saint-André, n'aura peut-être pas pu vous en écrire à cause de la persécution présente, je ne puis me dispenser de vous parler d'un sujet pour lequel vous avez tant de raisons de vous intéresser. C'est de vous, dans votre maison, parmi vos chers élèves, qu'il a puisé la sainte éducation qui a produit en lui les vertus qui lui ont procuré la gloire dont nous avons lieu de croire qu'il jouit à présent. Je suis per-

suadé que c'est satisfaire à votre inclination aussi-bien qu'à la mienne de vous entretenir de ce qui regarde ce cher confrère.

Vous avez été témoin, aussi-bien que moi, de ce qui regarde les deux années qu'il passa parmi vos pensionnaires. Il y était venu pour apprendre la philosophie, et s'y instruire de la langue Française. La facilité que Dieu lui avait donnée pour les sciences, sa constante application à l'étude, mais bien plus encore sa solide piété lui attirèrent de Dieu les grâces pour réussir dans l'un et l'autre de ses desseins. L'exemple de plusieurs de ses camarades, qui, avec votre permission, se levaient avant le temps destiné à la Communauté, pour pouvoir en silence, et sans qu'on s'en aperçût, vaquer à l'oraison, l'enhardit à tâcher d'obtenir la même faveur. Il commença alors à goûter les consolations les plus abondantes dans ce temps de recueillement qu'il consacrait à Dieu. Il y apprit à travailler à se vaincre lui-même. Il y connut que son tempérament vif et prompt demandait des combats, et une force qu'il ne pouvait attendre que de Dieu ; les fréquentes communions et une tendre dévotion à la Sainte-Vierge, furent les moyens efficaces qu'il employa pour l'obtenir : tous les huit jours au-moins, et souvent même deux fois par semaine, il se nourrissait du corps de Jésus-Christ ; usant de tels moyens, il n'était pas surprenant que chaque jour fût signalé par de nouvelles victoires qu'il remportait sur lui. Ses compagnons, témoins de ses pro-

grès, se le proposaient pour modèle ; ses manières gaies et enjouées fesaient écouter de tous, avec plaisir, les sentimens de piété qu'il savait glisser dans ses conversations. Il avait le talent de se faire aimer, et par-là venait à bout de se faire imiter.

C'était alors le temps de faire le choix d'un état de vie. Ce choix ne pouvait manquer de réussir, vu les moyens qu'il employait pour obtenir que Dieu lui fît connaître les desseins qu'il avait sur lui. Dans une affaire si importante, il prie très-instamment la Sainte-Vierge d'être sa protectrice, il redouble ses exercices de piété, il consulte ceux que Dieu avait chargés de lui, et reconnaît que c'est à la Compagnie que Dieu l'appelle. Eclairé sur les desseins de Dieu, il ne pense plus qu'à les exécuter ; il obtient de notre Père Général la grâce qu'il demande, et fait demander avec instance. Il est destiné pour la province de Bohême. Aussitôt il se dispose à partir ; mais la providence, qui avait d'autres desseins sur lui, permet qu'il soit arrêté par des affaires de famille. Dans cet intervalle il apprend que j'ai obtenu la grâce des Missions : alors toute l'ardeur qu'il avait déjà eue de se consacrer aux Missions se rallume, il me presse d'obtenir qu'il puisse m'accompagner. J'eus beau lui représenter qu'il était jeune, qu'il était plus à propos qu'il fît en Europe son noviciat et ses études de théologie, afin d'être plus en état de travailler à gagner des ames à Jésus-Christ ; n'importe, le zèle qui le consume ne connaît point de retardement.

Il me répond qu'il saura au-moins répandre son sang pour Jésus-Christ.

Je ne regardais ces généreux sentimens dans ce cher élève que comme un feu qu'il était bon d'entretenir, mais qu'il n'était pas encore temps qui s'embrasât ; c'est que je n'étais point instruit des desseins de la divine Providence. Tandis que j'étais à Paris attendant le moment auquel il faudrait m'embarquer, je reçois lettres sur lettres, par lesquelles le saint Prosélyte redoublait ses instances. La grâce qu'il demandait ne me paraissait point possible à obtenir ; mais le hasard, ou plutôt une providence de Dieu, m'ayant fait lire une de ses lettres devant quelques-uns de nos Pères, ils conclurent qu'il y avait quelque chose de plus qu'ordinaire dans la conduite que Dieu tenait sur le saint jeune homme, et que je devais sans balancer en écrire à notre Révérend Père Général. Je me rendis aux lumières et à la décision des personnes éclairées qui me conseillaient, et en même-temps j'obtins du Révérend Père Provincial de Paris la permission de faire entrer au Noviciat le Prosélyte qui y resterait attaché à la Province, en cas que notre Père Général n'accordât pas mes demandes.

J'écris au Prosélyte la permission qu'on lui a accordée d'entrer au Noviciat de Paris, sans cependant lui marquer les demandes que j'avais faites pour lui à notre Père Général. A peine a-t-il reçu cette heureuse nouvelle que, sans attendre que les affaires de famille qui l'avaient arrêté jusqu'alors fussent entiè-

rement terminées, il part promptement pour se rendre dans le lieu de retraite après lequel il avait tant soupiré. Tandis que dans cette retraite le fervent Novice s'exerçait par toutes sortes de vertus, la lettre du Général arrive, on me permet de l'emmener en Chine avec moi. Deux mois s'étaient écoulés sans que le Novice eût su que Dieu eût exaucé les vœux qu'il renouvelait encore à chaque instant. La veille du jour destiné au départ on lui annonce l'heureuse nouvelle d'un bonheur après lequel il soupirait toujours, mais qu'il n'osait pas encore espérer, il entre alors dans des transports de la joie la plus pure et de la reconnaissance la plus vive envers la providence de Dieu sur lui. Il prie ses chers Confrères de se joindre à lui pour remercier le Dieu des miséricordes. Il leur fait ses derniers adieux, leur demande pardon, les larmes aux yeux, des fautes qu'il avait pu commettre, et les laisse tous dans de vifs regrets de ne pouvoir le suivre.

Je sentais bien quelle perte fesait le cher Novice, en quittant le Noviciat, dans la personne du Révérend Père Couet qui en était alors Recteur. Il perdait un homme plus éclairé encore dans la spiritualité que recommandable par les rares talens qui lui ont mérité d'être choisi pour confesseur de M.me la Dauphine. Il perdait les exemples d'une jeunesse fervente, continuellement occupée à s'entretenir avec Dieu, et à se remplir des maximes de piété qui leur doivent servir dans la suite pour la direction des ames.

Heureusement nous avions l'avantage de devoir faire le voyage avec le Révérend Père Beuth, dont les exemples et les instructions doivent suppléer à ce que le Novice ne trouverait pas ailleurs, et entretenir ses sentimens de piété. Effectivement, dès que nous fûmes sur le vaisseau, le cher Novice se sentit violemment attaqué du mal de mer, plus incommode que dangereux, mais dont les fréquentes rechûtes auxquelles il fut sujet pendant la traversée, ne servirent pas peu à augmenter ses mérites. Malgré cette incommodité il fut toujours égal, toujours souffrant avec patience, ne souffrant qu'avec peine qu'on s'empressât à le soulager, et ne retranchant aucun des exercices auxquels s'occupent nos Novices. Comme je craignais que le mauvais air de l'espèce de cachot, qu'on nomme dans un vaisseau *la sainte-barbe*, qui est l'hospice ordinaire des Missionnaires, et autres passagers, ne nuisît à sa santé, je lui assignai un lieu plus exposé au grand air, et qui me parut moins dangereux pour lui. Mais il me fit tant d'instances, que je fus obligé de me rendre, et de consentir qu'il demeurât dans la sainte-barbe, au-moins pour ses oraisons et examens, l'obscurité et la solitude de cette affreuse demeure lui procurant la facilité de s'entretenir uniquement de Dieu, et lui fesant goûter des délices que les mondains ne trouvent point dans leurs appartemens les plus commodes. Excepté les temps destinés à notre Noviciat pour faire prendre aux Novices une récréation qui leur

est nécessaire, il savait si bien se recueillir, s'occuper et ménager son temps, qu'il trouvait le moyen de garder le silence sans aucune affectation, et de conserver cette union étroite avec Dieu. Tous les jours il avait un temps déterminé pour instruire des élémens de la Religion une partie de la jeunesse qui se trouve en abondance sur les vaisseaux, et il s'exerçait ainsi aux saintes fonctions auxquelles il croyait un jour pouvoir se donner tout entier. Arrivé à Macao, il paraissait d'abord jouir d'une santé qui promettait qu'il rendrait de longs services à la Mission : mais le mauvais air de Macao, et la nourriture à laquelle il n'était point fait, le firent peu-à-peu tomber dans une langueur, qui détermina le Révérend Père Hervieu, Supérieur-général de notre Mission, à l'envoyer, après ses vœux, se rétablir dans le *hou-quang*, et y faire sa théologie, sous la direction du Révérend Père Beuth. Je ne sais aucune circonstance ni de ce second voyage, ni de la mort qui nous l'a enlevé. Voici ce que m'en écrit le Révérend Père Beuth, dans une lettre datée de *Cha-chi*, dans le *hou-quang*, le 6 Mars 1746.

« Plaignez-moi, j'ai manqué de mourir, » et pour comble de chagrins je viens de » fermer les yeux au pauvre Père de Saint-» André, qui mourut le 24 de Février. Que » ne puis-je vous détailler les édifiantes cir-» constances qui accompagnèrent sa mort ! » Pour à présent je ne suis pas en état de le » faire ; il me suffit de vous dire qu'il est

» mort en saint. J'aurai soin de recueillir
» dans la suite les circonstances de sa mort,
» et de vous en envoyer une Relation. Voici
» un trait qui vous regarde. Une demi-heure
» avant sa mort, il me pria de vous faire
» ses derniers adieux, de vous remercier
» de vos bontés, et de vous demander par-
» don de ses fautes. »... Mais vous jugez bien que la vie sainte qu'a menée le fervent Religieux est un présage assuré du bonheur dont il jouit dans le Ciel. Néanmoins je vous demande pour lui le secours de vos prières. Je vous demande aussi que vos chers Congréganistes, avec lesquels il conservait toujours une union étroite de prières et d'affection, lui fassent les prières et les services qu'ils font à un de leurs Confrères. Si cela était nécessaire, je me joindrais à vous pour demander cette grâce au Révérend Père qui est actuellement chargé de la Congrégation. J'ai l'honneur d'être, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

RELATION

D'une persécution générale qui s'est élevée contre la Religion chrétienne dans l'Empire de la Chine en 1746; envoyée de Macao à Madame de Sauveterre de Saint-Hyacinte, Religieuse Ursuline, et insigne bienfaitrice des Missions, par le Père Jean-Gaspard Chanseaume, de la Compagnie de Jésus.

Tout le monde sait que la Religion chrétienne n'a pas trouvé dans les deux successeurs de l'Empereur *Cang-hi*, la même estime que ce grand Prince avait conçue pour elle. A peine *Yong-tching* fut-il monté sur le Trône, qu'il voulut que tous les Missionnaires répandus dans les Provinces se retirassent à *Pekin* ou à *Canton*, et ensuite à *Macao*; il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs Eglises.

Kien-long, aujourd'hui régnant, a poussé la rigueur encore plus loin : il a fait rechercher avec soin tous ceux qui, sous le règne de son père ou sous le sien, étaient rentrés dans la Chine, et y travaillaient en secret, mais toujours avec fruit, à cultiver les anciennes Chrétientés, et à en établir de nouvelles; il ne s'est pas même contenté de faire sortir de l'Empire les prédicateurs de l'Evan-

gile ; il en a condamné cinq à la mort, avec un de leurs Catéchistes, et, ce qui n'était presque jamais arrivé à la Chine, il a donné par une Sentence publique des Martyrs à notre sainte Religion.

C'est dans la province de *Fo-kien* que cette persécution a pris naissance ; celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur, est le *Fou-yven*, ou vice-Roi de cette Province, homme prévenu et même furieux contre le Christianisme. Dès le commencement de son gouvernement, il n'avait cessé de faire des perquisitions secrètes pour découvrir s'il n'y avait pas dans l'étendue de sa Province des Chrétiens et des Prédicateurs de la Loi chrétienne ; mais soit que ces recherches fussent alors plus modérées que ne l'ont été les dernières, soit que les Gouverneurs des Villes où il y avait des Chrétientés, aient eu de la répugnance à exposer à de mauvais traitemens la portion du Peuple la plus pacifique, la plus soumise, et la plus exacte à payer les tributs, il est certain qu'il n'a pu avoir les connaissances qu'il desirait, que sur la fin de son gouvernement.

Un certain *T'ong-ky-tsou* lui ayant présenté, dans le mois de Juin 1746, un libelle d'accusations contre la Chrétienté de la ville de *Fou-ngan* et des Villages des environs, il y envoya un Officier d'armes nommé *Fan*. Les Mandarins du lieu étaient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les Chrétiens ; mais l'Officier leur fit tant d'instances, et d'ailleurs il se donna tant de mouvemens,

qu'il découvrit tout ce qui regardait cette Chrétienté. On fit parler le Secrétaire d'un Mandarin d'armes, à qui quelques Chrétiens avaient fait confidence de toutes les pratiques de la Religion, dans l'espérance de l'engager à l'embrasser. On tira aussi quelques instructions d'un autre Infidèle, qu'une de ses tantes, bonne Chrétienne, et animée de la même espérance, avait informé de tout, sans lui cacher même le nom et les demeures les plus ordinaires des Missionnaires. Ensuite on dressa des procès-verbaux, qui furent envoyés au vice-Roi par le Gouverneur de la Ville de *Fou-ngan*, tandis que l'Officier *Fan* alla lui faire son rapport de vive voix.

Les accusations se réduisent à sept chefs.

1.° Que la Religion du Seigneur du Ciel était prêchée par des Européens, qui ne pouvaient être et demeurer dans l'Empire que contre les ordres de l'Empereur.

2.° Qu'on engageait le Peuple à entrer dans cette Religion, en donnant deux écus à chacun de ceux qui l'embrassaient, et par l'espérance d'un Paradis et la crainte d'un Enfer.

3.° Qu'on choisissait parmi les Chrétiens, les plus attachés à leur Religion et à toutes ses pratiques, pour les mettre en qualité de Catéchistes à la tête de cinquante Chrétiens.

4.° Que les Chrétiens n'honoraient ni leurs ancêtres, ni même *Confucius*, mais qu'ils rendaient toutes sortes d'honneurs à un étranger appelé Jésus.

5.° Que les Missionnaires avaient établi

parmi les Chrétiens, la coutume de venir leur déclarer secrétement toutes leurs fautes et tous leurs péchés deux fois l'année.

6.° Que les filles et femmes Chrétiennes affectaient de ne point porter des habits de soie, et de ne point orner leurs têtes de fleurs et de pierreries; et que parmi les filles, il y en avait qui renonçaient pour toujours au mariage.

7.° Que dans quelques maisons des Chrétiens, il y avait des murs doubles et autres retraites propres à tenir cachés les Européens; et que ceux-ci assemblaient dans de grandes salles, bâties exprès, les Chrétiens et les Chrétiennes, leur donnaient un certain pain à manger, et un certain vin à boire, et les oignaient d'huile.

Ce sont en substance les accusations envoyées au vice-Roi; elles ont servi de fond aux interrogatoires qu'on verra se réitérer si souvent, pour trouver matière à une Sentence de condamnation. On a aussi employé l'accusation de magie, tant de fois mise en œuvre dans la Chine et ailleurs contre les Prédicateurs de la Religion chrétienne.

Le vice-Roi n'eut pas plutôt reçu le procès-verbal, qu'il renvoya l'Officier *Fan* à *Fou-ngan;* et celui-ci ayant distribué ses Soldats en trois bandes, et leur ayant donné secrétement ses ordres, les fit partir pour les divers endroits qui lui avaient été indiqués comme servant de retraite aux Européens. Les deux premières bandes, envoyées dans deux quartiers de la Ville, prirent onze Chré-

tiennes, dont une était mariée, deux étaient veuves, et huit s'étaient consacrées à une virginité perpétuelle, et formaient une espèce de communauté. On prit aussi cinq Chrétiens, s'il faut donner ce nom à un concubinaire déjà apostat. La troisième bande envoyée dans un Village appelé *Mo-yang*, prit en chemin deux Chrétiens qui allaient donner avis de ces premiers mouvemens aux Missionnaires cachés dans ce Village au nombre de cinq, tous de l'ordre de Saint Dominique, et Espagnols de nation, savoir, M. l'Evêque de *Mauricastre*, Pierre Martyr *Sanz*, et les Révérends Pères *Royo*, *Alcober*, *Serrano* et *Diaz*.

Les Soldats arrivés à l'entrée du Village à onze heures de la nuit, se saisirent d'un vieillard, et lui ordonnèrent de les conduire dans les maisons des Chrétiens. En les parcourant, ils arrêtèrent trois Chrétiens et une Chrétienne, tout auprès de l'habitation de M. l'Evêque. Le bruit éveilla le Prélat, et l'avertit de se réfugier ailleurs; les Soldats entrèrent dans sa chambre, ils y trouvèrent des livres Européens, et les ornemens de sa chapelle; mais comme c'était à sa personne sur-tout, et à celle des autres Missionnaires qu'ils en voulaient, l'Officier *Fan*, qui s'était rendu lui-même dans le Village, fit donner sur-le-champ la question à la Chrétienne qu'on venait d'arrêter. Il lui demanda si elle gardait la virginité: elle répondit qu'elle la gardait. Qui vous y oblige, ajouta-t-il? je la garde, dit-elle, de mon plein gré et sans

y être obligée par personne. Savez-vous, lui demanda l'Officier, où sont les Européens? je ne le sais pas, répondit-elle. Alors l'Officier ordonna qu'on serrât davantage les bâtons, qui, placés entre ses doigts, servaient à les comprimer avec violence, en quoi consiste la torture qu'on donne aux femmes.

La généreuse Vierge, âgée de dix-neuf ans, et appelée *Marie*, sentit une joie si vive de souffrir pour la Foi, que cette joie éclata sur son visage, et offensa l'Officier *Fan*. Il s'emporta contre elle, et lui dit d'un ton menaçant: savez-vous qu'il m'est aisé de vous faire condamner à la mort? Voilà ma tête, répondit Marie, vous êtes le maître de la faire trancher; ce sera pour moi le souverain bonheur. Un Chrétien fut ensuite tourmenté, et souffrit avec constance sans déceler les Missionnaires; mais Dieu permit qu'un d'entr'eux fût arrêté par les Soldats qui environnaient la maison où il était caché, c'était le Père *Alcober*. Ce Religieux sortait par la porte de derrière, lorsqu'on se jeta sur lui en le chargeant d'injures et de coups: les Chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'user de violence, et malgré la douloureuse question qu'on lui fit souffrir pour lui faire dire où était M. l'Evêque, il refusa constamment de le déclarer.

Lorsque le jour commença à paraître, on fit porter à *Fou-ngan* tout ce qu'on reconnut appartenir au Prélat; on fit porter aussi le Père *Alcober*, que la torture avait mis

dans l'impuissance de marcher, et l'on y conduisit en même-temps six Chrétiens qui furent mis dans la prison de la Ville, et huit Chrétiennes qui furent gardées toutes ensemble dans une même chambre. Quant au Père *Alcober*, le Gouverneur le logea chez lui, et voulut même qu'il fût servi par ses domestiques.

Le jour suivant, ce même Gouverneur et l'Officier *Fan* firent comparaître devant le Tribunal les Chrétiens et les Chrétiennes. Après que plusieurs eurent refusé de déclarer la retraite de M. l'Evêque et des Missionnaires, le Chrétien concubinaire, interrogé à son tour, répondit qu'ils demeuraient chez la veuve *Miao*, une des prisonnières; il n'en fallut pas davantage pour faire tourmenter cruellement cette veuve, et neuf autres Chrétiennes; mais leur constance ne se démentit pas, et la plus violente question ne put leur arracher leur secret; enfin une onzième prisonnière, épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparait, déposa ce qu'elle en savait, et ajouta qu'on l'avait fait Chrétienne par importunité et comme malgré elle. L'Officier ne laissa point cette infidélité sans récompense; quelques aunes d'une pièce de soie en furent le prix, et on la fit porter en chaise chez elle. Tout le reste du temps de l'interrogatoire, qui dura jusqu'à la nuit, fut employé à donner la torture, et l'Officier *Fan* s'y montra si cruel, que les Gentils qui étaient présens, et le Gouverneur lui-même, ne purent retenir leurs larmes. Les deux

Juges se prirent de paroles : le Gouverneur de la Ville dit à l'Officier, qu'il tourmentait en barbare des innocens ; et l'Officier, fier de la protection du vice-Roi, osa reprocher au Gouverneur, quoique supérieur en dignité, qu'il mollissait dans les devoirs de sa charge.

La nuit les recherches recommencèrent ; on donna la question à six Chrétiennes, qui la souffrirent courageusement sans donner aucun éclaircissement ; mais une servante se laissant vaincre à la violence des tortures, promit aux Soldats de leur livrer deux Européens, et les mena dans l'endroit où deux Missionnaires se tenaient cachés entre deux planchers ; c'était les Pères *Serrano* et *Diaz* ; dès que ces Pères se virent découverts, ils firent à Dieu le sacrifice de leur vie ; cependant ils ne voulurent pas négliger les moyens humains de se conserver pour une Mission désolée, qui avait plus que jamais besoin de leur présence ; ils offrirent donc de l'argent, et les Soldats l'acceptèrent d'abord, mais ensuite n'ayant osé le garder, ils le portèrent à l'Officier *Fan*.

Ce fut pour cet Officier une joie bien sensible que la prise de deux Missionnaires. Il leur demanda où était M. l'Evêque, et sur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en savaient rien, il fit donner des soufflets au Père *Serrano*, et la torture au Père *Diaz*. Voici la manière cruelle dont se donnent ces soufflets : le patient est à genoux ; un officier se place derrière lui, et mettant un genou en terre, il lui prend la tête par la tresse de cheveux,

et la renverse sur celui de ses genoux qui est resté élevé, de manière qu'une des joues du patient est placée horizontalement; alors un autre Officier du Mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une semelle de soulier, et faite de quatre lames de cuir cousues ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le Mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connaissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, et la tête enfle horriblement. Si le nombre de soufflets est grand, on les partage sur les deux joues.

La fureur de l'Officier *Fan* était extrême; il l'inspirait à ses Ministres, les animant à n'épargner personne; il en fit même éprouver des effets à des Gentils. Deux Infidèles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on voulait les forcer à déclarer les Européens dont ils n'avaient aucune connaissance : on les arrêta prisonniers, et ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le Chrétien qui avait fourni un nouvel asile à M. l'Evêque, voyait avec crainte tout ce qu'on fesait pour le découvrir. Désespérant de pouvoir le tenir longtemps caché, il alla lui représenter le danger auquel il l'exposait lui et toutes les personnes de sa maison. Il le pria de considérer combien de Chrétiens avaient souffert à son occasion; et que son voisin en particulier,

nommé Ambroise *Ko*, avait été appliqué quatre fois à la torture, et avait perdu ses biens et sa liberté, lui et toute sa famille. *Mon cher ami*, lui répondit le Prélat, *sommes-nous venus ici, tout ce que nous sommes de Missionnaires, pour nos intérêts ou pour les vôtres ? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre tous sur nous, s'il était possible ? mais vous allez être satisfait.* En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné, où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail. (On sait qu'à la Chine tout le monde en porte.)

Les Soldats, toujours en mouvement, ne manquèrent pas de venir l'y chercher; mais quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'aperçurent pas. Le lendemain on redemanda avec toutes sortes de prières et d'instances pour M. l'Evêque, la retraite qu'il venait de quitter; mais le maître de la maison la refusa constamment, et sur ce refus le courageux Prélat prit le parti de ne plus demeurer caché; il alla se montrer au milieu du Village, et fut bientôt arrêté et mis dans les fers le 30 Juin. Le Père *Royo* ayant appris que M. l'Evêque s'était livré lui-même, suivit son exemple.

Après cet évènement, les Juges ne différèrent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparaître tous les prisonniers

devant le Tribunal, et ils s'adressèrent d'abord à une Chrétienne nommée *Thérèse*. Qui vous a conseillé la virginité, lui demanda-t-on? C'est, répondit-elle, moi-même qui me la suis conseillée. Dites du-moins, reprit-on, combien vous êtes pour servir les Européens, et pour vous prêter à leurs plaisirs? *Thérèse* répondit: L'odieuse idée que vous avez de leur conduite fait bien voir que vous ne les connaissez pas. Sachez que j'ai en horreur les infamies que vous nous imputez. Sur cette réponse l'Officier *Fan* fit mettre *Thérèse* à la torture. On interrogea ensuite ses compagnes qui répondirent toutes que personne ne les empêchait de choisir l'état du mariage; mais qu'elles préféraient celui de la virginité par l'estime que Thérèse leur avait inspirée pour cette vertu. Oui, reprit *Thérèse*, c'est moi qui ai donné ce conseil; s'il y a en cela du crime, je dois seule en porter la peine: rendez la liberté à toutes les autres.

Le Gouverneur se tournant alors vers les Missionnaires, demanda au Père *Alcober* pourquoi il était venu à la Chine. C'est, répondit le Père, pour prêcher la Religion chrétienne; et là-dessus il expliqua les commandemens de Dieu. l'Officier *Fan* lui fit, au sujet des prisonniers, des questions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le Père lui dit que des questions si dignes d'un ministre de Satan, ne méritaient pas de réponse. L'Officier adressa ensuite la parole à M. l'Evêque, et lui demanda depuis quel temps il était dans l'Empire. Le Prélat lui répondit

qu'il y était entré sous le règne de l'Empereur *Cang-hi*, pour faire connaître la sainte Loi et la seule véritable Religion. Il en expliqua ensuite les principaux points avec tant d'éloquence et d'onction, qu'il toucha et attendrit les assistans, et avec tant de zèle et de véhémence, qu'à la fin la voix lui manqua. Le Père de *Royo*, interrogé à son tour, dit qu'il était dans l'Empire depuis trente ans pour prêcher la même Religion. On ne demanda rien aux Pères *Serrano* et *Diaz*.

Le 10 Juillet tous les Missionnaires, cinq Chrétiens et la généreuse *Thérèse* partirent de *Fou-ngan* pour être conduits à *Foutcheou-fou*, Capitale de la Province, distante de cette première Ville de vingt-sept lieues. Ils étaient chargés de chaînes qui leur tenaient les mains et les pieds étroitement serrés, et dans cet état ils furent portés sur des charrettes, suivis d'un grand nombre de Chrétiens qui enviaient leur sort, et qui les exhortaient à soutenir la gloire de la sainte Religion. D'autres Chrétiens accoururent aussi de divers endroits pour leur offrir, à leur passage, des rafraîchissemens. Les Infidèles venaient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du spectacle. Les uns chargeaient d'injures les saints confesseurs de Jésus-Christ, les appelant magiciens, impudiques, scélérats, fils du Diable, et leur donnant tous les autres noms que leur malice leur suggérait. Quelques autres se montraient compatissans et reprenaient les premiers : il suffit de les voir, disaient-ils, pour

reconnaître leur innocence ; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci, ne sauraient avoir cet air respectable que nous leur voyons.

A leur arrivée dans la Capitale, le vice-Roi, impatient de les examiner, les fit sur-le-champ comparaître devant son Tribunal entre les six à sept heures du soir, et les y retint jusqu'à minuit, renouvelant à-peu-près les mêmes questions qu'on leur avait faites à *Fou-ngan*. Entr'autres interrogatoires qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'Evêque par l'ordre de qui il était venu dans la Chine, et s'il engageait les Chinois par argent à se faire Chrétiens. Le Prélat répondit que le souverain Pontife l'avait envoyé pour prêcher la Religion chrétienne. Pour ce qui est, ajouta-t-il, d'engager les Chinois à l'embrasser par argent, je suis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui est nécessaire pour mon entretien, et rien de plus. Ma manière d'engager ceux qui veulent m'écouter, à se faire Chrétiens, est de leur montrer l'excellence de la Religion que je leur prêche. Je le fais simplement et sans art; je ne trompe personne; je ne baptise que ceux qui le veulent bien ; il faut même qu'ils le demandent instamment : et c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connaissent notre Religion. La Chine ne s'obstine à la rejeter que parce qu'elle ne la connaît pas ; mais elle résiste en vain, il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux lois de cette

Religion sainte jouiront, après leur mort, d'une félicité éternelle ; et ceux qui auront refusé opiniâtrement de s'y soumettre, ne peuvent éviter de tomber dans un abîme de feux et de supplices qui n'auront pas plus de fin que les récompenses des justes : au-reste les rangs honorables et les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet enfer : vous même, Monseigneur, avec toute votre autorité et l'éclat de la place qui vous élève si fort au-dessus de la plupart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur dont tous sont menacés, et vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnaissant la vérité et en suivant la sainte Religion.

Ce discours, si digne du zèle d'un Apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le vice-Roi fit donner inhumainement au saint Prélat : après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des confesseurs de Jésus-Christ dans les prisons de la Ville, ce qu'on n'exécuta qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arrivèrent à *Fou-ngan* neuf autres Chrétiens et cinq Chrétiennes, et le 30 Juillet tous ceux qui étaient dans les fers comparurent ensemble devant un Tribunal composé de plusieurs Mandarins, dont chacun était Gouverneur d'un *Hien*, c'est-à-dire d'une Ville du troisième ordre ou d'une portion d'une plus grande Ville, équivalente à une Ville du troisième ordre.

On demanda aux prisonniers pourquoi ils

s'étaient attachés à la Religion chrétienne : ils dirent unanimement qu'ils l'avaient embrassée, et qu'ils voulaient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnaissaient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçait, et protesta qu'il n'avait été jusque-là Chrétien que pour obéir à ses parens qui, étant eux-mêmes de cette Religion, l'y avaient fait entrer, et l'y avaient élevé. Ce discours déplut à l'un des Juges. Il reprit aigrement cet apostat, et lui dit qu'il montrait un bien mauvais cœur de vouloir abandonner les exemples et les enseignemens de ses parens.

Les Juges marquèrent ensuite, à plus d'une reprise, leur compassion pour les Chrétiennes en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adressèrent sur-tout la parole à la plus jeune qui y avait été appliquée deux fois. Qui vous a si cruellement maltraitée, lui demandèrent-ils? C'est par ordre de l'Officier *Fan*, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question. Pourquoi, lui dirent les Juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierreries, et perles? Tout cela n'est que vanité, répliqua-t-elle. Notre sainte Religion nous apprend à mépriser la gloire passagère et les faux plaisirs de cette vie; tout cela n'est rien en comparaison du Paradis que nous voulons mériter.

L'Officier, dans les instructions qu'il avait données, avait accusé les Missionnaires d'impudicité et de magie. L'unique fondement d'une calomnie si atroce était quelques re-

mèdes trouvés parmi leurs effets, et en particulier une caisse d'ossemens que le Père *Alcober* avait mise en dépôt chez un Chrétien. L'Officier prétendait, en premier lieu, que les Missionnaires tuaient de petits enfans et tiraient de leurs têtes des filtres propres à faire consentir le sexe aux plus infames passions; et en second lieu, que l'usage des remèdes Européens était d'en empêcher les suites. Les Missionnaires, interrogés sur ces deux accusations, répondirent qu'elles étaient toutes les deux fausses, et que de plus la première était absurde. Mais, dirent les Juges, qu'est-ce donc que cette caisse d'ossemens? qu'en faites-vous, si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique? Ce sont, répondirent les Missionnaires, les précieux restes d'un de nos prédécesseurs d'une vertu extraordinaire, lequel, sous la dynastie précédente, fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe, dans le Royaume qui est sa patrie et la nôtre, mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favorable depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les Chrétiens qui les avaient recueillis.

En conséquence de cette déposition les Juges voulurent faire la visite de la caisse. Ils se transportèrent hors de la Ville où elle était gardée par des Soldats, et ayant pris avec eux des experts dont la profession est à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les ossemens presqu'en poussière. L'Officier

Fan

Fan, qui était présent, s'en prévalait comme si c'eût été un indice que c'étaient des ossemens de petits enfans. Les experts au-contraire disaient qu'à les voir on ne pouvait juger autre chose, sinon qu'ils étaient d'une personne morte au-moins depuis un siècle.

Les Juges ne savaient que décider, lorsqu'à force d'examiner on trouva un article de vertèbre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur était de cinq lignes et demie du pied Chinois (1), d'où il résultait que les ossemens étaient d'une grande personne: le fait était évident; et comme l'Officier *Fan* s'obstinait encore à soutenir que c'étaient des ossemens d'enfans, les Juges lui en firent des reproches amers, et l'accusèrent de mauvaise foi et d'ignorance. Tenons-nous-en, ajoutèrent-ils, aux livres des Tribunaux qui marquent la mesure des ossemens du corps humain et qui prescrivent la manière dont nous devons procéder dans ces sortes de vérifications, autrement nous allons contre les Lois, et nous nous rendons coupables d'un crime que le Ciel punira dans nos descendans: faites votre rapport à votre gré, c'est votre affaire; pour nous, dussions-nous perdre notre charge, nous voulons juger selon l'équité. Ils déclarèrent ensuite qu'il était temps de dresser l'acte de vérification et de refermer la caisse, mais que chacun devait y apposer son sceau afin de prévenir toute

(1) Le pied Chinois est presque égal au pied Français; mais il se divise en dix pouces seulement, et le pouce en dix lignes.

fausse imputation. L'Officier protesta qu'il n'en ferait rien et qu'il ne signerait pas le procès-verbal ; cependant les Juges le forcèrent enfin à faire l'un et l'autre, et ils apportèrent l'Acte au Juge criminel de la Province, qui approuva et leur procédé et la sentence dans laquelle ils déclaraient les Missionnaires innocens.

De son côté, l'Officier *Fan* alla accuser les Juges, auprès du vice-Roi, de s'être laissés corrompre par argent. Il lui dit que des Chrétiens étaient venus de *Fou-ngan* avec des sommes considérables, qu'ils avaient répandues abondamment dans les Tribunaux, et que les Soldats, les Greffiers, et généralement tous les Officiers de justice étaient gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le vice-Roi cassa toutes les procédures ; il appela d'autres Gouverneurs à la place des premiers, et il fit venir des Villes voisines d'autres Chrétiens, et en particulier la Chrétienne que l'Officier *Fan* avait récompensée pour avoir apostasié, et pour avoir indiqué les demeures des Missionnaires. Cette Chrétienne se repentait déjà de son apostasie ; elle la rétracta alors, et elle accusa l'Officier de la lui avoir conseillée auparavant en secret, et de l'y avoir déterminée par ses artifices.

Le vice-Roi fit encore emprisonner des Gentils arrivés depuis peu de *Fou-ngan* et l'aubergiste qui les logeait. Il fit en même-temps arrêter des Marchands qui portaient tous les ans de *Canton* dans le *Fo-kien* la

pension pour les Missionnaires, et des Chrétiens qui étaient venus de *Fou-ngan* pour secourir les prisonniers, et qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux Soldats, pour procurer quelques soulagemens aux Confesseurs de la Foi. Les Soldats même furent cassés de leurs charges et condamnés à porter deux mois la cangue (1); enfin, tout alla au gré de l'Officier *Fan*. Les Chrétiens, et même les Gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la cangue, et condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six Chrétiens d'adorer une Idole, et cinq d'entr'eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton : le sixième eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussitôt que les nouveaux Juges furent arrivés, ils commencèrent de nouveaux interrogatoires, et ils les réitérèrent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rebellion, d'impudicité ou de magie. On appliqua le Père *Diaz*, et ensuite *Thérèse*, à la torture, sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyait tous les jours les Missionnaires revenir de l'audience à la prison le

(1) C'est un instrument de bois, fait comme une table carrée, percée au milieu, et composée de deux pièces qui se séparent, pour laisser passer le cou dans l'ouverture. Cette table est assez large pour empêcher qu'on ne puisse avec les mains se toucher le visage. Elle est plus ou moins pesante, selon la faute pour laquelle on est condamné.

visage enflé et meurtri de soufflets. Le Père *Serrano* en eut la peau des joues enlevée et le visage tout ensanglanté. M. l'Evêque en a reçu en tout quatre-vingt-quinze, sans qu'on ait eu le moindre ménagement pour son grand âge. Outre les soufflets, les Pères *Alcober* et *Royo* ont souffert une fois la bastonnade; le Père *Diaz* l'a soufferte deux fois, et deux fois la torture aux pieds.

Cependant le vice-Roi pressait les Juges de porter un arrêt de condamnation, et il commençait à appeler leurs délais des lenteurs affectées; les Juges étaient au désespoir de ne pas trouver matière a une Sentence qui pût être de son goût; enfin, ils se déterminèrent à recommencer les procédures, qui, pour cette fois, aboutirent à condamner les Missionnaires et quelques Chrétiens à l'exil, et les autres Chrétiens et Chrétiennes à de moindres peines.

L'embarras de ces Juges n'était pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeait d'eux: ils étaient tous résolus de sacrifier la justice à la faveur du vice-Roi, ou du-moins à la crainte de son ressentiment; mais il fallait garder une forme dans le Jugement, et faire parler les Lois dans une sentence où ils portaient la sévérité jusqu'au dernier supplice; voici comme ils s'y sont pris pour motiver l'arrêt qu'ils ont rendu au commencement de Novembre 1746, et qu'ils ont dressé au nom du vice-Roi, qui a voulu l'envoyer en la forme suivante à l'Empereur.

Procédure de Tcheou-hio-kien, *vice-Roi de* Fo-kien.

« Contre *Pe-to-lo*, (*c'est le nom Chinois* » *de M. l'Evêque*) et autres, qui s'étant » habitués dans le district de *Fou-ngan* y » prêchaient une fausse Loi qui tend à la per- » version des cœurs.

» *Pe-to-lo*, *Hoa-king-chi*, *Hoang-tching-* » *te*, *Hoang-tching-koue* et *Fei-jo-yong*, » (*ce sont les noms Chinois des quatre* » *Pères*) sont tous des Européens, lesquels » s'étaient rendus il y a quelques années à » *Macao*, dans le dessein de venir prêcher à » la Chine la Religion dite du Maître du » Ciel. Le Chef de cette susdite Religion » Européenne, appelé *Pen-to*, est celui qui » les a envoyés comme étant soumis à sa ju- » ridiction : tous les ans, il leur envoie une » certaine somme d'argent, à titre de sub- » vention, pour pouvoir s'acquitter de leur » emploi de Prédicateurs. Cet argent est » premièrement envoyé à *Manille*, ensuite » à *Macao*, et remis entre les mains d'un » certain *Ming-ngae-yu* (1), qui a soin de » le leur faire tenir. La cinquante-cinquième » année de *Cang-hi*, (c'est l'an 1715) » *Pe-to-lo* était venu en cachette à *Fou-ngan-* » *hien*, et un certain homme du Peuple, » *Ko-yn-koang*, Père de *Ko-hoei-gin*, le- » quel était de sa Religion, l'avait logé chez

(1) Le Révérend Père Miralta, Procureur des Missions de la sainte Congrégation de la Foi.

» lui. La première année de *Yong-tching*, » (c'est l'an 1722) ce même *Pe-to-lo* avait » appelé à *Fou-ngan* un nommé *Hoa-king-* » *chi*, lequel avait pris son domicile chez » *Ko-kin-gin*. Cette même année, *Moan*, » Gouverneur des provinces de *Tche-kiang* » et de *Fo-kien*, ayant présenté à l'Empe- » reur une Requête pour faire bannir de » toutes les Provinces de la Chine, tout ce » qu'il y avait d'Européens, et leur défen- » dre d'y prêcher leur Religion, et cette » Requête ayant été entérinée et enre- » gistrée dans toutes les Cours des Tribu- » naux, le susdit *Pe-to-lo* avait été obligé » de retourner dans la province de *Canton*, » la deuxième année de *Yong-tching* : mais » *Hoa-hing-chi* s'était tenu, comme aupa- » ravant, caché dans la maison de *Ko-kin-* » *gin*. La cinquième année de *Yong-tching* » (l'an 1726), *Pe-to-lo* étant déjà revenu, » avait appelé secrétement à *Fou-ngan*, *Fey-* » *jo-yong*, lequel avait été reçu dans les » maisons du Bachelier *Tching-sieou* et de » *Ouang-vou-sien*. La troisième année de » *Kien-long* (1), le même *Pe-to-lo* avait » aussi appelé à *Fou-ngan*, *Hoang-tching-* » *koué* ; et cette même année ce *Ko-yu-* » *kouang* étant mort, son fils *Ko-hoei-gin* » avait continué de retenir chez lui le susdit » *Pe-to-lo*, tandis que *Hoang-tching-koué* » se retirait dans la maison de *Tching-tsong-*

(1) C'est l'Empereur régnant, qui monta sur le Trône en 1735.

» *hoei.* Chacun d'eux s'était bâti une Eglise
» dans laquelle ils débitaient leur pernicieuse
» doctrine, oignant d'huile le front de tous
» ceux qui embrassaient leur Religion ; et
» leur donnant un certain pain à manger, et
» un certain vin à boire, ils les obligeaient
» à brûler les tablettes de leurs ancêtres,
» auxquels ils les fesaient renoncer, même
» jusqu'à ne plus reconnaître aucune légi-
» time subordination pour les supérieurs ou
» les parens ; et cela avec un tel entêtement,
» que la mort même n'est pas capable de les
» faire changer. Ces Européens réussissaient
» d'autant mieux à les amener jusqu'à ce
» point d'aveuglement, qu'ils leurs font en-
» tendre que tous ceux qui suivront leur
» Religion monteront au Ciel après leur
» mort ; et que par la suite des temps, lors-
» que ce monde visible périra, ils ressusci-
» teront tous en reprenant une nouvelle vie.
» Dans ces Eglises, ils fesaient faire des as-
» semblées d'hommes et de femmes dont le
» nombre montait à plusieurs milliers. Cha-
» cun des Chrétiens prenait un nom étran-
» ger (1) qu'on écrivait ensuite dans des re-
» gistres. Dans le temps de ces assemblées,
» il se fesait des distributions d'argent, ce
» qui attirait quantité de gens du Peuple.
» Les filles qui, ayant embrassé cette Reli-

(1) C'est le nom de baptême. Pour l'exprimer, on prend les sons Chinois qui approchent le plus des nôtres : ainsi *Pierre* ou *Pedro* en Portugais, se dit *Pe-to-lo* ; Paul, *Pao-lo* ; ce qui en Chinois ne fait aucun son, et par-là paraît *étranger*.

» gion, ne se mariaient jamais, s'appelaient
» du nom de vierge de profession. *Pe-to-lo*
» et autres fesant régulièrement chaque
» année le catalogue de tous ceux qu'ils
» avaient engagés à se faire Chrétiens,
» louaient exprès certaines gens du Peuple
» qui sont actuellement décédés, savoir,
» *Fong-tching-hing* et *Leao-chang-cho*, et au-
» tres, pour porter le susdit catalogue à *Ma-*
» *cao*, d'où il était envoyé à *Manille*, et de
» *Manille* au Chef de leur Religion en Eu-
» rope. Les mêmes porteurs leur rapportaient
» à *Fou-ngan* la pension d'argent qui leur
» était venue d'Europe, et qu'ils trouvaient
» entre les mains d'un de leurs Supérieurs
» résidant à *Macao*. Cet argent servait à leurs
» besoins et à leur nourriture. Ce *Pe-to-lo*
» et autres sachant que leur Religion était
» défendue, et que s'ils gardaient leurs ha-
» billemens Européens, ils ne pourraient
» aller et venir avec autant de liberté, sor-
» taient de *Macao* le plus secrétement qu'ils
» pouvaient, après s'être fait raser la tête,
» et accommoder les cheveux à la manière
» Chinoise, après avoir changé tout leur
» habillement, et avoir appris la langue
» mandarine; afin qu'étant ainsi déguisés,
» ils pussent être à couvert des recherches,
» et parvenir sûrement à *Fou-ngan*, pour
» y prêcher leur Religion. Les Lettrés
» et les gens du Peuple étaient devenus si
» infatués de ces Prédicateurs, que tous se
» disputaient à l'envi l'honneur de les invi-
» ter et de les recevoir chez eux, et même

» de leur bâtir secrétement des Eglises.
» Comme la plupart des Chrétiens avaient
» des appartemens éloignés de la rue, ils
» pouvaient aisément les y cacher, ce qui a
» fait qu'on a été plusieurs années sans pou-
» voir les découvrir, jusqu'à ce qu'enfin,
» dans la 4.e lune de la onzième année de
» *Kien-long*, *Cong-ki-tsou*, de *Fou-ning-*
» *fou*, est venu me donner avis de tous ces
» désordres. M'étant assuré de la vérité des
» faits par de nouvelles informations, j'en-
» voyai un ordre secret à *Fan-kuo-king*,
» *Cheou-pei*, et à *Loui-tchao-han*, *Pa-*
» *tsonh* (1), d'aller d'abord à *Fou-ngan* pour
» se saisir de *Pe-to-lo* et autres criminels,
» aussi-bien que de tous leurs effets étrangers,
» comme livres, images, ornemens et meu-
» bles, et de les conduire à la Capitale pour
» y être incessamment jugés. Ce qui ayant
» été exécuté, je les ai fait comparaître en
» ma présence; et les ayant secrétement exa-
» minés, j'ai tiré de leurs propres bouches
» l'aveu de tous les forfaits ci-dessus men-
» tionnés. En conséquence, j'ai examiné la
» Requête présentée à l'Empereur, la pre-
» mière année de *Yong-tching*, par *Moan*
» pour lors Gouverneur des deux provinces
» *Tche-kiang* et *Fo-kien*, pour demander
» qu'on défendît la superstitieuse Loi des
» Européens. J'ai pareillement lu l'arrêt que
» le Tribunal des crimes porta en consé-

(1) Ces deux noms marquent leur emploi dans les troupes.

» quence de la délibération qu'il eut ordre
» de faire sur ladite Requête. Or cet arrêt
» porte que si, dans la suite, il arrivait qu'on
» fît encore des assemblées pour réciter en
» commun des prières, et commettre d'au-
» tres pareils attentats, on procédât contre
» les coupables. La Cour approuva cette
» ordonnance qui fut publiée dans tout l'Em-
» pire, et que l'on garde respectueusement
» dans les archives publiques.

» Or maintenant que *Pe-to-lo*, après avoir
» été banni par un arrêt public de la Cour,
» a eu cependant l'audace, non-seulement
» de faire venir dans le *Fo-kien* quatre Eu-
» ropéens, savoir : *Hoa-king-chi*, et autres,
» pour y prêcher la Religion chrétienne,
» mais de rentrer lui-même et de se dégui-
» ser, pour pouvoir se cacher dans le dis-
» trict de *Fou-ngan*, et tout cela dans le
» dessein de pervertir les cœurs ; ce qui est
» allé à un tel point, que tous ceux, soit
» des Lettrés, soit du Peuple, qui ont em-
» brassé leur Religion, ne veulent plus la
» quitter, quelque moyen qu'on emploie
» pour les faire changer : le nombre de ceux
» qu'ils ont ainsi pervertis est si grand, que
» de quelque côté qu'on se tourne dans le
» district de ce *Hien*, on ne voit autre chose :
» bien plus, les gens même des Tribunaux
» et les Soldats leur sont dévoués. Dans le
» temps que ces Européens furent pris, et
» lorsqu'on les conduisait enchaînés à la Ca-
» pitale, on a vu des milliers de personnes
» venir à leur rencontre, et se faire un hon-

» neur de leur servir de cortège : plusieurs
» s'appuyant sur le brancard de leurs char-
» rettes, leur témoignaient par leurs pleurs
» la vive douleur dont ils étaient pénétrés :
» des filles et des femmes se mettaient à ge-
» noux sur leur passage, en leur offrant toute
» sorte de rafraîchissemens. Tous enfin vou-
» laient toucher leurs habits, et jetaient de
» si hauts cris, que les échos des montagnes
» voisines en retentissaient. Un Bachelier
» nommé *Tching-sieou* a eu l'impudence
» de se mettre à la tête de cette multitude,
» pour l'exhorter, en disant ces paroles et
» autres : *C'est pour Dieu que vous souffrez,*
» *que la mort même ne soit pas capable*
» *de vous ébranler.* Aussi son exhortation
» a-t-elle produit sur ces esprits un tel effet,
» que malgré la rigueur des examens et la
» terreur des menaces, lors du jugement,
» tous ont répondu unanimement : *Nous som-*
» *mes résolus à tenir ferme, nous ne chan-*
» *gerons jamais de Religion.*

» Entre ces criminels, il y en a qui font
» de leurs maisons des lieux de retraite à ces
» Européens rebelles, qui ont le talent de
» s'attacher si étroitement les cœurs, et qui
» depuis si long-temps ont abusé de la cré-
» dulité d'un si grand nombre de personnes,
» sans qu'il nous reste aucune espérance de
» pouvoir les détromper. De plus, ils font
» prendre un nom étranger à tous ceux qui
» entrent dans leur Religion ; ils en dressent
» tous les ans des catalogues exacts qu'ils en-
» voient dans leurs Royaumes, pour être

» mis dans le rôle des habitans du Pays.
» A tous ces traits, qui ne reconnaît l'es-
» prit de révolte, d'autant plus pernicieux
» qu'il est plus caché? Or de si étranges
» desseins étant enfin venus au jour, il ne
» convient pas d'user d'aucune indulgence à
» l'égard des auteurs. Et pour couper racine
» aux malheurs funestes qui en seraient in-
» failliblement provenus, nous condamnons,
» conformément à nos Lois, ledit *Pe-to-lo*
» à avoir la tête tranchée, sans attendre le
» temps ordinaire des supplices : pour les
» quatre autres Européens, nous les con-
» damnons pareillement à être décapités dans
» le temps ordinaire. A l'égard de *Ko-hoei-*
» *gin*, nous le condamnons à être étranglé
» dans le temps ordinaire. Quelques-uns des
» Chrétiens seront seulement marqués au
» visage; quelques-autres seront condamnés
» à un certain nombre de coups de bâton,
» proportionné à la qualité du délit de cha-
» cun. Ceux qui voudront racheter les coups
» de bâton le pourront faire. »

Telle est la sentence que le vice-Roi de *Fo-kien* a envoyée à la Cour, et qu'il avait fait précéder de Mémoires et de systêmes tendant à l'extirpation totale de la Religion chrétienne dans la Chine. Si dans toute cette affaire il n'a agi qu'en conséquence de sa haine particulière pour notre sainte Foi, il faut qu'il ait fait des représentations bien pressantes pour déterminer l'Empereur, tout pacifique qu'il est, à étendre la persécution dans tout l'Empire; mais si, comme nous

avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'instrument du premier ministre, il ne faut plus être surpris qu'il soit venu à bout de rendre la persécution générale. Quoi qu'il en soit, à-peu-près dans le temps qu'on portait dans le *Fo-hien* la sentence que nous venons de voir, l'Empereur envoya des ordres secrets à tous les *Tsong-tou* ou Gouverneurs de deux Provinces, et aux *Fou-yven* ou vice-Rois d'une Province, de faire toutes les diligences nécessaires pour découvrir s'ils avaient dans leurs Districts des Européens ou autres personnes qui enseignassent une Religion appelée *Tien-tchu-kiao*, c'est-à-dire, Religion du Seigneur du Ciel, et de dégrader tous les Mandarins subalternes qui se montreraient négligens à faire par eux-mêmes les visites convenables, pour parvenir à abolir cette Secte qui est ici appelée perverse. En conséquence tout a été mis en mouvement dans les quinze Provinces.

Les ordres de l'Empereur ont été plus ou moins fidèlement exécutés, selon que les *Tsong-tou* et *Fou-yven* les ont différemment interprètés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits on a emprisonné et condamné à la torture et à la bastonnade. Dans d'autres on a pillé les maisons des Chrétiens et ruiné leurs familles; la fureur des Idolâtres a éclaté sur tout ce qui appartenait à la Religion; saintes images, croix, chapelets, cierges, ornemens d'Eglise, reliquaires, médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance sacrilége. Les livres

Chinois qui traitent même de notre sainte Religion, et qui jusqu'à présent avaient été épargnés, ont été pareillement condamnés au feu. La plupart des Eglises ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu de se voir arracher par violence les marques de leur tendre piété ! Ils les ont cachées ou défendues autant qu'il leur a été possible : mais la persécution les a aussi presque par-tout attaqués dans leurs personnes.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les Tribunaux, il s'en est trouvé dans toutes les chrétientés qui se sont montrés fermes et inébranlables dans leur Foi : souvent même ceux qui l'avaient embrassée récemment, l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourmens. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux Mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la Foi. C'est ce que firent en particulier deux Chrétiens de la province de *Chan-tong* qu'on n'avait point recherchés. Ils allèrent trouver leurs Mandarins, l'un tenant un crucifix et l'autre une image à la main. *A ces marques*, lui dirent-ils, *reconnaissez que nous sommes de la même Religion que ceux à qui vous faites souffrir les questions, les bastonnades et les prisons ; aussi coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtimens.* Il faut savoir jusqu'où va le respect du Peuple pour ses Mandarins, ou plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre tout l'héroïsme de cette démar-

che. Le Mandarin se porta à cet excès, d'arracher lui-même le crucifix des mains du Chrétien qui le portait, et de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous les Chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement et le même zèle pour la Religion sainte qu'ils professaient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris que plusieurs dans divers endroits l'avaient honteusement désavouée et lâchement abandonnée : il y a même des Chrétientés où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie dressés par les Mandarins des lieux. Les Missionnaires nous écrivent, l'amertume dans l'ame, et les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leur troupeau, quelquefois même de Chrétiens distingués, sur la piété et la ferveur desquels ils avaient le plus compté. La plupart d'entre eux ont eu peine à trouver un asile pour se dérober aux recherches. Bien des Chrétiens qui sont déterminés à confesser la Foi, ne le sont pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs Missionnaires, rebutés par-tout, ont pris le parti de courir dans des barques, les lacs et les rivières, et d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao.

Du nombre de ceux qui ont osé tenter cette dernière voie pour se soustraire aux plus vives recherches, a été le Père Baborier, Jésuite Français. J'ai vu arriver ici ce vieil-

lard septuagénaire. La Providence avait favorisé son voyage de près de 300 lieues ; mais elle permit qu'en arrivant à *Macao* de nuit, afin d'échapper aux corps-de-garde Chinois, il brisât contre un rocher la petite barque qui le portait. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, et nous envoya au point du jour son batelier en grand secret pour demander des habits Européens. Ce vénérable Missionnaire qui, pendant une longue suite d'années, s'est épuisé de fatigues, ne pense et ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat, Evêque d'*Ecrinée*, et Vicaire apostolique, Français de Nation. Quand la persécution ne l'aurait pas obligé de sortir de sa Mission, sa santé dangereusement altérée ne lui aurait pas permis d'y demeurer. Ce digne Prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avait été découvert, cité devant un Tribunal et rudement frappé, pour avoir confessé Jésus-Christ. Sa retraite fut bientôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vu abandonné de tous ses Chrétiens, qu'il cultivait depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les Soldats Chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la Providence, qui lui fournit des guides dans des lieux et dans des temps où il n'avait nulle espérance d'en trouver. Après lui, sont ar-

rivés presque en même-temps deux RR. PP. Dominicains, tous deux Italiens ; l'un appelé *Tchifoni*, et l'autre *Matsioni*. Ce dernier s'était réfugié dans la maison qui servait d'asile au Père *Beuth*, Jésuite Français ; mais un accident imprévu l'obligea bientôt d'en sortir, et ensuite de venir à *Macao*.

Ces deux Missionnaires s'entretenaient un soir sur l'état de la Mission, lorsqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occasion du feu qui avait pris à une maison voisine. En pareil cas, la maison où ils étaient ne pouvait manquer d'être bientôt visitée. Ils sentirent le danger, et se retirèrent au plutôt dans la maison d'un Chrétien, plus éloignée de l'incendie. Ils prirent aussi le parti d'emporter avec eux les vases sacrés et ce qu'ils purent des ornemens de leurs chapelles. A la faveur des ténèbres, ils y arrivèrent heureusement sans être vus de personne. Mais quand ils voulurent retourner, après que l'incendie fut éteint, ils rencontrèrent un Mandarin qui, à la lueur d'un flambeau, les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le Père *Beuth*, affaibli qu'il était par une maladie de plusieurs mois : mais le Père Dominicain prit la fuite, de sorte que les Soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivît, il s'arrêta, et ne sachant où se retirer, ni comment sortir de la Ville avant le jour, il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bientôt troublé : une bande de Soldats aperçut le Père, et vint le considérer de près. Il fit alors semblant de dormir, et tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla, on trouva son chapelet ; et comme personne ne pouvait dire ce que c'était, on l'interrogea ; mais le Père, dans la crainte que son accent ne le décelât, ne répondit que par des contorsions telles qu'en pourrait faire un malade qui souffre. Cependant un des Soldats s'imagina que le chapelet était une marque qu'il était d'une Secte appelée *Pe-lien-kiao* (1). *Non*, répondit un autre, *il doit être Chrétien. J'ai vu à des Chrétiens quelque chose de semblable. Il faut*, dit un troisième, *qu'il soit tourmenté d'une violente colique ; nous devrions le mettre chez un Chrétien, qui demeure tout près d'ici.* Cet avis fut suivi ; les Soldats n'ayant sans doute rien su de l'emprisonnement du P. *Beuth*, eurent la charité de porter le P. Dominicain chez le Chrétien, en lui disant : *Tiens, voilà un homme de ta Religion qui souffre ; prends soin de le soulager.*

Le Mandarin qui avait arrêté le Père *Beuth*, eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'était un Missionnaire, et qu'il l'eût pris pour un Marchand étranger, il se contenta de le faire conduire à *Macao*

(1) C'est la Secte la plus séditieuse qu'il y ait à la Chine. Ceux qui en sont se distribuent entr'eux les principaux emplois de l'Empire, espérant que l'un d'eux montera un jour sur le Trône, et qu'alors ils auront en réalité ces dignités qu'ils n'ont qu'en idée.

par un *Tchai-gin*, ou valet du Tribunal, qui, pour assurer que le Père s'y était rendu, devait rapporter à son retour une réponse du Mandarin le plus voisin de *Macao*. Par malheur, ce Mandarin est celui de *Hyang-chan*, qui n'est rien moins que favorable au christianisme. Il fit comparaître le Père devant son Tribunal, après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la populace, qui le chargeait d'injures, et lui reprochait de ne pas honorer ses parens, d'arracher les yeux aux mourans, de tuer les petits enfans pour en faire servir la tête à des sortiléges. Quelques-uns lui arrachaient les cheveux et la barbe, et lui fesaient souffrir toutes sortes d'indignités.

Enfin le Mandarin vint s'asseoir dans le Tribunal, ordonna de tenir prêts les instrumens de la question, les fit étaler avec les fouets pour les châtimens publics. Après quoi il employa un temps considérable à vomir toutes sortes d'injures et de blasphêmes. C'est la coutume à la Chine que les Mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries et des reproches, ordonnant même aux Soldats de faire des huées, ou, pour mieux dire, de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité, et faire craindre leurs jugemens. Est-il bien vrai, dit le Mandarin, que tu te persuades de n'être pas connu? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la Religion chrétienne. Cela est vrai, répondit le Père Beuth. Or, dis-moi, poursuivit le Mandarin, qu'est-ce

que le Dieu que tu veux faire adorer? C'est, répondit le Père, celui qui a créé le Ciel et la Terre. Oh! le malheureux! reprit le Mandarin; est-ce que le Ciel et la Terre ont été créés? Qu'on lui donne dix soufflets. Après qu'on eut exécuté cet ordre injuste et cruel, le Mandarin prit un pinceau et en forma les deux caractères Chinois, qui expriment le saint nom de Jésus; puis il les fit présenter au Père Beuth, en lui demandant ce que c'était. Le Père répondit que c'était le nom de la seconde Personne de la Sainte-Trinité, qui s'est fait homme pour notre salut. Autres dix soufflets, s'écria le Mandarin, et il procura ainsi à ce digne Missionnaire la gloire de souffrir directement, et d'une manière toute spéciale, pour le saint nom de Jésus.

Après d'autres demandes et d'autres réponses, le Mandarin lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs endroits, et le sang resta plus de quinze jours extravasé et coagulé, ainsi que j'en ai été témoin. Le Mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer sans différer à *Macao*, en lui disant qu'il lui fesait grâce de la question et de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce Missionnaire étant très-malade, il ne pouvait manquer d'expirer dans les tortures ou sous les coups.

Et en effet, la manière barbare dont il fut frappé, jointe à une phthisie considérablement augmentée par les fatigues d'un

voyage de 250 lieues, avait réduit le Père Beuth aux derniers abois, quand nous le vîmes arriver ici au commencement du carême. Cependant à force de soins, nous avons conservé encore près de deux mois ce respectable confesseur de la Foi.

Il ferait nos regrets par ses vertus, par son zèle et par la supériorité de son génie, si nous ne le regardions comme un des protecteurs de notre Mission dans le séjour des bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie, sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour sa guérison! Avec quel goût ne se fesait-il pas lire plusieurs fois par jour le livre des souffrances de Jésus-Christ, et ceux qui traitent de la préparation à la mort! Avec quelle foi vive reçut-il les derniers Sacremens, après avoir renouvelé ses vœux, sa consécration au service de la Sainte-Vierge, et sa soumission de cœur et d'esprit aux derniers décrets sur les rits et cérémonies Chinoises! Avec quelle tranquillité et quelle joie vit-il venir son dernier moment, répondant avec une pleine connaissance à toutes les prières de la recommandation de l'ame! La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentait aucune. *N'y a-t-il pas de l'illusion*, me disait-il? *je suis si près de la mort et je ne sens aucune frayeur.* Il s'efforçait de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites, et sur-tout du plus pur amour. Enfin un peu avant cinq heures du matin, il rendit dou-

cement son ame à Dieu le 19 Avril 1747.

Un autre Missionnaire que nous avons vu arriver dans cette Ville, est le Révérend Père *Abormio*, de l'ordre de Saint-François, et Italien de nation. Après avoir été traîné de prison en prison pendant l'espace de onze mois, il a été conduit ici, et remis entre les mains du Procureur de la Ville, avec charge d'en répondre.

Ce zélé Missionnaire avait été arrêté le Dimanche de Pâques de 1746, dans la province de *Chan-si*. Les Soldats le maltraitèrent de soufflets, pillèrent ses meubles, et frappèrent si rudement son domestique, qu'il en mourut en peu de jours. Le Mandarin qui fit emprisonner le Père, s'empara d'abord de ses effets; ensuite il l'accusa auprès des Mandarins supérieurs, d'avoir tenu des assemblées : mais ayant appris que le Missionnaire voulait aussi porter ses plaintes sur la mort de son domestique, et sur le pillage de tout ce qui lui appartenait, il craignit de perdre sa dignité. Il se transporta donc dans la prison où était le Père; il lui fit des excuses sur ce qui s'était passé, attribuant toute la faute aux Soldats, et promettant de lui rendre une entière liberté, aussitôt qu'il aurait reçu une réponse des Tribunaux supérieurs. Il ajouta même que sur son exposé, cette réponse ne pouvait manquer d'être favorable.

Cependant les Tribunaux voulurent prendre une connaissance plus ample du procès, et ils ordonnèrent de faire comparaître le

prisonnier. Le Mandarin, obligé alors de le leur envoyer, le suivit lui-même de près pour lui demander en grâce, avant l'audience, de ne lui susciter aucune mauvaise affaire, avec promesse que tous ses effets lui seraient rendus; que de plus il lui serait favorable, et qu'il solliciterait fortement sa délivrance. Le Père *Abormio*, sans compter beaucoup sur ces promesses intéressées, se laissa gagner, et ne voulut pas tirer du Mandarin une vengeance qu'il ne jugeait pas devoir être utile à la Religion.

Mais le Mandarin était bien éloigné de tenir sa parole. Résolu de se mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accusations qu'il craignait, il forma le cruel dessein de faire mourir secrétement le Père dans la prison, et chargea un Soldat de l'étouffer avec du papier mouillé.

Ses ordres auraient été exécutés, sans un seigneur condamné à une prison perpétuelle, et qui avait trouvé auprès du digne Missionnaire l'avantage incomparable de connaître la véritable Religion. Instruit de l'ordre secret du Mandarin, il lui fit déclarer que si le Père mourait dans la prison, il en écrirait à un de ses parens, puissant en Cour. Le Mandarin outré de se voir découvert, ne trouva plus d'autre moyen de cacher aux Tribunaux tout ce qu'il avait fait, et ce qu'il venait d'entreprendre, que de resserrer si fort les prisonniers qu'ils ne pussent avoir au-dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la

prison, et fit attacher les prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit, en sorte qu'ils ne pouvaient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accorda, fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une si grande rigueur dura un mois et demi; et pendant ce temps les prisonniers, que le Père *Abormio* avait convertis et baptisés au nombre de cinq, ne cessèrent de bénir Dieu, et de chanter ses louanges. Ils souhaitaient tous de mourir au milieu des souffrances, dont ils avaient appris à profiter, pour mériter des récompenses éternelles.

Malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour empêcher les approches de la prison, quelques Chrétiens sautèrent les murailles des cours, et jetèrent, par une petite fenêtre, du pain au Missionnaire. Ils furent pris et sévèrement châtiés par ordre du Mandarin, qui ne pouvait assez s'étonner d'une affection si extraordinaire pour un étranger. Enfin il fut décidé par les Mandarins supérieurs, que le Missionnaire serait renvoyé à *Macao* sous la garde de deux Soldats.

Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher; et comme il parle bien le Chinois, plusieurs Mandarins ont voulu l'entendre, et l'ont invité à leur table. Il a passé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre des Lettrés gentils, ou à parler au Peuple. Quelques-uns lui ont promis

promis d'examiner la Religion chrétienne. Le seul Mandarin dont il ait été maltraité sur sa route, est celui de *Hyang-chan.*

Cet ennemi de notre sainte Religion, pour signaler sa haine contr'elle dans la personne de ce Père, comme il l'avait fait peu auparavant dans celle du Père *Beuth*, lui a fait donner trente-deux soufflets, et l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le Mandarin lui dit : Es-tu Chinois ou Européen ? Le Père répondit : Je suis Européen. Cela est faux, dit le Mandarin, tu es Chinois comme moi ; j'ai connu ta mère dans le *Hou-quang*, et je l'ai déshonorée. Qu'on donne dix soufflets à ce menteur pour avoir méconnu sa patrie. Après les soufflets, le Mandarin reprit la parole : Dis-moi quelle est ta Religion. Le Père répondit : J'adore le Seigneur du Ciel. Le Mandarin dit : Est-ce qu'il y a un Seigneur du Ciel ? Il n'y en a point. Tu ne sais ce que tu dis avec ton Seigneur du Ciel. Le Père répliqua : Dans une maison, n'y a-t-il pas un chef de famille ; dans un Empire, un Empereur ; dans un Tribunal, un Mandarin qui préside ? De même le Ciel a son Seigneur qui est en même-temps le maître de toutes choses. Sur ces réponses, le Mandarin fit frapper et mettre deux fois à la question ce généreux confesseur de la Foi, qui en a été malade plusieurs semaines.

Le Père de Neuvialle, Jésuite Français, est aussi venu à Macao. Il est vrai que la per-

sécution n'a pas été la principale raison de sa retraite. Ce zélé Missionnaire, après avoir contracté des maladies habituelles et ruiné sa santé à former la Chrétienté du *Houquang*, qui est aujourd'hui une des plus nombreuses et des plus ferventes, se trouve hors d'état de continuer ses travaux apostoliques; et d'ailleurs il s'est vu obligé de venir prendre soin des affaires de notre Mission, en qualité de Supérieur-général, dans ces temps fâcheux où elle est tout ensemble affligée, et des ravages de la persécution, et de la perte qu'elle vient de faire dans la même année de plusieurs de ses meilleurs sujets. Car dans un si court espace de temps, la mort lui a enlevé le Père Hervieu, Supérieur-général; le Père Chalier, son successeur, qui ne lui a survécu que peu de mois; le Père Beuth, dont nous avons déjà parlé, et le jeune Père de Saint-André qui se disposait, par les études de Théologie, à travailler bientôt au salut des ames.

Nous ne savons pas si bien ce qui regarde les Missionnaires qui ont jusqu'ici demeuré cachés dans les Provinces, à-peu-près au même nombre que ceux qui en sont sortis; c'est que n'ayant pas la commodité des courriers, ils ne peuvent écrire que par des exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importans.

Le Père *Lefèvre*, Jésuite Français, nous a envoyé le Père *Chin*, Jésuite Chinois, et compagnon de ses travaux, pour nous apprendre sa situation présente. On a remué

ciel et terre pour le découvrir. Les Mandarins avaient appris qu'il était dans une maison où il fesait sa plus ordinaire résidence. Trois Mandarins avec plus de soixante de leurs gardes et soldats vont à cette maison, l'investissent, entrent dedans. Le Père n'y était plus depuis trois jours. Sans avoir encore aucune nouvelle de la persécution, il était parti pour passer de la province de *Kiang-si* à celle de *Kiang-nan*. On saisit, on pille tout ce qui se trouve; on confisque la maison, qui ensuite a été détruite. On arrête un grand nombre de Chrétiens voisins de cette maison. On les mène en prison chargés de chaînes; ils sont frappés à coups de bâton par la main des bourreaux; on leur donne la question; on les charge de toute sorte d'opprobres. Alors un des bons Chrétiens de ce district courut après le Père Lefèvre, l'atteignit au bout de trois journées de chemin, et lui apprit l'Edit de l'Empereur qui ordonnait de rechercher les Prédicateurs de la Religion chrétienne, et les cruautés qu'on venait d'exercer. *Changez de route*, lui dit-il, *mon Père, retournez sur vos pas; vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison : on y viendra faire des visites, mais où est-ce qu'on n'en fera pas? Je ne crains que pour vous, et je m'expose volontiers à tous les dangers. J'espère même qu'ayant un emploi dans le Tribunal, je pourrai modérer ces visites, jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la Chrétienté.*

Ce généreux Chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parens, qui refusaient de recevoir le Missionnaire. Mais il a vaincu leurs résistances, et a placé le Père *Lefèvre* dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le savent. Pour lui donner un peu de jour, il a fallu faire une ouverture au toît en tirant quelques tuiles qui se remettent dans les temps de pluie. On ne le visite et on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des Chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vînt demander un asile. On est venu visiter la maison par ordre du Mandarin du lieu : mais comme le Chrétien qui le tient caché, a une espèce d'autorité sur les gens du Tribunal, et qu'il tient un des premiers rangs parmi eux, la visite s'est faite légèrement.

Cependant le Père *Lefèvre* a déjà passé sept ou huit mois dans cette espèce de prison qui n'en est pas moins étroite pour être volontaire, sans savoir quand il en pourra sortir. Il écrit que cela ne l'inquiète nullement, et que c'est l'affaire de la Providence.

Comme on trouva, parmi ses effets, des cierges de cire blanche, les gens du Tribunal s'imaginèrent qu'ils étaient faits de graisse humaine ; parce qu'à la Chine on ne sait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature, toute absurde qu'elle était, aurait pu avoir des suites funestes, en occasionnant encore bien d'autres recherches, et en allu-

mant de plus-en-plus le feu de la persécution ; c'est pourquoi quelques Chrétiens zélés s'empressèrent de donner de l'argent, pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux Tribunaux subalternes, et d'en acheter même les Sentences qu'on desire. Outre l'avidité des Chinois, l'impunité laisse une grande liberté aux Tribunaux, parce qu'il n'est pas aisé au Peuple de porter ses plaintes aux Mandarins supérieurs.

Nous avons reçu par la province de *Houquang* des nouvelles de la montagne de *Moupouanchan*. Cette montagne est fameuse par une Chrétienté des plus florissantes que nous y avons formée depuis plusieurs années, et où les Fidèles, dans l'éloignement du commerce des Gentils, étaient une véritable image de la primitive Eglise. Le Père de *Neuvialle* a eu soin de ces montagnes pendant six ans, et y a baptisé plus de six mille personnes. Or ces montagnes, précieuses à notre zèle, nous venons de les perdre. L'enfer a exercé toutes ses cruautés pour dissiper les Chrétiens ; tortures, bastonnades, prisons, tous les mauvais traitemens ont été employés à cet effet. Le Père de la Roche, Jésuite Français, qui cultivait cette Chrétienté, s'est retiré précipitamment dans un petit hameau au milieu des bois, et s'est vu obligé ensuite d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les Chrétiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquié-

tait plus ; qu'il ne paraissait aucun Soldat dans toute l'étendue de la Chrétienté, et qu'ils s'assemblaient comme auparavant pour faire les prières : mais ils ajoutaient que cette paix leur est d'autant plus suspecte, qu'ils savent qu'un païen du voisinage a été chargé par son Mandarin de s'informer secrétement quand un Missionnaire serait retourné dans la Chrétienté, et de l'en avertir.

Il s'en fallut peu que le Père *du Gad*, autre Jésuite Français, ne tombât entre les mains des Soldats. Averti qu'on le cherchait et qu'on s'avançait pour visiter la maison où il était caché, il s'enfuit promptement ; et avant que de trouver où se réfugier, il a couru assez long-temps sur les lacs et sur les rivières. Enfin arrivé dans la retraite que le Père *de Neuvialle* occupait alors, et où il était la ressource et le conseil de tous les Missionnaires des environs, il l'a partagée avec lui. C'est là qu'il a reçu les lettres d'un Chrétien qui le presse vivement de retourner dans sa Mission. Ce Chrétien, après avoir long-temps entretenu chez lui deux concubines, avait tout récemment promis au Père *du Gad* un entier amendement. Il a si bien tenu parole, qu'ayant lui-même été accusé, il a confessé la Foi de Jésus-Christ au milieu des tortures et des bastonnades. Ensuite il a mis hors de sa maison une de ses concubines, et il est sur le point de marier l'autre. Il prie ce Missionnaire de venir recevoir sa confession générale, et prendre possession d'une grande maison qu'il lui cède pour en

faire une Eglise. Monseigneur l'Evêque *du Chan-si* et *Chen-si* écrit qu'il ne sait, ni comment se tenir caché, ni comment s'exposer à faire le voyage de *Macao*. Les Mandarins de la province de *Canton* se sont aussi donnés toute sorte de mouvemens pour découvrir un Prêtre Chinois nommé *Sou*, mais ils n'ont encore pu y réussir.

Tandis qu'on est en garde contre les Infidèles, on ne laisse pas d'avoir à se défier des mauvais Chrétiens. Il y en a un dans la même province de *Canton*, qui était employé dans le Tribunal, et qui a voulu gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il a composé une fausse procédure, et a fait avertir le Père *Miralta* qu'on était sur le point de présenter contre lui une accusation aux Mandarins de *Canton*, portant qu'il avait introduit plusieurs Missionnaires dans l'Empire. Cette prétendue accusation n'était autre chose que la procédure qu'il avait fabriquée de sa main, et où il nommait plusieurs Officiers de justice, qu'il fallait, disait-il, gagner par argent, afin d'assoupir cette mauvaise affaire. Du-reste, il promettait de travailler de tout son pouvoir et de tout son crédit, pour une si bonne cause. Il ne restait plus qu'à lui confier une somme, lorsque la Providence divine l'a puni de son impie stratagème. Les Mandarins ont découvert qu'il avait fait une fausse procédure; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la question pour lui faire avouer son attentat; et ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâ-

ton et à l'exil, en lui disant qu'il avait mérité de perdre la vie.

Les belles Chrétientés du *Kiang-nan* se sont moins ressenties que les autres, des troubles et des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des Chrétiens dans tous les Tribunaux qui suppriment par eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent avis, avant qu'ils soient expédiés, afin que les autres Chrétiens les fassent supprimer par argent.

La ville de *Macao*, quoique soumise à la domination Portugaise, n'a pas été entièrement garantie de l'orage. On y est venu publier des défenses aux Chinois qui l'habitent, de servir les Européens, et d'aller aux Eglises. On a été même sur le point de signifier un ordre des Mandarins de Canton, de renvoyer dans l'intérieur de l'Empire, non-seulement tous les Chinois qui en portaient encore l'habit, mais même tous les originaires de la Chine qui avaient pris l'habit Européen. Si tous ces ordres avaient eu leur effet, il ne resterait à *Macao* qu'une très-petite partie de ses habitans; mais on n'y a point eu d'égard, et les Mandarins après les avoir minutés, n'en ont pas voulu tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un ordre, qu'on devait encore moins observer, parce qu'il était directement contraire à l'honneur de la Religion; il portait qu'on eût à fermer une petite Eglise où l'on baptisait les Catéchumè-

nes Chinois. Les Mandarins prétendaient que c'était les Chinois qui avaient bâti cette Eglise. On leur a répondu qu'elle avait été bâtie aux dépens des Portugais, et on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela le Mandarin de *Hyang-chan* se transporta ici la veille de Pâques 1747, fesant entendre que c'était de la part des Mandarins supérieurs de la Province. En entrant dans la Ville avec un cortège de trente ou quarante hommes, il fut salué par la Forteresse de cinq pièces de canon, et quand il se fut arrêté dans une maison près de la petite Eglise, le Sénat, composé de trois Présidens et de douze Conseillers, alla l'y visiter : mais sur la demande que fit ce Mandarin qu'on fermât l'Eglise en sa présence, le Sénat répondit que notre Religion ne nous permettait pas d'exécuter un pareil ordre ; que l'Eglise n'appartenait pas aux Chinois, mais aux Portugais, ainsi qu'on l'avait démontré.

Cependant le Mandarin persista dans ses prétentions, et demanda qu'on lui donnât la clef de l'Eglise pour la fermer lui-même. Cette clef était dans le Collége de saint Paul, entre les mains du Père *Loppez*, Provincial des Jésuites qui composent la Province appelée du Japon. Ce Père agissant de concert avec M. l'Evêque de *Macao*, et conséquemment à la décision de ceux qui avaient examiné le cas, refusa de donner la clef qu'on demandait, et protesta qu'il aimerait mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le Mandarin ; il se contenta d'afficher un

écrit où il était défendu de se servir de l'Eglise en question, et il se retira aussitôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pu savoir jusqu'ici des ravages qu'a causé dans les Provinces, l'Edit secret par lequel l'Empereur a proscrit la Religion chrétienne, il nous reste à parler de la Capitale où la persécution s'est aussi fait sentir.

Aussitôt après l'Edit de proscription, on commença à inquiéter les Chrétientés des environs de *Pekin*, formées et cultivées par les Missionnaires qui font leur séjour dans cette grande Ville. Quoique les Chrétiens qui les composaient passassent pour fermes dans la Foi, plusieurs ont cependant apostasié à la vue des maux dont on les menaçait. D'autres ont courageusement soutenu les tortures, la perte de leurs biens, de leurs emplois, ou la ruine de leurs familles. Les images, chapelets, reliquaires, croix et autres marques de leur piété ont été profanées et brûlées. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avaient reçues du Père *Da Rocha*, Jésuite Portugais, qui visitait souvent ces Chrétientés; ce Missionnaire a été cité devant le Gouverneur de *Pekin*, et a confessé que ces signes de la piété Chrétienne venaient en effet de lui. Sur son aveu, le Gouverneur a dressé une accusation contre lui et l'a présentée à Sa Majesté, en demandant à quelle peine il devait être condamné. Mais l'Empereur a répondu qu'il lui fesait grâce. Ce Prince a nommé en même-temps deux Grands

de sa Cour pour protéger les Européens qui sont dans sa Capitale. Protection fort équivoque, et sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant pour ne rien omettre de ce qui pouvait servir à la défense de la Religion, les Européens ont dressé un Mémoire où ils ont représenté que la Religion chrétienne ne méritait rien moins que le nom de *fausse secte* qu'on venait de lui donner, qu'elle avait été permise par l'Empereur *Cang-hi* et par le Tribunal des Rites, et qu'eux-mêmes avaient toujours éprouvé les bontés des Empereurs, et en particulier celles de Sa Majesté régnante; mais qu'ils ne pouvaient plus paraître avec honneur, tandis qu'on les regardait comme attachés à *une fausse secte*. Ils ont ensuite mis ce Mémoire entre les mains des Protecteurs, pour le faire passer à l'Empereur; mais ces patrons peu affectionnés, ont tant différé, qu'ils ont donné le temps à ce Prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin un peu avant son retour, ils ont indiqué une assemblée dans la maison des Jésuites Français, où ils ont appelé tous les Missionnaires de *Pekin*.

Le plus distingué de ces deux Seigneurs, nommé *Né-kong*, premier Ministre et favori de l'Empereur, a ouvert la séance par des discours vagues qui regardaient, pour la plupart, l'Europe et ses divisions en divers Etats. Le Père *Gaubil*, Supérieur de la maison, les lui montra dans un atlas. Le *Né-kong* se mit ensuite à exagérer les attentions

et les bontés de Sa Majesté pour les Européens ; après quoi il montra assez clairement combien il y avait peu de fonds à faire sur sa protection, en demandant comment on oserait présenter à l'Empereur un écrit où il s'agissait de proposer que la Religion chrétienne fût approuvée.

On le laissa haranguer long-temps, afin de mieux connaître ses sentimens. Ensuite le Père Gaubil prit la parole, et parla dignement pendant un temps considérable. La Religion chrétienne, disait-il, est une Loi pure et sainte ; elle a été examinée par le Tribunal des Rites qui l'a approuvée sous le règne de *Cang-hi*, et son approbation a été agréée et confirmée par ce même Empereur. Cette Religion n'a point changé depuis, et elle est prêchée par les mêmes Prédicateurs ; pourquoi était-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-t-elle pas d'y être aujourd'hui? tandis, sur-tout, que nous voyons qu'on souffre dans l'Empire la Religion des Mahométans, celle des *La-ma*, et plusieurs autres. Si la Religion chrétienne passe dans l'Empire pour être une Secte perverse, comment pourrons-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'Empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte Loi, et à qui il ne serait pas même permis d'y rester, sans l'espérance de pouvoir la prêcher?

Le *Né-kong* ne voulut pas répondre au discours du Père Gaubil, et recommença à

parler des bontés de l'Empereur pour les Européens, ajoutant que s'il les comblait de bienfaits, ce n'était pas qu'il eût besoin de leurs mathématiques, peintures et horloges; mais que cela venait uniquement de la magnificence de son cœur, qui embrassait toute la terre. Plusieurs Missionnaires retouchèrent quelques-unes des raisons apportées par le Père *Gaubil*. Enfin le second Protecteur voulut ramener le *Né-kong* à la question principale; mais celui-ci lui imposa silence d'un geste, et conclut la conférence, en offrant aux Européens toute sorte de bons offices. Il leur recommanda aussi d'aller tous au-devant de l'Empereur à son retour; ce qu'ils n'ont point manqué de faire, lorsque ce Prince est rentré dans la Capitale, sur la fin de Novembre 1746, après avoir fait un pélerinage à la fameuse montagne *Vou-tao-chan*, révérée et appelée sainte par les Chinois.

Avant ce voyage, nos Pères de Pekin chargèrent le Frère Castiglione, Peintre Italien, particulièrement estimé de l'Empereur, de profiter de la première occasion qui se présenterait pour parler à ce Prince. Ce parti ne laissait pas d'avoir ses risques; car quoique ce Frère, avec deux autres Peintres, Jésuites comme lui, voient souvent l'Empereur, il ne leur est cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire, à moins qu'ils ne soient interrogés; d'ailleurs user de cette voie, c'est choquer les Grands qui nous ont toujours témoigné leur ressentiment, toutes

les fois que nous avons voulu nous en servir. On ne voulut donc pas que le Frère Castiglione présentât à l'Empereur aucun écrit : on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce Prince en faveur de la Religion chrétienne, trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au Monarque ne tarda pas à se présenter. Le Frère ayant reçu deux pièces de soie de la libéralité du Prince, était obligé d'en faire, selon la coutume, son remercîment, la première fois qu'il serait en sa présence. Ce fut plutôt qu'il ne pensait : car dès le lendemain il fut mandé par l'Empereur même qui voulait lui donner le dessein d'une nouvelle peinture. Dès que le Frère parut, il se mit à genoux, et après avoir fait son remercîment, il dit à l'Empereur : (1) Je supplie Votre Majesté d'avoir compassion de la Religion désolée. A cette demande, l'Empereur changea de couleur, et ne répondit rien. Le Frère s'imaginant qu'il n'avait pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venait de dire, et alors le Prince prenant la parole, lui dit : *Vous autres, vous êtes des étrangers, vous ne savez pas nos manières et nos coutumes. J'ai nommé deux Grands de ma Cour pour avoir soin de vous dans ces circonstances.*

Ce même Frère a eu, depuis le retour de l'Empereur, un second entretien avec lui, plus long que le premier : c'est l'Empereur

(1) *Tsing-hoang-chang. Co-lien-tien-tchu-che-ssing*; ce sont les termes Chinois.

qui le commença à l'occasion de la maladie du Père *Chalier* dont j'ai déjà annoncé la mort. Ce Prince vint à son ordinaire dans l'appartement où le Frère Castiglione travaille à la tête de plusieurs Chinois et Tartares; et lui adressant la parole, il demanda si on espérait de conserver le Père *Chalier*: le Frère lui répondit qu'il ne restait que bien peu d'espérance. N'avez-vous pas ici, ajouta l'Empereur, quelques Médecins Européens? Nous n'en avons pas, répondit le Frère. Pourquoi cela, reprit l'Empereur? C'est, dit le Frère *Castiglione*, qu'il est trop difficile d'en faire venir si loin; mais nous avons deux Chirurgiens entendus dans leur art. Il est plus aisé, dit l'Empereur, de devenir habile dans la Chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite sont extérieures: mais, dis-moi: vous autres Chrétiens, priez-vous votre Dieu pour le malade? Lui demandez-vous qu'il le guérisse? Oui, Seigneur, répondit le Frère, nous l'en prions tous les jours. D'où vient donc, dit l'Empereur, que vous ne l'obtenez pas? Notre Dieu, reprit le Frère, est tout-puissant, il peut nous l'accorder; mais il vaut peut-être mieux qu'il ne nous l'accorde pas, et nous demeurons toujours résignés à sa volonté. Dis-moi une autrechose, ajouta l'Empereur, les Chrétiens craignent-ils la mort? Le Frère répliqua: ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. Mais, dit l'Empereur, comment savoir si on a bien ou mal vécu? On le

sait, dit le Frère, par le témoignage de sa conscience.

Après ces questions et ces réponses, l'Empereur adressa la parole à un Peintre Chinois : Dis-moi la vérité, toi ; je te vois depuis long-temps avec les Européens ; as-tu embrassé leur Religion ? Avoue-moi franchement si tu es Chrétien. Le Chinois dit qu'il ne l'était pas ; qu'il n'avait garde de donner dans cette Religion ; que le Père de *Mailla*, (Jésuite Français), l'avait bien souvent exhorté et pressé de se faire Chrétien, mais qu'un point l'avait toujours arrêté, savoir, l'incarnation d'un Dieu. Le Frère dit que ce Mystère se pouvait expliquer. Et comment, répliqua l'Empereur, s'explique-t-il ? Dieu, répondit le Frère, par sa toute-puissance a formé un corps dans le sein d'une Vierge, et il a uni une ame à ce corps ; il a uni cette ame et ce corps à sa Divinité, pour racheter de l'Enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrais ; mais ce Mystère est bien développé dans nos livres de Religion. L'Empereur dit au Peintre Chinois : c'est parce que tu ne sais pas lire les livres Européens que tu ne t'es pas fait Chrétien. Le Frère prit alors la parole : Permettez-moi de vous dire, Seigneur, que nous avons des livres en caractères Chinois, où le Mystère de l'incarnation est expliqué. L'Empereur n'ajouta que ces deux mots, qu'il adressa au Frère : *Hoa-pa*, mêle-toi de faire tes peintures.

De pareils entretiens sont de ces heureux momens que ménage la Providence pour le triomphe de la Religion et pour la conversion des cœurs : mais quand auront-ils leur efficacité ? C'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses Mystères. Quoique l'Empereur paraisse être encore bien éloigné du Royaume de Dieu, étant sur-tout d'un caractère peu ferme et peu capable de prendre une résolution, nous ne laissons pas de demander au Seigneur qu'il l'éclaire et qu'il le convertisse : ce miracle serait grand, mais il n'en serait que plus digne de la souveraine bonté de celui qui tourne à son gré les cœurs des Rois ; c'est à son pouvoir qu'on attribuera uniquement une victoire si digne de lui seul. Les personnes qui ont un cœur sensible aux intérêts de la Religion, devraient adresser au Seigneur de ferventes prières pour une conversion si importante, et peut-être la plus importante du monde entier.

Le temps du dernier entretien de l'Empereur avec le Frère *Castiglione*, était celui auquel la Sentence de mort, portée dans le *Fo-kien*, contre cinq Missionnaires, et un de leurs Catéchistes, était examinée à *Pekin*. Le vice-Roi de *Fo-kien*, qui s'en glorifiait comme de son ouvrage, se rendit dans la Capitale de l'Empire pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de *Tsong-ho*, ou Intendant des fleuves, dont il venait d'être pourvu, lui en fournissait naturellement l'occasion, et pouvait bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour

les conduire au point que s'étaient proposé les ennemis de la Religion. Si le premier Ministre, déjà désigné par le nom de *Né-kong*, et sous la qualité de Protecteur des Européens, n'est pas le principal moteur de tous ces stratagêmes, il paraît bien qu'il n'a rien fait pour les détruire, ni rien tenté en faveur de la Religion. L'Empereur qui ne voit et qui n'agit que par lui, a renvoyé la Sentence au Tribunal des crimes, quoiqu'il pût facilement répondre qu'on s'en tînt aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs Pays les étrangers qu'on surprendrait dans l'Empire. On avait jusqu'alors attendu quelque chose de semblable de la modération dont les Empereurs ont coutume d'user à l'égard même de leurs sujets, et des ménagemens qu'ils avaient toujours affecté d'avoir pour les Européens. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, et l'honneur que l'Empereur venait de faire au Père *Chalier* de lui envoyer son premier Médecin, fesaient penser qu'il ne voudrait pas porter les choses à la dernière extrémité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le Tribunal n'a pas différé à confirmer la Sentence dans tous les points; il l'a ensuite de nouveau présentée à l'Empereur pour être signée (1) ou supprimée à son gré, et l'Empereur l'a signée le 21 Avril 1747; la voici traduite littéralement.

(1) Cette signature consiste à faire quelques points en rouge sur la Sentence en signe d'approbation.

Volonté de l'Empereur manifestée le 13.e *de la* 3.e *lune.*

« Le Tribunal des crimes prononce, après » avoir pris les ordres de Sa Majesté, en » répondant à *Tcheou*, vice-Roi de *Fo-kien*. » Sur le procès de *Pe-to-lo* et autres qui » séduisaient par une fausse doctrine.

» Ordonnons que *Pe-to-lo* ait la tête tran- » chée sans délai ; approuvons la Sentence » rendue contre *Hoa-kin-chi*, *Hoang-tching-* » *te*, *Hoang-tching-houé* et *Fei-jo-yong*, » qu'ils soient décapités ; approuvons la Sen- » tence rendue contre *Ko-hoeitgin*, qu'il » soit étranglé (1). Voulons que ceux-ci » attendent en prison la fin de l'automne, » et qu'ensuite ils soient exécutés.

» Nous confirmons la Sentence des Man- » darins pour tout le reste. »

Lorsque cette Sentence arriva dans le *Fo-kien*, un des Juges qui avait fait les premiers interrogatoires, fut nommé pour présider à l'exécution ; mais il s'en défendit, et ne voulut avoir aucune part à un Arrêt qu'il appelait une grande injustice : ce refus donna le temps à un Prêtre Chinois d'aller annoncer la confirmation de la Sentence à M. l'Evêque et aux autres prisonniers. Quelques Chrétiens firent tenir au vénérable Prélat des habits plus dignes de son triomphe que ceux qu'il portait dans la prison. S'en étant

(1) Dans l'idée des Chinois, être étranglé est un moindre supplice que d'être décapité.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

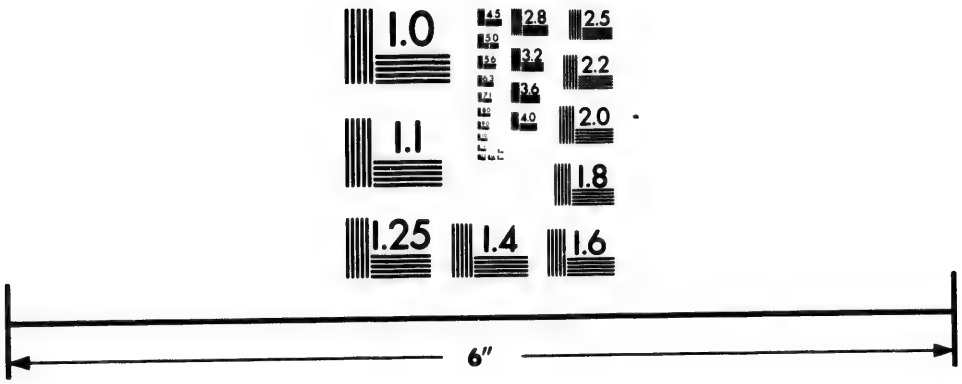

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

revêtu, il rappela en peu de mots aux Soldats qui le gardaient les exhortations qu'il leur avait souvent faites : il embrassa les chers compagnons de sa prison, parmi lesquels étaient deux Missionnaires; il goûta avec eux quelques rafraîchissemens, et il ne tarda pas à être appelé devant le Mandarin qui devait lui annoncer l'Arrêt de son supplice, et présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience, il répéta qu'il mourait pour la défense de la sainte et véritable Religion, et avec la ferme confiance que ce jour même son ame serait placée dans le séjour des bienheureux. Il ajouta qu'il prierait Dieu d'avoir compassion de la Chine et de l'éclairer des lumières de l'Evangile. Je vais, dit-il, devenir dans le Ciel le protecteur de cet Empire.

Cependant on fit la lecture de l'Arrêt de mort dans la salle de l'audience; on attacha au Prélat les mains derrière le dos, et on lui mit sur les épaules un écrit où l'on lisait qu'il était condamné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le Peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des prières dans tout le chemin, avec un visage gai et enflammé de l'amour de son Créateur. Les Infidèles n'en étaient pas peu surpris, et ils ne pouvaient se lasser de le contempler. Les femmes Chrétiennes avaient formé plusieurs assemblées où l'on récitait le rosaire entremêlé de méditations sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On se laissait

aller à de saints transports de dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine allait avoir un martyr dans la personne d'un Evêque condamné par l'Arrêt le plus solennel. Plusieurs Chrétiens de *Fou-tcheou* et d'autres de *Fou-ngan* suivaient dans la foule.

On arriva à la porte du midi ; on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coutume de se faire ; et à quelques pas au-delà M. l'Evêque fut averti par le bourreau de s'arrêter et de se mettre à genoux, ce qu'il fit aussitôt, en demandant à l'exécuteur un moment pour achever sa prière. Après quelques instans il se tourna vers lui avec un visage riant et lui adressa ces paroles qui furent les dernières : mon ami, je vais au Ciel ! oh ! que je voudrais que tu y vinsses avec moi ! Le bourreau lui répondit : je desire de tout mon cœur d'y aller, et lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avait sur la tête, de la main gauche il le décapita d'un seul coup, sur les cinq heures du soir, le 26 Mai 1747.

Une des superstitions des Chinois est de croire que l'ame d'un supplicié en sortant du corps va se jeter sur les premiers qu'elle rencontre, qu'elle exerce sur eux sa rage, et les charge de malédictions, sur-tout s'ils ont contribué au supplice ; et c'est pour cela que lorsqu'ils voient donner le coup de la mort, ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici personne n'a jugé l'ame du vénérable Prélat malfaisante : tous couraient après sa mort l'exa-

miner de plus près. Un Gentil (1), gagé par les Chrétiens pour ramasser son sang avec des vases, des cendres et des linges, a écarté le Peuple, et s'étant acquitté le mieux qu'il a pu de sa commission, il n'a point voulu laver ses mains couvertes de terre et de cendres ensanglantées; il les a portées élevées par respect jusqu'à sa maison, baisant les traces de sang qu'il y remarquait, et en a enfin frotté la tête de ses enfans, en disant: *que le sang du saint vous bénisse* !

Les Chrétiens ont lavé le corps, l'ont enseveli honorablement dans plusieurs enveloppes d'étoffes de soie, et l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont ensuite enterré. Mais les Mandarins ayant su que pendant la nuit, comme pendant le jour, il était gardé par une douzaine de personnes, ils ont fait briser une croix de pierre dressée sur le tombeau, ils ont ordonné qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés, et ils ont mis aux fers deux Chrétiens. Ils font aussi chercher le Prêtre Chinois qui a écrit ce détail le jour même qu'on a déterré le corps du vénérable Prélat.

Je suppose qu'une persécution si violente sera regardée en Europe comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur cet Empire, plutôt que comme un coup terrible capable d'avancer la ruine de la Mission. C'est dans les persécutions que la Religion chrétienne est née, qu'elle s'est fortifiée et

(1) Il se nomme *Cing-eul-yven.*

soutenue conformément aux oracles sacrés. Si l'exemple du Japon paraît faire une exception à cette règle générale, il doit faire adorer les secrets impénétrables du Seigneur, et ne rien diminuer de notre confiance en ses bontés infinies. Nous avons plus près de nous un autre exemple bien consolant, c'est celui des progrès que fait l'Evangile dans le *Tunquin* et dans la *Cochinchine* ; mais sur-tout dans le *Tunquin* où elle est plus persécutée. Cette heureuse terre, arrosée du sang de sept Missionnaires (1) et d'un bon nombre de Chrétiens, est aujourd'hui féconde en prodiges de toute sorte. Les Peuples y embrassent la Religion avec ardeur, et au milieu des mauvais traitemens, ils la conservent précieusement comme leur unique trésor. Dans la Chine même, depuis vingt-ans que les Chrétiens sont persécutés, notre Mission Française a fait des progrès étonnans, et je puis assurer qu'elle est trois fois plus nombreuse qu'elle n'était dans les temps florissans de *Cang-hi*.

D'ailleurs, quand la Chine viendrait à fermer tous ses Ports aux étrangers, le *Tunquin*, qui est limitrophe à ce grand Empire, serait un passage pour y entrer : le *Thibet* et la *Moscovie* pourraient en fournir d'autres. La grande difficulté sera toujours d'être

(1) Sept Missionnaires ont eu la tête tranchée dans le *Tunquin*. Un Jésuite en 1723, avec neuf Chrétiens ; un autre Jésuite, qui devait subir le même supplice, mourut dans la prison : quatre Jésuites en 1737, deux Dominicains en 1745.

obligé de s'y tenir caché ; mais il ne sera pas nécessaire de prendre beaucoup plus de précautions qu'on n'en a pris depuis quelques années ; peut-être même pourra-t-on se dispenser d'en prendre tant dans la suite. Jusqu'ici un Missionnaire tremblait toujours de donner occasion à une persécution générale. Maintenant qu'elle est déclarée, chaque Missionnaire ne risque plus que pour sa personne, et tout au plus pour quelques-uns de ses Chrétiens. Hé ! quel est ce risque ? Etre exposé à tomber entre les mains des Tribunaux, et à s'y voir condamné pour la Foi, n'est-ce pas le plus grand des bonheurs ? Ce sont de semblables risques qui ont fait sortir d'Europe de nombreuses troupes d'Ouvriers évangéliques, avides de ces précieuses occasions d'honorer la Religion par les souffrances, et sur-tout par le sacrifice de leur vie. Non, il n'est plus à craindre que la Mission de la Chine manque désormais d'être recherchée et ambitionnée.

Au-reste, la persécution peut se ralentir. Dans cet Empire le feu s'allume vîte, mais il s'éteint aussi plus aisément qu'on ne pense en Europe. Les Missionnaires qui s'étaient réfugiés à Macao, et ceux qui y sont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer successivement, selon les nouvelles qui viendront des différentes Provinces. La Cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eu depuis peu de mois une révolte à appaiser dans la province de *Chan-si* ; elle est actuellement occupée du voyage que l'Empereur

l'Empereur va faire en Tartarie. Ce sont des diversions dont la Religion pourra profiter. Cependant aidés des prières des personnes zélées pour le progrès de la Religion, on avancera l'œuvre de Dieu, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des ouvriers évangéliques, ou dans leurs personnes, ou dans celles de leurs Néophytes.

Depuis le 21 Septembre jusqu'au départ des vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire jusqu'à la fin de Décembre, nous avons appris que la maison de M. de *Portimensé*, Evêque du *Chan-si* et *Chen-si*, a été visitée, et qu'on y a pris plusieurs personnes; mais que M. l'Evêque a échappé, et qu'il a été errant plusieurs jours, sans avoir avec lui aucun domestique. On espère qu'il aura passé de la province de *Chan-si* à celle de *Chen-si*.

Le Père *Urbano*, Allemand, de l'Ordre de Saint François, a reçu des soufflets devant les Tribunaux, et on le retient prisonnier en attendant que la Cour détermine son sort. Plusieurs Missionnaires dans diverses Provinces recommencent à visiter leur Chrétienté et à y administrer les Sacremens. Les vénérables Pères condamnés à être décapités attendaient encore au commencement de Novembre le jour de leur martyre. Leur arrêt, selon l'usage, doit paraître de nouveau devant l'Empereur avec tous les arrêts de mort portés, pour être exécutés avant le solstice d'hiver. M. *Sou-mathias*, Prêtre Chinois, du Séminaire des Missions étrangères, les

a visités, et leur a administré les Sacremens, de même qu'au vénérable Catéchiste *Ambroise Ko*; et en cela comme dans toutes les occasions où il a pu assister les Confesseurs de la Foi, il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'Idolâtre dont j'ai parlé, et qui a recueilli le sang du respectable Prélat, était un insigne brigand, redouté du Peuple dans toute la Contrée. C'est même la raison pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ses Idoles; au-contraire, il les a brisées, et dans sa famille on n'adresse plus de prières qu'au vrai Dieu et au vénérable Evêque *Sans*. Il a porté dans sa maison la pierre sur laquelle la sentence a été exécutée, et y a gravé ces paroles: *Pe-lao-sée-ten-thien-che*, pierre sur laquelle le respectable maître nommé *Pé* est monté au Ciel. Depuis, ayant ouï dire que tous ceux qui suivraient sa doctrine seraient condamnés au même supplice: *tant mieux* (a-t-il répliqué, en se comptant déjà au nombre des Chrétiens), *tant mieux*, *nous irons tous au Ciel.*

M. *Sou-mathias* s'est transporté avec plusieurs Chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des suppliciés. Ils ont trouvé le respectable corps dans son cercueil, tout frais, et sans que le visage eût presque rien perdu de ses couleurs. Bien plus, ayant remarqué sur un poignet un peu de sang extravasé à cause du frottement des cordes, et ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils

ont vu couler goutte à goutte un sang liquide et vermeil. Peu de temps après le martyre de M. l'Evêque *Sans*, on grava sur le visage des Pères et du Catéchiste *Ambroise Ko*, deux caractères Chinois qui marquent le genre de supplice auquel ils sont condamnés.

Nous apprenons de Pekin que, malgré la persécution, les Missionnaires qui sont dans cette Capitale prêchent les Fêtes et les Dimanches; que les catéchismes, les instructions, les visites de malades se font à l'ordinaire, et que pendant l'année 1746, dans Pekin, c'est-à-dire dans le district de notre Eglise française, nous avons baptisé ou fait baptiser par nos Catéchistes dix-sept cent soixante-six enfans Idolâtres qui étaient sur le point de mourir; qu'il y a eu sept mille cinq cens confessions, et près de sept mille communions. Quant aux adultes, il n'y en a que vingt-quatre qu'on ait eu le bonheur de baptiser. Si jusqu'à présent on a conservé encore à Pekin une si grande liberté, c'est qu'on n'y craint rien des Européens. Cependant on veille sur nous, et nous avons bien des précautions à prendre pour conserver cette racine, si j'ose m'exprimer ainsi, et cette ressource pour les Missions de ce vaste Empire.

Les dernières lettres de la Chine, en date du 17 Décembre dernier, contiennent des faits qui méritent d'être ajoutés à cette Relation. On ne fera que les indiquer: le tome suivant en apprendra au public toutes le circonstances.

Deux Jésuites, le Père *Tristan de Attemis*, Italien, et le Père *Antoine-Joseph Henriquez*, Portugais, avaient été arrêtés dans la province de *Kiang-nan*, en Décembre 1747. Plusieurs fois on les a mis à la torture, pour les obliger à renoncer à la Religion chrétienne; enfin, après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les Mandarins de la Province les ont condamnés à la mort. La sentence a été, selon l'usage, envoyée à l'Empereur, confirmée par ce Prince, et ensuite exécutée dans la prison de *Sou-Tcheou*, où ces généreux confesseurs ont été étranglés le 12 de Septembre 1748.

Les quatre Dominicains, compagnons de l'illustre Evêque de Mauricastre, ont aussi obtenu la palme du martyre. Ce fut le 28 Octobre qu'ils furent étranglés dans la prison. On ne sait pas encore si le Catéchiste *Ambroise*, condamné avec eux, a subi le même supplice.

LETTRE

Du Père Forgeot, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Patouillet, de la même Compagnie.

A Macao, le 2 Décembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous avez publié dans l'article précédent une Relation détaillée de la cruelle persécution qui s'alluma en 1746 dans la province de *Fo-kien.* Il est juste de vous apprendre aujourd'hui quelles en ont été les suites affligeantes, avec quelle incroyable rapidité elle s'est communiquée à la province de *Nankin*, et les tristes ravages qu'elle y a causés.

Cette Province est de tout l'Empire de la Chine celle où la semence évangélique a produit jusqu'à ce jour les fruits les plus abondans. Au commencement de la persécution l'on y comptait encore environ soixante mille Chrétiens cultivés par les soins apostoliques de huit Missionnaires de notre Compagnie, sous les auspices de Monseigneur dom Francisco Destaroza de Viterbe, Evêque de *Nankin*, de l'Ordre de saint François.

Malgré les Edits des Empereurs la Religion fesait chaque jour des progrès sensibles, et les Missionnaires, quoique proscrits, en gardant l'incognito, s'acquittaient assez paisiblement des fonctions de leur ministère; mais les premières secousses de la persécution, qui se firent sentir au commencement de 1747, les obligèrent à plus de précaution; des ordres venus de la Cour donnèrent occasion aux recherches qui se firent alors. On prit dans divers endroits plusieurs Chrétiens; ceux de *Kia-king* et de *Hang-tcheou* déclarèrent, dans les examens qu'ils subirent, que le Père Antoine-Joseph Henriquez, Missionnaire de notre Compagnie, était venu depuis peu les visiter, et dans le même-temps un mauvais Chrétien, sacrifiant son honneur et sa Religion à son animosité, accusa ce Père en différens Tribunaux. L'occasion de cette perfidie fut un intérêt considérable qui était en litige entre lui et un de ses parens. Vivement choqué que le Père se fût déclaré pour la justice contre l'iniquité de ses prétentions, il se porta à cet excès: l'accusation fut reçue favorablement au Tribunal du vice-Roi de la Province, nommé *Ngan-ning*, grand ami de *Téheouhio-kien*, ci-devant vice-Roi de *Fo-kien*, et premier moteur de la persécution. Les satellites, dépêchés par le vice-Roi, pour ne point manquer leur coup, se déguisèrent: l'accusateur qui les accompagnait, connu jusqu'alors comme Chrétien, ne contribua pas peu, par sa présence, à accréditer la fourberie. Ils entrent dans la

maison d'un Chrétien, et demandent un certain Philippe *Vang*. Une esclave, trompée par leur extérieur dissimulé, indiqua aussitôt la maison où il était. On l'y trouva, et sa prise entraîna celle du Père Tristan de Athemis dont il était le domestique.

Ce Missionnaire de notre Compagnie venait de dire la sainte Messe, et était occupé à son action de grâces, lorsque les gardes entrant tumultuairement dans la maison qui lui servait d'asile, le chargèrent de chaînes; on se saisit en même-temps de Joseph *Tang*, Chrétien Chinois, qui a renouvelé, dans le *Nankin*, les exemples de foi vive, de constance héroïque et d'attachement inviolable pour ses Pères et ses maîtres, que le Chinois Ambroise *Ko* venait de donner récemment dans le *Fo-kien*. Cette première scène se passa le 11 Décembre 1747.

Encouragés par ce succès inespéré, ces persécuteurs n'en devinrent que plus ardens à la poursuite du Père Henriquez: car c'était à lui, comme Supérieur et Chef, qu'on en voulait particulièrement. Ce Père fut instruit des recherches qu'on fesait pour se rendre maître de sa personne, et il crut pouvoir s'y soustraire et assurer sa retraite, en passant de sa barque sur celle d'un Gentil; ce moyen lui eût sans doute réussi; mais apprenant la détention du Père de Athemis, la charité lui fit oublier son propre danger. Le temps précieux dont il pouvait profiter pour échapper aux poursuites, il l'employa à prendre des arrangemens pour adoucir à son confrère les

rigueurs de sa prison; et ce ne fut qu'après avoir satisfait sur ce point son ingénieuse charité, qu'il se retira à *Kia-king*. A peine était-il passé sur la barque du Gentil, que les satellites arrivèrent et se saisirent de la sienne. Le vice-Roi averti donna de nouveaux ordres: on redoubla les perquisitions; enfin le Père Henriquez et son compagnon sont découverts, enchaînés et conduits prisonniers à *Sou-tcheou* le 21 Décembre 1747.

Les deux Pères furent réunis dans la même prison, et aussitôt le *Tchi-fou* ou Gouverneur de la Ville, examina leur cause. Ce Mandarin, sans passion, les traita avec beaucoup de distinction, et ses informations furent favorables; mais le vice-Roi *Ngan-ning*, trop intéressé à les trouver coupables pour qu'ils fussent innocens, prit une conduite toute opposée. On voulut d'abord faire un crime au Père de Athemis d'une carte des Missions du *Kiang-nan*, qui se trouva parmi ses papiers comme d'un indice de rebellion. Ce soupçon chimérique s'étant évanoui, le vice-Roi prit de nouvelles mesures pour flétrir l'innocence reconnue et attestée par le *Lehi-fou*. Il établit un nouveau Tribunal de trois Mandarins qui devaient connaître de cette affaire. Les Pères ne tardèrent pas à subir les examens ou interrogatoires, et reconnurent d'abord dans leurs Juges les caractères de passion qui ne laissent à l'innocence d'autre ressource que le témoignage d'une conscience pure et la patience à souffrir pour la justice.

Le premier examen se fit le 16 de la première lune, 14 de Février 1748. Les Pères Henriquez et de Athemis, Joseph *Tang*, Philippe *Vang* et autres Chrétiens y furent appelés ; les principaux points de l'interrogatoire furent :

1.° D'où les Missionnaires tiraient leur subsistance : l'intérêt, passion dominante du Chinois, ne lui permet pas de croire que d'autres motifs pussent engager les Missionnaires à passer les mers, et à s'arracher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponse des Pères fut que leur propre argent fournissait à leur nourriture et à leur entretien.

2.° On demanda aux deux Pères si le Pape et le Roi savaient qu'ils fussent à la Chine ? La réponse fut négative.

3.° Pour quelle fin ils y étaient venus ? Ils répondirent que c'était pour procurer aux Chinois la connaissance du vrai Dieu, de la véritable Religion, et la jouissance des biens éternels promis à ceux qui embrassaient et pratiquaient cette Religion sainte, et pour les garantir des peines éternelles, inévitables pour tous ceux qui ne l'embrassaient pas. Voilà quels furent les points principaux sur lesquels roula le premier examen.

Le deuxième examen se fit le 22 de la même lune, 20 de Février 1748. Dans celui-ci on interrogea Joseph *Tang*. Ce généreux Chrétien, au milieu d'une question douloureuse, rendit gloire à la vérité. Quinze soufflets et vingt coups de marteau rudement assenés sur les entraves qui lui serraient les chevilles des

pieds, furent le prix de son zèle à défendre l'honneur de la Religion. Il subit dans divers examens jusqu'à sept fois la torture, sans jamais proférer une parole qui démentît sa constance, ou qui pût répandre quelque ombre sur la conduite des Missionnaires.

Philippe *Vang*, aux mêmes interrogatoires, donna les mêmes réponses, et reçut le même traitement avec la même fermeté. Celui-ci, en diverses occasions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuses, et soutint toujours avec une constance égale les intérêts de la Religion et de ses maîtres; mais ces beaux exemples ne furent pas suivis de tous. Trois autres Chrétiens, intimidés du traitement fait aux deux premiers, succombèrent avant même qu'on les mît à l'épreuve.

Les 27, 28, 29 de la même lune, 25, 26, 27 Février 1748, nouveaux examens avec les mêmes cérémonies: le Père Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuses; quarante soufflets appliqués avec fureur, trois tortures consécutives, vingt-quatre coups de marteau sur les bois avec lesquels on lui serrait les chevilles des pieds, furent employés par les Juges iniques pour extorquer la confirmation des dépositions fausses qu'ils avaient arrachées par les mêmes voies de violence et de cruauté; le Père Henriquez n'opposa à tant de rigueurs qu'un silence profond et une patience inaltérable.

Dans le même temps qu'on prit les deux Missionnaires, les satellites, par l'ordre des Mandarins, se saisirent aussi de plusieurs

Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, parmi lesquels il y avait de jeunes vierges, dont la plupart étaient élevées dans la maison d'une veuve nommée Livie *Chin*, respectable par sa vertu ; elle leur servait de supérieure et de maîtresse pour les former et les instruire. Son âge, titre de respect à la Chine plus que partout ailleurs, la fit épargner ; mais comme elle avait pris pour ses jeunes élèves les sentimens d'une mère tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les suivait dans les rues, et les accompagnait de ses pleurs et de ses gémissemens ; affligée sur-tout que son âge fût pour elle un titre d'exclusion : malheureux, disait-elle aux satellites, pourquoi mépargnez-vous ? leur crime est le mien ; je suis Chrétienne comme elles. Ses vœux ne furent point écoutés, et les jeunes vierges furent conduites sans elle dans la prison. Les persécuteurs espérant tout de la timidité et de la faiblesse de leur sexe, voulurent les obliger à renoncer à la Religion ; pour cet effet on étend à terre des images saintes qu'on avait arrachées des oratoires des Chrétiens ; on veut les forcer à les fouler aux pieds : elles, au-contraire, rangées en haie tout autour, se jettent, comme de concert, à genoux, pour rendre, par un culte public et religieux, un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi et de leur respect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne plusieurs coups sur la plante des pieds pour les obliger à sortir d'une posture si édifiante ;

elles demeurent immobiles dans la même situation, malgré la douleur de ce supplice, plus grand qu'on ne peut l'imaginer, pour une femme Chinoise, dont le pied mis à la gêne depuis l'enfance, est d'une délicatesse proportionnée à son incroyable petitesse.

La fureur de ces persécuteurs, avant que de se déchaîner contre des vierges jeunes et timides, s'était essayée sur les Missionnaires, mais inutilement; elle avait été plus efficace contre quelques mauvais Chrétiens. Voici comme se passa cette triste scène : d'abord, des satellites jetèrent sacrilégement par terre les images de Notre-Seigneur et de la très-Sainte-Vierge; ensuite on se mit en devoir de forcer, et Missionnaires et Chrétiens, à profaner les symboles augustes de leur Religion, en les foulant aux pieds. Je ne sais quel air de douceur et de vertu avait rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du Père Tristan de *Athemis*, soit respect pour sa personne, soit crainte de donner un nouvel éclat à sa vertu, ils l'épargnèrent dans cette occasion comme dans la plupart des précédentes. Enhardis contre le Père Antoine-Joseph Henriquez, par les cruautés mêmes qu'ils avaient déjà exercées sur sa personne, et le trouvant inflexible aux sollicitations, quatre des satellites se mettent en devoir de le prendre et de le traîner par force sur les saintes Images; mais ramassant alors tous ses esprits, il résista avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les bourreaux étonnés de trouver tant de

force dans un homme épuisé par les tortures, n'osèrent pousser plus loin leur attentat.

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inspirer au malheureux Charles *Su*, Chinois, honoré du titre de Bachelier; il obéit à la première sollicitation, et foula aux pieds les saintes Images, avec ce sang froid propre d'une ame affermie dans le crime, et dont ce n'était pas le coup d'essai; c'est, dit-on, le même qui avait accusé le Père Henriquez au Tribunal du vice-Roi. Joseph *Tang* fut au-contraire inébranlable: « Seigneurs, dit-il à ses Juges, ce que vous » m'ordonnez de profaner, a été et sera toujours l'objet de mon culte et de ma vénération; mon corps et ma vie sont en votre » disposition; plutôt être mis en pièces que » de me souiller par une telle abomination. » On ne le pressa pas davantage. On passa à Philippe *Vang*; il était si maltraité des tortures précédentes, qu'il ne pouvait qu'à peine se soutenir; le Père Henriquez craignant quelque faiblesse de l'état pitoyable où il le voyait réduit, lui cria: « Oh Philippe! si tu t'aimes toi-même, si tu veux » sauver ton ame, n'obéis point à ce commandement impie; fixe tes regards sur le » Ciel. » Encouragé par ces paroles, il résista à toutes les sollicitations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis et la cause instruite, selon les vues du vice-Roi, il ne tarda pas à porter la sentence. Habile courtisan, instruit des dispositions du Prince, il

n'ignorait pas que persécuter les Chrétiens, sévir contre les Missionnaires, c'était le flatter par un endroit sensible. Ce motif puissant et celui de sa haine particulière, dictèrent la sentence inique qu'il envoya à l'Empereur et dont voici le précis. « Moi, » vassal de Votre Majesté, instruit que » *Vang-ngan-to-ni* (nom du Père Antoine-» Joseph Henriquez) enseigne une doctrine » erronée, et trouble le Peuple, je l'ai fait » prendre. Cet Européen, après avoir passé » la mer, arriva à *Tchao-ven*, le 15.e de la pre-» mière lune, seconde année de *Kien-long;* » il y a débité une Loi qui contient divers » points sur la vie, la mort, le paradis, » l'enfer, et autres faussetés de cette nature. » Il y a trompé plusieurs personnes par cette » doctrine, les a engagées dans cette Loi » qu'il a prêchée dans plus de vingt Villes » ou Cités. Je donne avis qu'on a pris aussi » *Tan-fan-tsieo* (nom du Père Tristan de » Athemis) lequel vint demeurer au même » endroit, la neuvième année de *Kien-long*, » et a prêché aussi cette même Loi dans huit » Villes ou Cités. Conformément aux Loix » de l'Empire, ces deux Européens doivent » être étranglés. » Suit la sentence portée contre divers Chrétiens.

Quatre ont été condamnés à l'exil; de ce nombre était Joseph *Tang*, qui mourut dans la prison des mauvais traitemens qu'il avait essuyés; d'autres à cent coups de bâtons: plusieurs à quatre-vingts; quelques-uns à quarante.

La sentence du vice-Roi ayant été confirmée par l'Empereur, l'exécution suivit de près l'arrivée du courrier qui en apporta la nouvelle. Ce fut le 12 Septembre 1748. Ce jour-là, le geolier accompagné d'un des bourreaux ou satellites, entra dans la prison. On commença par tirer les lits et répandre la paille à terre. Ces nouvelles dispositions rendirent les Pères attentifs, et leur firent juger que l'heure de consommer leur sacrifice n'était pas éloignée. Le geolier voulut leur déguiser la raison de ce nouvel arrangement, en leur disant que le Mandarin qui présidait aux prisons devait ce jour-là les venir visiter. Un bourreau qui entra sur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux confesseurs, n'y fit point tant de façon. Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre paradis, jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez. Les Mandarins ne tardèrent point à arriver. Suivant la coutume de la Chine on sert à manger aux patiens avant l'exécution. Cet usage fut observé à l'égard des deux Missionnaires. Comme ils ne touchaient à aucun des mets qu'on leur présentait, les bourreaux leur lièrent les mains et leur mirent la corde au cou. Avant que d'être séparés, ils obtinrent, par faveur, de pouvoir se parler un instant pour se réconcilier. Cela fait, ils se séparèrent pour être bientôt réunis. Ils se mirent à genoux, firent chacun de leur côté une courte prière, au milieu de laquelle les bourreaux impatiens les étranglèrent.

Le lendemain leurs précieuses reliques furent renfermées dans des cercueils, et inhumées dans le cimetière des pauvres. Les Chrétiens marquèrent avec des pierres les deux sépultures, espérant pouvoir, dans de meilleurs temps, les retirer et les placer dans un lieu plus décent. La Providence a secondé leurs pieux desirs plutôt qu'ils n'auraient osé l'espérer. En voici l'occasion. L'Empereur devant faire, en l'année 1751, un voyage dans le *Nankin*, et le cimetière où sont enterrés les deux Missionnaires se trouvant sur le chemin où il doit passer, la flatterie toujours attentive à éloigner des yeux des Princes tout ce qui peut leur rappeler le souvenir qu'ils sont hommes, a voulu faire disparaître de ce lieu tous les tombeaux, objets funestes dont la vue pouvait occasionner quelques tristes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les sépultures des deux Européens, et sachant l'attachement des Chrétiens pour leurs [illegible]es, espérèrent pouvoir tirer de leurs cendres de quoi satisfaire leur propre cupidité. Les Chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre environ un an après l'inhumation, sans aucune marque de corruption; à travers les fentes on voit les habits conservés dans leur entier; on juge même, par le poids des cercueils, que la corruption a pareillement respecté les précieuses reliques qu'ils renferment. Les Chrétiens s'empressèrent aussitôt à les retirer des mains profanes. Ils se cotisèrent généreusement et les rachetèrent au prix

de 60 taëls, ou 450 livres de France. -- Cet article est tiré d'une lettre du Révérend Père Dom Francisco da Flos da Rosa, de l'Ordre de saint François, et parent de l'Evêque de *Nankin*, écrite de *Nankin* à Macao.

Les persécuteurs voulant enlever aux deux Missionnaires la gloire du martyre, répandirent qu'ils étaient morts l'un et l'autre de leur mort naturelle; mais l'imposture ne put se soutenir. Jusques dans les gazettes publiques on lit cet extrait de la sentence du Tribunal des crimes de Pekin, contre les deux vénérables confesseurs de Jésus-Christ. « Nous, » vos serviteurs, avons examiné la cause des » deux Européens *Vang-ngang-to-ni* et » *Tanh-fan-tsico*, qui trompaient le Peu- » ple par une fausse doctrine. Conformé- » ment aux Loix, nous les condamnons l'un » et l'autre à être étranglés. »

Monseigneur l'Evêque de Nankin était alors sur les lieux; et parfaitement instruit par les Chrétiens de tout ce qui se passait, il déclare, dans une lettre qu'il écrit à ce sujet, que par l'obligation de son ministère et par son attachement particulier pour les deux Pères, il fera, dans des temps plus sereins, toutes les diligences nécessaires pour constater juridiquement leurs vertus et leur martyre; mais ce digne Pasteur n'a pu mettre en exécution son pieux dessein. Plein de l'attachement le plus tendre pour son cher troupeau, il a voulu, dans les temps de persécution, en partager les risques et les travaux, il y a enfin succombé. Une mort sainte,

fruit précieux d'une longue suite de misères souffertes avec constance, l'enleva le 2 Mars 1750.

On a parlé beaucoup de plusieurs prodiges qui ont précédé et suivi le martyre des deux Pères. Les Gentils même en étaient convaincus, et en concluaient en faveur de leur innocence; mais comme ces prodiges, quoique rapportés par le Révérend Père Dom Francisco da Flos da Rosa, ne sont fondés que sur les témoignages des Chinois suspects en cette matière, je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui est incontestable, c'est que le Ciel a fait sur-le-champ éclater sa colère sur tous les principaux auteurs de la persécution, par des châtimens qui ne pouvaient leur laisser méconnaître la main vengeresse qui les écrasait.

1.° Une famine cruelle qui a désolé plusieurs Provinces de l'Empire, et y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelques-unes de nos histoires; une guerre sanglante et accompagnée des plus funestes succès, la mort du Prince héritier, fils unique de l'Impératrice, et celle de l'Impératrice même.

2.° Le *Né-cong-ye*, ou le Comte *Né*, premier Ministre de l'Empire, le conseil de l'Empereur, son favori, auteur de l'arrêt de proscription contre notre sainte Religion, a été précipité tout-à-coup du plus haut point de la faveur au rang de simple soldat, et peu après condamné à perdre la tête et exécuté.

3.° *Tcheou-hio-kien*, vice-Roi de *Fo-kien*, persécuteur du vénérable martyr Monseigneur *Sans*, et de ses vénérables Compagnons, élevé depuis à la charge de suprême Mandarin des fleuves dans le *Kiang-nan*, jouissait paisiblement des faveurs du Prince. L'Impératrice meurt. Il a l'imprudence de se faire raser la tête dans le temps du deuil général. A l'occasion de cette faute légère, le voilà coupable et puni de tous ses attentats contre la Religion et ses Ministres. Il est dégradé, exilé, obligé à relever à ses frais les murs d'une forteresse ruinée; et sur de nouvelles accusations, condamné à perdre la tête, et ensuite, par faveur, à s'étrangler de ses propres mains. Vient enfin le tour de *Ngan-ning*, vice-Roi du *Nankin* ou *Kiang-nan*. A l'occasion d'une sédition excitée par la cherté des vivres, il est pris, enchaîné, ses biens confisqués, sa famille pareillement dépouillée d'honneurs et de biens; lui-même exilé en Tartarie, et condamné à balayer les cours du Palais de l'Empereur. Tandis que le Ciel vengeait l'innocence opprimée par l'anéantissement de ses persécuteurs, la Religion applaudissait ici au triomphe de ses Martyrs par toutes les marques de joie et toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus solennelles. Mon but n'étant point de faire un éloge, quelqu'édifiant que pût être le détail de leurs vertus chrétiennes et religieuses, je le laisse aux personnes qui ont eu le bonheur de les connaître et de les pratiquer.

Le Père Antoine-Joseph Henriquez nâquit à Lisbonne le 13 Juin 1707. Il fit ses études, jusqu'à la rhétorique inclusivement, au collége de notre Compagnie dans la même Ville. Ignorant alors les desseins de la Providence sur lui, il passa à la Chine avec l'Ambassadeur que le Roi de Portugal envoyait à l'Empereur *Yong-tching*. Arrivé à Macao, la vue et le commerce des Missionnaires qui de là se répandent à la Chine, au Tunquin et à la Cochinchine, allumèrent en son cœur les premières étincelles du zèle apostolique. Il fut docile aux impressions de la grâce; il demanda à être admis dans la Compagnie, et il y fut reçu le 25 Décembre 1727; il entra en Mission en 1737, fit sa profession en 1745, et fut pris en Décembre 1747.

Le Père Tristan de Athemis, né à Friouli le 28 Juillet 1707, entra dans la Compagnie le même jour 1725, fit sa profession le 2 Février 1740; il enseigna la philosophie avec applaudissement. Le zèle de la conversion des ames lui fit consacrer aux Missions les talens qu'il avait reçus de la nature : il arriva à Macao le 15 Septembre 1744, et partit pour le Nankin le 15 Mars 1745; là il exerça les fonctions apostoliques jusqu'au temps de sa prise, qui fut en Décembre 1747.

J'aurais bien souhaité pouvoir m'étendre sur les ravages que la persécution a causés dans diverses Chrétientés; j'aurais eu là-dessus le détail le plus édifiant à vous faire; je vous aurais représenté, par exemple, des Chrétiens s'offrant généreusement d'eux-mêmes et al-

lant au-devant des persécuteurs. Tel Chrétien dans les prisons tressaillant de joie d'être jugé digne de souffrir pour la Religion, et au défaut du chapelet, le récitant hautement sur les anneaux de ses chaînes; telle famille distinguée, père et enfans chargés de cangues infames, conduits ainsi par les rues, couverts d'opprobres pour les obliger à renoncer à la Foi, et inébranlables dans leur Religion, souffrant avec une constance héroïque ces mauvais traitemens, et prêts à en souffrir de plus rigoureux. Mais j'aurais été en même-temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apostasies : il s'en faut bien cependant qu'elles aient été en aussi grand nombre qu'on a paru vouloir le persuader. Laissons-les exagérer aux ennemis de la Foi tant qu'il leur plaira, ils ne peuvent envisager d'un œil tranquille, ni pardonner aux autres le bien qu'ils leur voient opérer : mais envain cherchent-ils à en diminuer le prix : leurs efforts nous seront toujours plus avantageux que nuisibles. Plus nos fonctions seront exposées à leurs traits envenimés, plus elles seront à couvert des retours de l'amour-propre. Le Ciel, après tout, pour lequel nous travaillons, saura bien nous dédommager un jour, et nous rendre la justice que les hommes nous auront refusée.

Je suis, etc.

*

MÉMOIRE

Sur la cire d'arbre, envoyée de la province de Hou-quang, *par le Père Chanseaume, de la Compagnie de Jésus.*

LA Chine produit une cire sans comparaison plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille sur des arbres. Aussi les Européens qui en ont eu les premières connaissances, l'ont-ils appelée cire d'arbre. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou cire blanche, parce qu'elle est blanche de sa nature, et pour la distinguer de la cire d'abeilles, qu'ils ne blanchissent pas.

Le *pe-la* est produit par le concours d'une sorte d'arbres, et d'une espèce de petits insectes. Tous les arbres, ne sont pas propres à porter du *pe-la*. Les Chinois en connaissent deux espèces ; l'une, qui tient de la nature du buisson, et qui peut mieux supporter que l'autre une grande sécheresse. Cette espèce se nomme *kan-la-chu*, arbre sec qui porte de la cire. L'autre espèce est plus grande, et devient un plus bel arbre dans les endroits humides, que dans les endroits secs. C'est pour cela qu'on l'appelle *chouila-chu*, arbre d'eau qui porte de la cire. Je ne pourrais presque rien dire du *chouila-chu*, que sur le rapport d'autrui ; mais je

connais mieux le *kan-la-chu* que j'ai eu souvent sous les yeux.

Etant de la nature des buissons, comme j'ai déjà dit, il se propage de lui-même en poussant des branches sous terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen desquels on peut multiplier très-fort cette espèce d'arbrisseau. Enfin des branches plantées et bien arrosées prennent aisément racine.

Dès que le *kan-la-chu* a deux ou trois ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches et odoriférantes, qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles que les grappes de fleurs, et les nouveaux jets, sont rangés de deux en deux dans de longues suites, de sorte qu'une branche garnie de ses fleurs et de ses feuilles, fait un assez beau bouquet. Cet arbrisseau est propre à tapisser des murailles, jusqu'à la hauteur de dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il supporte également le chaud et le froid, et réussit sans culture, même dans un mauvais terrain.

Non-seulement ces arbres ne portent pas la cire sans être mise en œuvre par une espèce de petits insectes, mais encore ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien, au-reste, de plus facile et de plutôt fait; et quand on en a garni un, c'est pour toujours. Au commencement de l'hiver, sur les arbres qui ont porté de la cire, on voit croître de petites tumeurs qui vont toujours en croissant jusqu'à ce qu'elles soient de la grosseur d'une

petite noisette. Ce sont autant de nids remplis d'œufs d'insectes appelés *pe-la-tchong*, ou *la-tchong*. Quand au printemps la chaleur est parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait aussi éclore les petits insectes. C'est le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille ; sur chaque paquet on met sept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui sont de la grosseur du doigt, et dont l'écorce est plus vive et moins ridée. On place les nids immédiatement sur l'écorce. Si l'arbrisseau est haut de cinq pieds, il peut supporter un ou deux paquets pour chacun de ses troncs, et à proportion, s'il est plus grand ou plus petit. La trop grande quantité d'insectes pourrait l'épuiser en deux ou trois ans.

Ces *kan-la-chu* ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'Avril 1752 ; le 23 Mai, les fleurs d'un de ces arbres, bien exposées au soleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour-là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étaient fermés de tout côté, à-peu-près ronds, excepté qu'il y avait une canelure sur le côté, par lequel chacun d'eux tenait à une petite branche ; leur enveloppe extérieure était un peu dure, polie, comme vernissée, et de couleur de marron. Elle couvrait une tunique blanche, mince et molle, qui était la seule enveloppe intérieure. Dans chaque nid était un nombre prodigieux d'œufs si petits, qu'il en faudrait une

une trentaine pour faire la grosseur d'une tête d'épingle. Ces œufs étaient d'un jaune foncé et de la figure des œufs d'oiseaux. Après que les insectes en sont sortis, ils ont encore à se dépouiller d'une tunique blanche. Ils sont d'un j'aune plus foncé que les œufs, aplatis, ovales dans leur contour, lequel est bordé de franges. Je n'ai pas pu distinguer, à la simple vue, si ces franges sont des pieds.

C'est le 30 de Mai que je me suis aperçu qu'ils commençaient à éclore. A peine sont-ils sortis de l'œuf, qu'ils courent sur les branches. Ils vont se promener sur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils se collent sur la surface de la feuille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laissant au-dehors une ouverture, ou un manteau, qui cache leur petit corps.

Le 6 Juin, beaucoup de ces insectes n'étaient pas encore montés sur les arbres, dans un endroit peu exposé au soleil. Ayant retiré d'un arbre nouvellement planté et malade, un seul nid qui y était, j'y ai vu, six jours après, de petits *la-tchong* encore en vie, qui n'étaient pas entrés. Deux avaient pénétré dans des feuilles des moins languissantes. D'autres avaient fait un peu de chemin par terre, pour chercher meilleure fortune sur d'autres arbres aussi nouvellement plantés. Après que les insectes sont entrés dans l'arbre, je ne sais ce qu'ils y font, mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moëlle, ni dans le bois, et qu'ils s'en tiennent à

l'écorce, en un mot, que ce sont des insectes intercutaires. On en trouvera la raison dans ce que je vais ajouter.

Le 17 Juin, le *pe-la*, ou la cire, commença à se déclarer sur un *kan-la-chu* bien exposé au soleil; c'étaient des filamens d'une laine très-fine, qui s'élevaient sur l'écorce, tout autour des insectes. Ils étaient sortis sans que je m'en fusse aperçu. Ils étaient divisés en différentes troupes, et se touchaient presque sur l'écorce, où ils paraissaient immobiles. En ayant déplacé quelques-uns avec la pointe d'une aiguille, à peine se donnèrent-ils quelque mouvement pour reprendre leur première situation. J'en vis cependant courir un sur l'écorce. Je dépouillai plusieurs arbres de leur écorce pour chercher des traces de ces insectes devenus longs d'environ une demi-ligne. Je n'en trouvai nulle part sur le bois, qui est dur et d'un tissu serré; puis ayant divisé l'écorce en deux pellicules, j'y remarquai une empreinte de *la-tchong*, dans les endroits où ils étaient attroupés. Cette empreinte était entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces des *la-tchong* avaient pu s'effacer ailleurs, plutôt sur l'écorce que sur le bois.

Peu-à-peu la cire s'élève en duvet qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, et qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à-la-fois du chaud, de la pluie et des fourmis. Je m'attendais qu'après avoir fait sortir de la cire en un endroit, ils iraient en travailler ailleurs, mais

ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au-dessous des branches inclinées.

Les Chinois disent que si on laissait trop long-temps la cire sur l'arbre, les insectes ne feraient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premières gelées blanches de Septembre. On la détache avec les doigts sans aucune difficulté; ensuite on la purifie de la manière suivante. On met dans de l'eau bouillante un vase plein de riz, qui a lui-même bouilli cinq ou six minutes dans l'eau, et qui est à demi-sec, parce qu'on en a retiré presque toute l'eau qu'il a pu laisser échapper. Dans ce riz ainsi apprêté, on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut, et dans cette calotte, on en met l'ouverture en bas. La cire brute se place sur la surface convexe de la petite calotte qu'on incline un peu pour donner issue à la cire, laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laissant en haut toute sa crasse.

Cette cire est très-blanche, luisante, et a de la transparence presque jusqu'à l'épaisseur d'un pouce. Elle est portée à la Cour pour les usages de l'Empereur et des plus grands Mandarins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mélange prend de la consistance, et forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre est employée à guérir plusieurs maladies. Appliquée sur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorsqu'ils

ont à parler en public, comme pour défendre leur cause devant les Mandarins, en mangent une once pour prévenir ou guérir les défaillances et palpitations de cœur.

LETTRE

Du Père Amiot, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Allart, de la même Compagnie.

A Pekin, le 20 Octobre 1752.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous avez dû apprendre par les lettres de nos Missionnaires, et par les nouvelles publiques, quel est ici l'état présent de la Religion; c'est pourquoi, vous supposant à cet égard suffisamment instruit, je me bornerai, dans cette lettre, à vous entretenir de mon voyage de Canton à Pekin, et de ce que j'ai vu de plus surprenant dans cette Capitale de l'Empire.

Le 16 Décembre 1750, les Jésuites qui résident ici, présentèrent une Requête à l'Empereur, par laquelle ils lui annonçaient l'arrivée de trois de leurs Confrères (deux Jésuites Portugais et moi), ajoutant que les

connaissances que nous avions des sciences d'Europe, et entr'autres des mathématiques, de la musique et de la pharmacie, pourraient être de quelque utilité, s'il plaisait à Sa Majesté de nous faire venir dans sa Capitale. Le Prince consentit de bonne grâce à ce qu'on souhaitait. Il ordonna même qu'on fît venir à ses propres frais les trois Européens dont on lui parlait. La volonté de l'Empereur fut manifestée aux Tribunaux de Pekin. Ceux-ci la firent savoir au vice-Roi de Canton, et lui enjoignirent en même-temps qu'il eût à nous pourvoir de tout ce qui était nécessaire pour le voyage, l'avertissant que l'intention de Sa Majesté était que nous fussions traités suivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les Infidèles, qui s'applaudissaient de la persécution que souffrait l'Eglise de Jésus-Christ, ne vissent à regret les Ministres de l'Evangile appelés à la Cour. Ceux qui étaient chargés de nous faire partir, obéirent néanmoins sans réplique et sans délai aux ordres qu'ils avaient reçus; et vers le commencement du mois de Mars de l'année 1751, les Mandarins de Canton envoyèrent au Procureur de Macao, comme à celui qui représente les Européens, pour demander, selon la coutume, si nous étions arrivés, et si nous jouissions d'une bonne santé. Ils le chargeaient encore de nous prier de vouloir bien déterminer le jour de notre départ. Comme nous étions informés de tout ce qui s'était passé à la Cour sur ce qui nous concernait, nous avions commencé à pren-

dre quelques arrangemens, et déjà l'on travaillait à nos habits Chinois. Nous répondîmes donc que le 28 Mars, nous serions en état de nous mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué étant arrivé, j'en passai une bonne partie à m'instruire des manières Chinoises, et à m'y exercer. On me répéta ce qu'on m'avait déjà dit plusieurs fois, que c'était ici le Pays du monde où il fallait être le plus attentif à ne rien négliger des manières extérieures. Manquer à une des moindres, c'est commettre un crime capital; et un Missionnaire, s'il veut faire quelque fruit, doit y être expert, autrement il ne serait pas même écouté des Chinois, qui le regarderaient comme un sauvage. Plus qu'ailleurs, il faut nous faire ici tout à tous, pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ.

Vers les trois heures du soir je me rendis avec ceux de nos Pères, tant Français que Portugais, qui voulurent bien m'accompagner dans la barque qui devait me transporter à Canton. Les adieux faits de part et d'autre, nous nous abandonnâmes entre les mains de la divine Providence, et nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de là, vis-à-vis d'un corps-de-garde et de l'habitation de quelques Mandarins Chinois, qui sont-là pour garder les premières avenues de leur Pays. Cette précaution de prendre le soir son logement près de la maison de quelque personne d'autorité, est une précaution nécessaire pour se garantir, non de la violence ou de la furie, mais de la subtile

adresse des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces sortes de gens font ici des tours si merveilleux, que ceux même qui en sont la victime les admireraient, et ne pourraient s'empêcher d'en rire, s'il s'agissait de quelque chose de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paisible navigation. Le vice-Roi nous dispensa d'aller en personne le visiter: des billets fabriqués à la mode, et suivant le cérémonial du Pays, nous acquittèrent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres Mandarins. Comme c'était aux frais de l'Empereur que nous devions aller de Canton à Pekin, c'était au Magistrat Chinois de nous fournir le nécessaire. Il devait de plus nous donner un Mandarin pour veiller à notre sûreté durant la route. Les choses ne se font ici qu'avec lenteur: on fut 64 jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de passer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques, qui étaient au port de Canton exposées à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant, et à l'infection d'une vase mêlée de toutes sortes d'ordures qu'y laissait chaque jour le reflux de la rivière.

Enfin le premier jour du mois de Juin de l'année 1751, on nous dit que nos affaires étaient terminées; que notre passe-port était expédié; qu'on avait livré à nos gens l'argent nécessaire, et qu'un des Mandarins de marine avait ordre de nous trouver des barques; car celles où nous étions n'étaient pas des barques de voyage, et n'appartenaient

pas à l'Empereur. Le lendemain les barques furent trouvées : le Mandarin qui devait nous conduire vint se présenter, et sur le soir nous fîmes force de rames vers le Nord. Je quittai avec plaisir un séjour où ma santé faillit à faire un triste naufrage.

De Canton à *Nan-tchang*, je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de *Kiang-si*. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles, que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux, où coulent sans cesse une infinité de petits ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté long-temps, se réunissent enfin pour former une rivière, qui porte la fertilité dans le Pays voisin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs, et auxquels la multitude de ceux qui passent a donné le poli du plus beau marbre, la sépare pour la commodité et l'agrément des voyageurs. Les hommes seuls peuvent faire sur ce chemin la fonction que font ailleurs les bêtes de charge ; encore faut-il qu'ils n'aient aux pieds que des souliers tressés avec une espèce de corde particulière au Pays. Comme c'est le seul passage pour ceux qui ne veulent pas continuer leur chemin par eau, ou qui veulent abréger considérablement leur route, il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes ; de sorte qu'on le prendrait plutôt pour un marché et pour une foire perpétuelle, que pour un grand

chemin. On est un jour entier à traverser cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, ou l'on se rembarque si l'on veut. Nous prîmes ce dernier parti pour aller à *Nan-tchang*.

De *Nan-tchang* à Pekin, je n'eus guère que maladies, peines, mauvais chemins; nous employâmes quarante-cinq jours pour nous y rendre. Le Mandarin qui nous conduisait ne nous fesait avancer qu'à très-petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire aller un peu plus vîte: nous eûmes toujours de lui la même réponse. Vous êtes des étrangers, nous disait-il, vous ignorez nos coutumes; par ordre de l'Empereur je suis chargé de vos précieuses personnes; il fait grand chaud, je n'ai garde de vous exposer à tomber malades. D'ailleurs, ajoutait-il, il n'y a que des hommes vils qui puissent voyager avec précipitation. Il fallut nous contenter de ces raisons, et nous résoudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus fastidieuse qui soit peut-être au monde; car ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici comme on le fait ailleurs: enfermé dans une litière comme dans une boîte, à peine, pour pouvoir respirer, est-il permis d'en entr'ouvrir les petites lucarnes qu'on y a ménagées des deux côtés. Arrivé dans les auberges pour prendre ses repas ou son repos, ce serait une indécence monstrueuse que d'en sortir, pour aller repaître ses yeux de ce qu'il pourrait y avoir de curieux dans la Ville ou le Village où l'on se

trouve pour lors. Ainsi dans une route de 500 lieues, et dans un des plus beaux Pays du monde, je n'ai pas vu de quoi pouvoir vous entretenir un quart-d'heure.

Le 22 Août, jour de Dimanche, et l'octave de l'Assomption, nous arrivâmes à Pekin vers le midi. Quelques-uns de nos Pères étaient venus au-devant de nous jusqu'à deux lieues de la Ville. Ils nous invitèrent à aller descendre au Collége des pères Portugais, pour nous transporter de là dans la chapelle de Monseigneur l'Evêque, où ce Prélat nous attendait revêtu de ses habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui être présentés et de recevoir sa bénédiction. Les circonstances de la dernière persécution et de l'état où se trouvait actuellement la Religion, lui fournirent les termes les plus pathétiques et les plus attendrissans, pour un petit discours qu'il nous adressa, après lequel, au son des instrumens Chinois, il entonna la Messe pour remercier Dieu de lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée nous nous transportâmes à *Hai-tien*, (à trois lieues de Pekin), où était pour-lors la Cour. Le Seigneur Tartare qui est chargé ici des affaires qui nous concernent, avertit un des Eunuques de la présence, que les Européens nouvellement arrivés venaient avec leurs confrères rendre hommages à Sa Majesté, et lui offrir des présens. Celui-ci en informa l'Empereur, et ce Prince répondit à la manière

accoutumée les trois mots suivans : je le sais ; (car ici l'Empereur sait toujours tout.) A l'instant on nous manda de faire les cérémonies prescrites pour ces sortes d'occasions, ce que nous exécutâmes de la manière suivante. Dans une des cours où nous étions pour-lors rangés de front sur une même ligne, et la face tournée du côté de l'appartement de l'Empereur, nous nous prosternâmes d'abord avec une gravité, et dans un silence profond et respectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troisième fois ; après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majesté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'Empereur nous avait fait l'honneur d'accepter plusieurs des choses qu'on lui avait présentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyait des mets de sa table. On nous les livra en même-temps, et nous les mangeâmes, étant debout dans le lieu même où nous étions. Ainsi finit la cérémonie de notre réception au service de l'Empereur. Il nous fut libre après cela d'aller et de venir comme nous le jugions à propos. Je passai les premiers jours à rendre les visites que j'avais reçues, et à voir les curiosités du Pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrais dire que ce que cent autres ont dit avant moi, et que vous pouvez trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une chose qui n'arrive pas souvent,

et qui est digne de votre curiosité, me fournira l'occasion de vous entretenir d'une manière plus intéressante. Je vous prie seulement de vouloir bien vous rappeler de temps-en-temps, en lisant ce qui suit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que si vous y trouvez du merveilleux, vous ne soyez pas tenté de le révoquer en doute.

C'est une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la soixantième année de la mère de l'Empereur. Quelques mois avant que cette Princesse eut atteint cet âge, tous les Tribunaux de la Capitale, tous les vice-Rois et grands Mandarins de l'Empire eurent ordre de se préparer à la cérémonie prescrite, la plus brillante qui se fasse dans ces Cantons. Tous les Peintres, Sculpteurs, Architectes et Menuisiers de Pekin et des Provinces voisines ne cessèrent d'être occupés pendant plus de trois mois de suite, à faire chacun des chefs-d'œuvre de leur métier. Beaucoup d'artisans d'autre espèce eurent aussi leurs occupations. Il s'agissait de construire de quoi charmer les yeux d'une Cour délicate et voluptueuse, accoutumée à voir ce qui se fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les décorations devaient commencer à une des maisons de plaisance de l'Empereur, qui est à *Yuen-min-yuen*, et se terminer au Palais qui est à Pekin dans le centre de la ville Tartare, c'est-à-dire à quatre lieues environ de distance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces Palais à l'autre. L'Empereur décida que

la marche se ferait le long de la rivière, préférablement au chemin ordinaire ; ce fut donc du côté de l'eau que se tournèrent d'abord tous les préparatifs. Le Prince fit construire de nouvelles barques de la forme et de la grandeur à-peu-près de nos brigantins ; l'or et la diversité des couleurs dont elles étaient ornées leur donnaient un éclat éblouissant. Ces barques étaient destinées à porter l'Empereur, l'Impératrice sa mère, et toutes les personnes de leur suite ; mais par un accident que l'Empereur lui-même avait prévu, et que tous les gens de bon sens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun usage.

A Pekin les froids sont extrêmes, et c'était dans la saison la plus rigoureuse de l'année qu'on devait faire la cérémonie ; il était naturel de penser que la rivière ne serait pas navigable. Quelques Mandarins cependant assurèrent à l'Empereur qu'ils sauraient bien lever tous les obstacles. Voici comment ils s'y prirent : par leur ordre, des milliers de Chinois furent occupés nuit et jour, les uns à battre et agiter l'eau, pour empêcher qu'elle ne gelât, et les autres à rompre la glace qui s'était formée malgré les précautions de leurs camarades, et à la tirer du lit de la rivière ; ce rude travail dura environ trois semaines, après lesquelles voyant que le froid s'augmentait toujours, et qu'il était enfin le plus fort, ils lui cédèrent la place, et se désistèrent d'une entreprise la plus téméraire qui fut jamais ; il n'en coûta à son principal au-

teur que la privation d'une année de ses revenus, punition assez légère dans un Pays comme celui-ci, où c'est toujours un crime capital de se trouver dans l'impossibilité de tenir ce qu'on avait eu la témérité de promettre à l'Empereur, et où il en coûte si peu d'abattre les têtes. On déclara donc les barques inutiles, et il fut conclu qu'on leur substituerait des traîneaux; mais avant tout cela on avait travaillé avec une incroyable ardeur aux embellissemens qui devaient décorer le passage de l'Impératrice mère; ils furent tels à-peu-près que je vais dire.

Des deux côtés de la rivière s'élevaient des bâtimens de différentes formes. Ici c'était une maison carrée, triangulaire ou polygone, avec tous ses appartemens. Là c'était une rotonde, ou tel autre édifice semblable; à mesure qu'on descendait, on en voyait d'autres dont la construction variée en cent manières différentes, occupait, amusait, charmait la vue, quelque part qu'on voulût s'arrêter. Dans les endroits où la rivière, en s'élargissant, s'écartait de la ligne droite, on avait fabriqué des maisons de bois qui étaient soutenues par des colonnes plantées dans la rivière, et qui s'élevaient au-dessus de la surface de l'eau, les unes de deux pieds, et les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, suivant le dessein de l'Ingénieur Chinois. La plupart de ces maisons formaient des Iles, dans lesquelles on allait par le moyen de quelques ponts qu'on avait construits pour cet usage. Il y en avait qui étaient

entièrement isolées, d'autres étaient contiguës, et on pouvait communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes, dont la fabrique ne différait pas de celles des maisons et des ponts dont je viens de parler. Tous ces édifices étaient dorés, peints et embellis dans le goût le plus brillant du Pays. Ils avaient chacun leurs usages particuliers. Dans les uns étaient des chœurs de musique; dans les autres des troupes de comédiens; dans la plupart il y avait des rafraîchissemens et de magnifiques Trônes pour recevoir l'Empereur et sa mère, supposé qu'il leur prît envie de s'y arrêter pour goûter quelques momens de repos.

Dans la Ville, autre spectacle encore plus beau dans son genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du couchant par où la Cour devait entrer, jusqu'à la porte du Palais, ce n'était que bâtimens superbes, péristiles, pavillons, colonnades, galeries, amphitéâtres, avec des trophées et autres ouvrages d'architecture Chinoise, aussi éclatans les uns que les autres. Tout cela était embelli de festons, de guirlandes, et de plusieurs autres ornemens semblables, lesquels étant faits avec la plus belle soie, et de couleurs différentes, offraient un coup-d'œil charmant. L'or, les diamans imités, et autres pierreries dans le même goût, y brillaient de tous côtés. Une grande quantité de miroirs d'un métal fort poli y relevait infiniment ce spectacle. Leur construction et leur arrangement, en multipliant d'un côté les

objets, les rassemblaient de l'autre en miniature, pour en former un tout qui enchantait les yeux.

Ces brillans édifices étaient interrompus de temps-en-temps par des montagnes et des vallons factices qui imitaient la nature, et qu'on eût pris pour d'agréables déserts, et pour des lieux réels, de la plus délicieuse solitude. On y avait pratiqué des ruisseaux et des fontaines, planté des arbres et des broussailles, attaché des bêtes fauves, auxquelles on avait donné des attitudes si naturelles, qu'on eût dit qu'elles étaient animées. Sur la cime ou sur le penchant de quelques-unes de ces montagnes on voyait des bonzeries avec leurs petits temples et leurs Idoles. On pouvait y parvenir par le moyen de quelques sentiers qu'on y avait ménagés. On avait fait, dans d'autres endroits, des vergers et des jardins. Dans la plupart de ceux-ci, il y avait des treilles avec leurs raisins dans leurs différens degrés de maturité. Dans les autres étaient des arbres de presque toutes les sortes, qui portaient des fruits et des fleurs des quatre saisons de l'année. On ne les distinguait pas des véritables, quoiqu'ils fussent artificiels.

Ce n'est pas tout. On avait distribué dans divers endroits du passage, des lacs, des mers et des réservoirs avec leurs poissons et leurs oiseaux aquatiques de bien des espèces. On avait placé autre part des enfans déguisés en singes et en d'autres animaux, qui jouaient entr'eux le rôle qu'on leur avait ap-

pris. Comme c'était avec la peau même des animaux qu'ils représentaient, qu'on les avait habillés, on pouvait aisément y être trompé. D'autres enfans étaient habillés en oiseaux et en jouaient le personnage sur des colonnes ou sur des pieux fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étaient revêtus en dehors de soie, et cachaient des hommes placés au bas et occupés à faire mouvoir les enfans qui étaient au-dessus. On avait mis ailleurs des fruits d'une grosseur énorme, dans lesquels il y avait aussi des enfans. Ces fruits s'ouvraient de temps-en-temps et laissaient voir aux spectateurs ce qu'ils renfermaient. Je ne puis vous dire, mon Révérend Père, si tout cela était symbolique, ou si ce n'était simplement que la production d'une imagination bizarre. Des chœurs de musique, des troupes de comédiens, bateleurs et autres étaient placés par intervalles, le long de la rivière, et tâchaient, chacun suivant sa force, sa science ou son adresse, de faire quelque chose qui pût agréer, sinon à l'Empereur et à sa mère, du-moins à quelques grands de leur suite, au service desquels ils pouvaient espérer d'être admis.

Chaque Tribunal avait un endroit particulier qu'il avait fait construire et embellir à ses dépens, de même que les Gouverneurs de chaque Province, les Régulos et autres Grands de l'Empire; la variété des lanternes et leur arrangement fesaient un spectacle qui mériterait une description à part. Mais comme on a parlé dans bien des occa-

sions de ces lanternes Chinoises, de la manière dont on les fabrique, et des ornemens qui les environnent ou les accompagnent, je vous renvoie aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages commencèrent à avoir quelque forme, on fit très-expresses défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles fussent, de faire usage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut nécessaire pour prévenir tout accident qui pouvait être causé par le feu. La police qui s'observa dans cette occasion, comme pendant tout le temps que durèrent les préparatifs de cette fête, me parut admirable. Quelques semaines avant le jour de la cérémonie, il fut réglé que les rues (qui sont ici extrêmement larges) seraient partagées en trois parts, afin que les gens de pied et ceux qui étaient à cheval, les allans et les venans, en un mot cette multitude prodigieuse de monde qui se trouvait pour-lors dans cette Capitale, pût jouir à son aise de ce spectacle; le milieu de la rue, qui était beaucoup plus large que les deux côtés, était destiné pour tous ceux qui étaient à cheval ou en équipage; un des côtés pour ceux qui allaient, et l'autre pour ceux qui venaient. Il ne fut pas nécessaire pour faire observer cet ordre, que des Grenadiers, la bayonnette au bout du fusil, ou le sabre nu à la main, menaçassent de frapper; quelques Soldats armés simplement d'un fouet, empêchèrent tout désordre et toute confusion. Ainsi des milliers

de personnes voyaient tranquillement dans l'espace de quelques heures, ce que peut-être elles n'eussent pas pu voir dans quinze jours sans cette précaution.

Mais comme ce n'est pas ici l'usage que les femmes sortent et se mêlent parmi les hommes, et que d'ailleurs il n'était pas raisonnable qu'elles fussent privées d'un spectacle qu'on avait préparé principalement pour une personne de leur sexe, l'Empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles seules. Pendant ces jours il n'était permis à aucun homme de s'y trouver, et aucun ne s'y trouva en effet. De cette façon tout le monde fut content et satisfit sa curiosité sans manquer à aucun des rits, ni à aucune bienséance du Pays.

Une autre chose qui mérite de vous être marquée, est le choix qu'on fit de cent vieillards qui étaient censés avoir été tirés des différentes Provinces de l'Empire, et être âgés chacun de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'Empereur donne ici les années comme il lui plaît), mais on voulut avoir seulement ceux qui avaient une barbe plus blanche, plus longue, ou plus vénérable. Ces vieillards étaient habillés uniformément et portaient sur la poitrine une longue médaille d'argent sur laquelle étaient gravés les caractères qui exprimaient la Province qu'ils représentaient. On appelait ces vieillards, en langue du Pays, *Pe-lao-king-cheou*, c'est-à-dire, les cent vieillards qui rendent hommage à Sa Majesté, lui

souhaitent autant d'années de vie qu'ils en ont entr'eux tous.

Les *chang-pa-sien*, *hia-pa-sien* et *tchoung-pa-sien*, c'est-à-dire, les anciens sages, ou autrement les immortels, au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier différent des deux autres; ces anciens sages, dis-je, devaient aussi servir au triomphe de l'Impératrice, et lui souhaiter leur sagesse et leur immortalité; c'est pourquoi leurs statues, de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la première entrée du Palais. On leur avait donné des figures et des attitudes différentes, apparemment pour exprimer les vertus particulières dont elles étaient le symbole, ou qu'on supposait avoir été plus chères aux sages qu'elles représentaient.

Tout ce qu'on s'était proposé de faire étant achevé, et l'Empereur craignant toujours que, malgré les précautions qu'on ne cessait de prendre, il n'arrivât quelque incendie qu'on aurait eu de la peine à éteindre, et qui eût pu réduire toute la Ville en cendre, voulut qu'on ouvrît la cérémonie, et qu'on la commençât cinq jours avant que l'Impératrice sa mère eût atteint sa soixantième année. L'ordre en fut intimé d'abord, et exécuté ensuite le vingtième jour de la 11.e lune de la seizième année du règne de l'Empereur *Kien-tong*, c'est-à-dire, dans notre style, le sixième jour du mois de Janvier de l'année 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche et de

l'ordre qui s'y observa, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces sortes d'occasions, ainsi que toutes les fois que l'Empereur sort, chacun se barricade dans sa maison, et il n'est pas permis à qui que ce soit, qui n'est pas en place pour cela, d'aller jeter des regards téméraires sur la personne du Prince. On m'a dit seulement que l'Empereur précédait sa mère de quelques pas, et lui servait d'écuyer. Ce Prince était monté à cheval au sortir de la rivière, et l'Impératrice mère s'était mise dans une chaise ouverte de tous côtés. Toutes les personnes de leur Cour suivaient à pied. Leurs Majestés s'arrêtaient de temps-en-temps pour examiner à l'aise ce qui leur plaisait davantage.

Le soir même on commença à abattre, et peu de jours après, tout ce qui était dans la Ville fut détruit; mais l'Empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui était sur l'eau; il le fait conserver comme un monument de la magnificence de son règne.

Parmi les présens qui furent faits dans cette occasion, il se trouva ce qu'il y a de plus curieux et de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européens ne s'oublièrent pas. Comme ceux qui sont à la Cour n'y sont reçus qu'en qualité de Mathématiciens ou d'Artistes, ils voulurent que leur présent répondît à ces titres, et pût être du goût de l'Empereur. Ils firent donc une machine, dont voici à-peu-près la description. Un théâtre en Hémicycle, d'environ trois pieds de haut, présentait dans son enceinte

des peintures d'un goût délicat. Ce théâtre avait trois scènes de chaque côté, représentant chacune des dessins particuliers qu'on avait peints en perspective. Dans le fond était une statue habillée à la Chinoise, tenant entre ses mains une inscription par laquelle on souhaitait à l'Empereur la vie la plus longue et la plus fortunée. Cette inscription était *Vouan-nien-hoan*. Devant chaque scène étaient aussi des statues Chinoises qui tenaient de la main gauche un petit bassin de cuivre doré, et de la main droite un petit marteau de même métal. Ce théâtre, tel que je viens de le décrire, était supposé avoir été bâti sur le bord de l'eau. Le devant représentait une mer, ou pour mieux dire, un bassin, du milieu duquel s'élevait un jet d'eau qui retombait en cascade; une glace de miroir représentait le bassin, et des filets de verre soufflés à la lampe par un homme du métier fort habile, étaient si déliés et imitaient si bien un jet d'eau, qu'on s'y trompait d'un peu loin. Autour du bassin on avait marqué un cadran en lettres Européennes et Chinoises. Une oie et deux canards étaient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbotaient, et l'oie marquait avec son bec l'heure présente. Le tout se mouvait par des ressorts que fesait aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aimant qui était cachée aussi, et qui fesait le tour du cadran, se fesait suivre par l'oie, dont la plus grande partie était de fer. Quand l'heure était sur le point de

sonner, la statue qui tenait en main l'inscription, sortait de son appartement qui était au fond du théâtre, et venait avec un profond respect montrer sa légende; ensuite les six autres statues jouaient entr'elles un air, en frappant, chacune sur son bassin, la note qu'on lui avait assignée, autant de fois, et dans les temps que la musique le demandait. Cela fini, le porteur de l'inscription s'en retournait gravement, pour ne revenir qu'à l'heure suivante. Cette machine plut si fort à l'Empereur, qu'il voulut en témoigner sa reconnaissance aux Européens. Il leur fit à son tour un don qui équivalait au-moins à la dépense qu'on avait été obligé de faire pour la construction de ce que nous lui avions offert. L'honneur qu'il nous fit en cela, est ici beaucoup plus précieux que les grandes richesses. Il fit placer cette machine dans un des endroits du Palais où il va le plus souvent, et on l'y conserve encore aujourd'hui avec grand soin. C'est ainsi que nous tâchons, pour l'intérêt de la Religion, de gagner la bienveillance du Prince et de lui rendre nos services utiles et nécessaires, afin de l'engager, sinon à devenir favorable aux Chrétiens, du-moins à ne pas les persécuter, et à laisser aux Ministres du Seigneur la liberté de faire connaître Jésus-Christ à ceux qui voudront bien les écouter.

L'Empereur accorda des gratifications à tous les Mandarins de la Capitale, en récompense des soins et des peines qu'ils s'étaient donnés pour faire réussir la fête. Toutes les

femmes de l'Empire ayant quatre vingts ans et plus, eurent aussi part à ses libéralités. La somme d'argent, à proportion de leur âge, était plus ou moins considérable. On compte qu'il s'est dépensé pour cette fête, tant par l'Empereur que par les différens corps ou particuliers qui y contribuèrent, plus de trois cens millions.

Je ne puis, mon Révérend Père, me résoudre à finir cette lettre sans vous dire un mot de ce qui concerne la Religion. Quoiqu'elle soit toujours proscrite à la Chine, nous ne laissons pas à Pekin d'exercer librement notre ministère dans l'enceinte de nos maisons, et même au-dehors, en prenant certaines précautions. Le service divin se fait dans notre Eglise tous les Dimanches, comme dans la Paroisse la plus régulière. Les Chrétiens y viennent sans crainte et assidument. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue Chinoise; ils entendent le sermon et assistent à la grand'Messe, qui s'y dit avec autant de solennité qu'on pourrait le faire en Europe. Nous avons des Congrégations particulières pour les plus fervens des Chrétiens; Congrégations du Saint-Sacrement, du Cœur de Jésus, de la Sainte-Vierge; Congrégation de pénitence, dont l'objet est de faire pénitence, non-seulement pour ses propres péchés, mais aussi pour ceux des autres, et de demander à Dieu par ses œuvres satisfactoires, qu'il veuille bien se laisser fléchir en faveur de tant d'Infidèles qui ignorent et qui blasphèment son saint nom.

Depuis

Depuis le 30 Septembre 1750, jusqu'au 19 Octobre 1751, nous avons eu à Pekin 5200 communions; 92 Baptêmes d'adultes; 30 d'enfans de Chrétiens, et 2423 d'enfans d'Infidèles, la plupart malades, exposés, ou sur le point de mourir. Le Père Kao, Jésuite Chinois, dans les différentes excursions qu'il a faites dans le District de notre Mission Française, a eu 2006 communions; 91 Baptêmes d'adultes, et 180 d'enfans de Chrétiens. Au-reste, je ne parle que de ce qui s'est fait par notre Mission Française; comme les deux maisons que les Pères Portugais ont à Pekin, ont chacune des Chrétientés plus nombreuses sans comparaison que les nôtres, ces Pères ont aussi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

Les Pères du Gad, Lefèvre et de la Roche, malgré la persécution et la gêne extrême où ils sont obligés de vivre, ont aussi fait une abondante moisson dans les Provinces qu'ils cultivent. Le Père Lieou, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on avus à Paris au Collége de Louis-le-Grand, travaille depuis plus d'un an et demi, dans la province de *Hou-quang*, avec beaucoup de zèle et de succès.

Pour moi, s'il m'était permis de parler de mes essais dans le Ministère apostolique, je vous dirais que j'ai entendu une centaine de confessions; que je suis chargé depuis quelques mois de la Congrégation des enfans, qui est sous le titre et sous les auspices des Saints Anges Gardiens, et que j'étudie avec

ardeur la langue Chinoise, dans l'espérance que, quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres, et suivre de plus près les exemples de courage et de zèle que j'ai devant les yeux. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

MÉMOIRE

Sur les Iles que les Chinois appellent Iles de Lieou-kieou, *par le Père Gaubil, Missionnaire de la Compagnie de Jésus à Pekin.*

L'EMPEREUR *Cang-hi* ayant résolu en 1719 d'envoyer un Ambassadeur au Roi de *Lieou-kieou*, fit choix pour cette importante commission, d'un des grands Docteurs de l'Empire, nommé *Supao-koang*. Ce Docteur partit dans la 5.me lune de 1719, revint à Pekin dans la 2.me lune de 1720, et fit imprimer en 1721, en deux volumes, la Relation de son voyage. Il est le premier qui ait donné des Iles de *Lieou-kieou*, une connaissance juste et détaillée, et il paraît, à cet égard, mériter d'autant plus de créance, qu'étant sur les lieux mêmes, il a, dit-il, examiné avec soin, selon les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux et d'intéressant sur la situation et le nombre des

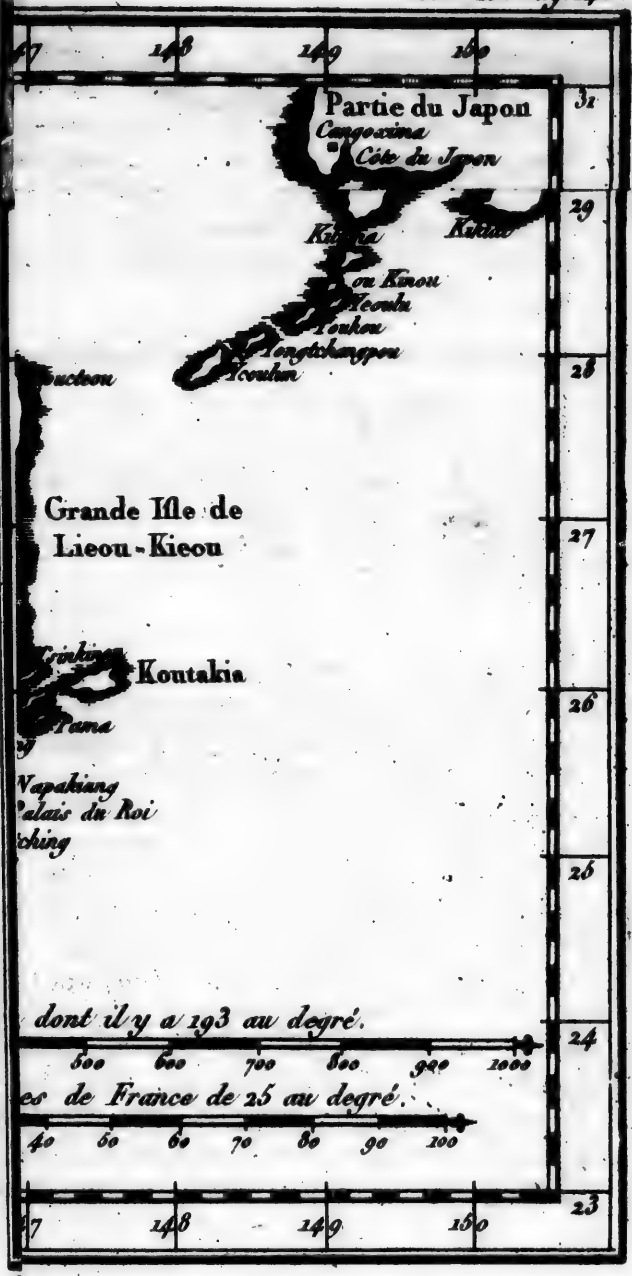
147
148
149
150
31
29
28
27
26
25
24
23
Partie du Japon
Cangoxima
Côte du Japon
Kikiou
Kikiou
Kinou
Tcoulu
Youkou
Tcoulou
Grande Isle de
Lieou-Kieou
Koutakia
Vapakiang
Palais du Roi
dont il y a 193 au degré.
500
600
700
800
900
1000
es de France de 25 au degré.
40
50
60
70
80
90
100

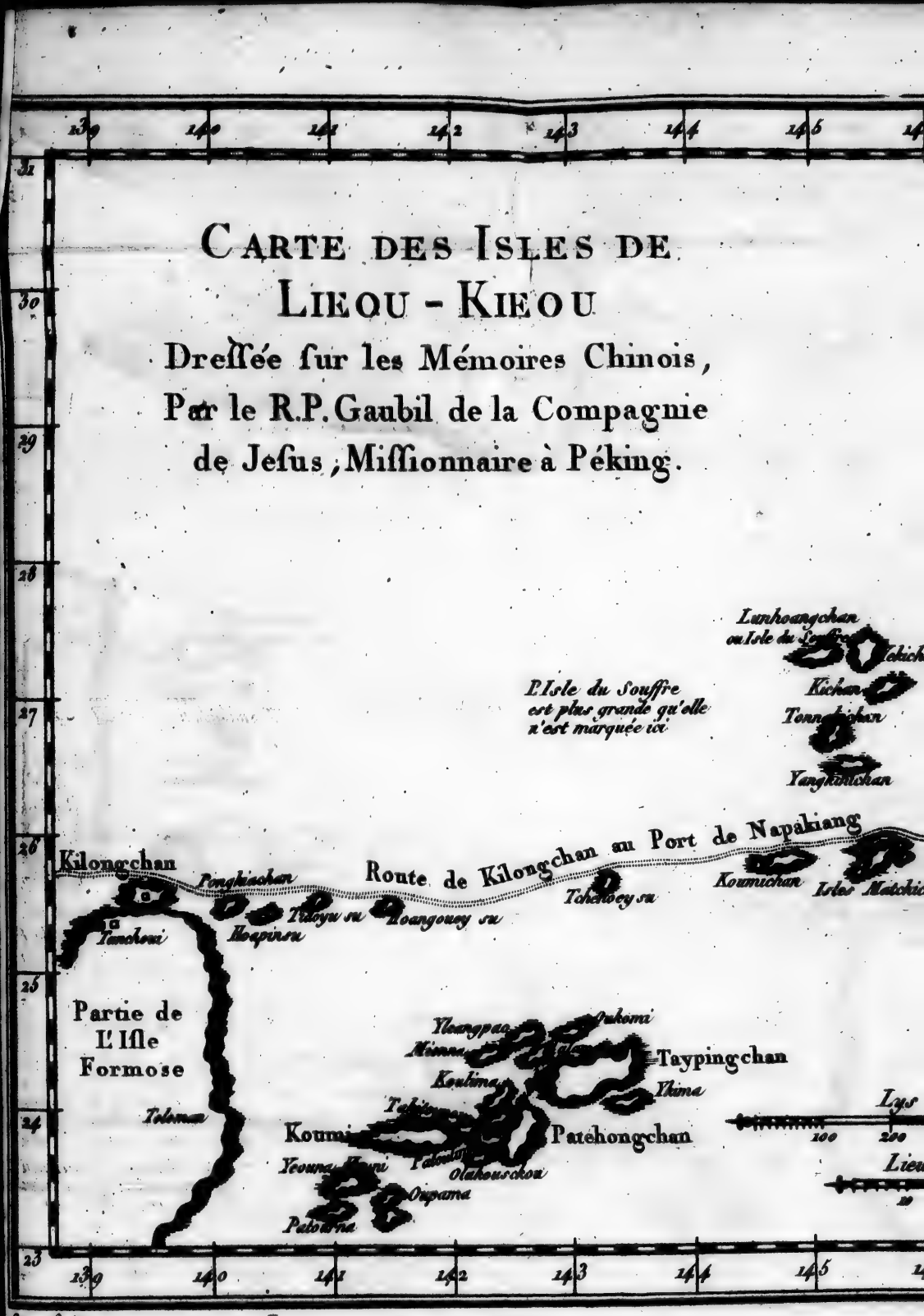
Carte des Isles de
Lieou - Kieou
Dressée sur les Mémoires Chinois,
Par le R.P. Gaubil de la Compagnie
de Jesus, Missionnaire à Péking.
L'Isle du Souffre
est plus grande qu'elle
n'est marquée ici
Lunhoangchan
ou Isle du Souffre
Kichan
Yangkimichan
Route de Kilongchan au Port de Napakiang
Kilongchan
Ponghiachan
Tidoyu su
Hoangouey su
Tchekoey su
Koumichan
Isles Matchi
Tanchoui
Hoapinsu
Partie de
L'Isle
Formose
Teloma
Ylongpao
Pakomi
Mimna
Taypingchan
Koulima
Ylima
Koumi
Patchongchan
Yeouna
Olakouschou
Onpama
Patouma
Lys
100
200
Lieu
10
Canu fecit.

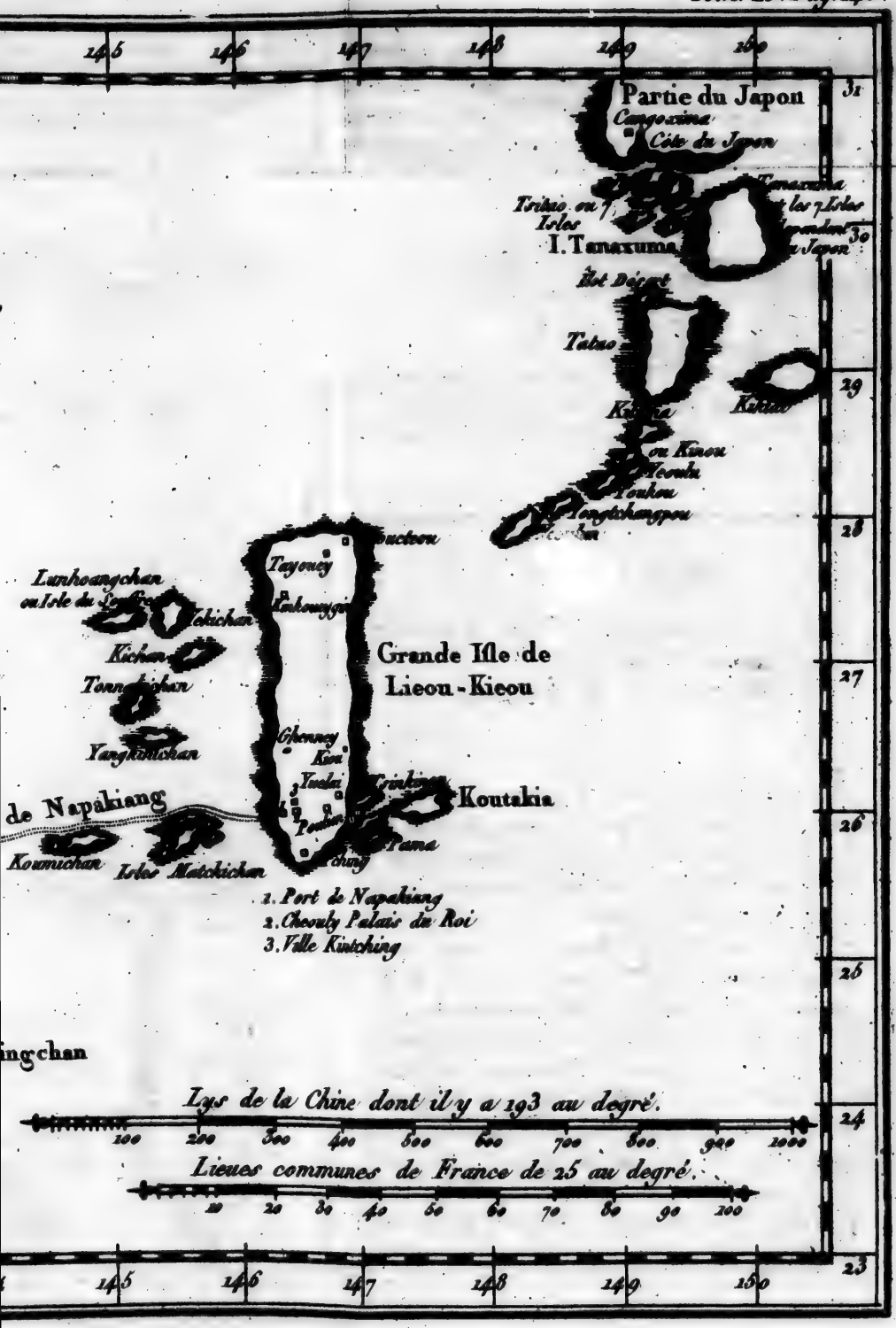
145
146
147
148
149
150
31
30
29
28
27
26
25
24
23
Partie du Japon
Cangoxima
Côte du Japon
Tsitsio ou 7 Isles
I. Tanaxuma
Ile Déserte
Tatao
Kitan
Kitan
Tayouey
Lanhoangchan
Kichan
Grande Isle de
Lieou-Kieou
Yangkiolichan
Koutakia
de Napakiang
Koumichan
Isles Matchichan
1. Port de Napakiang
2. Chouly Palais du Roi
3. Ville Kintching
ingchan
Lys de la Chine dont il y a 193 au degré.
100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000
Lieues communes de France de 25 au degré.
10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

Iles de
Religio
des Peu
vrage d
meilleu
articles

Détail
situ

Ces
Formose
L'Ile ca
Lieou-ki
particuli
Chine et
de *Lequ*
pelle *Lo*
tugais su
bonneen

Un Au
les Chinc
Kieou à
ieut qu'à
meure, e
pour en c
oise de l
lu petit *L*
Chinois,
ains, aux
île Form
ans la ca
Missionna

Iles de *Lieou-kieou*, sur l'Histoire, sur la Religion, la langue, les mœurs et usages des Peuples qui les habitent. C'est cet ouvrage de *Supao - koang* qui me fournira le meilleur de ce que j'ai à dire dans les quatre articles de ce Mémoire.

ARTICLE PREMIER.

Détail géographique sur le nombre et la situation des Iles de Lieou-kieou.

Ces Iles, placées entre la Corée, l'île Formose et le Japon, sont au nombre de 36. L'Ile capitale est la grande Ile qui s'appelle *Lieou-kieou*. Les autres ont chacune un nom particulier. Nos anciens Missionnaires de la Chine et du Japon en ont parlé sous le nom de *Lequeo*, ou *Lequeyo*. Riccioli les appelle *Loqueo*, de même que le livre Portugais sur l'art de naviguer, imprimé à Lisbonne en 1712. Kaemssfer les nomme *Riu-ku*.

Un Auteur s'est trompé, quand il a dit que les Chinois donnent le nom de grand *Lieou-kieou* à l'île Formose. Ce nom n'appartient qu'à la grande Ile où le Roi fait sa demeure, et où il tient sa Cour; il ne faut, pour en convenir, qu'ouvrir l'Histoire chinoise de la dernière dynastie. Quant au nom du petit *Lieou-kieou*, il a été donné par les Chinois, sur-tout par les Pilotes et les Ecrivains, aux parties boréales et occidentales de l'île Formose. Il est vrai cependant que, dans la carte de l'île Formose, faite par les Missionnaires au temps de *Cang-hi*, on

voit, vers la côte occidentale de l'Ile, une petite Ile, à qui l'on donne le nom de petit *Lieou-kieou.*

La grande Ile a, du sud au nord, près de 440 lis, et 120 ou 130 lis de l'ouest à l'est. Du côté du sud, cette distance d'ouest à l'est ne va pas à 100 lis. Le li dont il est ici question, est la mesure des chemins, usitée à la Chine. Deux cens lis font 20 lieues marines, ou un degré d'un grand cercle.

La Cour du Roi réside dans la partie occidentale et australe de l'Ile. Le territoire qu'elle occupe s'appelle *Cheouli.* C'est là qu'est la ville Royale, nommée *King-ching.* On n'en a pas marqué la grandeur, mais on m'a assuré que son enceinte est d'assez petite étendue. Près de là est le Palais du Roi, placé sur une montagne. On lui donne quatre lis de tour. Il y a quatre grandes portes; l'une au nord, l'autre au sud, la troisième à l'est, et la quatrième regarde l'ouest. Celle-ci est la grande entrée.

A dix lis de cette entrée, et à l'ouest, est un bon Port de mer, nommé *Napa-kiang.* L'espace entre ce Port et le Palais n'est presque qu'une Ville continuelle. On trouve au nord et au sud une levée très-bien construite, appelée *Pao-tay*, c'est-à-dire, batteries de canon. Toutes les avenues qui y conduisent sont, dit-on, d'une grande beauté, de même que celle du Palais du Roi, de ses maisons de plaisance, de quelques grands temples, du collége Impérial et de l'hôtel de l'Ambassadeur Chinois.

Du Palais, on a une vue charmante qui s'étend sur le Port, sur la ville de *King-ching*, sur un grand nombre de Villes, Bourgs, Villages, Palais, Bonzeries, jardins, et maisons de plaisance. La longitude de ce Palais est de cent quarante-six degrés vingt-six à vingt-sept minutes, et sa latitude est de vingt-six degrés deux minutes.

Pour bien connaître la véritable route de la Chine à *Cheouli*, il faut être bien instruit des particularités suivantes. A l'embouchure de la rivière de *Font-cheou-fou*, il y a plusieurs petites Iles. C'est de quelqu'une de ces Iles que les grands vaisseaux Chinois partent pour l'île de *Lieou-kieou*. Il serait dangereux d'aller attérir au nord, ou même au nord-ouest du port de *Napa-kiang*. Les Chinois, pour plus grande sûreté, vont reconnaître la partie boréale de l'île Formose. De là, allant vers l'est, prenant un peu du sud, ils vont reconnaître des Ilots que je marque sur la carte, et ils laissent ces Iles au nord. Ensuite ils vont au nord de l'île *Kou-michan*, évitant avec soin des écueils et des basses dangereuses qui s'y trouvent. Enfin de *Kou-michan*, prenant de l'est et du nord, on va sûrement au port de *Napa-kiang*, sans s'exposer à se trouver au nord, d'où on aurait souvent bien de la peine à entrer dans le Port. Les vaisseaux qui vont de la Chine à *Lieou-kieou* et de *Lieou-kieou* à la Chine, doivent être forts, et avoir bon nombre de matelots, à cause des orages auxquels ces mers sont sujettes.

A l'égard des trente-six Iles qui composent les états du Roi de *Lieou Kieou*, on en compte huit au nord-est de la grande Ile; cinq au nord-ouest de *Cheouli*; quatre à l'est, trois à l'ouest, sept au sud, et neuf au sud-ouest.

Les huit Iles du nord-est sont :

Yeoulun, éloigné de *Cheouli* de. .	500lis.
Yong-tchang-Pou, de.	550
Tou-kou, de.	600
Yeoula, au nord-est de *Tou-kou*, en est éloigné de.	38
Ou-kinou, au nord-est de *Tou-kou*, de	40
Kia-ki-luma, au nord-est de *Cheouli*, de.	771
Tacao, de.	800
Ki-ki-ai, à l'est de *Tatao*, de. . .	100

Tatao est une assez grande Ile : elle a cent trente lis du sud au nord. On n'en dit pas la grandeur d'est à ouest. Elle a dans le Pays le nom de *Ou-fou-chi-ma*, c'est-à-dire, l'île *Ou-fou*, car en langage Japonais, et dans le *Lieou-kieou*, *Chi-ma* signifie Ile. On ne dit rien de la grandeur des sept autres Iles.

Il faut observer qu'au nord de *Tatao* il est une grande Ile, nommée *Tanaxuma*, et que vers le nord et nord-ouest on remarque sept autres Iles, (en Chinois *Tsitao*) lesquelles sont au sud d'un Pays du Japon, nommé *Sat-suma*, en Chinois *Samo-tcheou*, et dépendent du Japon. Le Père Briet a

donné place à ces Iles dans sa carte ; et le Père Riccioli, dans sa géographie, marque leur latitude et leur longitude, en les nommant *Tanaxuma*. *Supao-koang* ne nous apprend ni leur distance mutuelle, ni leur distance du Japon.

Pour revenir aux huit Iles du nord-est de *Lieou-kieou*, M. Dassié, dans le routier des Indes, rapporte une route de la province de *Fokien* au Japon, qui peut donner des éclaircissemens sur ces Iles. Cet auteur dit que, pour aller de *Fokien* au pays de *Bungo* du Japon, il faut aller reconnaître l'île nommée *Petit-le-* [illegible]*o*, qu'il marque à vingt-cinq degrés de latitude boréale, et qu'il dit être éloignée de vingt lieues de la côte de *Fokien*. Après avoir passé cette Ile, il faut aller à la hauteur de 25 degrés 30 minutes, et tenir la route du nord-est et est-nord-est ; en suivant cette route on vient sur les Iles qui sont au sud de l'île de *Tanaxuma*. Il dit que ces Iles vont depuis le vingt-sixième degré trente minutes de latitude, jusqu'au trentième trente minutes (c'est les placer trop au nord.) Il ajoute que ces Iles sont au nombre de sept, hautes et petites ; que les trois premières ont un écueil (il parle de l'écueil de l'île *Kou-mi-chan*, dont il ignorait le nom, de même qu'il ignorait la grandeur de l'île de *Lieou-kieou*.) Il dit qu'ayant passé ces sept Iles, on voit à six lieues au nord-est, deux autres Iles, qui sont est et ouest, (ce sont les îles *Tatao* et *Ki-ki-ai*) ; que celle de l'est est la moindre ; qu'entre les deux il y a

un bon passage, et que la plus grande est haute et longue; qu'à quatre lieues au nord de la pointe orientale de cette Ile est l'île *Tanaxuma*; qu'à huit lieues au nord de *Tanaxuma* est un grand et haut Pays, qui s'étend dix lieues est et ouest; (c'est le Japon) et qu'au bout occidental de cette côte est le golfe de *Cangoxima* (c'est le nom d'un port de *Sat-suna*, où aborda saint François Xavier) et le havre de *Amango*, au-dessus duquel est une montagne haute et pointue. M. Dassié parle ensuite de la route à tenir pour aller au pays voisin de *Fiunga* et *Bongo*, et au port de *Tonara*.

Les cinq Iles du nord-ouest de *Cheouli* sont *Touna-kichan*; *Gan-kini-chan*; *Ki-chan*; *Ye-kichan*, et *Lun-hoang-chan*. On ne dit pas quelle est la distance des trois premières, mais *Ye-kichan* est à trois cens lis, ou trente lieues de *Cheouli*, et *Lun-hoan-chan* en est éloigné de trois cens cinquante lis, ou de trente-cinq lieues. Ce mot *Lun-hoan-chan* veut dire montagne de soufre. Au-reste, il ne faut pas la confondre avec une Ile de soufre, marquée, dans plusieurs cartes, près la côte orientale et australe de la partie du Japon appelée *Ximo*: l'Ile dont il s'agit ici est différente et dépend de *Lieou-kieou*. Près de là sont de petites éminences appelées monceaux de cendres. Le Roi de *Lieou-kieou* tire de cette Ile une grande quantité d'excellent soufre.

Les quatre Iles à l'est sont *Kon-ta-kia*, à cent quarante-cinq lis de Cheouli; *Tsin-ki-*

nou, *Ysi* et *Pama* ; celle-ci comprend deux Iles, l'une au sud, l'autre au nord, qui sont si près l'une de l'autre, qu'on ne les compte que pour une, sous le nom de Pama.

Les trois Iles à l'ouest sont *Mat-chi-chan*, qui est entourée de cinq Ilots, et qui est à cent trente lis de *Cheouli* ; une autre *Mat-chi-chan* et *Koumi-chan*, que je crois n'être éloignée de *Cheouli* que de cent cinquante lis ou environ, quoique *Supao-koang* la mette à une bien plus grande distance.

Les sept Iles au sud de *Cheouli*, qui sont nommées les îles *Tai-ping-chan*, sont, 1.° *Tai-ping-chan*, qu'on appelle aussi *Ma-kou-chan* : le Docteur Chinois lui donne soixante lis de tour, et la dit éloignée de *Cheouli* de deux mille lis ; plusieurs, au-contraire, assurent qu'elle est beaucoup plus grande et moins éloignée que ne prétend le Docteur. Les autres Iles dont on ne marque pas la distance, sont *Ykima* au sud-est de *Tai-ping-chan* ; *Yleang-pa* au sud-ouest ; *Kou-lima* à l'ouest ; *Talama* aussi à l'ouest ; *Mienna* au sud-ouest ; et *Oukomi* au nord-ouest.

Enfin les neuf Iles au sud-ouest de *Cheouli*, sont :

Pat-chong-chan, qui est au sud-ouest de *Tai-ping-chan*, et en est éloignée de quarante lis.

Ou Pama, nom de deux petites Iles, *Palouma*, *Yeouna-kouni*.	au sud-ouest de *Pat-chong-chan*.

Ces quatre Iles sont voisines de l'île Formose.

Kou-mi, à l'ouest de *Pat-chon-chan*; c'est la plus grande des neuf Iles. *Ta-ki-tou-non*, à l'est de *Kou-mi*.

Kou-la-chi-ma, à l'ouest de *Pat-chong-chan*, déclinant un peu au nord.

Ola kou-se-kou, ou Ville nouvelle, à l'ouest de *Pat-chong-chan*.

Pa-tou-li-ma, au nord-est de *Pat-chong-chan*.

ARTICLE II.

Annales du royaume de Lieou-kieou.

Je commence ces annales par l'origine fabuleuse des Peuples de ce Royaume, telle que la rapporte le Docteur *Supao-koang*, selon la tradition commune de ce pays.

Anciennement un homme et une femme naquirent dans le grand vide. On les nomme *Omo-mey-kieou*. De ce mariage vinrent trois fils et deux filles. L'aîné de ces trois fils a le titre de *Tien-sun* (petit-fils du Ciel,) c'est le premier Roi de *Lieou-kieou*. Le second fils est la tige des Princes tributaires; le reste des Peuples reconnaît le troisième fils pour son auteur. L'aînée des filles a le titre d'esprit céleste; l'autre a celui d'esprit de la mer. L'aînée s'appelle *Kun-kun*; la cadette se nomme *Tcho-tcho*.

Après la mort de *Tien-sun*, ving-cinq dynasties ont successivement régné sur ce

Pays. Leur durée, à compter depuis la première année de ce premier Roi jusqu'à la première année de *Chun-tien*, dont nous parlerons dans la suite, est de 17802 années. Telle est l'antiquité chimérique que ces Peuples s'attribuent, et dont ils sont si jaloux.

On ne sait rien de clair et de certain sur les Princes qu'on suppose avoir formé ce grand nombre de dynasties ; tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'avant l'année 605 de Jésus-Christ, l'Histoire chinoise ne fait nulle mention d'un pays appelé *Lieou-kieou*. Cette Ile, et celles de *Depong-hou*, de *Formose* et autres voisines, étaient distinguées par le nom de Barbares Orientaux. Le Japon s'appelait *Ouo;* la Corée avait le nom de *Kaoli*.

Ce fut donc l'an 605, que l'Empereur ayant ouï dire qu'il y avait des îles dont le nom était *Lieou-kieou*, voulut en connaître la situation. Ce Prince y envoya des Chinois ; mais ce fut inutilement : faute d'interprètes, ils ne purent y acquérir les connaissances qu'ils y étaient allés chercher. Ils amenèrent seulement avec eux quelques insulaires à *Singan-fou*, Capitale de la province de *Chensi*, et séjour de la Cour sous la dynastie *Souy*.

Par bonheur, dans ce temps-là même, il se trouva à la Cour un Envoyé du Roi du Japon. Cet Envoyé et ses gens connurent d'abord que ces hommes nouvellement arrivés étaient des insulaires de *Lieou-kieou*. Ils parlèrent de ce Pays comme d'un Pays pau-

vre et misérable ; dont les habitans étaient des barbares. L'Empereur Chinois apprit ensuite que la principale Ile était à l'orient de la Ville qu'on appelle aujourd'hui *Font-cheou-fou*, Capitale de la province de *Fo-kien*, et que dans cinq jours, à-peu-près, on pouvait aller de *Font-cheou-fou* à l'Ile où le Roi tenait sa Cour.

Sur ces nouvelles, l'Empereur *Yang-ti* envoya à *Lieou-kieou* des gens instruits et des interprètes, pour déclarer au Prince qu'il devait reconnaître pour son Souverain l'Empereur de la Chine, et lui faire hommage. Cette proposition, comme on devait s'y attendre, fut très-mal reçue. Le Prince de *Lieou-kieou* renvoya les Chinois ; et, pour toute réponse, leur dit fièrement qu'il ne reconnaissait aucun Prince au-dessus de lui. On conçoit avec quel dépit l'Empereur dut apprendre la manière méprisante dont on avait traité ses prétentions. Il fit au plutôt équiper une flotte dans le *Fo-kien*, et y fit embarquer plus de dix mille hommes de bonnes troupes. La flotte mit à la voile, et arriva heureusement. L'armée, malgré les efforts des gens du Pays, fit la descente dans la grande île de *Lieou-kieou* : et le Roi, qui s'était mis à la tête de ses troupes pour repousser l'ennemi, ayant été tué, les Chinois pillèrent, brûlèrent la Ville royale, firent plus de cinq mille esclaves, et reprirent la route de la Chine.

L'Histoire chinoise de la dynastie *Souy*, dit que les Peuples de *Lieou-kieou* n'avaient

point alors de lettres et de caractères ; qu'ils n'avaient ni petits bâtons, ni fourchettes pour manger ; que les Princes, les Grands, les Peuples, le Roi même, vivaient fort simplement ; qu'on y reconnaissait des Lois fixes pour les mariages et les enterremens ; qu'on y avait du respect pour les ancêtres morts, et qu'on y était exact à garder le deuil. Dans les grandes cérémonies consacrées aux esprits, on immolait une personne en leur honneur (coutume qui fut ensuite abolie). On battait ceux qui étaient coupables de quelque faute ; et si le crime méritait la mort, le coupable était assommé à coups de massue.

Les Empereurs Chinois de la dynastie *Tang*, ceux des cinq petites dynasties qui régnèrent ensuite, et ceux de la dynastie de *Song*, quoiqu'instruits sur l'île de *Lieou-kieou*, ne pensèrent pas à se la rendre tributaire ; et de leur côté, les Princes de cette Ile ne s'avisèrent pas non plus d'envoyer des Députés à l'Empereur de la Chine. Cependant les Marchands chinois ne laissaient pas d'aller faire commerce, soit au grand *Lieou-kieou* qui avait un Roi ; soit au petit *Lieou-kieou* (autrement dit l'île Formose), qui, quoique plus grand que l'autre, avait le nom de petit, parce qu'il n'était habité que par un petit nombre de barbares, dont les Villages étaient indépendans les uns des autres.

L'an de Jésus-Christ 1291, *Chit-sou*, Empereur de la dynastie *Yven*, voulut faire revivre les prétentions des Chinois sur *Lieou-*

kieou ; il fit équiper une flotte pour aller subjuguer cette Ile : mais une tentative de cette nature n'était pas du goût des Tartares et des Chinois. Depuis le malheur de l'armée Chinoise et Tartare dans l'expédition contre le Japon, ils étaient dégoûtés de ces sortes d'entreprises. La flotte de l'Empereur *Chit-sou*, n'alla donc qu'aux îles de *Pong-hou*, et à la côte occidentale de Formose ; et, sous divers prétextes, elle revint dans les ports de *Fo-kien*. L'Empereur abandonna son entreprise, et ses successeurs ne pensèrent plus à se rendre maîtres de *Lieou-kieou*.

Nous allons à présent copier la Relation du Docteur *Supao-koang*, et donner, d'après lui, la suite des Rois de *Lieou-kieou*, dont on a une connaissance distincte.

Le premier est *Chun-tien* dont nous avons déjà parlé. La première année de son règne répond à l'année de Jésus-Christ 1187.

Chun-tien était descendant des anciens Rois du Japon ; mais on ignore en quel temps sa famille s'établit à *Lieou-kieou*. Il était fils du Gouverneur de la ville de *Tali* (1) ; et lui-même avant que de parvenir au Trône, il fut Gouverneur de la ville de *Pou-tien* (2). Un des Grands, qui lui disputa la Couronne, et qui se nommait *Li-yong*, ayant été défait et tué, les Peuples reconnurent *Chun-tien* pour leur Roi. Ce fut un Prince équitable et

(1) Voyez la carte.
(2) Ibid.

attentif à rendre ses sujets heureux. Son règne fut de 51 ans, et il en avait 72 lorsqu'il mourut. C'est sous son règne que les insulaires de *Lieou-kieou* eurent des caractères, et qu'ils apprirent à lire et à écrire. Ces caractères sont ceux de l'alphabet *Y-lou-hoa* (1).

On ne dit rien du règne de son fils *Chun-ma-chun-y*, mais on fait de grands éloges de son petit-fils, le Roi *Y-pen*. Quand il monta sur le Trône il était âgé de 44 ans. Dès la seconde année de son règne une grande famine et une peste désolèrent ses Etats; il fut touché des malheurs de son Peuple, il assembla ses Grands, et leur communiqua le dessein qu'il avait d'abdiquer la Couronne en faveur de celui qu'ils jugeraient le plus propre à la porter. On proposa un Gouverneur d'une Ville, descendant des anciens Rois de *Lieou-kieou*; il s'appelait *Ynt-sou*: le Roi le fit venir, le fit son Ministre; et voyant ensuite par lui-même l'étendue de son génie et de ses talens, il le déclara Roi, et ne se réserva pour lui et pour ses enfans qu'un médiocre apanage.

Sous le règne de *Ynt-sou* les îles *Ta-tao*, *Ki-ki-ai* et autres du nord-est, avec celles du nord-ouest, reconnurent *Ynt-sou* pour leur Souverain, et devinrent ainsi une partie du royaume de *Lieou-kieou*. Ce sage Prince fit

(1) Cet alphabet n'est autre chose que l'alphabet *Y-rosa* des Japonais. On peut consulter la grammaire Japonaise du P. Jean Rodrigués, publiée à Macao l'an 1620.

des règlemens utiles pour la culture des terres et pour le paiement des impôts.

Il eut pour successeurs les Rois *Tat-ching* et *Yn-sse*, Princes estimables par la douceur de leur caractère et par la sagesse de leur conduite ; mais bientôt après, tout fut en désordre sous le mauvais gouvernement du Roi *Yut-ching*, Prince avare et voluptueux : le Gouverneur de *King-kouey-gin* (1) se révolta et se fit déclarer Roi de *Chan-pe* : le Gouverneur de *Tali* (2) se révolta aussi, et prit le nom de Roi de *Chan-nan* ; ainsi l'île de *Lieou-kieou* se vit divisée en trois Royaumes, celui de *Chan-nan*, celui de *Chan-pe* et celui de *Tchon-chan* dans lequel *Cheou-li* est le séjour de la Cour ; c'est à cette division qu'il faut rapporter l'origine du nom de trois Rois ou trois Mages qu'on voit dans plusieurs cartes de *Lieou-kieou* ; au-reste ces trois Etats eurent entr'eux de longues et de sanglantes guerres.

Syouey n'était âgé que de dix ans quand il monta sur le Trône de son père *Yut-ching*. Sa mère gouverna l'Etat et le gouverna mal. Elle était décriée dans tout le Royaume, et elle mécontenta également le Peuple et les Grands ; aussi après la mort de *Syouey* les Grands ne voulurent-ils pas reconnaître pour héritier le Prince son fils ; ils proclamèrent Roi *Tsai-tou*, Gouverneur de la ville de *Pou-tien*. On ne dit pas qu'elle était sa fa-

(1) Voyez la carte.
(2) Ibid.

mille ; on sait seulement que son père était un Mandarin estimé, sur-tout par ses soins pour l'agriculture.

Tsay-tou fut un Prince heureux qui acquit beaucoup de gloire, et qui fut généralement aimé et estimé. En 1372, *Hong-ou*, Empereur Chinois, fondateur de la dynastie *Ming*, lui envoya un Grand de sa Cour pour lui faire part de son avènement à la Couronne : le Seigneur Chinois s'acquitta avec adresse de cette commission. Dans une audience particulière il exhorta *Tsay-tou* à se déclarer Prince tributaire de la Chine, et il ménagea si bien son esprit, que la proposition fut acceptée, et que *Tsay-tou* demanda en effet à *Hong-ou* l'investiture de ses Etats.

L'Empereur qui souhaitait cette démarche, en fut trop charmé pour ne pas recevoir avec distinction les Envoyés de *Tsay-tou* : il leur fit de grands présens, soit pour eux, soit pour le Roi leur maître, soit pour la Reine. Il déclara *Tsay-tou*, Roi de *Tchong-chan*, tributaire de la Chine ; et après avoir reçu son tribut, qui consistait en beaux chevaux, en bois de senteur, soufre, cuivre, étain, etc. il donna de son côté à *Tsay-tou* un cachet d'or, et agréa le choix qu'il avait fait d'un de ses fils pour Prince héritier de sa Couronne.

Les deux Rois de *Chan-pe* et de *Chan-nan* n'eurent pas plutôt appris que *Tsay-tou* avait envoyé des Grands de sa Cour pour se reconnaître tributaire de l'Empereur *Hong-ou*, qu'ils suivirent cet exemple. L'Empereur en

usa avec eux comme il avait fait avec *Tsay-tou*. Ils furent reconnus Rois tributaires et reçurent de *Hong-ou* un cachet d'or. L'Empereur représenta aux trois Rois leurs véritables intérêts : il les exhorta à éviter désormais les guerres funestes qui ravageaient leurs Etats, et à soulager les Peuples ruinés par de si longues dissentions. Il fit passer ensuite à *Lieou-kieou* trente-six familles Chinoises, presque toutes de la province de *Fo-kien*. Le Roi *Tsay-tou* les reçut, leur donna un grand terrain à *Kieou-mi*, près du port de *Na-pa-kiang*, et leur assigna des revenus, en même-temps que l'Empereur leur assura de gros appointemens : ce sont ces familles qui commencèrent à introduire à *Lieou-kieou* l'usage des caractères Chinois, la langue savante des Chinois, et leurs cérémonies en l'honneur de *Confucius*. De plus, les fils de plusieurs Grands de la Cour des trois Rois furent envoyés à *Nankin* pour étudier le Chinois dans le Collége impérial, et ces étudians y furent élevés avec distinction aux dépens de l'Empereur.

L'île de *Lieou-kieou* avait alors peu de fer et de porcelaine : l'Empereur *Hong-ou* y pourvut abondamment. Il fit faire pour le Roi *Tsay-tou* et pour les deux autres Rois, beaucoup d'instrumens de fer et une grande quantité de vases de porcelaine ; et le commerce entre *Lieou-kieou* et la Chine fut solidement établi aux grands profits des deux Nations. *Hong-ou* eut la gloire d'être le premier Empereur Chinois qui eût reçu des

Ambassades du Roi de *Lieou-kieou* ; et ce Roi, dans le temps même qu'il se mettait dans la dépendance de la Chine, eut la satisfaction de voir ses Etats et sa puissance s'accroître considérablement. Les Iles que *Supao-kang*, dans son catalogue, appelle les îles du sud et du sud-ouest de *Cheou-li*, reconnurent, pour la première fois, le Roi de *Lieou-kieou* pour leur Souverain. *Tsay-tou* n'était pas homme à leur donner occasion de se repentir de cette démarche : il traita toujours avec bonté et avec ménagement ces nouveaux Sujets ; et lui-même n'eut pas non plus à se repentir de ce qu'il avait fait pour l'Empereur *Hong-ou*, qui eut toujours pour lui les plus grands égards.

Tsay-tou laissa en mourant son Royaume à son fils *Ou-ning*. Dès que cette nouvelle fut arrivée à la Chine, l'Empereur *Yon-glo* envoya à *Lieou-kieou* un Ambassadeur pour faire les cérémonies en l'honneur du Roi mort, et pour installer *Ou-ning*. On fit aussi de sa part de grands présens au Roi et à la Reine.

Le règne de *Ou-ning* et celui de son fils *Ise-tchao* ne fournissent à l'histoire aucun évènement ; mais celui de son petit-fils *Chang-pat-chi*, est mémorable par l'avantageuse réunion qu'il fit à son Etat des deux royaumes de *Chang-pe* et *Chang-nan*, et par la considération singulière où il fut auprès de l'Empereur Chinois *Suent-song*. Il en reçut en effet de grandes sommes d'argent et le surnom de *Chang*, que la Famille Royale de

Lieou-kieou a toujours porté depuis lui jusqu'au temps présent.

Les trois règnes suivans sont stériles et ne présentent aucun fait. Ce fut en 1454 que monta sur le Trône *Chang-tai-kieou*. Il eut dès le commencement une guerre civile à soutenir, et pour en sortir avec succès, il ne lui fallut rien de moins que toute la protection de l'Empereur de la Chine. C'était son propre frère qui entreprenait de lui enlever la Couronne. *Chang-tai-kieou* fut d'abord malheureux; son Palais fut brûlé, ses magasins réduits en cendres, ses troupes battues; mais l'Empereur s'étant déclaré pour lui, la querelle fut bientôt terminée, et il fut dédommagé de toutes ses pertes.

Sous son règne, ses sujets firent avec les Chinois un grand commerce, qui procura à *Lieou-kieou* une prodigieuse quantité d'argent et de monnaie de cuivre. Les Chinois même en furent tellement incommodés dans les provinces de *Tche-kiang* et de *Fo-kien*, où la monnaie de cuivre devint extrêmement rare, qu'on en porta de grandes plaintes à l'Empereur, et qu'en conséquence la Cour détermina ce qu'on donnerait désormais en marchandises de la Chine, en argent et en monnaie de cuivre, pour les marchandises et les denrées de *Lieou-kieou*.

On ne dit nulle part qu'il y ait des mines d'argent et d'or dans cette Ile. Ainsi les vases d'or et d'argent que quelques-uns de ces Rois offrirent en tribut à l'Empereur de la Chine, venaient apparemment du Japon, ou peut-

être de la Chine même. Du temps de *Chang-tai-kieou* on fondit à *Lieou-kieou* de grandes cloches pour les Temples et pour de hautes tours qu'on voit encore sur quelques montagnes.

Chang-te, son fils et son successeur, alla en personne dans l'île *Ki-ki-ai* qui s'était révoltée contre lui, et y soumit les rebelles : ce Prince se fit haïr par ses cruautés.

Après sa mort les Grands refusèrent de reconnaître pour Roi celui qu'il avait désigné. Ils mirent sur le Trône un Seigneur nommé *Chan-y-ven*, natif de l'île *Yo-pi-chan*. On n'est pas bien instruit sur la généalogie de ce Roi. Les uns le croient descendant du Roi *Y-peu ;* les autres le font descendre des anciens Rois de *Lieou-kieou*. Quoi qu'il en soit, ce fut un grand Prince. Il arriva de son temps que quelques insulaires de *Lieou-kieou* qui étaient de la Chine, y commirent quelques désordres. On en prit occasion de déterminer au juste le nombre de personnes qui viendraient à la suite des Ambassadeurs de *Lieou-kieou*, et la manière dont le commerce se continuerait entre cette Ile et la Chine.

Chang-tching, son fils, occupa le Trône après lui. Il eut un oncle paternel qui gouverna d'abord l'Etat avec prudence, et qui se retira ensuite dans la ville de *Y-velay* où ses descendans possèdent encore de grands biens. On voit dans l'Histoire que, sous le règne de *Chang-tching*, un vaisseau de *Lieou-kieou* fit le voyage de Malaca. Plusieurs autres vaisseaux furent envoyés aussi à For-

mose, aux côtes de Bungo, Fionga, Sat-Suma, Arima, Amacusa, Facata, et même en Corée, sans compter ceux qui allaient dans le *Fo-kien*.

Chang-tching sut mettre encore à profit la situation de ses Etats. Ils devinrent l'entrepôt du commerce que les Japonais fesaient à la Chine, et que les Chinois fesaient au Japon. Comme ce commerce était très-considérable, les îles de *Lieou-kieou* en tiraient un avantage infini par le moyen du grand nombre de vaisseaux qui y abordaient. Et quand la mésintelligence se mettait entre les deux Puissances, le Roi de *Lieou-kieou* était en quelque sorte le médiateur. On en vit un exemple sous le règne de *Kiat-sing*, Empereur Chinois de la dynastie des *Ming*, qui monta sur le Trône en 1522, et qui l'occupa quarante-cinq ans.

Les Japonais des côtes de *Ximo* et des îles de *Goto* et *Firando*, armèrent un prodigieux nombre de vaisseaux montés par des Matelots résolus et déterminés. Ces Japonais de concert avec des Pirates Chinois, pillèrent plusieurs fois les côtes de *Pet-che-ly*, *Chan-tong*, *Kiang-nan*, *Tche-kiang*, *Fo-kien*, *Canton*, et jetèrent par-tout la consternation. Leur retraite principale était *Ki-long-chan*, poste important au nord de Formose. Ils traitèrent d'abord assez bien les gens du Pays; mais ensuite ils y commirent les plus grands désordres, mettant tout à feu et à sang. Les Peuples de Formose, doux, timides, et craignant les voyages de mer, abandonnèrent la côte occidentale, et se retirèrent dans les montagnes.

L'Empereur *Kiat-sing* fut donc obligé d'armer de puissantes flottes. Il envoya des Grands de sa Cour à *Lieou-kieou* pour faire tenir par cette voie à l'Empereur du Japon divers manifestes, où il se plaignait des pirateries de ses sujets. Celui-ci se justifia, et fit voir qu'il n'y avait aucune part; qu'on devait les attribuer, soit aux Seigneurs Japonais des côtes de *Ximo*, dont il n'était pas bien le maître, soit aux pirates Japonais qui étaient trop peu dépendans des Seigneurs de *Ximo*, soit aux pirates Chinois qui étaient en grand nombre et d'intelligence avec ceux du Japon. Quant au Roi de *Lieou-kieou*, il fit rendre aux Chinois beaucoup d'esclaves que les Japonais avaient faits à la Chine, et qu'ils avaient laissés dans les Iles de *Lieou-kieou*, et plusieurs vaisseaux qu'ils avaient pris. L'Empereur *Kiat-sing* fut sensible à cet important service; il lui fit en reconnaissance de grands présens en soie, en porcelaine, en deniers de cuivre et en argent, et accorda à ses sujets les plus beaux priviléges pour leur commerce avec la Chine. Au-reste, *Kiat-sing*, malgré tous ses efforts, ne put venir à bout d'arrêter les pirateries dont il s'était plaint; nonobstant les avantages considérables que les Généraux de ses flottes remportèrent sur les Japonais, ceux-ci continuèrent à faire sur les Chinois un butin inestimable.

L'Empereur du Japon était alors le fameux *Tay-cosama*. L'Histoire chinoise lui donne le nom de *Ping-seou-ki*, et le titre de *Houang-pe*, qui est le même que le *Koang-pa-cou*

des Japonais, titre de la première dignité après celle du *Ouo* ou *Dairi*. Les Chinois assurent que *Ping-seou-ki* était un homme de la lie du Peuple, du Pays du *Sat-suma*; que par degrés il vint jusqu'à être maître absolu du Japon, ne laissant qu'un vain titre de Roi au Dairi. L'Histoire chinoise ajoute que c'était un Prince habile, mais ambitieux, sans religion, cruel et débauché, et elle en rapporte plusieurs exemples.

Tay-cosama donc voyant la terreur que les pirates Japonais avaient répandue dans la Chine, conçut le dessein de piller la Cour de cet Empire, et d'y envoyer des armées formidables. Mais il appréhendait que la communication de *Lieou-kieou* avec la Chine ne fût un obstacle à son projet, qu'il tenait fort caché. C'est pourquoi, après avoir fait des préparatifs extraordinaires, il envoya des Officiers à la Cour du Roi *Chang-ning*, avec une lettre fière, pour lui défendre de payer le tribut à la Chine, et de reconnaître d'autre Souverain que l'Empereur du Japon. La même Histoire assure que *Tay-cosama* écrivit avec la même fierté au Gouverneur des Philippines, au Roi de Siam, et aux Européens des Indes, pour leur intimer un ordre de lui payer le tribut.

Chang-ning n'était pas aisé à intimider, et il ne fit nul cas des menaces de l'Empereur du Japon. Il avait pénétré ses projets, sur-tout celui d'attaquer la Corée. Il sut aussi que ce Prince pensait à se servir de plusieurs Chinois de Fo-kien, et de quelques Coréens

Coréens pour être exactement instruit de tout ce qui regarde la Chine et la Corée. Il sut encore qu'un riche Marchand Chinois, du district de *Tssuen-tcheou-fou* de *Fo-kien*, était à *Licou-kieou* pour son commerce, et qu'il était au fait des desseins de *Tay-cosama*. Il le fit venir, et le chargea d'avertir le vice-Roi de *Fo-kien*. Le vice-Roi en écrivit à l'Empereur *Ou-anli*, (1) et sur cet avis, la Cour de la Chine pourvut à la sûreté des côtes, leva une bonne armée, et se mit en état de repousser vigoureusement l'ennemi. Elle envoya en même-temps au Roi de Corée pour l'avertir des projets de *Tay-cosama*, et lui conseilla de se préparer au plutôt à une bonne défense. Mais ce Roi ne profita point de l'avis. Il se persuada faussement que les préparatifs du Prince Japonais ne regardaient que la Chine; il ne prit aucune mesure, et fut surpris par les Japonais qui attaquèrent ses Etats avec une forte armée. Le détail de cette guerre se trouve dans le recueil du Père Duhalde.

Tous ces troubles empêchèrent l'Empereur *Ou-anli* d'envoyer d'abord un Grand de sa Cour au Roi; mais il lui fit de grands présens, et traita magnifiquement ses Ambassadeurs, lorsque, malgré les menaces des Japonais, ils vinrent payer le tribut ordinaire. Ce ne fut qu'après la mort de *Tay-cosama*, et à la fin de la guerre, que l'Em-

(1) L'Empereur *Ou-anli* monta sur le Trône de la Chine en 1573. Il régna 47 ans.

pereur *Ou-anli* lui envoya des Ambassadeurs pour faire cette installation solennelle avec tout l'appareil et toute la pompe convenables.

Cependant les Japonais réitérèrent leurs instances menaçantes auprès de *Chang-ning*. Ils voulurent absolument, en 1610, l'obliger à leur payer le tribut et à le refuser à la Chine. *Chang-ning* en avertit encore l'Empereur, mais inutilement. Ce Prince n'était plus en état de le soutenir. La Chine était remplie de mécontens. Il fallait entretenir des armées sur les frontières. Les pirates Chinois et autres infestaient les côtes; ainsi il n'y eut point de secours à attendre de ce côté-là, et le Roi resta exposé à tout le ressentiment d'une Nation altière qui se croyait offensée. Sur ces entrefaites (1), un Seigneur considérable de la ville de Poutien, nommé *King-tchang* (2), se retira mécontent à *Sat-suma* (3); il arma des vaisseaux, y fit monter 3000 Japonais, lorsqu'on ne s'y attendait pas, les fit descendre à *Lieou-kieou*, prit le Roi *Chang-ning*, fit mourir *Tching-hoey*, parent du Roi, pour n'avoir pas voulu reconnaître les Japonais, maîtres souverains de *Lieou-kieou*, et après

(1) L'an 1612.

(2) C'était un descendant du Roi *Tsay-tou*, qui monta sur le Trône l'an 1340.

(3) Kæmpfer assure que le Roi de *Lieou-kieou* est tributaire du Prince de *Sat-suma*. Le Docteur *Supao-koang* ne dit rien de ce tribut; peut-être qu'à cause de la proximité et de la facilité que pouvait avoir le Prince de *Sat-suma* de faire des descentes aux Iles de *Lieou-kieou*, les Marchands qui demeurent dans l'Ile font-ils quelques présens à ce Prince.

avoir pillé le Palais, conduisit le Roi prisonnier à *Sat-suma*. La disgrace de *Chang-ning* augmenta sa réputation. On admira sa constance et la tranquillité de son esprit. *King-tchang* lui-même en fut surpris, et les Japonais après deux ans de prison, le renvoyèrent avec honneur dans ses Etats. A peine y fut-il rentré, que toujours fidèle à l'Empereur de la Chine, il lui envoya faire hommage, et l'avertit du projet qu'avaient formé les Japonais de revenir à Formose (1) qu'ils avaient abandonnée, et de s'y fortifier.

Le Roi *Chang-ning* ne laissa pas de Prince héritier. Son successeur *Chang-fong*, malgré les troubles de l'Empire, paya le tribut ordinaire, et reçut de l'Empereur de la Chine l'investiture de ses Etats. Ce Prince se fit estimer. Avant lui la faïence et la porcelaine venaient de la Chine et du Japon. Il trouva le moyen d'en établir des fabriques dans son Royaume, et depuis ce temps on y fait d'assez belles porcelaines.

Quelques années après, il se fit à la Chine une grande révolution, qui mit les Tartares sur le Trône Impérial. Le Roi *Chang-tché* envoya des Ambassadeurs à l'Empereur Tartare *Chunt-chi*, et il en reçut un sceau ou cachet en caractères Tartares. On régla que ce ne serait plus que de deux en deux ans,

(1) Les Chinois ont eu soin de marquer l'établissement des Hollandais à Formose, la manière dont les pirates Chinois les chassèrent, et celle dont ensuite le chef de ces pirates remit aux Tartares qui règnent aujourd'hui, ce qui avait été repris sur les Hollandais.

que le Roi de *Lieou-kieou* enverrait payer le tribut, et que le nombre des personnes qui seraient à la suite de ses Envoyés ne seraient pas au-dessus de 150.

En 1663, le grand Empereur *Cang-hi* ayant succédé à son père, reçut le tribut et les envoyés de *Chang-tché*. Ce Prince magnifique lui envoya des Grands de sa Cour, avec les présens superbes que son père *Chant-chi* avait destinés pour le Roi de *Lieou-kieou*. A ces présens il ajouta les siens, et les Ambassadeurs de *Lieou-kieou* furent conduits dans leur Pays, chargés eux-mêmes de présens, que *Cang-hi* leur fit en particulier. Les Ambassadeurs Tartares allèrent avec eux; quand ils furent arrivés, *Chang-tché* fut installé, avec la plus grande solennité, Roi de *Lieou-kieou*, tributaire de l'Empire Tartare *Mant-cheou*.

Cang-hi tourna alors ses vues sur *Lieou-kieou* avec plus d'intelligence et une attention plus suivie, que n'avaient fait ses prédécesseurs; il y fit bâtir un Palais pour honorer Confucius, et un Collége pour apprendre les caractères Chinois, dans lequel il établit des examens pour les degrés des Lettrés qui composeraient en Chinois. Il eut d'ailleurs grand soin de faire élever à *Pekin*, à ses dépens, des étudians natifs de *Lieou-kieou*. Il régla que désormais le Roi n'enverrait pas en tribut des bois de senteur, des clous de giroffle, et autres choses qui ne sont pas du cru du Pays; mais qu'il enverrait une quantité déterminée de soufre,

de cuivre, d'étain, de coquillages et nacres fort estimés et fort recherchés à *Pekin*. Il agréa, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrît des brides, des selles, des fourreaux, et autres choses semblables qui passent pour être faites avec beaucoup de propreté et de goût. Il saisit aussi avec empressement une occasion qui se présenta de se concilier l'estime et l'amitié de ces Peuples.

L'an 1708, tous les fléaux parurent fondre sur *Lieou-kieou*. Le Palais du Roi fut réduit en cendres; les ouragans causèrent des ravages inouis; la mortalité fut grande parmi les bestiaux; il régna des maladies contagieuses; enfin la misère fut extrême; alors *Cang-hi*, suivant sa générosité naturelle, leur procura des secours si considérables, que les Peuples soulagés conçurent de lui la plus haute idée, et en conservent toujours la plus vive reconnaissance. Enfin en 1719, il y envoya pour Ambassadeur le Docteur *Supao-koang*, qui nous a fourni toutes les connaissances dont nous fesons part au public.

TABLE

Chronologique des Rois de Lieou-kieou, *depuis la fin du douzième siècle, jusqu'au siècle présent.*

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne.
Chun-tien.	1187 de J. C. Meurt âgé de 72 ans.	51 ans.
Chun-ma-chuny, fils de Chun-tien.	1238. Meurt âgé de 64 ans.	11 ans.
Ypen, fils de Chun-ma-chuny.	1249.	
Yn-tsou.	1260. Meurt âgé de 71 ans.	40 ans.
Ta-tching, fils de Yn-tsou.	1301.	9 ans.
Yn-tse, second fils de Ta-tching.	1309.	5 ans.
Yn-tching, quatrième fils de Yn-tse.	1314.	23 ans.
Sy-oucy, fils de Yu-tching.	1337. Mourut âgé de 23 ans.	14 ans.
Tsay-tou.	1350.	46 ans.

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne.
Ou-ning, fils de Tsay-tou.	1396.	
Tse-chao, fils de Ou-ning.	1406.	16 ans.
Chang-pa-tchi, fils de Tse-chao.	1424. Mourut âgé de 68 ans.	18 ans.
Chan-tchong, second fils de Chang-pa-tchi.	1440. Vécut 54 ans.	
Chang-tse-ta, fils de Chang-tchong.	1445. Mourut sans enfans, âgé de 42 ans.	5 ans.
Chang-kin-fou, Oncle paternel de Chang-tse-ta.	1450. Vécut 52 ans.	4 ans.
Chang-tai-kieou, frère de Chang-kin-fou.	1454. Vécut 46 ans.	7 ans.
Chang-te, troisième fils de Chang-tai-kieou.	1461. Vécut 29 ans.	9 ans.
Chang-y-ven.	1470. Vécut 62 ans.	7 ans.
Chang-tching, fils de Chang-y-ven.	1477. Vécut 62 ans.	50 ans.
Chang-tsing, troisième fils de Chang-tching.	1527. Vécut 59 ans.	29 ans.

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne.
Chang-y-ven, second fils de Chang-tsing.	1556. Vécut 45 ans.	17 ans.
Chang-yong, second fils de Chang-y-ven.	1573. Vécut 55 ans.	16 ans.
Chang-ning, petit-fils de Chang-tsing.	1588. Vécut 57 ans.	32 ans.
Chang-fong, descendant d'un frère du roi Chang-yong.	1621. Vécut 51 ans.	20 ans.
Chang-hien, troisième fils de Chang-fong.	1641. Vécut 25 ans.	7 ans.
Chang-tche, frère de Chang-hien.	1648. Vécut 40 ans.	21 ans.
Chang-tching, fils de Chang-hien.	1669. Vécut 65 ans.	41 ans.
Chang-Pen, petit-fils de Chang-tching.	1710. Vécut 34 ans.	3 ans.
Chang-king, fils de Chang-pen.	1713.	

*

ARTICLE III.

Religion, mœurs et usages des habitans de ces Iles.

RELIGION.

Il y a plus de 900 ans que les Bonzes de la Secte de *Fo* passèrent de la Chine à *Lieou-kieou*, et introduisirent leur idolâtrie avec les livres classiques de leur Secte; depuis ce temps le culte de *Fo* y est dominant, soit à la Cour, soit parmi les Grands, soit parmi le Peuple.

Quand ces Insulaires font des promesses et des sermens, ce n'est pas devant les statues ou images de leurs Idoles qu'ils les font: ils brûlent des odeurs, ils préparent des fruits, se tiennent debout avec respect devant une pierre, et profèrent quelques paroles qu'ils croient mystérieuses et dictées anciennement par les deux filles d'*Omomey-kieou*, sœurs du premier Roi *Tien-hun*. Dans les cours des temples, dans les places publiques, sur les montagnes, on voit quantité de pierres placées et destinées pour les promesses et les sermens de conséquence.

Il est des femmes consacrées au culte des esprits qui passent pour puissantes auprès d'eux; elles vont voir les malades, donnent des remèdes, et récitent des prières. C'est sans doute de ces femmes que parle un ancien Missionnaire du Japon, lorsqu'il dit, qu'aux Iles de *Leque-yo* (*Lieou-kieou*), il y a des sorcières et des magiciennes.

L'Empereur *Cang-hi* a introduit à *Lieou-kieou* le culte d'une Idole chinoise, dite *Tien-fey*, Reine céleste ou Dame céleste. Dans la petite Ile de la mer appelée *Mey-tcheou-su*, une fille de la famille *Lin*, considérable dans le *Fo-kien*, était fort estimée pour sa rare vertu. Les premiers Empereurs de la dynastie *Song*, lui donnèrent des titres d'honneur, et la déclarèrent Esprit céleste. Ceux des dynasties *Y-ven* et *Ming* augmentèrent son culte, et on lui donna le titre de *Tien-fey*. Enfin *Cang-hi*, persuadé que la dynastie régnante doit à cet esprit la conquête de l'île Formose, lui fit bâtir des temples, et recommanda au Roi de *Lieou-kieou* de suivre en cela son exemple. De là vient que dans cette Capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette Idole. *Supao-koang* y alla faire des prières; et sur le vaisseau qu'il monta pour retourner à la Chine, il eut soin de placer une statue de *Tien-fey*, à laquelle lui et l'équipage rendirent souvent de superstitieux hommages.

Mœurs, usages et mariages.

Les familles sont distinguées à *Lieou-kieou* par des surnoms comme à la Chine. Les hommes et les femmes ou filles de même surnom ne peuvent pas contracter de mariage ensemble. Quant au Roi, il ne peut épouser que des filles de trois grandes familles, qui occupent toujours des postes distingués. Il en est une quatrième aussi considérable

que les trois autres ; mais le Roi et les Princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il est douteux si cette famille n'a pas la même tige que la Royale.

La pluralité des femmes est permise dans ces Iles ; quand on veut marier un jeune homme, il lui est permis de parler à la fille qu'on lui propose, et s'il y a un consentement mutuel ils se marient. Les femmes et les filles sont fort réservées ; elles n'usent pas de fard, et ne portent point de pendans d'oreilles ; elles ont de longues aiguilles d'or ou d'argent à leurs cheveux, tressés en haut en forme de boule. On assure qu'il y a peu d'adultères ; il y a aussi fort peu de voleurs, de meurtres et de mendians.

Respect pour les morts.

Le respect pour les morts est aussi grand qu'à la Chine : le deuil y est aussi exactement gardé ; mais on n'y fait pas tant de dépense pour les enterremens et pour les sépultures ; les bières, hautes de trois à quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On brûle la chair du cadavre, et l'on conserve les ossemens ; c'est une cérémonie qui se fait quelque temps avant l'enterrement, sur des collines destinées à cet effet. La coutume n'est pas de mettre des viandes devant les morts ; on se contente de quelques odeurs et de quelques bougies ; il est des temps où l'on va pleurer près des tombeaux ; les gens de condition y pratiquent

des portes de pierre, et mettent des tables à côté pour les bougies et les cassolettes.

Mandarins.

On compte neuf degrés de Mandarins comme à la Chine ; on les distingue par la couleur de leur bonnet, par la ceinture et par le coussin. La plupart des Mandarinats sont héréditaires dans les familles, mais un bon nombre est destiné pour ceux qui se distinguent ; on les fait monter, descendre ; on les casse, on les emploie selon ce qu'ils font de bien ou de mal. Les Princes et les Grands-Seigneurs ont des Villes et des Villages, soit dans la grande Ile, soit dans les autres Iles ; mais ils ne peuvent pas y faire leur séjour ; ils sont obligés d'être à la Cour. Le Roi envoie des Mandarins pour percevoir les impôts des terres ; c'est à eux que les fermiers et les laboureurs sont obligés de donner ce qui est dû aux Seigneurs, à qui on a soin de le remettre exactement. Les laboureurs, ceux qui cultivent les jardins, les pêcheurs, etc. ont pour eux la moitié du revenu ; et comme les Seigneurs et propriétaires sont obligés de fournir à certains frais, ils ne perçoivent presque que le tiers du revenu de leur bien.

Les Mandarins, les Grands, et même les Princes, ne peuvent avoir pour leurs chaises que deux porteurs : le Roi seul en peut avoir autant qu'il veut ; leur équipage et leurs chaises sont à la Japonaise, aussi bien que les armes et les habits. Depuis quelque temps,

les Grands, les Princes et le Roi, soit dans leurs Palais, soit dans leurs habits, ont beaucoup imité les Chinois; en général ils prennent des Chinois et des Japonais ce qu'ils jugent le plus commode.

Revenus du Roi.

Le Roi a de grands domaines : il a les impôts, les salines, le soufre, le cuivre, l'étain, et autres revenus; c'est sur ces revenus qu'il paye les appointemens des Grands et des Mandarins. Ces appointemens sont marqués par un nombre déterminé de sacs de riz; mais sous ce nom on comprend ce que donne le Roi en grain, riz, soie, toile, etc., le tout est évalué selon le prix des sacs de riz. Il y a peu de procès pour les biens et les marchandises, et presque point de douanes et d'impôts.

Commerce et manufactures.

Voici ce que l'on sait du commerce tant intérieur qu'extérieur de ce Royaume. D'abord nul homme ne paraît au marché; ce sont les femmes et les filles qui y vendent et y achètent dans un temps réglé : elles portent leur petit fardeau sur leur tête avec une singulière dextérité; les bas, les souliers, l'huile, le vin, les œufs, les coquillages, le poisson, poules, poulets, sel, sucre, poivre, herbages, tout cela se vend et s'achète, ou par échange, ou en deniers de cuivre de la Chine et du Japon. Quant au commerce du bois, des étoffes, des grains,

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

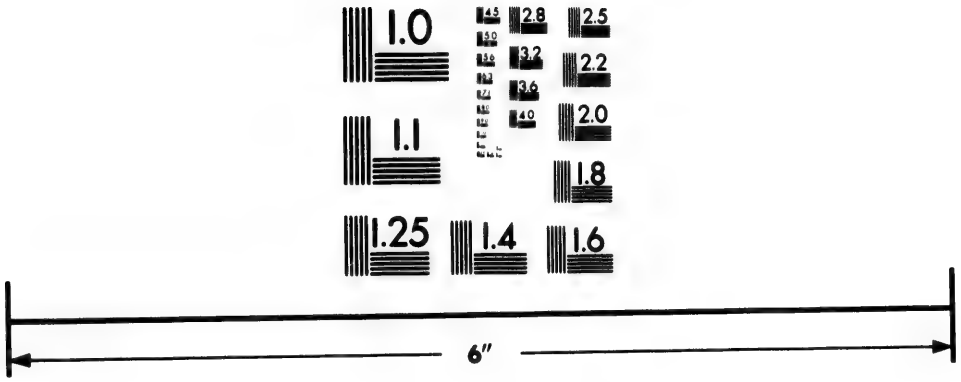

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

des drogues, des métaux, des meubles, des bestiaux, il se fait dans les foires, les boutiques, les magasins.

Il y a dans toutes ces Iles des manufactures de soie, de toile, de papier, d'armes, de cuivre; d'habiles ouvriers en or, argent, cuivre, fer, étain et et autres métaux; bon nombre de barques et de vaisseaux, non seulement pour aller d'une Ile à l'autre, mais encore pour aller à la Chine, et quelquefois au Tunquin, à la Cochinchine, et dans d'autres lieux plus éloignés, en Corée, à *Nanga-za-ki*, à *Sat-suma*, dans les Iles voisines et à *Formose*. On m'a assuré qu'à *Lieou-kieou* on fait un assez bon commerce avec la partie orientale de *Formose*, et que, de cette côte orientale, les Insulaires des Iles de *Pat-chong-chan*, *Tayping-chan* et de la grande Ile, tirent de l'or et de l'argent. Du reste, le vaisseaux des îles *Lieou-kieou* sont estimés des Chinois et des Japonais.

Tribunaux.

La Ville Royale a des Tribunaux pour les revenus et pour les affaires de la grande Ile et des trente-six Iles qui en dépendent, et celles-ci ont des agens fixes à la Cour; il y a aussi des Tribunaux pour les affaires civiles et criminelles, pour ce qui regarde les familles des Grands et des Princes, pour les affaires de Religion, les greniers publics, les revenus du Roi, et les impôts pour le commerce, les fabriques et les manufactures, pour les cérémonies civiles, pour la naviga-

tion, les édifices publics, la littérature, la guerre.

Le Roi a ses Ministres et ses Conseillers; il a ses magasins particuliers pour le riz et pour les grains, pour les ouvrages en or, argent, cuivre, fer, étain, vernis, bâtimens; mais je ne sais si les choses répondent réellement aux caractères Chinois qui les expriment, car ces caractères désignent un Royaume plus riche et plus puissant qu'on ne le suppose à Pekin; il est vrai que les Chinois ont de la peine à se représenter, hors de leur Empire, des Pays puissans, riches et civilisés.

Langues en usage dans ce Royaume.

On parle dans ces Iles trois langues différentes, qui ne sont ni la Chinoise, ni la Japonaise; le langage de la grande Ile est le même que celui des Iles voisines, mais il est différent de celui des Iles du nord-est et de celui des Iles de *Put-chong-chan* et *Tay-ping-chan*. Il est néanmoins dans les trente-six Iles beaucoup de personnes qui parlent la langue de la grande Ile, et qui servent d'interprètes. Ceux qui étudient, connaissent les caractères Chinois, et par le moyen de ces caractères ils peuvent se communiquer leurs idées.

Les Bonzes répandus dans le Royaume ont des écoles pour apprendre aux petits enfans à lire selon les préceptes des alphabets Japonais, sur-tout de celui qu'on nomme *Y-ro-fa*. Il paraît que les Japonais, même

avant le règne de *Chun-tien*, étaient en grand nombre à *Lieou-kieou*, et que des Seigneurs de cette Nation s'étaient emparés de l'Ile; de là vient sans doute que beaucoup de mots Japonais se trouvent dans la langue de la grande Ile. Le Père de Charlevoix, dans son histoire du Japon, paraît en peine sur l'origine du mot Bonze; le mot *bonzo* est de la langue du Japon et de celle de *Lieou-kieou*, et ee mot dans l'une et dans l'autre veut dire *Religieux*. Je ne finirais pas si je voulais rapporter tous les autres mots qui, comme celui-ci, sont communs à ces deux langues.

Les Bonzes connaissent aussi, pour la plupart, les caractères Chinois. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les ordres du Roi sont en langage du Pays, et en caractères Japonais: les livres de morale, d'histoire, de médecine, d'astronomie ou astrologie, sont en caractères Chinois. On a aussi en ces caractères les livres classiques de la Chine, et ceux de la Religion de *Fo*.

La forme de l'année à *Lieou-kieou*, est la même qu'à la Chine. On y suit le calendrier de l'Empire; et les idées des mots pour les heures, les jours, les années, les signes du zodiaque, sont absolument les mêmes.

Les maisons, les temples, les Palais du Roi sont bâtis à la Japonaise; mais les maisons des Chinois, l'hôtel de l'Ambassadeur de la Chine, le Collége Impérial, le temple de la Déesse Tien-fey, sont construits à la Chinoise. Dans un grand nombre de temples

et de bâtimens publics, on voit des tables de pierre et de marbre où sont gravés des caractères Chinois à l'honneur des Empereurs de la Chine, depuis l'Empereur *Hong-ou* jusqu'à ce jour. Sur les arcs de triomphe, au Palais du Roi, dans les temples et bâtimens publics, on voit plusieurs inscriptions Chinoises. Il y en a aussi en caractères Japonais et en langue Japonaise ; il y en a encore, mais peu, en caractères Indiens, écrits par des Bonzes qui ont eu ces caractères et ces inscriptions de quelques Bonzes du Japon.

Cette connaissance des caractères Chinois, qui a commencé sous le regne de *Chun-tien*, s'est beaucoup accrue dans la suite, sur-tout depuis que les Chinois se sont établis dans la grande Ile, que plusieurs jeunes gens y ont appris à lire et à parler cette langue, et qu'un grand nombre d'autres ont été élevés à la Cour de la Chine dans le Collége Impérial.

J'ajoute ici une observation sur la langue et les caractères de la Chine, c'est que parmi les Japonais, ceux de *Lieou-kieou*, et les gens qui connaissent les caractères Chinois, il s'est introduit une sorte de langue qui est une mauvaise prononciation de la Chinoise. Par exemple, un Lettré de *Lieou-kieou* et du Japon voit le caractère Chinois, porte, *janua* ; un Chinois qui prononce bien, dit *men*. Un Japonais dit en sa langue, *cado*. Ces deux derniers diront aussi *mon*, mauvaise prononciation de *men*. Il en est de même des autres caractères Chinois lus par un Japonais et

par un Insulaire de *Lieou-kieou*. Mais ces mots mal prononcés ont la même signification que ceux de la langue naturelle du Japon ou de *Lieou-kieou*. L'usage des caractères Chinois pourrait introduire une espèce de langue commune à tout le monde. C'est une remarque qu'on a faite depuis long-temps.

Description de la grande Ile.

La grande Ile a quantité de petites collines, de canaux, de ponts et de levées. Tous les transports de denrées, marchandises et autres choses se font par le moyen des barques, des hommes et des chevaux ; il y a très-peu d'ânes, de mules et de mulets.

Dans les maisons, entre la terre et le rez de chaussée, on laisse, à cause de l'humidité, un espace de 4, 5, 6 pieds, pour donner issue à l'air. Les ouragans et les vents violens obligent de faire les toits fort solides; et comme les tuiles pour les couvrir sont chères, parce que la terre propre à les cuire est très-rare, de là vient qu'à la réserve du Palais du Roi, des Princes, des riches familles de Mandarins, et des temples, la plupart des toits sont faits d'une enduit propre à résister à la pluie.

La grande Ile est très-peuplée et très-fertile. Le riz, le blé, toutes sortes de légumes y sont en abondance. La mer et les rivières sont remplies de poissons : aussi les habitans des côtes, fameux plongeurs et habiles à la pêche, en font-ils un grand commerce. On tire de la mer différentes espèces

d'herbes, dont on fait des nattes et des habits contre la pluie : les nacres de perles, les coquillages, l'écaille de tortue sont fort recherchés ; et comme on en fait un grand débit à la Chine et au Japon, ils forment une autre branche de commerce assez considérable. Les bézoards, le corail et les pierres à aiguiser sont aussi très-estimés.

Le chanvre et le coton servent à faire une prodigieuse quantité de toiles ; les bananiers à faire du fil et des habits. On nourrit beaucoup de vers à soie ; mais les étoffes ne sont en rien comparables à celles de la Chine et du Japon. Les cocons sont employés à faire du papier encore plus épais que celui de Corée ; on s'en sert pour écrire ; on peut même le teindre pour en faire des habits. Il est une autre sorte de papier fait de bambou et de l'écorce d'un arbre appelé pour cela arbre du papier.

Il y a beaucoup de bois propres à la teinture : on estime sur-tout un arbre dont on dit que les feuilles, ressemblent à celles du citronier. Le fruit n'en est pas bon à manger, mais l'huile, qu'on en tire en abondance, a de la réputation, de même que le vin de riz, qu'on nomme cha-zi. Plusieurs graines et plantes fournissent encore de l'huile. Les plantes médicinales ne sont point rares, et les melons, ananas, bananes, courges, haricots, fèves et pois y sont très-communs. Les oranges, citrons, limons, long-y-ven, lit-chi, raisins ; tous ces fruits y sont fort délicats. On y trouve en abondance le thé,

la cire, le gingembre, le sel, le poivre, l'encens. Le sucre est noir, et les confitures n'en sont pas moins bonnes. Il y a du vernis; on sait l'employer, mais on ne dit pas de quel endroit on le tire.

Cette Ile est assez heureuse pour n'avoir ni loups, ni tigres, ni ours; elle n'a non plus ni lièvres, ni daims, mais elle a des animaux plus utiles, de bons chevaux, des brebis, des bœufs, cerfs, poules, oies, canards, pigeons, tourterelles, paons, chiens et chats. On ne manque ni de lauriers, ni de pins, ni d'arbres de camphre, ni de cèdres, ni d'ébeniers; il y a même de tout cela plusieurs espèces différentes. On ne manque pas non plus de bois propres pour les barques, les navires et la construction des maisons et des Palais. Il y a peu de poiriers, de pruniers et de pommiers.

Notice des autres Iles.

Le soufre vient de l'Ile de ce nom. Elle n'a que 30 ou 40 familles. Il n'y a ni arbres, ni riz, ni légumes, mais beaucoup d'oiseaux et de poissons. Le riz, le bois et les autres provisions viennent de la grande Ile pour ceux qui travaillent au soufre; et pour les deux ou trois Mandarins qui y sont chargés du Gouvernement.

Les autres Iles du nord-ouest, de l'ouest, de l'est; celles qu'on nomme du sud et sud-ouest, produisent les mêmes choses que la grande Ile. Celles de *Pat-chong-chan* et *Tai-*

ping-chan sont pour le moins aussi peuplées, et encore plus fertiles. Il en est à peu-près de même des Iles du nord-est, à la réserve de *Ki-ki-ai*. Si les fruits n'y sont pas aussi bons que dans la grande Ile, le vin y est meilleur. Il y a beaucoup plus d'arbres de camphre, beaucoup plus de blé, moins de riz, plus de chevaux, de bœufs, de brebis, de cerfs. Les arbres qui s'appellent *kien-mou* par les Chinois, et *iseki* par les habitans, sont une espèce de cèdre dont le bois passe pour incorruptible. Cet arbre est fort commun dans les Iles *Tatao* et *Ki-ki-ai*, et le bois en est très-cher à la grande Ile. Le Palais du Roi, celui des Grands et des Princes, et les principaux temples ont des colonnes faites de ce bois. On le fait venir de *Tatao* et *Ki-ki-ai*, et c'est pour ces deux Iles un commerce très-avantageux.

Les habitans de *Ki-ki-ai* passent pour grossiers; on les regarde comme à demi sauvages: mais ceux de *Tatao* et des autres Iles du nord-est ne le cèdent en rien à ceux de la grande Ile. Après celle-ci, *Tatao* est la plus considérable et la plus riche de toutes les Iles de ce Royaume. Les caractères Chinois y étaient connus plusieurs siècles avant qu'ils le fussent à *Lieou-kieou*, et quand elle fut assujétie, on y trouva des livres Chinois, livres de science, livres classiques, qui y étaient depuis plus de 400 ans.

Caractère de ces Insulaires.

Au-reste, ces Insulaires sont généralement

affables pour les étrangers, adroits, laborieux, sobres et propres dans leurs maisons. La noblesse aime à monter à cheval, et est ennemie de l'esclavage, du mensonge et de la fourberie.

A l'exception des grandes familles, des Bonzes et des Chinois établis à *Lieou-kieou*, peu d'habitans de la grande Ile et des trente-six qui en dépendent, savent lire et écrire. Si des paysans, ou artisans, ou marchands, ou soldats, savent l'un et l'autre, on les oblige à se raser la tête comme les Bonzes. Les Médecins, les jeunes gens qui sont dans le Palais pour servir à boire, pour balayer, pour ouvrir les portes, etc. ont aussi la tête rasée. Tous les autres ont au sommet de la tête un toupet, autour duquel est un cercle de cheveux très-courts.

Ces peuples aiment les jeux et les passe-temps: ils célèbrent avec pompe et avec beaucoup d'ordre les fêtes pour le culte des Idoles, pour la fin et le commencement de l'année. Il règne dans les familles une grande union, que de fréquens repas, auxquels on s'invite mutuellement, contribuent beaucoup à entretenir. Bien différens des Japonais, des Tartares et des Chinois, ces Insulaires sont fort éloignés du suicide. Il n'y a que les Iles du nord-est, qui étant voisines du Japon, se ressentent de cette proximité pour les manières et pour les mœurs.

ARTICLE IV.

Cérémonial pour l'installation du Roi de Lieou-kieou, *comme tributaire de la Chine.*

Dès que le Roi de *Lieou-kieou* a rendu les derniers soupirs, le Prince héritier le fait savoir à l'Empereur, en lui envoyant un Ambassadeur pour lui demander l'investiture. Les Insulaires néanmoins n'attendent pas la réponse pour traiter réellement de Roi et de Reine le Prince héritier et la Princesse son épouse. Mais dans le cérémonial avec la Cour de Pekin, ce n'est qu'après l'installation faite par ordre de l'Empereur, que le Prince et la Princesse prennent le titre de Roi et de Reine. L'Empereur choisit alors l'un de ces deux partis, ou d'envoyer lui-même un Ambassadeur pour l'installation du nouveau Roi, ou de donner un plein pouvoir à l'Ambassadeur de *Lieou-kieou* pour faire à son retour cette cérémonie. Si c'est au premier qu'il se détermine, voici quel est le cérémonial qui s'observe; du moins est-ce celui qui s'observa dans l'ambassade du Docteur *Supao-koang.*

L'Empereur ordonne au Tribunal des cérémonies de lui proposer un Sujet capable de représenter et de soutenir avec dignité la majesté de l'Empire Chinois. Le choix tombe sur celui qu'on sait que l'Empereur souhaite, et en même-temps on en nomme un second,

en cas de maladie ou de mort. L'Empereur, après avoir tout approuvé, admet à son audience l'Ambassadeur; il lui donne les ordres et les instructions qu'il juge nécessaires, et lui fait remettre les présens destinés au Roi et à la Reine de *Lieou-kieou*. Aussitôt les grands Mandarins de la province de *Fo-kien* reçoivent l'ordre d'armer un bon vaisseau et de choisir le Capitaine, les Officiers, les Soldats, les Pilotes et Matelots. Il y avait plus de 350 personnes sur celui que monta *Supao-koang*.

Le jour du départ étant fixé, les parens et amis de l'Ambassadeur le conduisent à une certaine distance de la Cour, et l'y traitent magnifiquement. Dans tout le chemin jusqu'à la Capitale de *Fo-kien*, lui et ses gens sont défrayés par les Mandarins. Arrivé à la Capitale, les grands Mandarins ont soin de le loger dans un Palais commode, où il est traité avec la plus grande distinction. Il est conduit avec pompe au vaisseau, où l'on fait les cérémonies déterminées au Ciel, aux Esprits et à la Déesse *Tien-fey*. Ensuite les Mandarins se retirent et l'on met à la voile.

Quand le vaisseau est près du port de *Napa-kiang*, on jette l'ancre, et on avertit les Mandarins de *Lieou-kieou*. Le Roi instruit de l'arrivée prochaine de l'Ambassadeur, donne les ordres nécessaires pour le recevoir avec les honneurs dus au titre de l'Envoyé céleste, c'est-à-dire de l'Envoyé du fils du Ciel, ou de l'Empereur de la Chine. Les Princes,

Princes, les Grands et les Mandarins se rendent au Port en habits de cérémonie. Un grand nombre de barques richement ornées conduisent le vaisseau au Port. L'Ambassadeur avec sa suite met pied à terre, et est conduit à son Palais avec grand appareil par les Princes et les Grands, lesquels ont soin de paraître avec un train et un éclat qui puissent faire honneur à la Nation.

Tout est réglé pour l'entretien de l'Ambassadeur et de son monde. Ses Officiers, Soldats, matelots, domestiques, ont permission de porter une certaine somme d'argent, et une quantité déterminée de marchandises de la Chine, pour faire quelque commerce. Au temps de la dynastie des *Ming*, les profits des Chinois étaient fort considérables à *Lieou-kieou*. Aujourd'hui ils sont médiocres. A l'égard de l'Ambassadeur, il se pique ordinairement de ne paraître en aucune façon faire le commerce.

Après avoir pris quelque repos, il se rend à la grande salle, où il trouve une magnifique estrade, sur laquelle il s'assied. Un Mandarin donne le signal, et à l'instant les Princes, les Ministres et les Grands du premier ordre, placés selon leur rang, font les neuf prosternations pour saluer l'Empereur. L'Ambassadeur est debout, et après la cérémonie il leur fait une profonde révérence. Quand les Mandarins du second et du troisième ordre se prosternent, l'Ambassadeur est debout, et dès qu'ils se sont relevés, il leur présente les mains. Lorsque c'est le tour

des Mandarins inférieurs, l'Ambassadeur est assis et leur donne ensuite la main.

Après cette cérémonie, quelques Grands viennent de la part du Roi féliciter l'Ambassadeur sur son heureuse arrivée. Le reste du jour se passe en repas, en concerts, en réjouissances publiques, dans le Port, à la Ville Royale, aux Villes et Villages voisins, sur les vaisseaux et sur les barques.

A un jour assigné l'Ambassadeur va au Temple de la Déesse *Tien-fey*, lui rendre des actions de grâce de sa protection dans le voyage. De là il va au Collége Impérial, et fait les cérémonies Chinoises pour honorer *Confucius*. Il y a aussi un jour déterminé où l'Ambassadeur se rend avec un grand cortège à la Salle Royale, où sont les tablettes des Rois morts. Le Roi s'y trouve, mais comme un simple Prince particulier. L'Ambassadeur fait, au nom de l'Empereur, la cérémonie Chinoise pour honorer le feu Roi, prédécesseur du Prince régnant; il en fait autant pour les autres; il offre les odeurs, les soies, les étoffes et l'argent donnés à cet effet par l'Empereur. Le Roi fait alors les neuf prosternations Chinoises pour remercier l'Empereur, et s'informe de l'état de sa santé. Il salue ensuite l'Ambassadeur, et mange avec lui familièrement et sans cérémonie.

Quand tout est réglé pour l'installation, l'Ambassadeur avec toute sa suite, et un nombre infini de Peuple, va au Palais. Les cours sont remplies de Seigneurs et de Mandarins richement habillés, et rangés en bel

ordre. A l'entrée, l'Ambassadeur est reçu par les Princes, et conduit, au son des instrumens, à la Salle Royale, où l'on a élevé une estrade pour le Roi, et une autre pour la Reine. Il y a une place distinguée pour l'Ambassadeur. Le Roi, la Reine, l'Ambassadeur, les Princes, les Ministres et les Grands se tiennent debout. L'Ambassadeur fait lire à haute voix le Diplôme Impérial, où l'Empereur, après quelque éloge du Roi défunt, déclare et reconnaît pour Roi et Reine de *Lieou-kieou*, le Prince héritier et la Princesse son épouse. Cette déclaration est suivie des exhortations de l'Empereur au nouveau Souverain pour gouverner selon les Lois; et aux Peuples des trente-six Iles, pour être fidèles à leur nouveau Souverain. Après la lecture de la Patente Impériale, elle est remise au Roi qui la donne à son Ministre pour être gardée dans les Archives de la Cour. Ensuite le Roi et la Reine, les Princes, etc., font les neuf prosternations Chinoises pour saluer l'Empereur, et le remercier.

L'Ambassadeur fait d'abord étaler les présens magnifiques de l'Empereur pour le Roi et la Reine. On fait la lecture de la liste de ces présens; et le Roi et toute sa Cour recommencent les neuf prosternations pour remercier l'Empereur. Tandis que l'Ambassadeur se repose un peu dans un appartement où il est conduit, le Roi et la Reine, assis sur leur Trône, reçoivent les hommages des Princes, Ministres, Grands, Mandarins et Députés des trente-six Iles. La Reine se re-

tire, et le Roi fait traiter splendidement l'Ambassadeur.

Quelques jours après, assis sur sa chaise Royale portée par un grand nombre de porteurs, suivi des Princes, des Ministres et d'un brillant cortège, le Roi va à l'Hôtel de l'Ambassadeur. Le chemin est extraordinairement orné; de distance en distance, on pratique des arcs de triomphe et des appartemens ouverts, où se trouvent des fruits, des fleurs, des parfums. Autour de la chaise du Roi, sont sept jeunes filles à pied, qui portent des étendards et des parasols; les Princes, Ministres et Grands sont à cheval, et cherchent à se distinguer dans cette occasion par de superbes habits, et par une nombreuse suite.

L'Ambassadeur, à la porte de son Hôtel, reçoit le Roi avec respect, et le conduit à la grande salle. Là ce Prince se met à genoux pour saluer l'Empereur : ensuite il fait à l'Ambassadeur l'honneur de lui offrir lui-même du vin et du thé. L'Ambassadeur le refuse, présente la tasse au Roi, prend une autre tasse, et ne boit qu'après que ce Prince a bu. Cette cérémonie achevée, le Roi, avec son cortège, revient à son Palais.

Il nomme quelques jours après un Ambassadeur pour aller à la Cour de l'Empereur remercier Sa Majesté : il lui envoie des présens dont la liste est communiquée à l'Ambassadeur Chinois. Il fait équiper, pour son Ambassadeur, un vaisseau qui doit aller de conserve avec celui de l'Ambassadeur Impé-

rial. Enfin l'Ambassadeur Impérial, après avoir déterminé le jour de son départ, va prendre congé du Roi ; et quelque temps après, le Roi va à l'Hôtel de l'Ambassadeur, lui souhaite un heureux voyage, se met à genoux, et fait les prosternations Chinoises pour saluer l'Empereur.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les cérémonies dont je viens de parler, est l'ordre, la gravité et la modestie qui y règnent, et qui impriment dans les cœurs des Peuples un profond respect pour le Souverain.

J'ai oublié de dire que, durant le séjour de l'Ambassadeur, le Roi le fait traiter souvent, soit au Palais royal et aux maisons de plaisance, soit sur les lacs et les canaux. Dans ces grands repas, il y a musique, danse et comédie, et l'on ne manque pas d'y insérer des vers à la louange de la Famille Impériale, de la Royale de *Lieou-kieou*, et de la personne de l'Ambassadeur ; la Reine, les Princesses et les Dames assistent à tous ces spectacles, mais sans être vues. Ces fêtes sont très-estimées des Chinois, qui regardent ces insulaires comme des hommes adroits et industrieux.

Lorsque l'Ambassadeur visite le Collége Impérial, il voit par lui-même jusqu'où vont les progrès des étudians de l'Ile en Chinois. Il récompense le maître et les disciples ; et, lorsqu'il est habile Lettré, comme était *Supao-koang*, il laisse des sentences et inscriptions Chinoises, écrites de sa main, pour le Palais du Roi, pour les temples et les bâti-

mens publics ; et c'est alors un triomphe pour les Chinois qui sont établis dans l'Ile.

Au-reste l'Ambassadeur doit être attentif à tout. Il fait un journal exact de son voyage pour l'offrir à l'Empereur ; il faut d'ailleurs qu'il soit instruit et en état de répondre aux questions du Roi, des Princes et des Grands qui se piquent de connaître les caractères Chinois ; et comme il y a d'habiles Bonzes, dont la plupart ont étudié au Japon ou dans l'Ile les caractères et les livres Chinois, et que l'Ambassadeur de la Chine a occasion de leur parler, il faut qu'il le fasse avec avantage pour se concilier leur estime.

Telles sont les connaissances que j'ai recueillies du mémoire de *Supao-koang*. Il reste encore des lumières à acquérir ; car on n'y dit point la manière de faire le papier, les nattes, la toile, les étoffes, le sel, le sucre, etc. On ne fait point aussi de description des plantes, fruits, fleurs, arbres. On ne dit point non plus la façon dont se fait l'encre, et de quels pinceaux on se sert pour écrire. On ne rapporte pas les propriétés et les vertus des herbes médicinales et des remèdes, ni comment on prépare le camphre, dont l'arbre est très-propre à faire des colonnes et des planches. Si dans la suite je puis avoir, sur tous ces articles, des mémoires certains, je ne manquerai pas de les envoyer en Europe.

EXTRAIT

Des lettres de quelques Missionnaires de la Chine, sur l'utilité des livres Chinois qui traitent de la Religion chrétienne, et combien il est important d'en répandre à la Chine le plus qu'il est possible.

Vous êtes surpris, Monsieur, qu'aux dépenses que nous fesons pour entretenir des Catéchistes, nous ajoutions celle qui est nécessaire pour répandre tant de livres Chinois qui traitent de la Religion chrétienne. Vous ignorez sans doute le bien incroyable que ces différens livres ont procuré et procurent encore tous les jours. Ce fut un de ces livres, trouvé par hasard, qui introduisit la Religion chrétienne dans cette famille de Princes Tartares, où elle a fait de si grands progrès, et où elle s'est maintenue si constamment malgré tout ce qu'elle a eu à souffrir pendant plus de trente années. On en peut voir l'histoire dans les précédens tomes des *Lettres édifiantes*.

C'est en effet à ce moyen de salut que la plupart des Chrétiens, qui ont été baptisés dans un âge avancé, doivent leur conversion. Je m'en rappelle trois exemples qui m'ont frappé, et qui peut-être feront sur vous la même impression.

Le premier est un Lettré fort habile,

nommé François *Ly*, venu de la province de *Honan* à Pekin, et qui avait été baptisé par un Jésuite Chinois, nommé Jean-Etienne *Kao*. Je me trouvai un jour chez ce Missionnaire lorsque le Lettré Chrétien vint le voir.

J'eus bientôt occasion de reconnaître et d'admirer sa ferveur par la manière dont il énonçait les sentimens de son cœur en parlant sur la Religion, et toujours de façon à se faire écouter avec plaisir; car c'est un des plus beaux parleurs que j'aie vus à la Chine, et je vous avoue que j'enviai le rare talent qu'il avait de s'exprimer avec grâce et d'une manière forte, précise et persuasive en rendant compte de sa foi; ce qu'il fesait librement devant ses parens Idolâtres qui sont à Pekin, tous distingués par leurs emplois. Son père avait été *Pou-tchinse*, dignité qui répond à-peu-près à celle d'Intendant de Province parmi nous; mais quelques Officiers ayant malversé dans le maniement des impôts de sa Province, il avait été attaqué pour n'avoir pas veillé sur leur conduite, et était retenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût remplacé ce qui manquait aux deniers du Prince: c'est cette affaire qui avait obligé son fils de venir à la Cour solliciter quelque grâce pour lui. Comme je sus qu'il n'y était que pour deux mois, je le vis le plus souvent que je pus; et ayant appris qu'il n'était Chrétien que depuis peu, je le priai un jour de me dire ce qui avait donné occasion à sa conversion. Sur quoi il me satisfit à-peu-près en ces termes.

« Il n'y a que trois ans que j'ai eu le bonheur d'embrasser la Religion. Je demeurais alors chez mon père. Un jour ayant besoin de me faire raser la tête, je fis appeler un barbier qui passait dans la rue, et que je reconnus au son de l'instrument de fer avec lequel vous savez que ces gens s'annoncent pour trouver de la pratique. Je fus bien surpris de voir que ce barbier étant entré dans la salle où j'étais, et attendant que tout fût prêt, arrêtât ses yeux sur quelques sentences de morale suspendues aux murailles selon l'usage, pour l'ornement de cette salle. Ne pouvant croire qu'un homme d'une telle profession, qui ne fournit guère les moyens, et ne laisse pas le temps d'étudier, fut assez habile dans la connaissance de nos caractères pour lire ces sentences écrites dans un style sublime, et dont le sens est souvent métaphorique; je lui demandai s'il les entendait. Quoiqu'il m'en assurât, il me restait un tel doute là-dessus, que je le priai de m'expliquer celle qu'il lisait actuellement. Il le fit tout d'abord; de celle-ci il passa à un autre, et enfin les parcourut toutes, les expliquant d'une manière qui me surprit d'autant plus, que tout ce qu'il me disait me paraissait d'un côté conforme à la raison, et de l'autre absolument différent de toutes les explications que j'en avais vu faire. Je voulus donc savoir où il avait puisé ce sens qu'il leur donnait, à quoi il répondit que c'était la Religion chrétienne qu'il professait qui l'en avait instruit.

« Il n'en fallut pas davantage pour me donner envie de connaître cette Religion qui fournissait à nos sentences un sens si juste et si relevé, et qui m'était pourtant inconnu, quoique, me piquant de littérature, j'eusse cru savoir tous ceux dont elles sont susceptibles. Je suis Chrétien, me dit-il fort simplement; si vous voulez avoir seulement quelque idée de la Religion chrétienne, je puis vous satisfaire; mais si vous avez dessein de la connaître à fond, c'est à un tel qu'il faut vous adresser, et me nomma celui qui était le Chef des Chrétiens de cette Ville. Je lui fis quelques questions auxquelles il me répondit d'une manière à me contenter : mais comme il m'assura que ses connaissances étaient fort bornées là-dessus, qu'il ne savait guère que l'essentiel de sa Religion, et que celui qu'il m'avait nommé était tout autrement que lui en état d'éclaircir mes doutes, j'eus un t[illegible] empressement d'avoir un entretien avec celui qu'il m'indiquait, qu'au premier temps libre je l'envoyai prier de me venir voir.

« Soit que le barbier l'eût prévenu des dispositions dans lesquelles il m'avait laissé, soit qu'étant chargé particulièrement de cette Chrétienté, il fut toujours préparé à expliquer les principaux points de la Religion, tout ce qu'il m'en dit me frappa plus vivement que je ne puis vous l'exprimer. Il me parla d'abord de cet Etre suprême et invisible, créateur du Ciel et de la Terre, duquel seul nous tenons la vie; des vues qu'il s'est

proposées dans tous ses ouvrages ; du péché de nos premiers parens ; des ravages que ce péché a faits dans la nature humaine ; du remède que Dieu lui-même a bien voulu y apporter en se fesant homme et mourant sur une croix : de la Loi qu'il est venu établir sur la terre, dans laquelle seule nous pouvons lui rendre tout l'honneur qui lui est dû, et mériter ce bonheur éternel qu'il nous a préparé dans le Ciel.

« Tandis qu'il m'expliquait tous ces différens points, je m'imaginais sortir d'une profonde nuit, et apercevoir comme de loin une lumière qui commençait à m'éclairer. Je vous avoue que le premier sentiment qui s'éleva dans mon cœur fut d'avoir honte de m'être jusque-là cru habile, tandis que j'avais ignoré toutes ces vérités qui me parurent dès-lors essentielles. Ce qu'une étude assidue de plus de vingt ans m'avait appris, se réduisait presque tout à une morale assez spécieuse, mais qui dans le fond laisse l'homme tel qu'il est, ne réglant que l'extérieur sans toucher à l'intérieur. Je ne puis vous dire toutes les réflexions que je fis alors. Quelque longue qu'eût été ma conférence avec ce Chrétien, elle me parut trop courte. Me voyant ébranlé, en me quittant il me donna un livre qu'il m'assura devoir suppléerà tout ce qu'il n'avait pas eu le temps de me dire, et me pria de le lire avec attention. Je le lus en effet avec un empressement que je ne pouvais modérer, et avec d'autant plus de plaisir, que j'y voyais expliquées d'une manière juste et fort natu-

relle des choses que j'avais lues cent fois dans nos livres sur la nécessité de rapporter toutes choses à leur fin, sur cette droiture imprimée au fond de nos cœurs, pour nous faire distinguer le bien du mal, et sur d'autres maximes dont j'admirais la beauté sans remonter jusqu'à leur vrai principe, ni en faire à ma propre conduite toute l'application que j'aurais dû. Je relus ce livre bien des fois, me trouvant chaque fois plus persuadé des vérités qu'il expliquait; et je puis dire que cette lecture fut le commencement de ma conversion, car la grâce dont Dieu l'accompagnait était si pressante que je sentis que j'avais tort de lui résister, et que je résolus de vaincre enfin tous les obstacles qui s'opposaient à mon changement.

« Ma résolution était sincère, et peu de mois après sachant qu'un Missionnaire était à quelques lieues de là, j'allai le trouver: c'était le Père *Kao* que vous voyez présent. Il peut rendre témoignage à l'empressement que je lui marquai d'être régénéré en Jésus-Christ, comme je le rends avec plaisir de mon côté à la bonté avec laquelle il me reçut et m'accorda la grâce que je lui demandais, et aux sages conseils qu'il me donna et que je n'oublierai jamais. Je ne fus pas long-temps sans expérimenter ce que j'avais lu des épreuves que Dieu envoie à ceux qui le servent, car à peine avais-je eu le bonheur d'être baptisé, qu'avant même d'être de retour en ma famille, j'appris la mort d'un fils qui m'était bien cher. Ce qui m'affligeait le plus en cette fâcheuse

nouvelle, c'est qu'il n'était point encore Chrétien. J'étais bien déterminé à lui procurer cet avantage ; mais Dieu n'ayant pas jugé à propos de m'en laisser le temps, je ne puis qu'adorer avec respect sa souveraine volonté.

« Ce sacrifice qu'il a demandé de moi n'a point ébranlé ma créance, et je n'en suis pas moins déterminé à persévérer jusqu'à la mort, avec le secours de la grâce, dans tous les exercices de notre sainte Religion. Je sens par expérience que notre bonheur ne consiste point dans les biens de ce monde, puisque depuis mon Baptême, malgré le dérangement de nos affaires, je goûte une paix et une satisfaction intérieure que je n'avais point éprouvée dans les jours de notre plus grande prospérité. Tout ce que je souhaite maintenant est de faire connaître et embrasser la Religion chrétienne à toute ma famille, et sur-tout à un père dont je pleure l'aveuglement. Le renversement de sa fortune semble être un moyen de salut que Dieu lui fournit, en éloignant de lui cette foule d'affaires qui absorbaient toute son attention, et lui donnant par-là sujet de faire bien des réflexions sur la vanité des honneurs de ce monde : mais j'appréhende fort qu'il n'en tire pas tout le fruit qu'il devrait ; au-moins y a-t-il déjà trois ans que je travaille assez inutilement à le faire entrer dans les sentimens qui m'ont touché moi-même.

Son insensibilité là-dessus, et dont je ne puis comprendre la raison, est pour moi un nouveau motif de bénir la grande bonté dont

Dieu a usé envers moi en ne permettant pas que je restasse plus long-temps dans un pareil aveuglement, et me fesant éprouver la force de la grâce qui a bien voulu seconder mes faibles efforts. Je ne doute nullement qu'elle ne puisse également triompher de son cœur; mais Dieu veut sans doute que ce miracle de sa bonté soit en partie le fruit de nos prières. Joignez donc les vôtres aux miennes, afin d'obtenir de lui cette faveur, qui est le principal objet de mes vœux. Outre les autres motifs que je pourrais vous apporter pour intéresser votre charité, que la complaisance que j'ai eue de vous raconter ainsi ma conversion, y entre pour quelque chose. »

Si des sentimens si Chrétiens, puisés dans un livre de Religion, vous font souhaiter, Monsieur, que ces livres se multiplient, et vous font regarder comme bien employée la dépense que nous fesons pour cela, l'exemple suivant vous en convaincra d'autant plus encore, que vous y trouverez la pratique des plus héroïques vertus, constamment soutenue pendant une longue suite d'années. Je suis d'ailleurs charmé d'avoir cette occasion de vous faire connaître un des plus fervens Chrétiens que la Chine ait eus, et dont je ne crois pas que vous ayez encore entendu parler. Il était Licencié, et un des plus habiles de Pekin, sa patrie. Il se nommait Jean-Baptiste *Lou*. Dieu le retira de ce monde il y a sept ou huit ans. Je l'ai connu bien particulièrement, l'ayant eu environ deux ans pour maître dans la langue Chinoise.

Un jour, expliquant avec lui un livre Chinois sur la Religion chrétienne, à l'occasion des différens motifs qu'on apporte ordinairement aux Idolâtres pour leur faire reconnaître leurs erreurs et les attirer à la connaissance de la vérité, je lui demandai ce qui l'avait déterminé à se faire Chrétien. Le principal motif de ma curiosité fut que le connaissant pour un homme extrêmement versé dans la littérature Chinoise, j'étais bien persuadé que puisqu'il ne s'était fait Chrétien que dans un âge avancé, ce ne pouvait être qu'avec une entière connaissance de cause, et par de puissans motifs, dont la connaissance pourrait m'être utile dans la suite, ne pouvant douter qu'ayant fait impression sur lui, ils ne dussent avoir la même force sur tout esprit raisonnable. Voici ce que j'appris de lui, et dont le souvenir est bien présent à mon esprit.

Il était âgé de quarante ans, dont il avait passé plus de trente dans la lecture des livres Chinois, lorsqu'ayant un petit voyage à faire à quelques lieues de Pekin, il rencontra en route par hasard, ou plutôt par une providence toute particulière de Dieu sur lui, un Chrétien qui allait au même endroit que lui. C'était un Lettré de la province de *Fo-kien*, et qui demeurait pour lors à la Cour. S'étant reconnus l'un l'autre pour Lettrés aux premières paroles de politesse qu'ils se dirent en passant, ils se joignirent volontiers pour marcher de compagnie. La conversation tomba bientôt sur la Religion chrétienne,

dont celui de Pekin, uniquement occupé jusqu'alors de ses études, n'avait jamais eu occasion d'être bien instruit. Ce que l'autre lui en dit, fit une telle impression sur lui, qu'au retour du voyage, qui n'avait pas été assez long pour avoir le temps de proposer tous ses doutes, après avoir pris congé de son compagnon, il ne put rester un moment tranquille chez lui. Etant déjà plus d'à moitié convaincu, et la lumière qui commençait à l'éclairer étant trop vive pour qu'il pût y fermer les yeux, il sentait une telle inquiétude au fond du cœur qu'il retourna chercher celui qu'il venait de quitter, le priant de lui expliquer ce qu'il ne comprenait pas encore bien sur quelques articles, et en particulier sur le jugement général. Le Chrétien ayant éclairci ses doutes lui donna les livres les plus propres à l'instruire et à calmer son esprit.

Il les lut avec toute l'avidité d'un homme qui veut absolument découvrir la vérité qu'il ne fait encore qu'entrevoir, et cette lecture, qu'il accompagnait de la prière, lui inspira de si grands sentimens de Religion, qu'ayant été baptisé dès qu'il fut pleinement instruit, il forma et garda toute sa vie avec une fidélité inviolable les résolutions suivantes :

1.° De ne jamais manger de viande. Il savait qu'il y a en Chine une Secte d'Idolâtres, nommée *Lao-tao*, dont le plus essentiel article est de manger toujours maigre, sans jamais se démentir là-dessus, même dans les jours des plus grandes réjouissances, pendant

lesquelles les plus pauvres ne manquent guère de se procurer quelque viande, qu'ils apprêtent comme ils peuvent. L'idée qu'il s'était formée du grand Maître, au service duquel il venait de s'engager, était accompagnée de tant de ferveur et de courage de sa part, qu'il aurait eu honte de ne pas faire, pour l'honorer, ce qu'il voyait que tant d'autres, dévoués au culte du Démon, observaient si fidèlement.

Sa seconde résolution fut de ne se chauffer jamais. Il n'ignorait pas ce qu'il devait lui en coûter pour cela, dans un Pays où l'hiver est terrible. J'en juge moins par l'expérience que j'en ai faite pendant six ans que par celle du Père Parennin, qui, après avoir demeuré 40 ans à Pekin, et avoir fait plusieurs années bien des expériences sur la glace et la qualité du froid particulier à cet endroit, assurait, ainsi que je le lui ai entendu dire, que d'ordinaire l'hiver est aussi rude à Pekin, qu'il le fut en 1709 en france.

On en sera sans doute surpris, vu la position de cette Ville, qui n'est située qu'au quarantième degré de latitude septentrionale; aussi en faut-il chercher ailleurs la vraie cause. Outre qu'à deux lieues de là il y a d'assez hautes montagnes, toujours couvertes de neige, le Pays est si plein de nitre que quelquefois au plus fort de l'été, on voit, vers les quatre heures du matin, les campagnes chargées de ce nitre, qui s'est exhalé de la terre pendant la nuit, de sorte qu'on les croirait couvertes d'une gelée blanche.

Toute cette rigueur du froid ne fut pas capable d'obliger ce Chrétien, même à l'âge de 80 ans, d'approcher du feu.

Il ne fut pas moins invincible sur un troisième article, qui fut de garder une continence perpétuelle, quoiqu'il n'eût point encore d'autres enfans que des filles. Comme elles n'ont d'autre part à l'héritage de leur maison que les avantages particuliers que leurs pères et mères leur font manuellement de leur vivant, et que les biens passent toujours aux garçons de la ligne collatérale, quand ceux de la ligne directe viennent à manquer, le desir que les Chinois ont de voir perpétuer leur nom par les garçons qu'ils laissent après eux est tel, qu'à leur défaut ils ne manquent guère d'en adopter quelqu'un.

Les gens riches le prennent d'ordinaire dans leur propre famille; quoique les aînés aient pour cela un droit incontestable sur les enfans de leurs cadets, dont ils sont toujours les supérieurs, ainsi que les oncles sur ceux des neveux et des nièces, il est pourtant rare qu'ils agissent en cela d'autorité. On s'assemble de part et d'autre, et l'on passe un contrat sous seing privé, par lequel le père d'un tel enfant déclare qu'il transporte tous les droits qu'il avait sur lui à un tel, que l'enfant regardera désormais comme son père, et qu'on lui fait saluer en cette qualité. Il est rare qu'on cède ainsi des enfans qui auraient plus de huit ou dix ans; peut-être ne croit-on pas que dans un âge plus avancé ils fussent assez susceptibles d'une

tendresse ainsi commandée. La révérence que le fils adoptif fait à son nouveau père est le sceau de ce contrat, dont la force est telle, que quelque sujet de plainte qu'on eût après cela de l'enfant, il ne peut être renvoyé. Si celui qui l'a ainsi adopté vient dans la suite à avoir des garçons, celui-ci partagera également le bien avec eux.

Cette adoption dont le nom particulier signifie qu'un enfant passe pour succéder, est entièrement différente de celle qui est plus en usage parmi le Peuple, et se nomme *Payo-yang*, qui veut dire prendre pour entretenir. Elle consiste à acheter le fils de quelque pauvre que la misère et le nombre de ceux qu'il aura déjà, oblige de vendre ainsi ses enfans. On voit des pères qui les cèdent *gratis*, afin de leur procurer par cette générosité plus d'agrément dans la famille qui les adopte. D'autres, à Pekin, pour avoir plus de liberté de choisir à leur gré un enfant qui puisse avoir leur tendresse, vont dans l'endroit où l'on transporte ceux qui ont été exposés la nuit dans les rues, et que l'Empereur fait tous les jours recueillir. Là remarquant celui dont la physionomie leur plaît davantage, ils donnent quelque chose à celui qui est chargé de ces enfans, et ont ainsi la permission de l'emporter.

Ils lui donnent leur nom, et le font élever comme leur propre enfant. Il est cependant rare qu'après leur mort il obtienne leur héritage en entier, car les plus proches parens, qui sont les héritiers naturels, ne lui en lais-

sent d'ordinaire qu'une partie. Il est encore plus à plaindre, si celui qui l'a adopté a dans la suite des garçons qui ne font à ce fils adoptif que quelque léger avantage ; encore même faut-il qu'il se comporte avec beaucoup de sagesse ; car si l'on était mécontent de lui, il serait chassé de la famille qui l'a élevé, et renvoyé à ses parens, s'ils sont connus. Telles sont les Lois des différentes espèces d'adoptions usitées à la Chine pour perpétuer le nom des familles.

Notre fervent Chrétien n'ignorait pas tous ces usages, mais sa ferveur le mettant au-dessus de tous les sentimens de la nature, il ne pensa point à suppléer par l'adoption à ce qu'elle lui avait jusques là refusé, croyant que cette attention à se procurer ainsi des héritiers de son nom, diminuerait devant Dieu le prix de son sacrifice. Un de ses premiers soins quand il fut instruit des vérités de la foi, fut de faire part à son épouse du trésor qu'il venait de découvrir. Il y employa tout ce que le zèle qu'il avait pour son salut et celui de son épouse purent lui inspirer, et il y réussit de manière non-seulement à l'engager à se faire Chrétienne, mais encore à lui persuader la pratique de cette héroïque vertu pour laquelle il n'attendait que son consentement.

Une telle vertu n'aurait pu se soutenir sans une fréquente participation des Sacremens, et bien de l'assiduité à la prière ; aussi eut-il recours à ces puissans moyens de salut, et n'attendit-il que de là sa persévé-

rance; ainsi sa quatrième résolution fut de communier toutes les Fêtes et Dimanches, et d'entendre tous les jours la Messe. Jusqu'à sa dernière maladie, qui le retint au lit environ deux mois, il n'a manqué qu'une seule fois à l'entendre, encore ne fut-ce pas sa faute. Tous les Missionnaires de Pekin ayant assez tard reçu ordre du Palais de s'y rendre le lendemain de grand matin, ils furent obligés de dire la Messe à trois heures, et notre Chrétien étant venu à son ordinaire vers cinq heures à l'Eglise, y trouva toutes les Messes dites. S'il eût été instruit plutôt de ce contre-temps, il n'eût pas manqué d'y venir assez matin pour satisfaire sa dévotion. On le voyait au plus fort de l'hiver venir le premier, et quelquefois malgré le froid, attendre assez long-temps que la porte fût ouverte, lorsqu'il était venu plutôt qu'à l'ordinaire.

C'est pour n'être pas privé d'un pareil bonheur qu'il ne voulut point accepter un emploi considérable et des plus lucratifs qu'il y ait à la Chine, mais qui l'eût obligé de sortir de Pekin. Son rang étant venu pour être Mandarin de lettres, dès qu'il se vit nommé à cette dignité, il la refusa. Les grands Mandarins du *Li-pou*, Tribunal où ressortit la littérature, voulaient absolument qu'il l'acceptât, parce qu'il était un des plus habiles parmi les Licenciés de Pekin; il employa auprès d'eux toutes les intercessions qu'il put trouver et qu'il crut devoir être efficaces pour les fléchir. Il alla jusqu'à donner de l'argent aux bas Officiers de ce Tri-

bunal pour faire nommer un autre en sa place, ce qu'il obtint enfin avec bien de la peine. Sur quoi le Président du *Ly-pou*, surpris d'un tel désintéressement, dont il ignorait la vraie raison, dit qu'il avait vu bien des gens mettre en œuvre toute sorte de moyens, pour obtenir cet emploi, mais que notre Chrétien était le premier qu'il eût vu faire de pareilles démarches pour l'éviter.

Une si grande attache à la participation des Sacremens était d'ailleurs accompagnée de toutes les autres vertus inséparables de la vraie ferveur. Je ne puis vous dire quelle était son humilité et sa modestie. Sa présence m'inspirait de la vénération pour lui. S'étant borné à l'emploi de Catéchiste de notre Eglise Française, il se contentait, pour son entretien et celui de son épouse, des appointemens assez légers qui y sont attachés, et qui lui suffisaient, parce qu'il ne mangeait guères que du riz et des herbes salées. Son détachement de toutes les choses d'ici-bas, le rendait envers tous les Missionnaires, d'une discrétion et d'une réserve qui n'est pas commune à tous les Chrétiens Chinois, dont quelques-uns leur demandent assez librement les choses dont ils ont envie. Connaissant le prix du temps, il le ménageait avec beaucoup de soin pour n'en pas perdre un moment. Lorsqu'il marchait seul dans les rues, il récitait toujours quelque prière, et sur-tout l'*Ave Maria* qu'il avait presque sans cesse à la bouche. Quand le devoir de son emploi ou quelque motif de charité ne l'occupait pas au-

dehors pour le service du prochain, il se retirait chez lui, s'y adonnant à la prière et à la lecture des livres de Religion. Bien détrompé des idées fastueuses dont la plupart des Lettrés Chinois, encore Gentils, sont prévenus, il était d'une simplicité admirable, saluant dans les rues jusqu'aux moindres enfans qui fesaient à lui une attention qu'il ne croyait pas mériter.

Je pourrais vous en dire bien d'autres choses singulières, si je voulais vous faire connaître toute l'étendue de sa vertu. La plus juste idée que je puisse vous en donner, est de vous assurer que les plus austères et les plus fervens Anachorètes n'ont guère pu mener une vie plus rude et plus admirable que n'a été la sienne pendant quarante ans qu'il a vécu depuis son Baptême. Il est vrai, me disait-il, quelque temps avant sa mort, que j'ai eu le malheur d'être quarante ans sans connaître la vérité, mais j'ai la consolation d'avoir été Chrétien un pareil nombre d'années; comme si Dieu par son infinie bonté, eût voulu que le temps de mon bonheur sur la terre répondît à celui de mon infidélité, et servît ainsi à l'expier.

C'est sans doute une vertu si solide de sa part, qui attira sur lui une protection singulière de Dieu pendant le fameux tremblement de terre arrivé à Pekin en 1730, et qui dans une minute de temps écrasa environ cent mille personnes, lorsqu'au fort de ce terrible fléau la maison où il était logé avec son épouse étant tombée sur eux, ils se trou-

vèrent entièrement ensevelis sous les ruines, et y demeurèrent sans pouvoir ni s'échapper, ni demander du secours, jusqu'à ce que le lendemain on leur ouvrît un passage au travers des débris pour les retirer: On s'attendait à les trouver écrasés, et l'on pensait déjà à leurs funérailles, lorsqu'on fut agréablement surpris de les voir l'un et l'autre pleins de vie, fort tranquilles, et sans avoir reçu la moindre blessure. C'est de lui-même que j'ai su ce fait bien connu d'ailleurs dans tout le quartier où il arriva, et de tous les Chrétiens de Pekin qui en rendirent grâces à Dieu.

Vous me pardonnerez, Monsieur, de m'être ainsi étendu sur cet article que mon cœur semble m'avoir dicté, vu les sentimens d'estime et de respect dont il est pénétré pour la mémoire d'un si admirable Chrétien. Les louanges du Maître dans la bouche du Disciple sont toujours bien reçues, lorsque la vérité se trouve d'accord avec sa reconnaissance, et fournit la matière de cet éloge. D'ailleurs la grâce que Dieu m'a faite de connaître particulièrement un homme si accompli et d'avoir un tel rapport avec lui, ne me permettait pas, pour l'intérêt de sa gloire, de vous laisser ignorer plus long-temps ce rare modèle de toutes les vertus, dont la Chrétienté de Pekin a été édifiée pendant tant d'années, et dont elle conservera long-temps le souvenir.

Je m'étendrai moins sur le troisième exemple que je vous ai promis pour vous faire voir

voir combien nos livres de Religion contribuent à la conversion des Chinois. Celui dont il s'agit ici se nomme Pierre *Chin*. Il est aujourd'hui Jésuite et Prêtre. Avant que d'être Chrétien il exerçait la profession de Médecin dans laquelle il était habile. Voici ce que j'ai appris de lui sur sa conversion.

Sachant qu'un de ses amis, avec lequel il logeait à Pekin, était Chrétien, et ignorant encore le fond et les pratiques de la Religion, il résolut d'examiner avec attention toute sa conduite. Il avait remarqué qu'il se couchait assez long-temps après lui. Pour en savoir la cause, il fit une fois semblant de dormir, de façon pourtant que de son lit il pouvait le voir. Peu après il l'aperçut se mettre à genoux, et prier pendant un espace de temps assez considérable. Quoiqu'il ignorât le motif et le but de cette cérémonie, il ne lui en dit rien pour ne lui pas faire voir qu'il l'eût observé. Mais peu de jours après cet ami lui ayant dit qu'il devait se lever de grand matin pour se rendre en quelque endroit où il avait affaire, et celui-ci se doutant qu'il s'agissait de quelque chose qui avait rapport à sa Religion, résolut de l'y suivre. Ainsi le lendemain l'entendant se lever, il s'habilla de son côté le plus secrétement qu'il lui fut possible, et sortit après lui. Il le suivit, mais seulement d'aussi loin qu'il fallait pour ne le point perdre de vue et n'en être point aperçu. L'ayant vu entrer dans une des deux Eglises des Jésuites Portugais, il y entra aussi sans savoir quel lieu c'était.

Comme ce jour-là on y célébrait une fête solennelle ,. grand nombre de Chrétiens étaient déjà assemblés, et récitaient en commun et à haute voix les prières ordinaires avant la Messe. Il fut fort surpris de voir, pour la première fois de sa vie, un autel bien paré, un crucifix au milieu, grand nombre de cierges allumés et tant de gens à genoux. Ce qui le frappa sur-tout, fut le signe de la croix qu'il leur voyait faire. Ne comprenant rien à tout cet appareil, bien différent de ce qui se pratique dans les Pagodes, où presque tout le culte se réduit à brûler des odeurs, faire des prosternations devant les Idoles, dont, pour toute prière, on prononce plusieurs fois le nom, et enfin donner de l'argent aux Bonzes.

Sa surprise fut si grande, qu'elle parut visiblement sur son visage, regardant de côté et d'autre, et paraissant fort embarrassé; il fut bientôt reconnu pour Infidèle par les Chrétiens, dont plusieurs le regardaient attentivement. Il n'en fallut pas davantage pour le déconcerter tout-à-fait. Il sortit donc brusquement, le visage couvert de honte, et résolu au fond du cœur d'approfondir tous ces mystères. Il attendit impatiemment chez lui le retour de son camarade pour lui en demander l'explication. Dès qu'il l'aperçut, il fut le premier à lui dire ce qui s'était passé, se doutant bien même qu'il serait un de ceux qui l'auraient remarqué dans l'Eglise, et le pria de l'instruire sur tout ce qu'il avait vu. Le Chrétien profitant de cette heureuse

circonstance, lui donna quelque idée de la Religion chrétienne, et le trouvant moins éloigné du Royaume de Dieu qu'il ne s'était imaginé, il le renvoya à un excellent livre, qu'il lui nomma, pour en être pleinement instruit. A peine l'eut-il lu qu'il fut Chrétien; c'est l'expression dont il se servit pour me faire mieux comprendre, qu'il fut si convaincu de toutes les vérités qu'il y vit expliquées, qu'il résolut dès-lors de se faire Chrétien.

Cependant sa profession de Médecin l'ayant obligé sur ces entrefaites d'aller à trente-six lieues loin de là, où on le demandait, il se trouva dans une de nos Chrétientés. Le chef des Chrétiens de cet endroit l'ayant trouvé ainsi disposé, acheva de l'instruire, et l'envoya à notre maison de Pekin pour être baptisé. Il y fit connaissance avec trois Novices Chinois que nous destinions à la prêtrise, à laquelle ils furent admis quelque temps après. Le genre de vie qu'ils menaient dans notre maison lui parut si beau, il fut si frappé sur-tout des motifs de charité pour le salut de leurs compatriotes qui les avaient engagés à l'embrasser, que n'étant point établi, et n'ayant aucun obstacle qui le retînt dans le monde, il s'offrit de se joindre à eux.

Il s'en fallut bien qu'on écoutât la première proposition qu'il en fit; mais ce refus ne le découragea point, étant détrompé de la vanité du monde, qu'il connaissait par une longue expérience; et le desir qu'il avait de travailler plus efficacement à son salut et à celui du prochain étant sincère, il fit des

instances si vives et si constantes pour être reçu parmi nous, qu'on s'y rendit enfin après une longue épreuve. Il est vrai qu'ayant déjà quarante-six ans, un âge si avancé formait un grand obstacle à son dessein ; mais sa piété bien reconnue, son talent pour parler de Dieu, son zèle et son beau caractère, joints au besoin que l'on avait de Missionnaires, l'emportèrent sur cette difficulté. Six années après il fut envoyé à Macao pour recevoir la prêtrise, et aujourd'hui il est un bon Missionnaire dans la province de *Kiang-si*, environ à cent vingt lieues de Canton ; à mon retour de la Capitale, passant par l'endroit où il est, j'eus le plaisir de le voir, et ce fut pour moi une consolation d'autant plus grande, qu'outre les sentimens d'amitié, qu'un intime commerce de cinq ans a formée entre nous, je ne rencontrai aucun autre Missionnaire dans un si long voyage. Il conserve toujours sa qualité de Médecin, et en fait même usage au besoin pour s'introduire auprès de bien des gens, qui ne le connaissant point, ne l'admettraient pas dans leurs maisons sans ce titre, qui lui donne occasion de travailler à la santé de leur ame, en procurant celle de leurs corps.

Par ces exemples, qui ne sont pas les seuls que je pourrais vous citer, vous voyez, Monsieur, si la dépense que nous fesons pour répandre, le plus qu'il nous est possible, les livres Chinois qui traitent de la Religion, est bien employée, et si nous avons sujet de l'épargner. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

*D'un Missionnaire de Pekin en 1750, à Monsieur ***.*

A Pekin, en 1750.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y réponds, comme vous le souhaitez, article par article. Vous m'assurez d'abord que vous voudriez être en état de pulvériser les objections que vous avez entendu faire contre la conduite des Missionnaires de Pekin, et que c'est à cet effet que vous vous adressez à moi. Vous me faites ensuite le détail de tous les propos qui vous ont embarrassé. Vous avez sans doute trop d'esprit pour ne pas sentir combien ces difficultés sont faibles et frivoles, et pour ne pas voir les solides raisons qu'on peut y opposer. Mais puisque vous voulez les tenir de moi, ces raisons, je vais vous satisfaire. Je réduis à deux articles tout ce qu'on vous a objecté.

Premièrement, vous disait-on : *Est-ce la peine de traverser les mers, pour aller peindre un Prince Infidèle, pour donner des leçons de physique, de mathématiques, d'Astronomie*, etc ? Il n'y a, Monsieur, qu'à demander à ces critiques, si, en lisant S. Paul (1),

(1) Cor. chap. 9, vers. 22.

ils n'ont pas vu qu'*il se fesait tout à tous, pour les sauver tous;* et s'ils n'ont pas tiré de ce texte remarquable toutes les conséquences qui en suivent naturellement. Car enfin le dessein de sauver les ames étant un dessein digne de ce grand Apôtre, si, pour les sauver, on cherche, par des moyens licites et honnêtes, à se rendre favorables ceux qui peuvent procurer un si grand avantage; si, pour réussir dans ce pieux projet, on parvient à exercer publiquement dans la Capitale d'un vaste Empire, et dans le Palais même de l'Empereur, les saintes fonctions et les cérémonies sacrées de l'Eglise; si par-là on augmente, on étend la multitude des Chrétiens; si cet établissement dans la Capitale occasionne le passage d'autres Missionnaires dans les Provinces, où, sans être autorisés par le Gouvernement, ils forment néanmoins des Chrétientés assez nombreuses et très-ferventes : croira-t-on que S. Paul refusât de *se faire tout à tous* pour obtenir un si grand bien, lui qui, pour procurer la subsistance de ses coopérateurs, travaillait de ses propres mains à faire des tentes (1)? Craindrait-il d'employer la peinture, les mathématiques pour parvenir à des objets si supérieurs? Ne dirait-il pas encore, et ne pouvons-nous pas dire comme lui : *Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous;* et ajouter avec lui : *et tout ce que je fais, c'est pour l'évangile, afin d'avoir part à ce qu'il*

(1) Actes des Ap. chap. 20, vers. 34.

promet? Omnia autem facio propter evangelium, ut particeps ejus efficiar. Un Prédicateur apostolique ne doit-il pas faire servir tout, ne doit-il pas rapporter tout au succès de la parole de Dieu qu'il annonce?

Vous voyez, Monsieur, que cette première objection est mince, et qu'elle ne mérite guère qu'on s'y arrête.

Je viens à la seconde qui est plus éblouissante, parce qu'elle est teinte des vives couleurs du zèle et de la piété. *N'est-il pas*, vous ont-ils dit en gémissant, *n'est-il pas bien triste et bien humiliant pour la haute dignité du sacré ministère, que ceux qui voient l'Empereur, ne le voient qu'à titre d'arts et de sciences? Le zèle apostolique, qui est leur première et principale profession, ne devrait-il pas animer leur courage, et leur faire prendre hautement la défense de la Religion, pour obtenir, non-seulement la révocation des Edits qui lui sont contraires, mais encore la publication d'un autre Edit qui lui soit favorable?*

Voici, Monsieur, la réponse que je vous fais à vous-même sur cet objet, pour la rendre à ceux qui l'ont occasionnée.

Je sais qu'à votre retour en Europe, vous êtes allé en Angleterre, et que vous avez reçu un bon accueil du Roi et de ses Ministres. Vous n'ignorez pas qu'il y a, dans ce Royaume, des Prêtres catholiques, qui, quoique déguisés, sont des Missionnaires pour entretenir les Fidèles attachés à la Religion catholique, apostolique et romaine.

Dans le temps que vous étiez à Londres, auriez-vous conseillé à quelqu'un de ces Missionnaires d'y faire ce que vos Messieurs voudraient que l'on fît à Pekin? et si l'un d'eux vous avait consulté pour attaquer hautement, devant le Roi et ses Ministres, tous les actes qui ont été faits contre la Religion catholique, et demander qu'on les cassât, et qu'on permît à tout Anglais de professer cette même Religion, comme étant la seule véritable, que lui auriez-vous répondu? Ne lui auriez-vous pas représenté que cette démarche serait téméraire; qu'elle ferait beaucoup plus de mal que de bien; et que l'indiscrétion n'est pas une vertu? Cependant, quelle différence entre la liberté qu'on a en Europe de parler aux Souverains, et la difficulté qu'il y a dans l'Orient de parler aux maîtres de ces vastes Régions! En Europe on risquerait d'être chassé de la Cour ou de la Ville; à la Chine, résister à l'Empereur est un crime capital, digne de mort, et qui serait capable de faire abolir à jamais le Christianisme dans ce grand Empire, comme il l'est dans le Japon.

Mais pour vous contenter, Monsieur, et ceux dont vous êtes l'interprête, je ne dois pas vous laisser ignorer que, quelque difficile que soit ce qu'ils souhaitent, on l'a fait à la Chine, et qu'on est allé peut-être un peu plus loin. Au commencement du règne du présent Empereur, comme la persécution excitée sous *Yong-tching*, son prédécesseur, continuait, les Missionnaires remirent un

écrit au Frère Castiglione, peintre de l'Empereur, pour être offert à ce Prince, en faveur de la Religion persécutée alors à Pekin. L'Empereur reçut la supplique. Quel en fut l'effet? Un renouvellement de persécution; la colère des Tribunaux contre les Chrétiens; des arrêts de proscription contre la Religion chrétienne, affichés dans les carrefours, jusqu'aux portes de nos Eglises: défense ensuite très-sévère à Castiglione de s'aviser jamais de présenter pareil écrit. Et depuis ce temps, une autre persécution étant survenue, on fouilla exactement Castiglione au Palais, pour voir s'il n'avait point sur lui quelque écrit semblable pour le présenter à l'Empereur.

Vous voyez, Monsieur, combien ces démarches étaient hasardeuses. Cependant les Missionnaires ne s'en contentèrent pas. Dans le fort de la persécution, le même Frère Castiglione se jeta aux pieds de l'Empereur pour implorer sa protection. Ce Prince, le visage plein de fureur, lui tourna le dos, et demeura quelques jours sans venir à l'endroit où il prenait plaisir à le voir peindre. En un mot, les Missionnaires n'ont jamais prêché plus hautement notre Religion sainte, et dans le Palais, et hors du Palais, que dans le temps même que le feu de la persécution était le plus allumé: en particulier devant deux Ministres qui vinrent, l'an 1746, le 22 Novembre, dans l'Eglise des Jésuites Français, par ordre secret de l'Empereur. Tous les Européens, prêtres et laïcs, MM. de

la Propagande et les Jésuites convoqués par ces Ministres, se trouvèrent à cette entrevue. On parla hardiment pour la Religion de Jésus-Christ en présence de ces deux Grands, et l'on protesta que les Missionnaires n'étant à la Chine que pour la prêcher, ils ne pourraient plus y rester, si le Gouvernement leur fermait la bouche. Ils remirent en même-temps aux deux Ministres un Mémorial en forme d'apologie pour être présenté à l'Empereur.

Ce fut le Père Gaubil qui entreprit, dans cette circonstance, de prouver la nécessité d'embrasser le Christianisme, et qui fit, sur un si beau sujet, un long et pathétique discours. L'un de ces Ministres, fier et hautain, ennemi déclaré des Chrétiens, et que ni Prince ni Grand n'osait contredire, demeura, dans cette occasion, humilié et interdit. C'est celui qui a fait depuis une fin tragique, comme la plupart des persécuteurs de la Foi. Car celui qui avait fait obtenir la palme du martyre à Monseigneur *Sans*, Evêque de Mauricastre, et aux Pères Dominicains ses compagnons, eut ordre, en 1749, de se donner la mort: celui qui, dans le *Yun-nan*, avait procuré un aussi glorieux sort aux deux Jésuites, *Antoine Henriquez*, et Tristan *de Athemis*, a été réduit à l'état le plus vil et le plus méprisable: mais celui dont je parle ici, a été le plus sévèrement traité. Un an après cette visite faite dans notre maison, il fut décapité sur un échafaud, à la tête de l'armée. Après la mort

de ce Ministre universellement haï, le Gouverneur de Pekin qui l'avait accompagné lorsqu'il vint à notre Eglise, dit au Père Gaubil : *Je vous ai trouvé, dans cette entrevue, un peu trop courageux*. Monseigneur, répondit, le Missionnaire, *je m'offre à en dire autant à Sa Majesté ; et tous tant que nous sommes, nous serions ravis de plaider et de mourir pour la Religion de Jésus-Christ, en présence de l'Empereur et de sa Cour.*

Enfin, Monsieur, l'esprit de l'Eglise n'est pas que, pour procurer un bien particulier et peu assuré, l'on fasse un mal général, presque sûr, et probablement irréparable. Aussi les Papes ont-ils défendu à ceux qui se trouvent dans les terres du Grand-Seigneur, de travailler par eux-mêmes à la conversion des Mahométans, dans la juste crainte que cette bonne œuvre n'attirât l'anéantissement entier de la Religion chrétienne dans la Grèce et dans toutes les autres possessions du Prince Ottoman.

Que conclure de tout ce que je viens de rapporter ? C'est qu'il faut attendre les momens du Seigneur : c'est qu'au lieu de blâmer témérairement les Ministres de l'évangile, de ce qu'ils n'ont pas tous les succès qu'on souhaiterait, il faut louer Dieu de ce qu'ils se sont maintenus à Pekin ; de ce qu'au milieu des tempêtes qui s'élèvent de temps-en-temps, ils y conservent tranquillement les débris de la Religion, à la faveur de quelques services qu'ils rendent au Prince, et que par-là ils nourrissent la faible espé-

rance qui reste, de rétablir un jour la même liberté de prêcher dans les Provinces, qui était sous le règne de *Cang-hi*.

Au-reste, Monsieur, je suis bien persuadé que ce n'est que le zèle qui vous a dicté ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; et j'espère que le même zèle vous fera goûter mes raisons, et vous en fera trouver encore d'autres pour nous défendre auprès de nos ennemis. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Ecrite de Macao le 14 de Septembre 1754.

DANS l'état d'incertitude où se trouve la Chrétienté de la Chine, nous avons encore cette légère consolation, que les Missionnaires sont soufferts dans cet Empire, où malgré la contrainte qui les retient, leur présence ne laisse pas d'être infiniment utile au troupeau qui leur est confié. Vous pourrez en juger par le détail que je vais vous faire de ce qui s'est passé sous nos yeux.

Vous n'ignorez point que les Missionnaires, pour n'être point connus, sont obligés de se vêtir à la mode du Pays. Mais eussent-ils le talent de prendre l'air, les manières, la démarche, et tout ce qui est proprement des Chinois, on les distinguera toujours, et ç'a été sans doute jusqu'ici un très-grand obstacle à la conversion des Infidèles. Pour pa-

rer aux inconvéniens qu'entraînent ces sortes de reconnaissances. on fait, autant qu'on peut, des Prêtres du Pays. Les Missionnaires les élèvent dès l'âge le plus tendre, leur apprennent la langue latine, et les instruisent peu-à-peu dans le ministère. Quand ils ont atteint un certain âge, on en fait des Catéchistes, qu'on éprouve jusqu'à quarante ans, temps auquel on les ordonne Prêtres. La maison des Missions étrangères de Paris entretient un Séminaire dans la Capitale du royaume de Siam; et c'est là particulièrement qu'on envoie les enfans Chinois pour y faire leurs études et s'y former au ministère évangélique. On en fait ordinairement de très-bons sujets. Ces Prêtres de la Nation n'étant point connus pour tels, peuvent faire beaucoup plus de fruits que les Européens. Mais malgré tous nos soins, l'Idolâtrie perd infiniment plus d'ames que nous ne pouvons en sauver; car outre que le nombre des Ouvriers apostoliques n'est rien en comparaison du Peuple immense de la Chine, les persécutions presque continuelles arrêtent beaucoup les progrès de la prédication. Cependant le nombre des Chrétiens est considéble, et plus que suffisant pour occuper les Missionnaires qui travaillent maintenant dans l'Empire. Les Mandarins, tout furieux qu'ils sont contre notre sainte Religion, n'empêchent pas de simples particuliers, et même des familles entières, de venir nous demander le Baptême. A la vérité quand on peut prendre des Evêques, on leur tranche

la tête, parce qu'on les regarde comme des chefs de révolte. C'est ainsi que celui de Mauricastre a couronné, ces années passées, une Mission de trente ans. C'était un saint Prélat; je viens d'apprendre qu'on travaillait à Rome à sa canonisation. Aussitôt qu'il fut condamné, les Chrétiens de l'endroit, qui voulaient avoir des reliques du Martyr, convinrent avec un Gentil, moyennant une somme d'argent, qu'il irait répandre des cendres sur le lieu où l'Apôtre devait être décollé, afin de pouvoir recueillir son sang. Cet Idolâtre était un homme intéressé qui ne demandait pas mieux que de gagner quelque argent, et qui s'acquitta parfaitement de sa commission. Mais au moment où il ramassait la cendre teinte du sang du Martyr, il s'opéra dans son cœur un miracle de la grâce qui le convertit subitement à la Foi. Aussitôt cet Infidèle courut à sa maison, pénétré de vénération pour le sacré dépôt qu'il portait, répandit de cette cendre ensanglantée sur la tête de sa femme et sur celle de ses enfans, et les exhorta, par le discours le plus pathétique, à croire en Jésus-Christ. Ses exhortations ne furent pas sans succès; car à peine fut-il baptisé, qu'il procura la même grâce à toute sa famille. Quelque temps après ayant appris qu'un Missionnaire de sa Nation avait été saisi et jeté dans un cachot à quelques lieues de là, il se rendit incontinent à la porte de la prison, et dit aux gardes qui voulaient l'écarter: *Pourquoi voulez-vous m'empêcher de voir le Père?*

Je vous déclare que je suis Chrétien et reconnaissant des services sans nombre que j'ai reçus des Missionnaires ; je voudrais pouvoir le leur témoigner en soulageant ceux qui se trouvent dans la misère, et c'est ce que j'ai intention de faire aujourd'hui. Ce trait de franchise et de simplicité toucha tellement les Soldats, qu'ils l'introduisirent dans la prison du Confesseur, à qui il donna du linge et des habits, dont il savait qu'il manquait.

C'est ici le lieu de vous dire un mot de ce Missionnaire ; c'était un Prêtre Chinois, que ses vertus et son zèle avaient rendu respectable à toute la Chrétienté. Un jour il était allé dans une petite Ile pour y confesser les Chrétiens. Le Mandarin ou Gouverneur de l'endroit n'en fut pas plutôt averti, qu'il fit investir la maison où il demeurait par des Soldats, qui menacèrent d'y mettre le feu si on ne leur livrait le Missionnaire entre les mains. Les Chrétiens du domicile qui n'avaient rien entendu de distinct, ouvrirent la porte pour savoir ce dont il s'agissait. Aussitôt ils virent fondre sur eux une troupe de Soldats en fureur, qui se saisirent de toutes les personnes de la maison, et pillèrent la chapelle du Missionnaire. Comme ce dernier était de la Nation, ils ne purent le reconnaître d'abord. Les Chrétiens interrogés sur ce qu'il était devenu, ne voulurent rien répondre : mais le Confesseur craignant qu'on ne les maltraitât pour les forcer à faire leur déclaration, se déclara

lui-même. En conséquence il fut lié et garrotté comme un scélérat, et emprisonné jusqu'au lendemain. Le jour étant venu, il comparut devant le Mandarin, qui lui demanda s'il n'était pas chef de la Religion chrétienne? combien de personnes il avait séduites? quel était le nombre des Chrétiens de l'Ile, et comment ils s'appelaient? à quoi servaient tous ces ornemens et ces livres Européens qu'il avait avec lui? et enfin si une bouteille d'huile, qu'on avait trouvée parmi ses effets, n'était point ce dont il se servait pour la magie? (c'est ainsi qu'il appelait les fonctions du saint Ministère). Le Missionnaire répondit à ces différentes questions avec autant de fermeté que de sagesse et de précision. *Je ne suis point*, dit-il, *chef de la Religion chrétienne; je n'ai ni assez de vertu ni assez de mérite pour occuper ce haut rang; mais je fais profession de cette sainte Religion, et je l'enseigne. Je n'ai jamais séduit personne. Je sais les noms de plusieurs Chrétiens de cette Ile; j'en sais aussi le nombre; mais je ne vous dirai ni l'un ni l'autre, parce que ce serait trahir mes frères. Quant à ces ornemens et à ces livres que vous voyez, ils servent dans les sacrifices que j'offre au seul vrai Dieu, qui est le créateur du Ciel et de la Terre, et que tout l'Univers doit adorer. Pour cette huile*, ajouta-t-il, en lui montrant la bouteille où elle était renfermée, *elle ne sert point à la magie, parce que la magie est une chose dont les Chrétiens ont horreur.* Le

Mandarin confondu par les réponses du Confesseur, parut quelque temps interdit ; ensuite, comme s'il eût voulu déguiser sa surprise, il ouvrit un livre qui était écrit en sa langue, et qui traitait des commandemens de Dieu. Il tomba sur celui qui défend l'adultère. *Pourquoi*, dit-il, *les Chrétiens abhorrent-ils l'adultère ?* Il n'attendit pas la réponse du Missionnaire ; il fit mettre par écrit l'interrogatoire avec les réponses du prétendu coupable ; après quoi il le fit reconduire en prison. Le lendemain il l'envoya, escorté de Soldats, au Mandarin Supérieur, qui lui fit donner cent quarante soufflets et quatre-vingt coups de bâtons. Ces deux supplices ayant été employés en vain, on eut recours à un troisième ; on mit le Confesseur à la question. On prit deux bois assez gros attachés ensemble par un bout, et après lui avoir mis entre deux la cheville du pied, on les serra par l'autre bout avec tant de violence, que le patient s'évanouit. Mais bientôt on le fit revenir par le moyen d'une liqueur qu'on lui fit boire à plusieurs reprises. Cette question dura plus de trois heures. Enfin le Mandarin, piqué de la constance du généreux Confesseur, le renvoya en prison, résolu de le pousser à bout. Le jour suivant il le fit revenir et on le mit encore à la question. Ce supplice dura depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Mais tout fut inutile, le Missionnaire soutint la torture avec un courage qui déconcerta le tyran. Enfin voyant qu'on ne pouvait venir à bout

de vaincre sa patience par les tourmens, on lui proposa le choix de trois choses : la première était de déclarer les noms, le nombre et la demeure des Chrétiens de l'Ile : la seconde, d'embrasser l'état de Bonze : la troisième, d'être mis à mort. *Vous n'aurez jamais*, dit le Missionnaire, *la déclaration que vous exigez de moi : pour être Bonze, la probité, l'honneur même me le défend. Je ne crains point la mort ; ainsi dévouez-moi aux supplices. Je serai trop heureux de répandre mon sang pour la cause du Dieu que je prêche.* Le Mandarin furieux de la fermeté du Confesseur, prononça l'arrêt de mort, et le prisonnier fut reconduit au cachot. Quatre jours après on le mena à Pekin pour faire confirmer et exécuter la sentence. Mais l'Empereur, qui se pique de clémence et de générosité, crut devoir commuer la peine, et le condamna à l'exil. Heureusement pour lui, il fut exilé dans un coin de Province où il y avait une nombreuse Chrétienté ; il y est encore actuellement, et nous espérons que le Seigneur qui lui a conservé les jours dans les tortures, les lui prolongera pour le bien et l'édification de son nouveau troupeau.

Vous concevez aisément que ces exemples de vertu ne contribuent pas peu à nous consoler des persécutions cruelles que nous avons à essuyer. Voici un autre miracle de la grâce qui ne vous touchera pas moins.

Vous savez que les Japonais font fouler aux pieds le Crucifix à tous ceux qui veulent

entrer dans leur Ile. Un Chinois y ayant abordé, on lui en fit la proposition ; l'Idolâtre surpris demanda sur-le-champ de qui était le portrait sur lequel on lui ordonnait de marcher. On lui répondit que c'était celui de l'*homme de Manille* (1). C'est ainsi que les Japonais appellent Jésus-Christ, parce que l'opinion commune parmi eux est que le premier Missionnaire qui est entré dans leur Pays, était de Manille. Le Chinois indigné du mépris qu'on avait pour cet *homme de Manille*, ne put s'empêcher d'en témoigner du mécontentement. *Mais cet homme dont vous voulez que je foule aux pieds l'image, ne m'a jamais rien fait. Pourquoi voulez-vous que je l'outrage ? C'est une injustice que je ne puis commettre.* Il ne voulut jamais consentir à ce qu'on exigeait de lui.

De retour en Chine, le Gentil raconta par hasard à quelques Chrétiens ce qui lui était arrivé. Ceux-ci charmés de ses dispositions, lui expliquèrent ce que c'était que cet *homme de Manille* dont on avait voulu lui faire fouler aux pieds le portrait. Ce fut une occasion pour eux de l'instruire des principaux points de la Religion chrétienne. L'Idolâtre fut si touché de l'exposé qu'ils lui en firent, que bientôt après il alla trouver un Missionnaire et lui demanda le Baptême. Actuellement c'est un des plus fervens Chrétiens que nous ayons. La Chrétienté du Royaume de

(1) C'est un pays de l'Inde, assez voisin du Japon, et appartenant aux Espagnols.

Cochinchine est encore moins tranquille que celle de l'Empire. La Religion y était assez libre depuis vingt-cinq ans. On y comptait environ soixante Eglises, où l'on célébrait l'office divin aussi publiquement que dans les Etats les plus Catholiques. Mais depuis quelque temps la Religion y est défendue. Le Roi conduit, soit par les conseils de ses Ministres qui sont tous ennemis jurés de la Foi, soit par sa propre avarice, s'est laissé persuader que les Chrétiens possédaient des biens immenses. Dans le dessein de s'en emparer, il a ordonné à tous les Missionnaires de se rendre à la Cour, et à tous les Mandarins de faire comparaître devant eux les peuples de leurs Districts, afin de leur faire fouler aux pieds l'Image de Jésus-Christ en croix. Il est bon de remarquer que ce dernier ordre n'a été donné, dit-on, qu'à l'instigation des Hollandais, qui, sachant l'effet d'un pareil commandement au Japon, sont accusés de l'avoir conseillé au Roi de Cochinchine comme un moyen efficace de chasser les Missionnaires, qu'ils croient avoir traversé un dessein qu'on leur attribue sur ce Royaume. Le Roi, trompé par ce stratagème, a fait publier l'Edit, et les Missionnaires se sont rendus à la Cour. On leur a proposé de marcher sur le Crucifix; mais comme ils ont refusé de le faire, on s'est emparé de leurs biens, et on les a renvoyés à Macao après deux mois de la plus dure prison. Les Mandarins des Villes ont également cité à leurs Tribunaux ceux qui leur étaient soumis,

tant Chrétiens qu'Idolâtres, pour leur faire fouler l'Image de l'Homme-Dieu. Vous comprenez que les Gentils ne doivent pas avoir balancé. Pour les Chrétiens, ils se sont montrés la plupart dignes du nom qu'ils portaient. Plusieurs d'entr'eux craignant de mollir, se sont enfuis dans les montagnes pour ne pas s'exposer à commettre une lâcheté. De ce nombre ont été vingt ou trente Vierges, qui vivaient en communauté, et dont les fonctions étaient à peu-près les mêmes que celles des Sœurs-Grises de France. Les autres ont comparu devant les Mandarins; les uns ont rejeté avec horreur l'affreuse proposition qu'on leur a faite, et c'est heureusement le plus grand nombre. Les autres ont succombé à la tentation et sont devenus apostats. Les premiers ont été condamnés aux éléphans, punition qui consiste à couper tous les jours, quelque temps qu'il fasse, de l'herbe pour ces animaux; voilà la peine des hommes. Pour les femmes, on leur a donné à chacune un certain nombre de coups de bâton sur le dos, après quoi on les a renvoyées libres.

Parmi ces Confesseurs se trouvait un homme fort riche du Royaume. Avant sa conversion, on le regardait comme l'homme le plus avare qui fût dans sa Nation. Comme il était en commerce avec des Chrétiens, il remarqua dans leur conduite tant de désintéressement et de générosité, qu'il fut curieux de savoir en quoi consistait une Religion qui élève l'homme au-dessus de lui-même; en

conséquence il se fit instruire : la pureté, la sagesse et la sublimité de nos préceptes le touchèrent, et les discours des Missionnaires, secondés par la force de la grâce, le convertirent ; de sorte qu'il est devenu un véritable modèle de vertu. Lorsqu'on lui ordonna de fouler le Crucifix sous peine de perdre tous ses biens : *Prenez-les*, dit-il à ses Juges, *ils sont fragiles et périssables ; mais j'en attends d'autres qui sont éternels et que personne ne m'enlèvera.* Ses biens furent en effet confisqués au profit du Roi, et lui chargé de chaînes et condamné à couper de l'herbe pour les éléphans.

Je pourrais ici faire mention de plusieurs autres généreux Confesseurs, dont la patience et le courage nous ont touchés jusqu'aux larmes ; mais comme le nombre en est trop grand je me borne aux traits que je viens de rapporter.

Je vous ai dit que nous avions eu la douleur de voir apostasier quelques Chrétiens. Parmi ces lâches déserteurs, il y eut un Mandarin qui, à la première proposition, marcha sur le Crucifix. Le Roi étonné de sa prompte obéissance, conçut dès-lors de lui l'idée la plus désavantageuse. Ce Prince même lui dit d'un air menaçant : *Vous êtes un méchant, et vous méritez doublement ma colère. Si je vous regarde comme Chrétien, vous êtes un infidèle qui outragez bassement le Dieu que vous adorez, et je ne trouverais point de supplice assez long pour vous, si vous traitiez ainsi les Dieux de mon Royau-*

me. Si je vous regarde comme Sujet, vous avez désobéi à votre Prince, en embrassant une Religion qu'il a proscrite. Ainsi, de quelque côté que je vous envisage, vous ne méritez que châtimens. Retirez-vous donc de moi; et allez subir la peine à laquelle je vous condamne. Aussitôt que le Roi eut parlé, ce lâche Mandarin fut chargé de fers, et tous ses biens confisqués. Tel fut le fruit de son apostasie. Je n'ai pas cru devoir vous laisser ignorer cette triste anecdote, parce qu'elle m'a paru propre à vous donner une idée du Roi de Cochinchine, qui n'est pas aussi persuadé qu'on le croit de l'existence de ses Dieux; si la soif de l'or ne le dominait point, notre sainte Religion fleurirait encore dans le Royaume.

Dans le dénombrement des habitans de leurs Districts, les Mandarins avaient oublié quelques familles de pêcheurs qui n'avaient pour tout bien que leurs barques et leurs filets. Toutes ces familles étaient Chrétiennes. Les Idolâtres les dénoncèrent aux Gouverneurs, qui les firent venir pour les interroger sur leur croyance. Ils répondirent qu'ils croyaient en un seul Dieu, créateur et conservateur du monde. On leur proposa, ou de fouler aux pieds l'Image de Jésus-Christ, ou de se faire Soldats. Il est à remarquer que c'est la plus vile et la plus misérable profession du Royaume. *Nous nous ferons Soldats*, s'écrièrent-ils tous ensemble, *nous mourrons même s'il le faut.* Les Mandarins surpris d'une réponse à laquelle ils ne s'atten-

daient pas, furent quelque temps indécis. Ils ne voulaient, ni les condamner aux éléphans parce qu'on n'aurait pu les occuper, vu déjà le grand nombre de ceux qui subissaient la même peine, ni en faire des Soldats, parce qu'on n'en avait aucun besoin, ni les retenir dans les cachots, parce qu'on n'avait pas d'ordre. Ainsi le parti qu'ils prirent fut de les renvoyer libres.

Les traverses, les peines, les persécutions, rien n'est capable de ralentir le zèle que Dieu inspire à ses Apôtres. Quelque temps après le bannissement des Missionnaires, un Religieux et un Prêtre du séminaire de Paris, tâchèrent de rentrer dans leur chère Mission : s'étant donc embarqués dans un petit vaisseau Chinois qui allait à Camboye, royaume limitrophe de la Cochinchine, ils arrivèrent sains et saufs dans ce Pays, où ils furent très-bien reçus; mais dans l'intervalle, la guerre s'étant allumée entre ces deux Etats, il ne leur fut pas possible de pénétrer dans le second; ainsi ils prirent le parti de retourner à Macao. Le même vaisseau qui les avait amenés, s'offrit à les reconduire; mais à peine furent-ils en mer qu'ils se virent attaqués par sept barques Cochinchinoises. Ces Pirates armés de fusils, tuèrent vingt-quatre hommes de l'équipage, qui soutint cependant avec beaucoup de courage un combat de deux heures. Enfin les ennemis voyant qu'ils ne pouvaient soumettre le vaisseau par les armes, tâchèrent d'y mettre le feu, et ils y réussirent; alors ceux qui le

montaient

montaient furent obligés de se partager, les uns pour combattre, les autres pour éteindre la flamme, de sorte qu'ils furent bientôt réduits à la dernière extrémité. Dans ces fâcheuses circonstances, ils jetèrent à l'eau deux petits bateaux qu'ils avaient, et chacun chercha son salut dans la fuite, excepté les deux Missionnaires.

Les Cochinchinois, qui n'en voulaient pas tant aux hommes qu'à l'argent qu'ils pouvaient avoir, laissèrent aller les bateaux et s'emparèrent du navire. Aussitôt que les Missionnaires aperçurent les pirates, ils sortirent de la chambre pour aller au-devant d'eux. Le Religieux dont je ne sais encore ni le nom ni l'ordre, fut le premier qui s'offrit à leur vue, et qui fut massacré par ces barbares. Le Prêtre du Séminaire des Missions étrangères, voyant son cher compagnon égorgé, s'étendit sur le tillac pour recevoir le coup de la mort. Les barbares accoururent en effet pour l'immoler; mais un des Chefs du brigantin fut si touché de compassion en le voyant, qu'il défendit de lui faire aucun mal. Mais il abandonna son coffre au pillage, et on ne lui laissa que quelques livres de piété, meubles inutiles pour des écumeurs de mer. Dès que les pirates se furent emparés de ce qu'ils avaient trouvé dans le vaisseau, ils se retirèrent à la hâte dans la crainte d'être enveloppés dans l'incendie, et laissèrent le Missionnaire au milieu des flammes. Le Seigneur a toujours soin de ses élus. Les Cochinchinois ne furent pas plutôt en

mer qu'ils rebroussèrent chemin, et prirent avec eux le Missionnaire pour le mettre à terre. Ils le conduisirent effectivement sur le rivage, mais ils l'abandonnèrent sur une terre inconnue, où accablé de douleur et de faiblesse, il fut obligé de rester plusieurs heures sans savoir quelle route il tiendrait. Tandis qu'il déplorait son sort, deux petites barques s'offrirent de loin à sa vue; c'étaient les deux barques Chinoises qui portaient ses compagnons de voyage et d'infortune. Dès qu'il les aperçut, il ramassa ce qui lui restait de forces pour les appeler et leur tendre les bras. Ceux-ci n'eurent pas de peine à reconnaître le Missionnaire. Ils s'approchèrent, à force de rames, le prirent dans un de leurs bateaux, et se mirent en mer. La Providence voulut que peu de temps après ils rencontrassent une somme Chinoise qui les reçut à bord, leur donna tous les soulagemens dont ils avaient besoin, et les conduisit à Camboye. Le Missionnaire ne fut pas plutôt débarqué qu'il se rendit dans un Bourg où il y avait un assez grand nombre de Chrétiens, résolu d'y rester jusqu'à ce que la guerre, dont j'ai parlé, fut terminée. Mais son séjour n'y fut pas de longue durée. Les Cochinchinois ayant fait une irruption sur la Bourgade, le Missionnaire et son troupeau, qui ne s'attendaient à rien moins, s'enfuirent dans les montagnes, où ils restèrent cachés pendant un mo[illegible] au bout duquel étant revenus à leur habita[illegible]on, ils n'en trouvèrent plus que l'empla[illegible]ement. Tout avait été renversé

ou brûlé. Nous avons su ces différentes nouvelles de lui-même, par une lettre qu'il nous a écrite depuis ces affligeantes catastrophes. Cette pièce que nous conservons précieusement comme un monument des souffrances de ce Confesseur, contient le récit de ses peines, et je vous assure qu'elle nous arrache des larmes toutes les fois que nous y jetons les yeux. Ce saint Missionnaire termine sa lettre par le regret le plus vif qu'il a de n'avoir pas mérité, comme le Religieux qui l'avait accompagné, la couronne du martyre, qui est, dit-il, le seul objet de ses desirs et de son ambition.

Vous allez croire que la Chrétienté du Tunquin n'a pas moins à souffrir que celle des deux Etats dont je viens de vous entretenir. Mais je vous dirai pour votre consolation et pour la nôtre, qu'elle est infiniment plus tranquille; car, excepté quelques coins du Royaume où deux ou trois Mandarins feignent de vouloir traverser les Missionnaires, la tolérance est par-tout la même; par-tout on célèbre l'office divin avec beaucoup de magnificence et de solennité; les jours de fêtes y sont gardés avec autant et peut-être plus d'exactitude qu'en France; enfin toutes les cérémonies de l'Eglise s'y font aussi librement que nous pouvons le desirer.

LETTRE

Du Père Amiot, Missionnaire à la Chine, au Père de la Tour, de la même Compagnie.

A Pekin, ce 17 Octobre 1754.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

LA part singulière que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde notre Mission et nos personnes, m'engage à vous faire un récit circonstancié de ce qui nous est arrivé dans le courant de cette année, de bien et de mal, de triste et de consolant. C'est ici le Pays des vicissitudes. On passe rapidement du sein des plus terribles alarmes aux espérances les plus flatteuses, et du profond abyme des disgraces au faîte des prospérités. Quelques jours d'intervalle suffisent souvent pour nous rendre témoins de ces différens effets, ou pour nous les faire sentir. La lecture des évènemens que je vais vous décrire vous convaincra de cette vérité.

Il y a près de deux ans que le Révérend Père du Gad, Supérieur-Général de notre Mission française, écrivit quelques lettres aux Missionnaires qui sont sous son obéissance, pour remplir à leur égard les devoirs

de la charge dont il venait d'être revêtu. Ces lettres furent malheureusement interceptées ; son exprès fut arrêté et conduit au Tribunal de la Ville la plus voisine ; quantité de Chrétiens furent maltraités à cette occasion, et le nom Chinois du Père du Gad retentit plus d'une fois dans les différens lieux où l'on prit connaissance de cette affaire. Ce Révérend Père fut obligé de prendre la fuite et d'errer de rivage en rivage, sans pouvoir rencontrer de retraite assurée, trouvant à peine des conducteurs et des guides parmi les Chrétiens les plus fidèles. Dieu a montré visiblement qu'il veillait particulièrement à la conservation de ce vertueux et saint Missionnaire.

Un jour que quantité d'Infidèles, attroupés aux environs de la petite barque du Père du Gad, demandaient, à grand cris, qu'on leur livrât le Missionnaire, ses gens découragés et consternés ne savaient plus quel parti prendre ; voyant qu'il ne leur était pas possible de fuir, ils étaient sur le point de céder à la force, lorsque le Père du Gad, comme par inspiration divine, sort tout-à-coup du coin de la barque où il se tenait caché, et d'un air plein d'assurance et de fermeté, il dit à ceux qui voulaient se saisir de sa personne : « Il faut avouer que vous » êtes bien hardis d'assurer, comme vous » le faites, qu'on recèle ici un étranger ; » quelle preuve en avez-vous ? me voici, » regardez-moi bien, et jugez vous-même si » je suis Européen. » A ces paroles, les Infidèles qui n'avaient pas voulu se désister

jusqu'alors, et qui avaient cru tenir déjà leur proie, de furieux qu'ils étaient, devenus doux comme des agneaux, se retirent d'eux-mêmes, et laissent au Missionnaire le loisir de se transporter paisiblement ailleurs.

Une autre fois qu'on fesait les perquisitions les plus exactes, trois barques, au nombre desquelles se trouvait celle du Père du Gad, furent arrêtées en même-temps, et environnées de toutes parts par des gens de guerre, qui se disposaient à tout bouleverser, pour pouvoir trouver ce qu'ils cherchaient avec tant d'empressement et d'ardeur. En effet ils mettent la main à l'œuvre ; deux barques sont renversées de fond en comble ; mais comme s'ils avaient été menacés par quelque puissance céleste, ou que la barque du Père du Gad fut tout-à-coup devenue invisible à leurs yeux, ils ne tentent pas même d'en faire la visite ; et la seule qui aurait pu les mettre en possession du trésor pour lequel ils s'étaient donnés tant de mouvemens et de peines, échappe ainsi à leur brutale avidité, lorsque tout semblait concourir à les en rendre maîtres.

J'aurais, mon Révérend Père, quantité de traits semblables à vous raconter, si je ne craignais de passer les bornes que je me suis prescrites. Je finis l'article qui concerne le Père du Gad, en vous disant en deux mots, que ce Père a mené, depuis deux ans en particulier, la vie la plus laborieuse, la plus pénible, et la plus remplie de craintes, d'inquiétudes et de perplexités. Ce fervent

Missionnaire aurait bien voulu recevoir au bout la couronne du martyre, mais le Seigneur le réserve peut-être pour des travaux plus grands encore ; on peut juger des sentimens de son cœur par ce qu'il écrivit peu de temps après avoir échappé aux poursuites les plus vives. « Je ne vous oublie aucun jour » à l'autel. . . . . heureux si l'adorable victime, lorsque je la tiens entre mes mains, » m'apprenait enfin à me sacrifier, ou plu- » tôt à me laisser sacrifier entièrement au » bon plaisir divin. »

Toutes les lettres de ce Révérend Père ne respirent que les mêmes sentimens, c'est-à-dire qu'amour de Dieu, que zèle ardent pour faire connaître son saint nom, que desir de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la gloire du souverain Maître. Je suis persuadé que l'obligation où il s'est trouvé, comme chef de notre Mission, de prendre toutes les précautions que la prudence peut suggérer, afin de se conserver à une Chrétienté désolée, et à des compagnons de ses travaux apostoliques dont il est le modèle, le conseil, le soutien, la consolation et la joie, n'a pas été la moindre de ses peines.

Quoique cet excellent Missionnaire n'ait pas encore eu le bonheur de répandre son sang pour Jésus-Christ, ce qu'il est obligé chaque jour de faire et de souffrir, est un martyre continuel beaucoup plus pénible, que ne pourrait l'être celui qui lui arracherait la vie après quelques tourmens. Je vous re-

mercie, dit-il, en écrivant au Frère Attirer, » je vous remercie de la double peinture des » SS. Cœurs qui, par bonheur a échappé au » feu, à l'eau et à la cupidité qui nous ont en- » levé presque tout ce que nous avions, etc.; et dans une lettre que j'ai reçue de lui, il y a quelques mois, il dit : « c'est peu que » d'avoir perdu une somme d'argent; de » n'avoir plus de ressource pour nous loger » et pour nos commissions, le grand mal est » que dans la plupart de nos Chrétientés il » y a eu des recherches, des emprisonne- » mens, des bastonnades, des affiches scan- » daleuses contre la Religion, et des apos- » tasies..... Mais cette adorable et aimable » Providence a tellement ménagé et disposé » les choses, que toutes nos actions de grâces » ne doivent s'adresser qu'à elle pour la » consommation moins malheureuse de cette » affaire. »

En effet, mon Révérend Père, il a fallu des miracles de protection Divine, pour que cette tempête, qui s'était élevée avec tant de fureur, ait été ainsi appaisée, lorsqu'on avait le plus lieu de croire qu'elle allait tout submerger dans la Province où le Révérend Père du Gad fait ses excursions apostoliques. Dans le temps qu'on était dans les plus grandes alarmes, et que tout semblait désespéré, le calme s'annonce tout-à-coup par l'élargissement du porteur des lettres et des autres Chrétiens emprisonnés : mais cet orage n'a fait que menacer la province du *Hou-quang*, en comparaison des terribles ravages qu'il est

allé faire dans la province du *Kiang-nan*, une des plus florissantes Missions qu'eussent les Jésuites Portugais. Jugez-en, mon Révérend Père, par le récit suivant :

La seconde-quatrième lune ou lune intercalaire de la dix-neuvième année de *Kien-long*, c'est-à-dire vers la fin du mois de Mai de cette année 1754, vint un exprès au Révérend Père Felix de Rocha, vice-Provincial de la Mission Portugaise de Chine, avec une lettre d'un Jésuite Chinois qui fesait part à son Supérieur des plus tristes nouvelles. Il lui apprenait que le Père d'Araujo, Jésuite Portugais, qui fesait la Mission dans le *Kiang-nan*, avait été pris et mis à la torture par le Mandarin, au Tribunal duquel il avait été traîné. Il ajoutait que quantité de Chrétiens avaient eu le même sort, et qu'on avait donné le signalement de tous les Missionnaires Européens qui travaillaient dans cette Province.

Le Jésuite Chinois n'entrait dans aucun détail, mais le porteur de sa lettre ajouta bien des circonstances auxquelles on ne crut pas devoir donner une entière créance, les Chinois étant très-sujets à exagérer quand il s'agit sur-tout d'annoncer des malheurs. On ne soupçonna cependant qu'avec trop de fondement, que cette Mission, qui avait donné lieu aux plus grandes espérances, tant par le nombre que par la ferveur des Chrétiens qui la composent, était sur le penchant de sa ruine, et que tous les Missionnaires qui y étaient occupés des saints exercices de leur

ministère ne tarderaient pas d'être pris. On était dans ces perplexités, lorsqu'il arriva un second Député : c'était un Chrétien qui avait demeuré autrefois à *Pekin*, et qui avait servi dans le Collége de nos RR. PP. Portugais en qualité de domestique. Il apporta l'accablante nouvelle de la prise de cinq Jésuites Européens, et de la dénonciation d'environ huit cens familles Chrétiennes qui avaient été citées, et qui se rendaient chaque jour au Tribunal du Mandarin qui avait pris connaissance de cette affaire. Il raconta tant ce qu'il avait vu lui-même, que ce qu'il avait appris sur les lieux par des témoins oculaires. Le Père d'Araujo a eu le bonheur de confesser Jésus-Christ au milieu des plus violentes tortures qui l'ont estropié, dit-on, pour le reste de ses jours. On ne dit rien encore de ce que les autres Missionnaires ont souffert : c'est d'eux-mêmes qu'il faut apprendre tout le détail de cette affaire ; car à vous dire naturellement, il y a toujours à se défier des Relations Chinoises pour le bien comme pour le mal : ce qu'il y a de sûr, c'est que les cinq Jésuites Portugais ont été arrêtés ; que le Père d'Araujo a été appliqué à la question plusieurs fois ; que quantité de Chrétiens ont eu le même sort ; que quelques-uns ont apostasié ; que d'autres ont soutenu avec fermeté les apprêts des supplices, les questions, les tortures, et ont confessé généreusement Jésus-Christ.

Je vais à présent vous entretenir de ce qui regarde personnellement le Frère Attiret.

J'ai à vous parler de son voyage en Tartarie à la suite de l'Empereur, de sa nomination au Mandarinat, et de son généreux refus d'une dignité qui, en lui donnant un rang dans l'Empire, aurait pu lui faire oublier, en certains momens, l'état d'humilité auquel, pour l'amour du souverain Maître, il s'est consacré, et pour lequel il avait de bon cœur sacrifié tous ses talens, en se fesant simple Frère de notre Compagnie.

La raison pourquoi l'Empereur voulut avoir le Frère Attiret en Tartarie, et le récompenser ensuite en le fesant Mandarin d'un des Tribunaux de sa maison, demande quelques éclaircissemens. Je vais vous les donner, en y ajoutant les préliminaires nécessaires, et en les accompagnant de toutes les circonstances qui ont quelque rapport à ce sujet.

Il y a eu en dernier lieu une révolution dans le pays du *Tchong-kar*, celui des souverains Tartares, dont les états sont bornés au midi par le Thibet, et à l'est par les Tartares tributaires de la Chine, par les Kalkas et les Mongoux; à l'ouest par d'autres Tartares Mahométans et vagabonds, et au nord par une partie de la Sibérie. Après la mort du dernier *Tchong-kar*, un *Lama* du sang Royal se mit à la tête d'un puissant parti, et vint à bout de se faire reconnaître au préjudice de ses concurrens et de celui en particulier qui devait naturellement occuper le Trône.

Ce nouveau Souverain, homme inquiet et turbulent, hardi d'ailleurs, et enflé de

ses premiers succès, voulut en tenter de nouveaux, se confiant en son habileté et en sa bonne fortune. Il trouva mauvais que les Kalkas ses voisins, fussent tributaires de la Chine, et se mit en tête de se les assujétir. Il fit faire à l'Empereur la ridicule proposition de les lui céder, alléguant que c'était un droit dévolu à sa couronne, que les anciens *Tchong-kar* en avaient joui, et qu'il était bien résolu d'employer toutes ses forces pour en jouir à son tour.

L'Empereur ne répondit à ses prétentions qu'en l'invitant à devenir lui-même tributaire de l'Empire, lui offrant pour l'y engager de le créer Régulo du premier ordre, et de le maintenir sur le Trône.

Le *Lama*, devenu *Tchong-kar*, sentit son orgueil offensé d'une semblable proposition. Il fit répondre qu'il était dans ses Etats aussi souverain que l'était l'Empereur lui-même dans les siens, qu'il ne voulait point de son *Régulat*, qu'il lui déclarait la guerre, et que les armes décideraient lequel des deux, c'est-à-dire de l'Empereur ou de lui *Tchong-kar*, devait recevoir les hommages et le tribut des Kalkas.

Comme il n'était guère possible qu'il n'y eût bien des mécontens parmi les Sujets de l'usurpateur, et que leur mécontentement n'attendait qu'une occasion favorable pour éclater, les plus éclairés d'entr'eux conclurent qu'il fallait profiter de la bonne volonté qu'ils supposaient dans l'Empereur en faveur de tous ceux qui se déclareraient les ennemis

du tyran. Ils forment sourdement leur complot; ils se sauvent de leur patrie au nombre de dix mille, et viennent avec leurs familles et tous leurs bagages se donner à l'Empereur et le reconnaître pour leur souverain et leur maître.

L'Empereur les reçut à bras ouverts; il leur donna un emplacement dans la Tartarie Chinoise, où il leur permit de s'établir. Il nomma des Mandarins pour veiller à ce que rien ne leur manquât, ou plus vraisemblablement pour veiller sur leur conduite. Il leur envoya de grosses sommes d'argent, des provisions de toutes sortes et en grande quantité; en un mot il les mit en état de mener dans leur nouveau domicile une vie beaucoup plus commode qu'ils ne l'auraient fait dans leur propre Pays. Il y avait parmi les Transfuges quantité de gens de considération. L'Empereur leur ordonna de se rendre à *Gé-hol*, lieu de la Tartarie Chinoise où il va chaque année pour prendre le divertissement de la chasse, et où il a des Palais presque aussi beaux que ceux qui sont aux environs de Pekin. L'intention de Sa Majesté était de les recevoir en cérémonie au nombre de ses Sujets, de leur donner le grand repas déterminé par les Rits pour ces sortes d'occasions, et de les décorer des mêmes dignités dont, suivant leur naissance et le rang qu'ils occupaient, ils auraient pu espérer d'être revêtus dans leur patrie, s'ils avaient été en faveur.

Les nouveaux domiciliésse rendirent sans

délai, avec un nombre de gens déterminé par l'Empereur, au lieu où ils avaient ordre de se transporter, et lorsque tout fut en état, l'Empereur partit lui-même de *Yuen-ming-yuen*, et s'achemina vers *Gé-hol*, accompagné de toute sa Cour, des Régulos, des Comtes et de tous les Grands, à l'exception d'un petit nombre, qu'il laissa à Pekin pour avoir soin des affaires pendant son absence.

C'est uniquement lorsque l'Empereur est absent, que les personnes qui travaillent sous ses yeux ont un peu de liberté. Le Frère Attiret voulut profiter des commencemens de la sienne pour se renouveler dans la ferveur, et reprendre dans les exercices de la retraite, que nous fesons chaque année l'espace de huit ou dix jours, les forces spirituelles dont on a autant et même plus de besoin ici que partout ailleurs. Il se mit en retraite le soir du 6.e jour de la 5.e lune, fort éloigné de penser à ce qui devait arriver. Le lendemain vers les 4 heures du matin, le Comte *Té*, grand Echanson de l'Empereur, arriva en poste à *Hai-Tien*, avec ordre de Sa Majesté d'emmener le Frère Attiret en Tartarie. Ce cher Frère, comme je l'ai déjà dit, s'était rendu à Pekin pour y faire sa retraite; ainsi il fallut qu'on vînt ici lui intimer l'ordre qu'on avait de le faire partir. Deux Mandarins furent députés pour cela, et le Comte *Té* attendit dans son Hôtel de *Hai-Tien*, où il voulut rester pour prendre un peu de repos. Il fallut que le Frère Attiret, qui s'était flatté d'avoir huit jours entiers à passer uniquement

avec son Dieu, s'arrachât à sa solitude, le lendemain même du jour qu'il y était entré, et partit sur-le-champ pour aller auprès du Comte savoir au juste les intentions de Sa Majesté. Dès que le Comte l'aperçut, il lui dit qu'il n'avait d'autres ordres à lui intimer que celui de partir sans délai; que l'Empereur voulait que dans trois jours au plus tard il fût auprès de sa personne; que du-reste il ignorait ce qu'on voulait faire de lui; mais qu'il était probable que Sa Majesté voulait l'occuper à tirer les portraits de quelques-uns des principaux étrangers qu'elle allait recevoir en cérémonie au nombre de ses Sujets. Ne vous embarrassez de rien, ajouta le Comte, voilà cinquante taëls que l'Empereur m'a ordonné de vous compter; ne songez qu'à partir le plus promptement qu'il se pourra. Si nous pouvions nous mettre en marche aujourd'hui même, la chose n'en serait que mieux. J'ai ordre de fournir tout ce qui sera nécessaire pour vous et pour vos domestiques. Je vous donnerai mon propre cheval, et parmi mes habits vous choisirez ceux qui vous iront le mieux, et vous vous en servirez.

Il faut remarquer, mon Révérend Père, qu'il y a ici des habits de ville et des habits de voyage, déterminés pour la longueur, pour la forme et pour tout l'assortiment, et qu'il serait de la dernière indécence de se montrer à la Cour sous d'autres habillemens que ceux des circonstances, des lieux et de la saison.

Quant au cheval, le Frère Attiret en remercia le Comte, en lui disant que la mule qu'il montait chaque jour pour aller au Palais, pouvait lui servir également pour le voyage; mais il accepta les habits, parce qu'il lui était impossible, aussi-bien qu'à nous, d'en faire faire ce qu'il lui en fallait, dans un espace de temps aussi court. Ainsi ce cher Frère ne pensa plus qu'aux préparatifs ordinaires. Il resta dans notre maison de *Hai-Tien*, où il employa le reste de la journée à préparer des couleurs et les autres choses de l'art, pour se prémunir en cas de besoin. Bien lui en valut, comme on le verra après, d'avoir pris ainsi ses précautions. Il nous écrivit ici deux mots pour nous dire que le lendemain il se mettrait en chemin. J'allai avec le Père Benoît pour lui dire adieu, et le 8.e de la 5.e lune, ou autrement le 26.e Juin, nous l'accompagnâmes avant trois heures du matin jusqu'à l'Hôtel du Comte, où ce Seigneur l'attendait pour monter à cheval.

Le 28.e du même mois, nos voyageurs passèrent *Nan-ting-men*, qui est la première bouche des montagnes, et à midi ils traversèrent la grande muraille. *Ce titre est trop simple*, m'écrivit le Frère Attiret, *pour une si belle chose. Je suis étonné que tant d'Européens qui l'ont vue, nous aient laissé ignorer l'ouvrage immense qui la compose. C'est un des plus beaux ouvrages qu'il y ait au monde, eu égard au temps où elle a été faite et à la Nation qui l'a imaginée et exécutée.*

Je suis bien résolu d'en faire le dessin à mon retour.

Quoique bien des Missionnaires aient parlé fort au long de la grande muraille, tout ce qu'ils en disent est infiniment au-dessous de l'idée que s'en est formée le Frère Attiret. Les Artistes voient les choses d'un tout autre œil que les voyageurs ordinaires. Il serait à souhaiter que ce cher Frère voulût bien, à ses momens de loisir, nous peindre lui-même un ouvrage dont il a été si vivement frappé. Mais il n'y a pas apparence qu'il puisse le faire de sitôt, étant surchargé d'autres occupations plus importantes, et indispensables pour lui.

Le même jour ils arrivèrent à *Leang-kien-fang*, où la Cour avait fait halte pour prendre quelques jours de repos. Le *T'é-kong* alla rendre compte de sa commission, et il lui fut ordonné de la part de l'Empereur, de remettre le Frère Attiret entre les mains du Comte-Ministre, ce qu'il exécuta sans délai. Le Ministre reçut notre cher Frère avec toutes les démonstrations de politesse et de bienveillance que ces Messieurs savent si bien donner, lorsqu'ils croient se conformer aux intentions de leur maître; mais il ne lui dit point pour quelle raison on l'avait mandé; il lui fit même entendre qu'il n'en savait rien. Il lui fit dresser sur-le-champ une tente au voisinage de la sienne; car le long de la route il n'y a ni hôtel ni maison pour qui que ce soit; les Palais qui se trouvent de distance en distance sont seulement pour l'Empereur et ses

femmes. Comme la nuit commençait à tomber, et qu'on fit les choses précipitamment, on ne leur donna point cette solidité qui est nécessaire pour prévenir les différens accidens qui peuvent arriver en cas d'orage. En effet, à peine le Frère Attiret fut-il logé, que le temps, qui était déjà couvert, se déchargea par un déluge d'eau qui inonda tout le quartier. L'homme d'affaire du Ministre, qui était venu pour voir par lui-même si rien ne manquait, rassura le pauvre cher Frère, qui peu accoutumé à camper à la Tartare, commençait à craindre que la double toile de la tente ne vînt enfin à succomber sous le poids énorme qui commençait déjà à la faire baisser. Il lui dit qu'il pouvait être tranquille, qu'il ne fallait toucher à rien, et que l'eau s'écoulerait d'elle-même; après quoi il se retira. Cependant la pluie grossissait d'un moment à l'autre, et bientôt la tente chancela. Les deux domestiques de notre voyageur, aussi neufs que leur maître, et non moins embarrassés que lui pour se tirer d'affaire en pareil cas, commencèrent à crier qu'on allait être accablé. Le Frère Attiret vit en effet que les colonnes ou les pieux, qui étaient fichés en terre pour tenir la tente en respect, sortaient peu-à-peu de leurs trous. Il court en retenir une, ordonne à un de ses domestiques de soutenir l'autre, tandis que celui qui restait irait demander du secours. Ils ne furent pas long-temps dans l'embarras, un des gens du Ministre arriva tout à propos, à la

tête d'une douzaine d'esclaves, et dans quelques momens tout fut mis en bon état. Ainsi le pauvre cher Frère en fut quitte pour la peur.

Il ne lui arriva rien de particulier le reste du voyage, qu'il continua un peu plus doucement qu'il n'avait fait les premières journées. Il était à la suite de l'Empereur, et il n'allait pas plus vîte que Sa Majesté. La marche du Prince, telle qu'il l'envisagea alors, reveilla ses idées pittoresques, et il a avoué que s'il avait eu à peindre une armée en déroute, il s'en serait tenu à l'excellent modèle qu'il avait sous les yeux. Il ne distingua en aucune façon cette majesté, cette économie, cet ordre qui caractérisent toutes les cérémonies Chinoises. Il ne vit qu'un amas confus de gens de tous les étages qui allaient et venaient, qui se pressaient à l'envi, qui se heurtaient, qui couraient, les uns pour porter des ordres, les autres pour les exécuter; ceux-ci pour chercher leurs maîtres, qu'ils ne distinguaient pas dans la foule; ceux-là pour trouver leur quartier, ou pour aller joindre celui de l'Empereur dont ils s'étaient écartés. Tout ce qu'il vit lui parut tumulte, confusion, embarras; ce n'était par-tout qu'objets piteux, lamentables et tragiques, qui lui inspirèrent la crainte, l'horreur et la compassion: c'était des chariots renversés, qu'on tentait vainement de redresser, des chameaux étendus avec toutes leurs charges, qui poussaient des cris aigus à chaque coup qu'on leur donnait pour les faire relever;

des ponts abattus, des chevaux crevés, des hommes morts, mourans ou estropiés, foulés aux pieds des chevaux, ou écrasés sous le poids des charrettes qui leur passaient sur le corps, des cavaliers embarrassés parmi tout ce tracas, cherchant à se tirer de presse; telles sont les images qui sorties de son pinceau auraient fait un tout qu'il n'aurait jamais osé intituler : *marche de l'Empereur de Chine.*

Il ne faut pas croire cependant que tous les voyages de l'Empereur soient dans le même goût, c'en est ici un extraordinaire, et jamais peut-être ce Prince n'avait eu tant de monde à sa suite. Il voulait donner aux étrangers qui s'étaient livrés à lui pour être admis au nombre de ses Sujets, une idée de sa puissance et de sa grandeur, et faire ensorte que si quelques-uns d'entr'eux avaient fantaisie de se sauver, ils pussent, en racontant à leurs compatriotes ce qu'ils avaient vu, leur inspirer une juste crainte de l'irriter, ou les attirer sous son obéissance; artifice qui lui a parfaitement réussi, car depuis peu, dix mille hommes sont encore venus se ranger sous ses étendards.

Dès que le Frère Attiret fut arrivé à *Géhol*, le Ministre le logea dans son propre Hôtel, où il lui donna un appartement des plus honorables. Il lui fit l'honneur de le visiter le soir, et il n'est sorte d'offres obligeantes qu'il ne lui fit; il lui promit, entre autres choses, qu'il lui ferait servir du maigre les jours que notre Religion ne nous per-

met pas de manger du gras. Ce qu'il y a en cela d'infiniment gracieux de sa part, c'est que, malgré toutes les affaires dont il devait avoir la tête remplie, il voulut bien de lui-même descendre dans ce détail. Il ajouta, avant que de terminer sa visite, que l'Empereur voulait probablement faire tirer le dessin de la fête qui allait se passer, mais il ne l'en assura pas ; c'était alors le 2.e jour du mois de Juillet ; le Frère Attiret eut à se reposer jusqu'au 4.e, sans savoir à quoi on voulait l'occuper.

Tout ce qu'après son retour il a pu me dire de *Gé-hol*, c'est que c'est une Ville à-peu-près du troisième ordre, qui n'a proprement de beau que le Palais de l'Empereur. Elle est située au bas d'une montagne, et arrosée d'une rivière assez petite d'elle-même, mais qui grossit de temps-en-temps d'une manière terrible, ou par la fonte des neiges, ou par l'abondance des pluies ; elle devient alors un torrent furieux qu'aucune digue ne saurait arrêter. Il y a quelques années qu'une partie du Palais fut emportée, et que le dommage alla à des sommes immenses, par la quantité et la qualité des meubles qui furent perdus ou gâtés.

Gé-hol commença à être quelque chose sous *Cang-hi* ; depuis lors elle est toujours allée en augmentant, et est devenue considérable sous cet Empereur, qui y va chaque année passer quelques mois avec sa Cour, et qui y a fait faire quantité de bâtimens et d'autres ouvrages qui l'embellissent et en font

un séjour fort agréable pendant les trois mois que nous avons ici de grande chaleur.

Le 4.e Juillet on vint à onze heures du soir intimer au Frère Attiret un ordre de l'Empereur ; cet ordre portait que ce cher Frère devait se rendre le lendemain au Palais, et que le *Té-kong* lui dirait là ce qu'il y avait à faire pour lui. il obéit au temps marqué, et il apprit enfin que l'intention de Sa Majesté était qu'il peignît ou du-moins qu'il dessinât tout ce qui se passerait dans la cérémonie qu'on allait faire. On lui recommanda fort de se mettre à portée de bien voir tout, afin que rien ne manquât à son dessin, et que l'Empereur pût être content.

Un habile peintre ne serait point embarrassé d'un pareil ordre qu'on lui donnerait en Europe, où il est permis d'aider à la lettre, et où, en gardant le vrai il pourrait se livrer au génie, moins en peine d'être désavoué, que sûr d'être applaudi. Mais il n'en est pas ici de même : il ne faut faire que ce qu'on vous dit, et faire de point en point tout ce qu'on vous dit. Il n'y a génie qui tienne. Les plus belles lueurs doivent être étouffées dès qu'elles se montrent, si elles tendent à quelque chose qu'on ne vous a pas positivement demandé.

Toutes ces pensées dans l'esprit, et muni d'une grande provision de bonne volonté, le Frère Attiret ayant tendu toutes ses fibres, se rendit au lieu de la cérémonie, y assista jusqu'à la fin, y regarda de tous ses yeux, et, malgré tout cela, il ne sut au bout à quoi

se fixer. Il n'y avait que confusion dans ses idées et qu'embarras pour le choix qu'il devait en faire. Il voyait tout et il ne voyait rien. L'ordre d'aller travailler sur-le-champ lui fut donné, aussitôt que la cérémonie venait d'être achevée. On lui dit de la part de l'Empereur, que le dessin devait en être livré le soir même au *Té-kong*, pour que celui-ci le portât à Sa Majesté qui voulait le voir.

Il n'y avait point à reculer, et le Frère Attiret ne le sentait que trop. Il prit le chemin de l'Hôtel du Ministre, se retira sans bruit dans l'appartement qu'on lui avait cédé, et voulut se mettre en devoir d'exécuter ses ordres. Il tailla plusieurs crayons en homme qui cherche à gagner du temps, et rien ne lui venait encore. Enfin il saisit son point. Ce fut le moment de l'entrée de l'Empereur au lieu de la cérémonie; point flatteur pour ce Prince, qu'on y voit du premier coup d'œil dans tout l'appareil de sa grandeur. Il crayonne rapidement tout ce qui s'offre, et quelques centaines de figures, sans compter les assortimens, se trouvent ébauchées. Le temps s'écoulait plus vîte qu'il ne l'aurait voulu, et le *Té-kong* était à sa porte. Il fallut lui livrer son ouvrage avant la nuit, ce qui ne lui coûta pas peu. Il se rendit lui-même au Palais pour savoir la réponse de Sa Majesté. Elle fut des plus flatteuses. L'Empereur lui fit dire par le Comte que tout était *hen hao*, c'est-à-dire, très-bien.

Ce serait ici, mon Révérend Père, le lieu

de vous décrire cette cérémonie, ou tout au-moins de vous en tracer une légère ébauche. Je le ferais avec bien du plaisir, si, après avoir vu le dessin qui a été fait pour l'Empereur, et en avoir entendu l'explication de la bouche du Frère Attiret, je n'avais compris qu'à peu de chose près, la cérémonie dont il est question, est la même que celle qui se fit sous *Cang-hi*, en l'année 1691, et dont le Père Gerbillon a fait le détail dans son troisième voyage de Tartarie, que vous trouverez tout au long dans le 4.e tome de l'ouvrage du P. Duhalde. Ainsi, mon Révérend Père, c'est à cette Relation que je prends la liberté de vous renvoyer. Je ne pourrais vous rien dire de mieux ni de plus circonstancié que ce que vous y lirez. Le lendemain le Frère Attiret s'étant mis en disposition de retoucher son dessin, fut interrompu tout-à-coup par un Envoyé de l'Empereur, qui lui intima l'ordre de se transporter au Palais, où Sa Majesté venait de décorer du titre de Régulos, Comtes et Grands-Seigneurs, onze des principaux transfuges, lesquels, ainsi que tous ceux de leur suite, furent censés dès-lors membres de l'Etat et sujets du Prince qui les gouverne. C'est pour faire les portraits de ces onze Seigneurs qui venaient d'être constitués en dignité, qu'on avait mandé le peintre. Un de ces portraits fut achevé ce jour-là même et montré tout de suite à l'Empereur. Il fut trouvé à merveille. Sa Majesté fit dire au Frère Attiret que la fête devant être terminée dans l'espace de

de six jours, il fallait que tous les autres portraits fussent finis pour ce temps-là.

Le pauvre cher Frère aurait bien voulu avoir un peu de temps à lui pour pouvoir respirer, et pour laisser à une maladie qu'il venait de contracter par le changement de climat et de nourriture, le loisir de se dissiper entièrement, ou tout au-moins de s'adoucir un peu. Il était attaqué d'un rhume de poitrine, accompagné d'un cours de ventre, et d'une fièvre assez violente. Il lui fallut, malgré cette triple incommodité, qui dura quelque temps, aller chaque jour au Palais, y travailler du matin au soir, dans un lieu qui était comme public, puisque c'était la salle où les courtisans s'assemblaient pour attendre que la comédie et autres exercices auxquels ils devaient assister commençassent. Ce qui augmentait infiniment mon mal, dit le Frère Attiret, c'est qu'ils étaient tout le jour sur mes épaules, à me faire mille interrogations, toutes disparates, et auxquelles il me fallait répondre et faire mon ouvrage en même-temps. Un seul mot l'aurait délivré de tous ces importuns ; mais il n'osa le dire, car il n'y avait là que Régulos, Comtes, et les plus grands Seigneurs de l'Empire. Il sentait de plus que ces Seigneurs n'en agissaient ainsi que pour lui faire honneur, la plupart de leurs demandes roulant sur la France, ou sur des choses qu'ils croyaient devoir lui faire plaisir. Cet état de contrainte, joint à un travail forcé et à ses trois maladies, eurent bientôt épuisé ses forces. Le Man-

darin qui fesait à son égard l'office d'introducteur, avertit sérieusement le *Té-kong* de présenter une supplique à l'Empereur pour l'informer de l'état où se trouvait le Frère Attiret. Le *Té-kong* vit lui-même qu'il n'y avait pas à différer, et se hâta d'agir en conséquence.

L'Empereur ordonna que son Peintre se reposerait, et lui envoya un de ses Médecins pour avoir soin de lui. Après un jour de repos, le malade se crut assez fort pour continuer son ouvrage. Il retourna au Palais, où il finit pour le temps marqué, les onze portraits dont il était chargé.

On dit que ces Tartares, peu accoutumés à se voir reproduire ainsi, étaient émerveillés de se reconnaître sur une toile, et de se retrouver avec tous leurs agrémens. Ils riaient les uns des autres, lorsqu'après quelques coups de pinceau, ils appercevaient un peu de ressemblance; mais quand elle était entière, ils étaient comme extasiés. Ils ne pouvaient guère comprendre comment cela pouvait se faire: ils ne se lassaient point de regarder la palette et le pinceau; aucune des actions du Peintre ne leur échappait. Les Seigneurs Chinois et Mant-cheoux qui étaient présens, riaient aussi de tout leur cœur, non pas des copies, mais des originaux eux-mêmes, dont la figure, la contenance, et toutes les façons avaient si peu de rapport avec la politesse et les manières chinoises. Il est vraisemblable que de tous ceux qui étaient là, il n'y avait que le Peintre qui ne fût pas

bien aise. Il avait à répondre à plusieurs personnes à la fois ; il voulait que l'Empereur pût être content de son ouvrage, et il lui fallait saisir, comme à la volée, chaque trait qu'il voulait peindre. Eût-il même joui de toute sa santé, je ne crois pas qu'il eût été tenté de rire.

Cependant à mesure que quelque portrait était achevé, on le portait à l'Empereur, qui l'examinait à loisir, et sur lequel il portait son jugement que des Eunuques de la présence venaient tout de suite annoncer au Frère Attiret, en lui rendant son tableau. Comme tous ces jugemens furent flatteurs et honorables pour le Peintre, auquel on disait à chaque fois *hen-hao, hen-hao*, c'est-à-dire, très-bien, très-bien, ils lui attirèrent toutes sortes de complimens et de caresses affectées de la part de tous les Grands qui s'amusaient à le voir peindre. Ce qui augmenta encore leur espèce de considération pour sa personne, c'est que chaque jour un Mandarin, en habit de cérémonie, lui apportait des mets de la table de Sa Majesté, et les lui livrait devant tout ce monde, dont la plupart se seraient estimés fort heureux, s'ils avaient eu le même honneur. La chose alla si loin à cet égard, que le *Té-kong* en conçut de la jalousie. Il ne put la dissimuler : et comme s'il eût voulu se venger de quelque tort qu'on lui eût fait, ou qu'il eût prétendu rabattre la joie qu'il s'imaginait être dans le cœur du Frère Attiret, il lui disait souvent d'un air moqueur : *Monsieur, ce n'est point ici comme*

à Pekin ou à Hai-tien, on ne voit pas si aisément l'Empereur : je suis fâché que Sa Majesté ne vienne pas s'amuser à vous voir peindre.

Si ce courtisan avait su les véritables sentimens de celui qu'il voulait agacer, il ne lui aurait certainement pas tenu de semblables discours, car dans le temps même que ce cher Frère était comblé de politesses et d'honneurs de la part des Grands et de l'Empereur lui-même, il m'écrivait à cœur ouvert : *Il me tarde bien que cet acte de comédie finisse ; car loin de la maison de Dieu, et privé des secours spirituels, j'ai de la peine à me persuader que ce soit ici la gloire de Dieu.*

Après que les onze portraits eurent été achevés et approuvés de l'Empereur, le Frère Attiret reçut ordre de mettre en grand le dessin de la cérémonie qu'il n'avait fait d'abord qu'en petit. On lui assigna dans le Palais un autre appartement que celui où il avait peint jusqu'alors, et c'était le *Té-kong* qui devait l'y conduire et l'y établir. Il paraît que ce Comte ne soupçonnait en aucune façon que l'Empereur dût s'y rendre, puisqu'en entrant, il dit malignement, en s'adressant au Frère, *encore aujourd'hui vous ne le verrez pas.* Ce n'est point ici un endroit *où Sa Majesté vienne.* Le Frère Attiret ne répondit rien ; mais il se disposa à faire son ouvrage. Il l'avait à peine commencé qu'un Mandarin de la présence vint en cérémonie lui donner deux pièces de soie

de la part de l'Empereur. Un moment après l'Empereur entra lui-même, et d'un air plein de bonté, il demanda au Frère s'il était bien remis de sa maladie, le vit travailler un moment, lui fit quelques questions obligeantes, après quoi il se retira; mais en sortant il dit au *Té-kong* que le Frère Attiret n'était pas bien là, et qu'il fallait le placer sur le champ dans le *ta-tien*, c'est-à-dire, dans la salle du Trône.

Il fallut obéir. Le Comte prit lui-même une partie de l'attirail du peintre, et l'aida à la transmigration pour qu'elle se fît plus promptement. Arrivés à la salle du Trône, le Frère Attiret vit venir à lui un Mandarin, portant des deux mains qu'il tenait élevées au niveau des yeux, un papier d'une espèce particulière, et dont l'Empereur se sert quelquefois pour peindre. Le Mandarin dit au Frère Attiret, en lui remettant le papier, que l'intention de Sa Majesté était qu'il dessinât un Seigneur Tartare qu'il lui nomma, à cheval, courant après un tigre, l'arc bandé, et sur le point de décocher la flèche, ajoutant que l'Empereur voulait lui-même en faire la peinture. Le Frère Attiret fit ce qu'on exigeait de lui. Le lendemain il reçut ordre de préparer quatre pièces de cette soie fine et gommée, dont les Chinois se servent pour peindre à l'eau, et de se transporter ensuite au jardin pour prendre les sites et les lieux qui devaient servir de fond aux peintures qu'il allait faire pour représenter les jeux et les divertissemens de la fête présente, à l'ex-

ception de la comédie et des feux d'artifices qui étaient des plus brillans ; la plupart de ces jeux n'étaient que tours d'adresse, que courses de chevaux, et exercices militaires. La lecture du troisième voyage du P. Gerbillon en Tartarie, dont je vous ai déjà parlé, vous en donnera une idée.

Le Frère Attiret fit de point en point tout ce qu'on lui ordonna. Arrivé au jardin avec le *Té-kong*, qui ne le quittait plus, il jeta sur le papier quelques-unes de ses idées, et crayonna tout ce qu'il crut pouvoir servir à son dessein. L'Empereur l'aperçut de loin, vint à lui, examina ce qu'il venait de faire, lui fit corriger ce qui n'était pas de son goût, et fit ajouter ce qu'il jugea à propos. Il lui fit l'honneur de lui demander s'il n'était point fatigué, et lui recommanda sur-tout de marcher doucement.

Après avoir fini ce pour quoi il était allé dans ce jardin, le Frère Attiret retourna au Palais, pour y travailler à exécuter ses dessins. Il fut deux jours entiers sans voir Sa Majesté et sans être détourné. Il les mit à profit pour avancer son ouvrage.

Le matin du troisième jour l'Empereur l'honora d'une visite. Il voulut voir tout ce qui était fait, et trouva que sa personne qui avait été dessinée à cheval dans un endroit et portée en chaise dans un autre, était dans l'une et l'autre position un peu trop renversée de l'arrière. Il voulut qu'on corrigeât sur-le-champ ce défaut, et pour cela il s'assit sur son Trône qui était dans le lieu même,

s'y composa à sa fantaisie, et se fit dessiner dans l'attitude où il était actuellement. Comme il fesait fort chaud, il eut la bonté d'ordonner au Frère Attiret d'ôter son bonnet et de s'asseoir, faveur singulière qu'il ne fait à aucun de ses sujets, qui ne doivent jamais être en sa présence qu'à genoux ou debout, lors même qu'ils sont obligés de travailler.

Le lendemain l'Empereur revint au même lieu. Un Eunuque tenait entre ses mains la peinture que Sa Majesté avait faite elle-même sur le dessin du Tartare à cheval dont j'ai parlé plus haut. Il la déploya devant le Frère Attiret, auquel l'Empereur ordonna de retoucher quelque chose sur l'attitude du cavalier qui est sur le point de décocher son dard. Après cette légère correction, la peinture fut remise au cabinet de Sa Majesté, qui voulait y donner encore quelques coups de pinceau. Mais le soir du même jour elle fut envoyée au Frère Attiret, avec ordre de l'achever. Il n'y restait à faire que le carquois, la queue du cheval et la botte du cavalier.

J'oubliais de dire que l'Empereur avait envoyé de grand matin demander au Frère Attiret s'il avait encore du papier de Corée, huilé et prêt à recevoir les couleurs, sans dire néanmoins ce qu'il prétendait qu'on en fît. Le Frère lui ayant répondu qu'il ne lui en restait plus, le *Té-kong* reçut ordre de dépêcher sur-le-champ un courrier à *Hai-tien*, pour en aller demander une feuille au Frère Castiglione qui en avait de tout prêt.

Pendant que le courrier était en chemin, le Frère Attiret ne perdait pas son temps. Outre les dessins dont j'ai parlé, il avait encore à faire tous les portraits des principaux Seigneurs qui devaient figurer dans la représentation de la cérémonie, et il fallait que tous ces portraits eussent l'approbation de Sa Majesté, ce qui n'en augmentait pas peu la difficulté. Il y en eut deux auxquels on revint plusieurs fois, l'Empereur ne les trouvant pas à son goût; celui du Comte-Ministre fut entièrement manqué par le trop d'envie qu'on avait qu'il ressemblât. L'Empereur voulait qu'il eût les yeux d'une certaine façon, celle apparemment qui lui plaisait le plus dans son favori, qu'il eût la tête plus ou moins avancée, qu'il fût dans telle attitude, et tout cela n'était pas l'idée du Peintre, qui fesait tous ses efforts pour se conformer à celle du Prince. Aussi fut-il tellement dérouté par toutes ces difficultés qu'il ne put plus saisir son modèle, quelque soin qu'il se donnât pour en venir à bout. Le Ministre lui en fit des reproches badins, en lui fesant entendre néanmoins qu'il était persuadé qu'il n'y avait pas de sa faute. Tous les autres portraits furent trouvés à merveille; Sa Majesté les loua beaucoup, et par conséquent toute la Cour leur prodigua des éloges.

Cependant ce n'était encore là, pour ainsi dire, que le coup d'essai du Peintre. Le courrier revenait avec la toile, ou pour parler plus vrai, avec le papier préparé qu'il

avait été chercher à *Hai-tien*. Dès que l'Empereur eut appris son retour, il se transporta à la salle où le Frère Attiret fesait son ouvrage, s'assit sur son Trône, et lui ordonna de le peindre en grand. Le Frère Attiret n'avait pas encore eu cet honneur. Les autres portraits avaient été trouvés bons par l'Empereur et par toute sa Cour, il fallait que celui-ci fût trouvé excellent. Aussi le Peintre se surpassa-t-il. Comme il fut pris à l'improviste, l'imagination n'en eut que plus de jeu. Il n'y eut aucun coup de pinceau qui ne portât, et la première ébauche en fut à peine finie que l'Empereur s'écria, en se levant : *Cela est très-bien, cela est très-bien. Il y a deux heures qui je suis ici, c'en est assez pour aujourd'hui.* Ce que ce Prince trouva de plus flatteur pour lui dans ce Portrait, c'est de s'y voir avec une grosse tête et avec l'apparence d'une taille au-dessus de l'ordinaire. Il avait insinué plus d'une fois qu'il voulait être ainsi peint ; car dans tous ses portraits il avait toujours trouvé qu'on lui avait fait la tête trop petite. On ne l'avait pas entendu à demi-mot, et on n'avait pas pris son idée. On s'était contenté d'augmenter de quelques lignes sa véritable grosseur naturelle, et on crut en avoir trop fait. Sa Majesté ne jugea pas à propos de s'expliquer alors plus clairement ; il n'en a pas fait de même dans cette dernière occasion. Dans le temps même que le Frère Attiret prenait la palette et les pinceaux, un Eunuque qui était vis-à-vis, portant les deux mains sur

sa tête, les écarta considérablement l'une de l'autre, et montra ensuite du doigt l'Empereur dont il n'était pas vu, comme s'il eût voulu dire au Frère que l'intention de Sa Majesté était qu'il lui peignît la tête fort grosse; un autre Eunuque le lui déclara en propres termes, d'un ton de voix assez haut pour que l'Empereur pût l'entendre, et Sa Majesté confirma, par un signe d'approbation, ce que celui-ci venait d'avancer. Le Peintre n'en voulut pas davantage, il se tint la chose pour dite, se conduisit en conséquence, et réussit à merveille dans tous les sens.

Dès que l'Empereur se fut retiré, le Frère Attiret se remit après le portrait, y ajouta tous les coups de pinceau qu'il crut nécessaires pour la parfaite ressemblance, et employa tout son art pour le relever. Quelques jours après Sa Majesté l'ayant vu le trouva beaucoup plus à son goût que la première fois, en fit des complimens au Peintre, et le combla de caresses. L'envie d'être reproduit par les couleurs augmentait en lui à mesure qu'elles lui représentaient sa personne telle qu'il le souhaitait. Il ordonna au Frère d'aller au jardin pour y prendre l'idée du fonds d'un tableau où il voulait être peint tirant de la flèche. Après que le Frère Attiret eût crayonné son site et tout ce qu'il crut devoir servir à l'ornement de son tableau, le Mandarin qui a inspection sur ces sortes d'ouvrages, porta celui-ci à Sa Majesté, qui l'approuva avec éloge. Le *Té-kong* venait d'être chargé d'une autre commission. Il de-

vait porter au loin les ordres de Sa Majesté. Il partit le 11 de la 6.e lune ; mais avant son départ il se rendit à l'hôtel du Ministre pour prendre congé de lui. Comme il sortait, le Frère Attiret l'entendit et courut au-devant de lui pour lui souhaiter un bon voyage. On ne répondit à ses souhaits que par des complimens réitérés de félicitation. Le Frère ne douta en aucune façon que tous ces complimens ne tombassent sur ce qu'il avait bien réussi dans les portraits de l'Empereur. Il ne répliqua à son tour que par les réponses ordinaires ; mais quelques momens après un Mandarin inférieur l'ayant félicité à-peu-près dans les mêmes termes, et d'une manière qui lui parut avoir quelque chose de singulier, il eut la curiosité de lui demander quel était l'objet en particulier, sur quoi tombaient ses félicitations. Le complimenteur fort étonné lui dit tout simplement qu'il se réjouissait avec lui de ce que l'Empereur l'avait fait Mandarin. *Moi*, *Mandarin*, reprit le Frère Attiret ! *oui*, *vous*, *Mandarin* ; lui répliqua-t-on froidement. *Eh quoi !* toute la Cour le sait, et vous n'en êtes pas encore instruit ! etc. Le pauvre Frère fut un peu consterné à cette nouvelle ; mais comme il s'y était préparé de longue main, il ne pensa plus qu'aux moyens de parer le coup sans offenser l'Empereur.

Depuis quelques années plusieurs Eunuques de la présence, et quelques Mandarins qui étaient témoins des manières gracieuses de l'Empereur à son égard, lui avaient dit

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

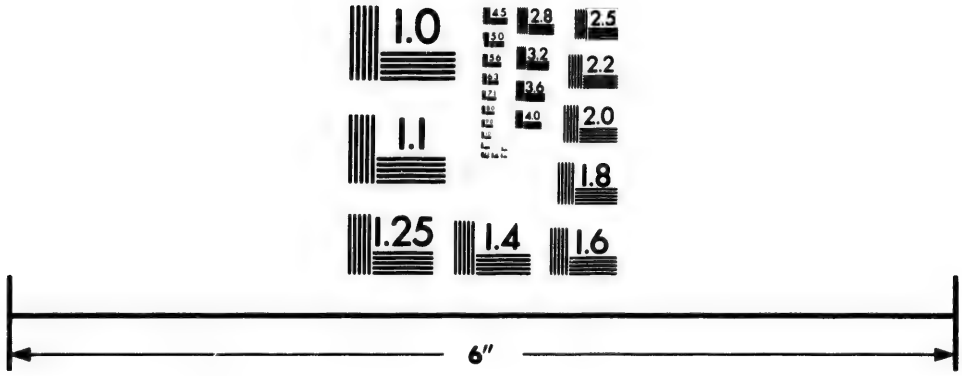

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

fort sérieusement plus d'une fois, que l'intention de Sa Majesté était de l'élever au Mandarinat, qu'ils ne se trompaient point dans leurs conjectures sur ces sortes de choses, et que l'expérience les en avait convaincus. Le Frère Attiret leur répondit alors, que lui, ainsi que tous les autres Européens qui étaient à la Cour, n'y étaient point venus pour ces sortes de récompenses temporelles, qu'ils avaient eu des motifs plus purs et plus relevés; et prenant de là occasion de leur parler de notre sainte Loi, il leur expliquait, suivant les occurrences, comme quoi nous renoncions aux honneurs pour l'amour du souverain Maître, qui avait bien voulu renoncer lui-même à tout l'éclat de sa grandeur, en se fesant homme pour nous procurer, au prix de son sang, un bonheur qui ne finira point.

Quand il était de retour à la maison, le Frère Attiret nous rapportait tous les discours qu'il avait ouïs, ceux par lesquels il avait répondu, et demandait des règles de conduite pour le cas où l'Empereur voudrait le décorer, ainsi qu'on l'en menaçait, du titre de Mandarin. Il n'est aucun de nous qui ne lui conseillât de refuser constamment et avec force, sans toutefois donner occasion à un mécontentement qui pût avoir des suites fâcheuses, une grâce qui ne doit pas être regardée comme telle par des personnes de notre caractère et de notre état. Persuadés et pleinement convaincus, dans les malheureux temps où nous sommes, que l'Empereur

croit avoir tout fait pour nous, quand il a donné des récompenses de cette nature, nous ne saurions éviter avec trop de soin de les accepter, si nous voulons nous maintenir dans le droit d'avoir recours à lui, et de lui parler avec liberté dans les occasions pressantes : de quoi vous plaignez-vous, nous disent froidement les gens en place, lorsque nous recourons à eux pour quelque chose qui intéresse notre sainte Religion ? L'Empereur ne vous traite-t-il pas bien ? il vous souffre dans sa Cour, il vous considère, il vous donne des Mandarinats, que voulez vous de plus ? que n'auraient-ils pas droit d'ajouter, ou que n'ajouteraient-ils pas en effet, si nous ne tâchions de leur prouver par notre conduite que ce n'est rien de tout cela que nous voulons !

Le Frère Attiret, excellent Religieux comme il l'est, fut ravi que la façon de penser de tous tant que nous sommes ici de Jésuites Français, s'accordât avec la sienne sur cet article. Il ne se fit pas illusion, non plus que nous ; il ne crut pas trouver la gloire de Dieu où il n'y aurait eu peut-être que de l'amour-propre, et ne courut pas le risque de laisser un bien actuellement réel pour des espérances d'un plus grand bien qui n'existera peut-être jamais. Il faut être estimé et considéré des Chinois pour pouvoir leur annoncer la parole de Dieu avec quelque espoir de succès, cela est vrai ; mais il est vrai aussi qu'il faut les édifier et les convaincre, toutes les fois que l'occasion s'en présente, de notre

parfait désintéressement, c'est-à-dire, d'une vertu si rare parmi eux, qu'à peine ils en connaissent le nom, et qu'ils la regardent presque comme une chose impossible.

Imbu de toutes ces maximes, et convaincu de leur solidité, le Frère Attiret attendait en paix que l'ordre de l'Empereur lui fût signifié juridiquement pour pouvoir se conduire en conséquence. Il travailla toute la journée à l'ordinaire comme s'il n'eût rien su de ce qui le concernait. Cependant on avait déjà dépêché un courrier au seizième Régulo, qui était à Pekin, pour lui intimer d'avoir à inscrire le Frère Attiret sur le tableau des Mandarins qui sont sous sa direction. Le Régulo divulgua sur-le-champ cette nouvelle, et c'est par son canal qu'on en fut d'abord instruit ici. C'est par la même voie qu'une nouvelle contraire, je veux dire celle qui nous apprit le refus absolu de notre cher frère, se répandit également dans tout Pekin.

Il semble que la Providence disposa ainsi toutes choses, afin que la Ville ainsi que la Cour, instruites de la bonne volonté de l'Empereur à l'égard des Européens, ne pussent qu'estimer ces derniers, sans leur porter envie, et sans pouvoir les accuser de leur enlever des postes et des emplois qui ne sont jamais vus sur la tête des étrangers qu'avec jalousie, amertume et chagrin tant de la part des Tartares que de celle des Chinois. Je dis plus; la conduite du Frère Attiret fut un véritable sujet d'édification non moins

glorieux pour nous auprès des Infidèles, qu'utile pour l'exercice de notre ministère auprès des Chrétiens. Les premiers lui prodiguèrent mille éloges, éloges flatteurs et qui n'ont rien de suspect, étant donnés la plupart par des gens en place, par des Mandarins tant du dehors que de l'intérieur du Palais, et en l'absence de celui qui en était le sujet. Les derniers, je veux dire les Chrétiens, furent si charmés de cet acte de générosité, comme ils l'appellent, qu'ils conçurent dès-lors la plus brillante idée de la vertu de celui qui avait été capable de le faire. Peu s'en faut qu'ils ne lui attribuassent le don des miracles. Il se répandit un bruit parmi eux, après le retour du Frère Attiret, que ce cher Frère avait vu dans les airs plusieurs croix toutes éclatantes de lumière, et qu'ayant appelé du monde pour faire voir à d'autres un spectacle qu'il ne croyait pas être pour lui seul, ces croix disparurent tout-à-coup. Faveur singulière qu'ils attribuaient à la satisfaction que le Maître du Ciel avait eue de son serviteur, auquel, par cette vision, il voulait donner une récompense anticipée de ses mérites.

Cette pieuse fable ne trouva pas crédit dans l'esprit du Peuple seulement, nos Lettrés Chrétiens étaient presque persuadés eux-mêmes que ce serait une témérité que de la mettre au nombre des choses douteuses. Un des Catéchistes de l'Eglise Orientale de nos Révérends Pères Portugais, vint à notre maison et pria sérieusement notre Révérend Père

Supérieur de vouloir bien lui attester la vérité de ce fait.

Vous ne serez pas supris, mon Révérend Père, que les Chinois aient fait tant de cas d'une action qui ne passerait en Europe que comme une chose fort ordinaire aux personnes même du siècle, qui l'est ou qui doit l'être en effet pour des personnes de notre état, si vous faites attention que le désintéressement, comme je l'ai remarqué plus haut, est regardé ici comme l'apogée de la perfection.

Quelque chose de plus sérieux et de plus solide en même-temps, est ce que nous dit publiquement un Missionnaire respectable de la Propagande. C'est M. *Kou*, Prêtre Chinois qui a été élevé en Italie, et qui depuis bien des années remplit ici les devoirs du ministère qui lui a été confié, à la satisfaction et avec les applaudissemens de tous ceux qui ont l'avantage de le connaître. Ce grave personnage nous fit l'honneur de venir à notre maison Française le jour que nous célébrions la fête du Roi, et après les complimens ordinaires, il nous félicita du meilleur de son cœur, disait-il, de la gloire que le Frère Attiret venait de rendre à Dieu et à la Religion, en refusant le Mandarinat. Vous ne sauriez vous persuader, ajouta-t-il, tout le bien qui en résultera. Je connais le cœur de mes compatriotes, et je puis vous assurer que rien n'est plus propre à faire impression sur eux, que la conduite qu'a tenue votre frère Attiret. Je compte en tirer

un excellent parti dans toutes mes prédications, etc. Mais retournons à *Gé-hol* pour continuer à voir ce qui s'y passe.

Ce ne fut que vers les neuf heures du soir que le Comte-Ministre sortit du Palais; de retour à son hôtel, il fit appeler le frère Attiret, et dès qu'il l'aperçut, il alla au-devant, lui tendit les deux mains à la manière tartare, et le félicita de la manière la plus obligeante. Il lui dit ensuite de la part de l'Empereur, que Sa Majesté étant satisfaite de ses services, et en particulier ayant été charmée de son portrait en grand, avait voulu lui donner des marques de sa bienveillance et de son affection; qu'elle l'avait créé Mandarin du quatrième ordre, et lui avait accordé toutes les prérogatives attachées à ce grade; qu'ainsi, lui frère Attiret, porterait désormais toutes les marques de son degré de Mandarinat, et jouirait des revenus qui y sont attachés.

Après que le Ministre eut ainsi parlé, le frère Attiret se jeta à ses pieds, et le conjura, la larme à l'œil, de vouloir bien être son protecteur auprès de Sa Majesté. *Je suis Religieux*, lui dit-il, *et comme tel, j'ai renoncé à tous les honneurs de ce monde; ainsi je ne saurais accepter le bienfait de l'Empereur, sans manquer aux devoirs les plus essentiels de mon état. Je vous prie de vouloir le représenter à Sa Majesté, et je vous conjure d'employer tout votre crédit pour qu'elle ne me force point à accepter un emploi qui me ferait passer le reste de mes*

jours dans l'amertume. Mais, reprit le Ministre, *le frère Castiglione et les autres Européens qui sont Mandarins du Tribunal d'Astronomie, sont bien Religieux comme vous ? Oui*, répliqua le Frère Attiret, *ils sont Religieux, et s'ils sont Mandarins, ce n'est que par force qu'ils le sont. Eh bien*, répondit le Ministre, *vous le serez aussi par force.* Le Frère le conjura de nouveau de vouloir bien intercéder pour lui. *Cela suffit*, interrompit le Ministre, *nous en parlerons encore demain, et si vous vous obstinez à ne vouloir pas absolument des marques d'honneur attachées au Mandarinat, on vous dispensera de les porter, mais cela n'empêchera pas que vous ne jouissiez des revenus; de cette sorte, l'Empereur sera content et vous aussi; je me charge de le faire trouver bon à Sa Majesté. Non, Seigneur*, reprit le Frère Attiret, *je ne puis pas plus accepter les revenus que les honneurs, et je vous supplie d'empêcher, autant que vous le pourrez, que je ne sois contraint ni aux uns ni aux autres. A demain, à demain*, dit le Ministre, en s'en allant.

Le Frère Attiret se retira dans son appartement, où il s'en faut bien qu'il prît le repos dont il avait besoin ; il passa la plus grande partie de la nuit en prières, pour obtenir du Seigneur, par l'intercession de la très-Sainte-Vierge et de saint Ignace son protecteur, dont on devait célébrer la fête le lendemain, une grâce qu'il n'osait presque pas espérer des hommes. Un peu avant

la pointe du jour, il entendit que le Ministre allait partir pour le Palais ; il alla l'attendre à sa porte, se mit à genoux devant lui, et lui réitéra avec les mêmes instances les sollicitations qu'il lui avait faites la veille ; le Ministre comprit que ce serait lui rendre un véritable service que de le délivrer d'une chose à laquelle il voyait bien qu'il ne se soumettrait qu'avec une extrême répugnance ; il lui promit de parler efficacement à l'Empereur, et d'employer toute l'autorité qu'il pouvait avoir sur son esprit, pour lui obtenir ce qu'il paraissait souhaiter avec tant d'ardeur.

A l'heure ordinaire le Frère Attiret se rendit au Palais pour y travailler à ses dessins ou à ses peintures. Il y fut à peine arrivé, qu'il reçut ordre d'aller au jardin, où l'Empereur devait faire lui-même l'exercice de la flèche. Sa Majesté l'y ayant apperçu, lui dit d'un air ouvert et extrêmement gracieux : *viens, viens, approche-toi ; viens-moi voir tirer de la flèche, et reste ici pour tout voir.* Ses fils, toute la Cour, et tous les Grands étaient présens à cette cérémonie. Après avoir tiré quelques flèches, l'Empereur jeta par hasard les yeux sur le frère Attiret, et ne lui ayant point vu sur le haut du bonnet le petit globe de verre bleu qui est la distinction du degré de Mandarinat dont il l'avait honoré, il s'adressa au Comte Ministre, et lui demanda s'il avait exécuté ses ordres. Le Ministre fléchissant les genoux, lui répondit qu'oui, mais que le frère Attiret n'était pas

bien aise d'être décoré d'aucun titre d'honneur. Il lui fit valoir ensuite, en homme qui veut rendre service, toutes les raisons que le Frère lui avait alléguées pour refuser le Mandarinat. L'Empereur ne répliqua pas un seul mot. L'exercice fini, le Frère Attiret alla se remettre au travail. Sa Majesté ne fut pas long-temps sans aller voir elle-même des peintures qu'elle paraissait avoir si fort à cœur. Elle examina tout avec la dernière attention, et loua le Peintre sur un de ses portraits en petit qu'elle trouva fort ressemblant. Elle voulut néanmoins qu'il retouchât quelque chose, et demanda si cela pouvait se faire actuellement. Le frère lui répondit que cela se pouvait. Alors l'Empereur s'étant assis sur son Trône, lui ordonna de se mettre à son aise, de s'asseoir et d'ôter son bonnet, parce qu'il fesait fort chaud. Il lui fit plusieurs questions qui avaient rapport à la peinture, et descendant ensuite dans une espèce d'entretien familier, il lui dit: *J'ai appris que tu ne voulais point être Mandarin; pourquoi cela? Votre Majesté en sait la raison*, lui répondit le Frère Attiret; *je suis Religieux, et comme tel je ne puis pas jouir de ces sortes d'honneurs, qui ne s'accordent pas avec mon état. Mais le frère Castiglione est bien Mandarin, il est cependant Religieux comme toi. Il est vrai*, dit le frère Attiret, *mais Votre Majesté sait qu'il avait plusieurs fois refusé cet honneur, et qu'il ne l'a accepté enfin que par les ordres absolus de Votre Majesté.* (En effet,

l'Empereur avait voulu en différentes occasions élever ce cher Frère au Mandarinat, et ce ne fut qu'à l'instigation de l'Impératrice mère qu'il le lui fit accepter de pleine autorité.) *Et le Père Hallerstein n'est-il pas Religieux*, reprit l'Empereur? *Oui, il l'est*, répondit le Frère Attiret, *et ce n'est que malgré lui qu'il porte les marques du degré de Mandarinat auquel Votre Majesté l'a élevé; il est à la tête du Tribunal des mathématiques, il faut qu'il fasse les fonctions de sa charge..... Eh bien*, interrompit l'Empereur, *tu serais aussi dans un Tribunal pour y faire les fonctions de la tienne. Je ne sais pas parler, ni n'entends assez bien le Chinois*, reprit le Frère Attiret. L'Empereur parut satisfait de ces réponses, et parla d'autres choses.

Le soir du même jour, dès que le Comte-Ministre fut de retour à son Hôtel, le Frère Attiret alla lui faire ses très-humbles remercîmens du service qu'il lui avait rendu auprès de Sa Majesté. Le Ministre le reçut très-bien, et lui fit mille reproches obligeans sur ce qu'il n'avait pas voulu accepter le bienfait de l'Empereur. Après une courte conversation, le Frère Attiret se retira. Il fut à peine arrivé dans sa chambre, que le Ministre vint lui-même l'y visiter. Il lui fit l'honneur de l'entretenir près de trois quarts d'heure, avec beaucoup de familiarité, sur la Religion, sur l'état Religieux, et sur tous les Européens qui étaient à la Cour. Il lui parla du Royaume de France,

et lui fit connaître toute l'estime qu'il en fesait ; il affecta en particulier de lui faire l'éloge de tous ceux qui avaient été au service de l'Empereur jusqu'ici, répétant plusieurs fois que tous les Européens qui venaient à la Cour étaient tous gens choisis, honnêtes gens, gens d'honneur et de mérite, auxquels il se ferait toujours un vrai plaisir de rendre service quand il en trouverait les occasions. Il lui fit mille autres complimens, auxquels le Frère répondit de son mieux. En le remerciant de ses offres obligeantes, le Frère Attiret lui rappela que dans son illustre famille on avait toujours aimé et protégé les Français en particulier, et le pria de vouloir bien continuer lui-même à nous honorer de sa protection. Le Ministre le lui promit dans les termes les plus gracieux. Il lui parla encore de la France, et lui demanda si le Roi serait instruit que l'Empereur avait voulu faire Mandarin un de ses sujets, si nous recevions quelquefois de ses nouvelles, et s'il nous fesait des présens. Le Frère Attiret satisfit à toutes ses questions, et n'oublia pas de lui dire que c'était à la libéralité de nos Rois que nous étions redevables de notre établissement à Pekin. Pour nous gagner encore plus la considération de ce Seigneur, il aurait pu lui faire valoir la bienveillance particulière dont notre glorieux Monarque et toute la Famille Royale daignent honorer notre Compagnie, et il l'aurait fait sans doute s'il ne fût survenu une visite qui mit fin à la conversation.

Au-reste, mon Révérend Père, ce Seigneur n'est pas le seul, qui, dans ces Pays lointains, soin plein d'estime pour la France, et la mette fort au-dessus des autres Royaumes de l'Europe; la plupart des Grands qui sont initiés aux mystères de la Cour pensent comme lui sur cet article, et les Lettrés semblent renchérir sur tous, lorsqu'ils ont occasion d'en parler. Votre précieux Royaume, nous disent-ils quelquefois, est la Chine de l'Europe. Tous les autres États se font un devoir et un plaisir de suivre vos usages, vos maximes et vos rits. Je ne sais en vérité où ils ont puisé tout ce qu'ils en disent, et en particulier ce qu'ils en ont écrit dans une espèce de dictionnaire historique et géographique, commencé sous *Cang-hi*, et mis au jour par les ordres de l'Empereur régnant; livre par conséquent qui est authentique dans l'Empire. Voici mot-à-mot ce que j'y ai lu à l'article France. Vous ne trouverez pas mauvais, mon Révérend Père, que je vous rapporte ce trait. Il est infiniment flatteur pour la France, de la part d'une Nation superbe, qui daigne à peine mettre les autres Peuples au rang des hommes civilisés.

La France, dit le livre que j'ai cité, *est au nord-est de l'Espagne. Elle a de circuit* 11200 *lis*, c'est-à-dire, environ 1120 lieues, car 10 lis Chinois équivalent à-peu-près à une de nos lieues communes. *Elle est divisée en seize Provinces. La Capitale de ce Royaume s'appelle Paris. Cette Ville est*

remarquable, sur-tout par un Collége, où il y a habituellement plus de quatre ouan d'étudians, c'est-à-dire, plus de quarante mille, car un *ouan* est dix mille. *Il y a sept autres Colléges*, (c'est toujours de Paris qu'il parle) *sans compter ceux où l'on élève gratis les pauvres Ecoliers. Tous ces Colléges sont sous la dépendance du Roi.... Le Roi de France a le pouvoir merveilleux de guérir des écrouelles ceux qui en sont attaqués, en les touchant seulement de la main. Il peut opérer ce prodige une fois chaque année, après avoir jeûné trois jours. La France a cinquante Royaumes sous sa dépendance.* Je ne sais ce qu'il faut entendre là par Royaumes. Peut-être veut-on parler des Principautés, Marquisats, Duchés, Comtés et autres Seigneuries, qui étaient anciennement comme de petites Souverainetés. Quoi qu'il en soit, je pense que ce qui contribue le plus à leur donner une si grande idée de notre Royaume, c'est que la plupart des machines, des instrumens, des bijoux et des autres choses curieuses qui sont dans les magasins de l'Empereur, ou qui embellissent ses appartemens sont aux armes de France, ou marqués au nom de quelque Ouvrier Français. *Ceci est encore de notre Royaume*, disait naïvement un des élèves du Frère Attiret, en regardant le couteau de parade de l'Empereur, que ce cher Frère avait ordre de peindre dans son état réel et avec toutes ses dimensions. Ce Chinois connut que la lame de ce couteau avait été

été faite en France, à l'empreinte de plusieurs fleurs-de-lis qu'il y remarqua. Les fleurs-de-lis sont ici connues de tout le monde, elles brillent par-tout. On les voit dans l'enceinte de notre Eglise, sur nos calices, sur nos chasubles, sur nos croix, et sur tous nos ornemens d'autel. Elles sont dans notre maison sur la plupart de nos livres et de nos instrumens, sur nos horloges, sur nos girouettes, et presqu'à tous les coins de nos bâtimens. Elles se trouvent au-dehors, chez les Grands, dans la plupart des choses curieuses dont ils sont possesseurs. Elles sont chez le Prince, et en si grande quantité que je crois pouvoir dire sans exagération que les armes de France se trouvent aussi multipliées dans le Palais de l'Empereur de Chine, qu'elles peuvent l'être au Louvre ou à Versailles. Pardonnez-moi, mon Révérend Père, cette petite digression ; je reviens à mon sujet.

Après le dénouement de l'affaire du Mandarinat, le Frère Attiret fut un peu plus tranquille qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Il continua à peindre ou à dessiner, suivant les ordres qu'il recevait de l'Empereur, qu'il voyait presque tous les jours. Le Ministre, qui était devenu comme son mentor depuis l'absence du *Té-kong*, trouva qu'il n'était pas assez décemment vêtu pour paraître ainsi devant Sa Majesté ; il lui fit présent de deux de ses propres habits en lui fesant des excuses sur ce qu'ils n'étaient pas neufs. *Je sais*, lui dit-il, *que vous êtes parti préci-*

pitamment, et que vous n'avez pas eu le loisir de vous équiper comme il convenait; il est de la décence néanmoins que vous soyez un peu plus proprement. Les habits que vous portez paraissent un peu trop usés. Du-reste, n'ayez point de répugnance à porter ceux que je vous offre; je ne les ai mis que peu de jours, et personne autre que moi ne s'en est servi. L'attention de ce Seigneur pour le Frère Attiret est en partie l'effet de sa bonne éducation, et des sentimens que tous ceux de sa famille, comme je l'ai déjà remarqué, ont eu de tout temps pour les Français, depuis notre établissement à Pekin.

Quoique le Frère Attiret ne jouît pas alors d'une fort bonne santé, il était obligé néanmoins de peindre du matin au soir sans se procurer d'autre repos que celui des repas et de la nuit; encore était-il obligé de prendre souvent sur son sommeil pour combiner à part soi les différens arrangemens de ses dessins et de ses peintures. Il ne fut en Tartarie qu'une cinquantaine de jours, parmi lesquels quarante seulement furent employés à l'ouvrage, et durant ce court espace de temps il fit vingt-deux portraits à l'huile, quatre grands dessins, tant de la cérémonie que des autres exercices, et quantité d'autres choses, dont chacune en particulier aurait, dans des circonstances plus favorables, demandé un ou plusieurs jours de travail. Aussi ce pauvre cher Frère fut-il si accablé et si abatu qu'il était méconnaissable à son retour. Nous le vîmes venir maigre, pâle,

le dos courbé, et ne marchant qu'avec beaucoup de difficulté et de peine. Il avait contracté, tant par la fatigue de *gehol*, que par celle du voyage, une espèce de sciatique, qui l'obligea de garder la chambre plus de quinze jours après son arrivée ici; mais, grâces au Seigneur, le repos lui rendit ses forces, et il se porte fort bien aujourd'hui. Il doit faire dans peu le même voyage, parce que l'Empereur fera la même cérémonie à l'égard des nouveaux transfuges qui sont à-peu-près au nombre de dix mille, comme je l'ai dit plus haut. Il y a apparence qu'il fera les choses plus à l'aise que la première fois, parce que le Père Siguelbart, et le Frère Castiglione, Peintres comme lui, doivent l'accompagner; d'ailleurs, il est très-probable que les trois Peintres n'ont été appelés que pour tirer les portraits des principaux d'entre les nouveaux venus, tout le reste ayant déjà été peint par le Frère Attiret.

Il faut être en Chine, et y être pour la gloire de Dieu, pour venir à bout d'exécuter tout ce qu'on y fait. Ceux, parmi nos habiles artistes d'Europe, qui ont des fantaisies, et qui ne veulent travailler qu'à leur manière, et dans le temps qu'il leur plaît, devraient venir passer ici quelque temps. Ils seraient, à coup sûr, guéris radicalement de tous leurs caprices, après quelques mois de noviciat à la Cour de Pekin.

Depuis que les Missionnaires sont établis ici, il n'y a eu aucun Empereur qui ait plus profité de leurs services que l'Empereur

régnant; et il n'y en a eu aucun qui les ait plus maltraités, et qui ait porté de plus foudroyans arrêts contre la sainte Religion qu'ils professent. C'est pour lui complaire néanmoins, que le feu Père Chalier inventa la fameuse horloge des veilles, ouvrage qui, en Europe même, passerait pour une merveille, ou tout au-moins pour un chef-d'œuvre de l'art: que le Père Benoît exécuta, il y a quelques années, la célèbre machine du val de Saint-Pierre, pour fournir aux plus variés et aux plus agréables jets d'eau qui embellissent les environs de la maison Européenne, bâtie sur le dessin et sous la direction du Frère Castiglione: que le Frère de Brossard a fait, en genre de verrerie, les ouvrages du meilleur goût et de la plus difficile exécution, ouvrages qui brillent aujourd'hui dans la salle du Trône avec ce qui est venu de plus beau de France et d'Angleterre: C'est pour lui complaire encore, et pour obéir à ses ordres, que le Frère Thibault vient de finir heureusement un lion automate, qui fait une centaine de pas comme les bêtes ordinaires, et qui cache dans son sein tous les ressorts qui le font mouvoir. Il est étonnant qu'avec les seuls principes de l'horlogerie la plus commune, ce cher Frère ait pu, de lui-même, inventer et combiner tout l'artifice d'une machine qui renferme tout ce qu'il y a de plus relevé dans la mécanique. J'en parle pour l'avoir vue, et pour l'avoir fait marcher dans le Palais même, avant qu'elle eût reçu sa der-

nière perfection. C'est également pour capter sa bienveillance, que le Révérend Père Sigismond, Missionnaire de la Propagande, a entrepris un autre automate, qui doit être de figure humaine, et qui doit marcher à la manière ordinaire des hommes. Si ce Révérend Père réussit, comme il y a lieu de l'espérer de son génie et de son talent pour ces sortes de choses, il est très-probable que l'Empereur lui ordonnera de douer son automate des autres facultés animales : tu l'as fait marcher, lui dira-il, tu peux bien le faire parler. Dès qu'il a donné ses ordres, il faut que tout se fasse, et rien ne doit être impossible. A force de s'entendre donner le titre pompeux de fils du Ciel, il se persuade qu'il en est quelque chose; et donnant à ce beau nom une signification plus étendue que celle qu'on lui attribue ordinairement, il n'est pas éloigné de croire qu'il doit participer à la puissance céleste. Il n'est sorte de proposition à laquelle on ne doive s'attendre de sa part. Aucun talent n'est à négliger de la part de ceux qui sont à son service; parce que, lorsqu'on s'y attend le moins, on est appelé ou pour une chose ou pour l'autre. Les goûts de ce Prince varient, pour ainsi dire, comme les saisons. Il a été pour la musique et pour les jets d'eau; il est aujourd'hui pour les machines et pour les bâtimens. Il n'est guère que la peinture pour laquelle son inclination n'ait pas encore changé. Les mêmes goûts peuvent lui revenir, et nous devons toujours nous tenir sur

nos gardes pour n'être pas pris au dépourvu.

Les Européens qui sont à la Cour ne doivent ignorer de rien, à en juger par la conduite qu'on tient à leur égard. S'il se trouve dans les magasins de l'Empereur, quelques machines, quelques instrumens, quelque minéral, ou quelque drogue dont on ne connaisse ni l'usage ni le nom, c'est à nous qu'on s'adresse pour en être instruit. Si, de quelque Pays du monde, on a apporté quelque chose de rare, de précieux et d'inconnu jusqu'alors, c'est nous encore qui devons les mettre au fait, comme si le titre de Français ou d'Européen au service de Sa Majesté était une enseigne de la connaissance universelle de tout ce qui est des Pays étrangers.

Sans compter les services réels que les Missionnaires rendent à l'État, en y fesant fleurir l'astronomie, qui est le premier objet de la politique des Chinois, et le point capital de leur Gouvernement; car, selon leur idée, sans le calendrier, et sans le calcul exact des éclipses, la grandeur de leur Empire s'éclipserait bientôt; sans compter, dis-je, ces services, nous avons fait et nous fesons chaque jour, chacun suivant nos faibles talens, ce qui nous aurait paru bien au-dessus de nos forces, si nous n'avions été animés par des motifs surnaturels, et dont certainement nous ne serions jamais venus à bout sans un secours spécial de la divine bonté. Cependant ce même Prince pour lequel nous fesons humainement plus que nous ne pouvons, est celui qui a massacré nos Frères dans les Pro-

vinces, qui a proscrit notre sainte Religion avec le plus de rigueur, et qui nous a restreints nous-mêmes à n'exercer les fonctions de notre ministère, qu'avec les dernières précautions. Malgré toutes nos peines, nos inquiétudes et nos perplexités, Dieu n'a pas laissé que de nous donner quelques sujets de consolation. Nous avons eu le bonheur, dans l'enceinte même de Pekin, de procurer la grâce du saint Baptême, ou par nous-mêmes, ou par nos Catéchistes, à plus de trois mille enfans, tant exposés que malades ou moribonds, à trente enfans de Chrétiens, et à trente-cinq adultes. Hors de la Ville, dans nos Missions Françaises, dépendantes de notre Maison, la récolte a été un peu plus abondante. Le seul Père *Kao*, Jésuite Chinois, a baptisé cent trente-trois adultes, et cent quatre-vingt-dix-sept enfans. Je ne parle point des confessions et des communions que nous avons eues pendant le cours de l'année. Leur nombre est tous les ans à-peu-près le même. Nos Eglises sont remplies ici, les jours de Fêtes ou de Dimanches, comme elles le sont en France. En France, ce sont les dévotes qui les fréquentent; ici, ce sont les dévots : voilà toute la différence. Du-reste, mon Révérend Père, la plupart des Chrétiens que nous avons ici, sont gens de la lie du Peuple. Les Grands sont trop attachés aux honneurs et aux biens de ce monde, pour risquer à les perdre entièrement en embrassant une Religion qui en ordonne le détachement le plus sincère. Au travers de

toutes les difficultés que nous rencontrons, et qui semblent se multiplier toujours de plus-en-plus sous les pas des Ouvriers évangéliques, nous ne laissons pas de nous aheurter, pour ainsi dire, à vouloir fournir notre carrière. Nous nous flattons encore de la douce espérance que les temps deviendront meilleurs, et que les esprits indociles et orgueilleux fléchiront peut-être un jour sous le joug de la Foi.

Pour accélérer cet heureux changement, je sens, mon Révérend Père, qu'il nous faudrait, à tous tant que nous sommes ici, l'art de manier les esprits et de gagner les cœurs, au point que vous le possédez vous-même.

Ne pouvant pas nous communiquer vos talens, j'espère que vous ne nous refuserez pas vos lumières, ni aucun des secours que vous pourrez nous procurer. Le fardeau dont vous avez bien voulu vous charger, en vous soumettant à être le Procureur-Général de notre Mission, nous est une preuve convaincante du zèle que vous avez pour nos intérêts, et pour ceux de tant de pauvres Idolâtres auxquels nous sommes à même d'ouvrir le chemin du Ciel. C'est ainsi que sans passer les mers, vous aurez part à tous les mérites de notre Apostolat. Je compte, en mon particulier, que vous voudrez bien m'honorer de votre bienveillance, et que vous me donnerez quelque part à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

EXTRAIT

De quelques lettres du Père Roy, Missionnaire de Chine, décédé le 8 Janvier 1769, au Père de Brassaud, sur la fin de 1754.

Voici ce que j'ai appris de la mort du Père Masson. Le Père Motta, Jésuite Portugais, qui est ici (à Macao), et qui a passé au Mozambique sur le même vaisseau que le Père Masson, m'a dit ce qui suit : Le Père Masson étant arrivé à Lisbonne eut pour ange-gardien le Père Motta jusqu'à son départ de cette Ville ; il ne témoigna d'autre curiosité que celles qui pouvaient contenter sa dévotion. Il a passé la meilleure partie de son temps devant le saint Sacrement. Il partit de là avec seize Jésuites Portugais qui allaient ou au Mozambique ou à Goa. Pendant toute la route, il édifia tous nos Pères d'une manière particulière : toutes les fois qu'il ne pouvait pas dire la Messe, il communiait : il était presque toujours en oraison. Tous les gens de l'équipage le regardèrent comme un saint : il ne put faire aucun exercice de zèle, parce qu'il ne savait pas le Portugais. Le dernier mois il fut obligé de déclarer un mal qu'il avait caché jusqu'alors ; c'était une chaleur d'intestins dans l'endroit du fondement, qui lui échauffa tellement cette partie, que les chairs s'étant pourries, l'ouverture était six fois plus large qu'elle ne doit être : lorsqu'il

déclara son mal, il n'était plus temps d'y remédier. Pendant les derniers jours de sa maladie, il perdit la connaissance : dans le délire, il ne parlait que de Dieu et de la Sainte-Vierge. Lorsqu'on mouilla l'ancre au Mozambique, il était à l'extrémité. Les Pères n'osaient pas le toucher pour le transporter, dans la crainte d'avancer sa mort. Dès que les Chirurgiens se mirent en devoir de le faire, il expira entre leurs bras. On trouva derrière son chevet des cilices et des chaînes horribles. On le transporta tout de suite au Collége, où il fut enterré tout en descendant, parce que plusieurs mois avant sa mort son corps était tout corrompu. Voilà tout ce que j'ai pu savoir de votre ami.

Nota. Le Père Toussaint Masson, Peintre, venait en Chine ; il mourut le 5 Juillet 1749.

Au Père Lamatthe, du 18 *Novembre* 1754.

Vous apprendrez ma situation par le Père B..... Cette situation ne s'accommode guère avec l'activité d'un zèle impétueux ; mais dans cette situation nous pouvons glorifier Dieu, en fesant sa sainte volonté ; c'est ce qui doit nous suffire à l'un et à l'autre. Devenez homme d'oraison, vous en aurez un très-grand besoin. Vous aurez à souffrir dans ces Pays-ci : je m'y attendais, je le savais ; cela ne m'a pas dégoûté. Je crois aussi que vous n'en serez pas moins disposé à vous laisser conduire par la

Providence. Que cette divine Providence nous présente de moment en moment de choses gracieuses ou des occasions de croix, de mort, etc. ; si nous sommes tels que nous devons être, tout doit nous être égal.

Prenez pour le temps du voyage des principes moins durs, un peu moins de sévérité. Il faut, avec des Officiers et des Matelots, pour pouvoir faire du bien, savoir, sans lâche et indigne complaisance, user d'une certaine indulgence. On entend à table, sur-tout dans les commencemens avant qu'on les ait gagnés, bien des choses qui vous effaroucheront ; il y a, à ce que je crois, un certain milieu entre un sérieux imposant qui montre une désapprobation manifeste, et un air trop ouvert qui soit un indice de notre approbation de ce qui se dit. Les avis sur les paroles sales, les juremens, les médisances ne sont de saison qu'après avoir gagné la confiance. Un air trop austère lorsqu'on entend des choses qui, pour ne valoir rien dans la bouche d'une personne consacrée à Dieu, ne sont pourtant pas aussi criminelles pour des gens qu'une éducation de vaisseau rend presque tous excessivement libres dans leurs paroles, ne sert qu'à inspirer de l'éloignement : on ne peut les corriger que par le cœur qu'il faut gagner. Qui peut donner ce juste milieu par lequel on n'excède ni d'un côté ni d'un autre ? je crois qu'il n'y a guère que l'esprit d'oraison et d'une oraison habituelle. Devenons saints, cher ami, nous en aurons grand besoin.

Au Père de Brassaud, le 23 Octobre 1757.

Je ne suis pas horloger de Sa Majesté Impériale. Sur l'exposé que j'ai fait de mon peu de science, on m'a jugé indigne de cet honneur ; je suis encore plus indigne d'être Missionnaire, et cependant je le suis ; priez pour que j'en devienne plus digne. Si vous devez jamais être des nôtres, mourez à tout avant que d'y venir : les tracas de toute espèce font bien revivre une ame à demi morte ; il faut que cette sainte mort ait bien porté les derniers coups, le coup de grâce à une ame destinée à ce ministère-ci ; puissé-je un jour remplir, dans toute son étendue, l'idée que j'en ai. Si Dieu veut faire quelque chose sur les misères et sur le néant, il n'a qu'à m'employer, je suis bien son homme. Adieu, mon très-cher ; unissons-nous en Dieu, en Marie, et commençons notre éternité, du-moins en fesant la volonté de Dieu ici-bas, comme on la fait là haut. Un mot de Dieu de ma part à N..... s'il est à la Flèche. Je vous le recommande ; je sais que cette recommandation est assez inutile : les plus grandes infidélités ne rebutent pas notre cher Maître : rebuteraient-elles ses Ministres ?

LETTRE

Du Père Lamatthe, Missionnaire en Chine, au Père Brassaud.

Ce 6 Janvier 1756.

MON RÉVÉREND PÈRE, ET TRÈS-CHER COLLÉGUE.

Je crois que vous savez à-peu-près tout ce qui regarde mon voyage. Je suis arrivé ici en fort bonne santé, le 23 Août, après une traversée bien longue, comme vous voyez; mais aussi elle a été bien douce, car Dieu ne nous a jugés dignes de souffrir pour lui que les peines inséparables de toute navigation. J'ai trouvé ici tout le monde en assez bonne santé: le Père Supérieur même était alors fort bien; mais depuis ce temps-là, il n'a presque pas eu de bon intervalle; environ trois semaines de fièvre tierce, et des attaques d'asthme presque continuelles, et qui l'obligent à passer la plus grande partie de la nuit sur une chaise, le font bien souffrir; j'espère cependant que nous le conserverons long-temps, et nous en avons besoin ici, car il n'y a nulle apparence que le Révérend Père Supérieur-général vienne ici pendant sa supériorité; il est trop occupé et trop nécessaire là où il est.

Il a bien peu de secours, vu le travail indispensable dans ces temps de persécution. Nous avons perdu le Père Chanseaume dans

le mois d'Avril ; ainsi voilà le *Kiang-si* sans Missionnaire. Le Père Forgeot est d'une faible santé, et le Père de la Roche est confiné dans ses montagnes : à la vérité nos Jésuites Chinois sont partis dès le commencement de cette année ; mais vous savez ce qu'ils peuvent faire à présent ; ainsi tout le poids du travail tombe sur le Révérend Père du Gad : aussi l'épuisement, joint à des coliques de quatre ou cinq jours de suite, ont pensé nous l'enlever deux fois cette année. Le Père Roy et moi pourrions aller partager ses fatigues, (je dis le Père Roy, parce que le Révérend Père Supérieur-général vient de changer sa destination, s'il n'a pas encore été proposé à la Cour, le jugeant plus nécessaire aux Provinces) : aussi sommes-nous demandés et attendus ; et si les circonstances permettent de faire quelques tentatives, on me fera partir en peu de temps. Ce qui arrête, c'est l'emprisonnement des cinq Pères pris dans le Nankin, parce que s'il m'arrivait quelque malheur, on craindrait de leur attirer à eux-mêmes de mauvais traitemens ; mais je crois même que cela n'arrêtera pas. Vu les nouvelles reçues de Pekin, ils devraient être déjà délivrés ou sur le point de l'être. Il y a déjà quatre ou cinq mois que le Père d'Arocha, vice-Provincial de Chine, étant allé voir le premier Ministre, qu'on a sollicité plusieurs fois de parler en faveur des prisonniers, celui-ci lui dit de lui-même, et sans être prévenu sur cette matière, qu'il était actuellement chargé de l'affaire de nos

Pères, que certainement elle se terminerait cette année, et qu'on les renverrait chez eux, c'est-à-dire à Macaó ; puis se tournant vers les autres Ministres qui étaient présens, il ajouta : il faut bien leur donner cette consolation, (aux Jésuites de Pekin), car ils ont bien de la peine de les voir ainsi dans les prisons, parce qu'ils sont Européens comme eux : d'ailleurs l'Empereur ayant reçu de son armée des nouvelles plus avantageuses, qui lui apprenaient que le royaume de Tchong-kar, où il fait la guerre pour en chasser l'usurpateur, était soumis, et que l'usurpateur même était pris, avait donné une espèce d'amnistie par laquelle il commuait les peines des criminels ou de ceux qui passaient pour tels, et contre qui la sentence n'avait pas encore été portée. Par cette amnistie tous ceux qui devaient être décolés seraient étranglés ; ceux qu'on devait condamner à être étranglés seraient en exil perpétuel ; l'exil perpétuel devait être changé en exil de trois ans, etc., et on pouvait se rédimer de celui-ci. Tout cela nous avait donné les plus belles espérances ; et on comptait si bien sur la délivrance des prisonniers, que le Père Provincial avait déjà fait des dispositions sur leur demeure et emploi : rien cependant n'est encore exécuté, et je ne sais quand cela le sera. Les dernières nouvelles de l'armée sont moins favorables, et le temps n'est guère propre à faire de nouvelles démarches auprès de l'Empereur. Les choses ont changé de face en Tartarie : plusieurs

des Princes du Tchong-kar, qui s'étaient donnés à lui et qui y avaient introduit son armée, s'en sont retirés; et après l'avoir engagée dans des gorges de montagnes et dans des Pays déserts, ils ont été s'emparer des passages pour lui couper les vivres. Elle se trouve renfermée et en danger de mourir de faim; vous jugez de l'impression que cela a fait à la Cour, et combien l'Empereur doit être disposé à accorder des grâces. Il a fait donner en sa présence même cent coups de fouet et de bâton à son propre gendre, traitement dont il doit mourir, parce qu'il avait dissipé les soupçons qu'on donnait de la fidélité des Princes Tartares; et après cela, il a ordonné qu'on le traduisît au Tribunal des crimes pour le faire juger. N'êtes-vous pas étonné qu'on cherche à priver les prisonniers de la précieuse couronne du martyre? Vous changeriez bien de sentiment si vous étiez ici: nous serions presque sans espérance de trouver aucun Chrétien qui voulût nous cacher chez lui, si les Pères étaient mis à mort, parce qu'ici on punit tous ceux qui ont eu des rapports avec les Missionnaires, si ceux-ci sont condamnés.

Le Père de la Roche, à qui il vient d'arriver une mauvaise affaire, est errant de tous côtés, sans pouvoir trouver personne qui veuille de lui. Voici ce qui a donné occasion à la persécution qu'il souffre dans ces montagnes.

Quelques Chrétiens avaient acheté un terrain où il y avait une petite Pagode environnée d'arbres. Les Chrétiens étant allés les

couper, ces arbres, soit par hasard ou de dessein prémédité, tombèrent sur la Pagode et brisèrent ses dieux de pierre ou de bois. Sur cela grand tapage de la part des Idolâtres qui veulent en avoir raison. Dans un autre quartier du même District, un Chrétien enlève sa prétendue qu'il avait demandée inutilement par trois fois. Cette femme, ainsi introduite de force chez son mari, crie tout haut à l'Européen, et dit que c'est son beau-père qui le récèle. Les Chefs du Village craignant les suites de ce bruit, vont donner avis au Mandarin. Celui-ci fait d'abord arrêter cent Chrétiens, et leur fait souffrir les soufflets, la bastonnade, etc. Ils confessent généreusement d'abord, mais à la fin ils se laissent vaincre, et donnent malheureusement un billet apostatique. On en fait arrêter cinquante autres qui souffrent avec courage les tourmens ordinaires, la bastonnade, etc. Pour les faire succomber, les gens du Tribunal à qui le Mandarin les livre, s'avisent d'un nouveau supplice qui avait été en usage au Japon. Après leur avoir lié les mains derrière le dos, ils leur attachent les pouces l'un contre l'autre, avec une corde par laquelle ils les suspendent à une poutre, et les laissent dans cette situation jusqu'à ce qu'ils aient triomphé de leur foi. Le Mandarin a fait conduire les Fidèles dans le lieu d'où ils sont originaires, pour les faire juger par celui qui les gouverne : ils en sont revenus avec leurs glorieuses palmes, et tout est à présent un peu plus tranquille à la montagne.

Comme cependant tout Européen passe pour être complice du fameux *Ma-chao-chu*, révolté du Hou-quang, il y a trois ou quatre ans : en cherchant celui-ci, on chercha en même-temps les Européens, et c'est pour cela que le Père de la Roche est en fuite : mais on juge ici que ces mouvemens ne tarderont pas à tomber.

Dans les autres Provinces, les choses sont assez tranquilles. On fait toujours cependant des perquisitions pour arrêter *Ma-chao-chu* qui ne sera jamais pris, et qui sans doute fera prendre bien des Missionnaires. Tout entre les mains de Dieu qui ôtera, quand il lui plaira, cette occasion de persécution contre nous.

A l'égard de la Religion, un nouvel accident pourra lui nuire. Le voici ; le Gouverneur de Manille en a chassé tous les Chinois Infidèles. Ceux-ci désespérés de leur exil n'ont pas été plutôt à Emouï, où les vaisseaux font ordinairement leur commerce, qu'ils ont été rapporter aux Mandarins que les Espagnols ne venaient que pour faire entrer des Missionnaires en Chine ; que c'était là le dessein de celui de cette année ; qu'il avait porté plus d'argent qu'il n'en fallait pour sa cargaison, et que c'était pour le distribuer aux Chinois et les gagner. La visite a été faite par les Mandarins : on a trouvé l'excédant qui était pour un commerçant d'ici. Ils ont obligé les Espagnols à descendre le tout. Il est gardé dans une maison, et on ne peut en tirer une piastre qu'en leur présence et pour payer les marchandises.

Ce 6 Janvier 1756.

Avant-hier un Jésuite Allemand, sacré depuis peu Evêque de Nankin, se mit sur une barque pour tâcher de gagner son diocèse : s'il réussit, comme nous l'espérons, on ne tardera pas à le suivre : Portugais et Français, séculiers et réguliers, n'attendent que le moment de pouvoir entrer. Le même jour M. le Fèvre, du Séminaire des Missions étrangères, Evêque de Nolène, et Vicaire apostolique de Cochinchine, dont il fut chassé il y a cinq ans avec les autres Missionnaires, s'embarqua sur un vaisseau Français pour se rendre à Malaca, et de là retourner, s'il le peut, par Camboye, dans son vicariat : la persécution continue toujours en Cochinchine avec la même vigueur. Les Jésuites Portugais n'y ont plus que deux Missionnaires, dont l'un, le Père Loureyro, est à la Cour en qualité de Médecin et de Mathématicien : l'autre, qui est Chinois, travaille librement dans les terres, parce qu'il n'est pas aisé de le reconnaître. On n'espère pas plus de liberté du vivant du Roi, monstre horrible par ses excès et ses débordemens.

Il y a grand nombre de Chrétiens et de Missionnaires au Tunquin ; les Européens cependant sont obligés de s'y tenir cachés, parce que la Religion n'y est point autorisée. Ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Père Lamatthe, Missionnaire, au Pè Brassaud.

Ce 20 Août 17

MON RÉVÉREND PÈRE, ET TRÈ CHER COLLÉGUE,

P. C.

IL serait difficile d'exprimer avec qu plaisir j'ai reçu votre lettre de la fin de l'ann 1757. Si elle fût venue plutôt ou qu'e eût été plus longue, elle en aurait encore é mieux reçue. La matière peut-elle manqu à deux amis qui ne se sont pas vus depu plusieurs années ? Mille et mille actions grâces de ce que vous me mandez de nos am communs. L'an passé je vins remplacer Révérend Père de la Roche dans ces mon gnes qui fesaient quelquefois en France sujet de nos entretiens, et j'y ai pour coll gue le Père Maur. Quelque idée qu'on pui avoir de ce séjour, nous nous y trouvons f bien l'un et l'autre. Je crois que vous n' tribuerez pas notre contentement à la situ tion avantageuse du poste ; nos montag escarpées et nos profondes ravines n'ont gue de quoi plaire, quoique presque par-t cultivées jusqu'au sommet ; mais la ferveur le nombre des Chrétiens nous y adoucisse

les fatigues inséparables des voyages fréquens que nous y avons à faire. Mon collègue qui y est venu deux ans avant moi, en est déjà presque entièrement épuisé, et a craché le sang cette année pendant deux jours : peu-à-peu il s'est rétabli et s'est cru en état de continuer son ouvrage. Aussi est-il chargé de ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire, des quartiers éloignés de plusieurs journées de notre résidence ordinaire, parce qu'il peut sans danger loger chez des Infidèles sur la route. Jusqu'à présent je n'ai parcouru que les Chrétientés de notre voisinage : elles sont nombreuses : il y a de quoi occuper près de quatre mois à confesser tous les jours, sans chômer. Les Congrégations du saint Sacrement et des SS. Anges y font un bien qu'on ne saurait exprimer. On y instruit les enfans avec soin, et ils viennent tous les mois régulièrement se faire examiner. A l'examen général qui se fait à la fin de l'année, ils étaient l'an passé environ 350 des deux sexes, et nous n'y laissons venir que ceux qui sont à une lieue de distance ou à-peu-près ; les autres sont examinés ailleurs. Les persécutions presque continuelles, et la timidité de quelques Chrétiens, avaient un peu fait négligé ces examens quelques années ; mon collègue s'est donné bien des mouvemens pour les faire rétablir, et il en est venu à bout ; et depuis mon arrivée, je n'ai eu autre chose à faire qu'à tenir les choses sur le pied où je les ai trouvées. La Congrégation de la bonne mort fait au-moins autant de bien au-

près des moribonds. Que je voudrais, c'est la volonté de Dieu, que vous pussi en être témoin vous-même ! Quelle conso lation de les voir aller par troupes, assist le malade, veiller plusieurs nuits de sui pour l'aider à bien mourir, et ne l'abando ner qu'après qu'il est rétabli ou enterré, s'il est trop pauvre, fournir aux frais de s funérailles ! Leur charité sur cet article fa même impression sur les Idolâtres, et il en a qui ont été attirés par-là à la Religi chrétienne. Malgré la persécution qui co tinue toujours, et plus ici que dans les a tres Missions, nous avons tous les ans consolation de baptiser bon nombre d'adu tes et d'enfans ; et j'ai bien changé de se timent sur la Chine depuis que j'y suis. Ava mon départ, je croyais que c'était la Missi où l'on fesait le moins de bien, et je crois présent que c'est une de celles où l'on tr vaille avec le plus de succès, sur-tout dans l campagnes : ici nous avons affaire à des ho mes qui sont en état d'entendre les instru tions qu'on leur fait, et qui ont assez d droiture pour reconnaître la vérité lorsqu'o la leur présente, quoique la crainte les en pêche souvent de la suivre. Mais en Cana et aux Indes, on ne trouve pour la plupa que des gens qu'il faut faire hommes ava de les faire Chrétiens, si ce que j'en ai o dire est vrai. Dans nos montagnes sur-to la Religion fait des progrès, et elle en fera bien davantage si nous avions à la main d bons Catéchistes ambulans. Mais il est ra

de trouver des gens qui réunissent les qualités nécessaires pour cet important emploi, et nous en sommes en fort grande disette. C'est cependant par les Catéchistes que le Royaume de Dieu s'étend, et nous n'avons guères d'autre moyen de le faire, parce que vous n'ignorez pas que depuis long-temps les circonstances ne permettent pas aux Missionnaires d'aller par eux-mêmes prêcher aux Infidèles; nous ne voyons ordinairement que ceux qu'on nous présente pour être admis dans la Religion, après qu'ils ont été bien instruits. Le préjugé de bien des gens en France, c'est que nous les admettons fort facilement pour faire nombre, et que par-là nous n'avons guères que des Chrétiens de nom. Les épreuves que je trouve établies à notre montagne ne sont pas d'accord avec ces préjugés. On ne les admet ordinairement qu'après deux ou trois ans d'exercice, même ceux qui paraissent les plus fervens parmi les Catéchumènes; et quatre ou cinq ans même ne suffisent pas lorsqu'on croit avoir lieu de douter de la sincérité et de la solidité de leur conversion; c'est dire, que ces préjugés n'ont d'autre fondement que la jalousie qui ne nous épargne pas plus ici qu'en Europe. Remercions-en la divine Providence, mon cher collégue, profitons de tout cela pour en valoir encore mieux. Quant à la constance des Chinois, quoiqu'il soit vrai que c'est là leur faible, nous avons cependant la consolation d'avoir tous les ans quelques Confesseurs de la Foi, et depuis plusieurs années

il n'y en a aucun à la montagne qui n'ait fait son devoir lorsqu'il a été appelé aux Tribunaux, et maltraité; et ceux qui se laissèrent vaincre il a quatre ou cinq ans, demandèrent aussitôt à être admis à pénitence; et quelque rude qu'elle soit, tous, ou presque tous, l'ont embrassée. Ils ont été privés trois ans de confession, dix ans de communion, et ont été condamnés à jeûner et à faire d'autres pénitences pendant trois ans, tous les Vendredis, pendant la récitation du chapelet, une fois le mois en public; à réciter le rosaire tous les Samedis, et à faire des aumônes proportionnées à leurs facultés. Les trois ans expirés, on leur a donné le choix de continuer ces pénitences encore deux ans, à condition de les admettre ensuite à la communion, ou d'attendre encore sept ans cette grâce. Tous ont préféré la pénitence à ce long retardement. Je suis entré dans ce petit détail, mon Révérend Père et très-cher collègue, persuadé que vous prenez quelqu'intérêt à notre chère Mission, et pour adoucir la plaie que je fis sans doute à votre cœur, lorsque je vous annonçai la chûte de quelques Chrétiens. Si la divine Providence ne vous ouvre pas la voie pour venir les aider par vos instructions, aidez-les par vos prières: et sur-tout n'oubliez pas au pied de l'Autel celui que Dieu leur a envoyé, quoiqu'il soit bien peu en état de porter le fardeau de la Mission, et qui a l'honneur d'être avec tous les sentimens d'estime, de dévouement et de respect dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

EXTRAIT

EXTRAIT

D'une lettre du Père du Gad, Missionnaire en Chine, au Père Brassaud.

A Macao, le 13 Décembre 1757.

Monseigneur l'Evêque de Pekin est mort en Mai dernier. En Juin nous avons perdu le Révérend Père d'Incarville, âgé de 51 ans. C'est une fièvre maligne qui nous l'a enlevé. L'Empereur a contribué pour les frais de ses funérailles. Ce Père s'était insinué au Palais, il y a trois ans, par le moyen de ses graines de fleurs et de légumes. A cette occasion l'Empereur fesait agrandir ses jardins, qu'il embellissait de fontaines et de cascades d'eau. L'ouvrage n'est pas encore achevé. Le Père Benoît y est occupé. Ce Prince fait encore élever un Palais à l'Européenne, plus grand que celui qu'il a déjà fait bâtir il y a sept à huit ans. Il paraît content des services mécaniques des Européens ; il les récompense par des dignités, et voilà tout. Notre sainte Religion n'en est guère accréditée. A Pekin on la laisse tranquille : mais dans les Provinces c'est toujours le même systême de ne la pas souffrir, et d'en chasser tous les Missionnaires qu'on peut attraper. Cinq de nos Pères Portugais ont été ainsi renvoyés après deux ans de prison, de même qu'un Evêque Franciscain de la Propagande. On ne se re-

bute pas. Trois autres Missionnaires, deux Espagnols et un Français viennent d'entrer, et deux autres partiront dans peu. Dans le Tunquin, les affaires de la Religion paraissent en bon état; il y a beaucoup de Missionnaires, quoique cachés, qui travaillent avec succès. Les Tunquinois sont d'un caractère bien plus ferme et plus constant que les Chinois. Dans la Cochinchine les Missionnaires continuent d'y être proscrits. Quelques-uns y sont rentrés secrétement. Nous avons auprès du Roi un Jésuite Portugais, qui, à la faveur de sa Médecine, fait beaucoup de bien. Je suis, etc.

LETTRE

Du Révérend Père Amiot, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences.

A Pekin, ce 4 Septembre 1759.

MONSIEUR,

J'ATTENDAIS, pour avoir l'honneur de vous écrire, que je fusse en état de joindre à ma lettre quelque chose qui eût rapport aux sciences que vous cultivez avec tant de succès. Une nouvelle affligeante que j'ai à vous annoncer, me met aujourd'hui la plume à la main : c'est la mort de votre ancien ami, le Père Antoine Gaubil. Vous perdez,

Monsieur, un correspondant fidèle, que vos instructions avaient rendu capable depuis bien des années de rendre quelques services aux amateurs des sciences. Pour nous, qu'une même profession et un même genre de vie liaient plus étroitement avec le Père Gaubil, nous regrettons dans sa personne un savant du premier ordre, un bon Missionnaire, un excellent Religieux, un homme doué de ces qualités précieuses qui font les délices de la société.

En effet, il était difficile de le connaître, sans se sentir porté d'inclination à l'aimer. Un visage toujours serein, des mœurs extrêmement douces, une conversation agréable, des manières aisées, tout cela prévenait en sa faveur. L'estime ne tardait pas à se joindre à l'amitié. Il ne fallait pour cela que quelques conversations avec lui, n'importe sur quelle matière; car il n'en est aucune sur laquelle il ne pût parler. C'était un de ces hommes qui savent de tout, et qui sont propres à tout. Il avait beaucoup lu, et il avait présent tout ce qu'il avait lu, sa prodigieuse mémoire ne le laissant jamais hésiter sur rien. Théologie, physique, astronomie, géographie, histoire sacrée, profane, ancienne, moderne; sciences, littérature, tout l'occupait alternativement, et remplissait tous les momens qu'il ne donnait pas à la prière ou aux fonctions de son ministère: aussi était-il comme une espèce de bibliothèque vivante, qu'on pouvait consulter sûrement, et qu'on ne consultait jamais sans fruit.

Les Docteurs Chinois eux-mêmes trouvaient en lui de quoi s'instruire. Ils ont admiré plus d'une fois comment un étranger avait pu se mettre si bien au fait de leurs sciences, et les posséder au point de pouvoir les leur expliquer. Ils étaient sur-tout dans l'étonnement, lorsqu'ils entendaient cet homme venu de l'extrémité du monde, leur développer les endroits les plus difficiles de leurs *King*; leur faire le parallèle de la doctrine de leurs anciens avec celle des temps postérieurs; leur citer leur histoire, et leur indiquer à propos tout ce qu'il y avait eu de remarquable sous chaque dynastie, les grands hommes qu'elles avaient produits, les belles actions en différens genres qui s'étaient faites dans tous les temps, l'origine des divers usages qui s'étaient établis, et cela avec une clarté, une aisance et une volubilité que ces graves et orgueilleux Lettrés avaient peine à comprendre, et qui les contraignaient d'avouer, malgré leurs préjugés, que la science Chinoise de ce Docteur Européen surpassait de beaucoup la leur. Je ne vous dis rien ici, Monsieur, dont je n'aie été moi-même le témoin, et vous ne m'accuserez pas d'exagérer, si vous voulez bien faire attention aux talens du Père Gaubil, à sa mémoire sur-tout, et à son application constante.

L'étude, et une étude suivie et méthodique, avait fait presque toute son application dès sa plus tendre enfance. Admis dans notre Compagnie à Toulouse, à l'âge de quinze

ans, après avoir réussi dans les différens emplois qu'on lui avait confiés dans sa première jeunesse ; après avoir puisé le vrai goût de la bonne littérature dans les Auteurs d'Athènes et de Rome, il fut appliqué à l'étude des hautes sciences, et il s'y livra tout entier. Ce fut alors qu'il apprit l'hébreu, afin de pouvoir lire les livres saints dans leurs sources primitives. On fondait sur lui les plus belles espérances : mais le Père Gaubil ne pensait à rien moins qu'à se faire un nom du côté des sciences ou de la littérature.

Des succès d'un tout autre genre excitaient ses desirs. Les travaux de ses Confrères dans le nouveau monde pour la propagation de la Foi, enflammèrent son zèle et lui inspirèrent de consacrer tous ses talens au service des Missions. Comme il avait beaucoup de connaissance dans les mathématiques, et en particulier dans l'astronomie, il tourna toutes ses vues du côté de la Chine, où ces sciences sont en honneur, parce qu'il espéra qu'elles lui pourraient être utiles pour la conversion des Chinois. Il partit de France en 1721, et arriva à Pekin en 1723.

Les choses avaient bien changé de face dans cette Capitale, de même que dans tout l'Empire. L'Empereur *Cang-hi*, protecteur des Missionnaires et de la sainte Religion qu'ils prêchaient, le grand *Cang-hi* n'était plus. Son fils *Yong-Tchong*, qui venait de monter sur le Trône, n'était nullement porté à favoriser le Christianisme. Il voyait au contraire avec peine tous les progrès qu'il avait

faits dans ses Etats sous le règne de son prédécesseur, et s'il l'avait pu sans déshonorer la mémoire de son père, il eût voulu extirper jusqu'au nom même de Chrétien.

C'est dans ces circonstances que le Père Gaubil fit sa première entrée dans cette portion de la vigne du Seigneur qu'il devait cultiver. Il ne perdit point courage : mais il attendit patiemment que la Providence lui fournît les moyens de montrer son zèle. L'étude des langues Chinoise et Tartare absorbèrent d'abord tout son loisir. Il en eut à peine dévoré les principales difficultés, qu'il s'appliqua avec une ardeur incroyable à approfondir, à développer tout ce qu'il put trouver de livres authentiques dont on pouvait faire usage pour la perfection des sciences. Un traité historique et critique de l'astronomie Chinoise fut le fruit de son premier travail. Il s'appliqua ensuite à une traduction complète du *Chou-King*, c'est-à-dire du livre le plus sûr, le plus authentique et le plus curieux en fait d'histoire ancienne qui soit peut-être dans le monde, si vous en exceptez nos livres sacrés. Car, vous le savez, Monsieur, le *Chou-king* est chez les Chinois un livre classique qui rapporte en abrégé l'histoire ancienne de leur Nation, depuis *Yao* jusqu'à la race des *Tcheou*, comme qui dirait, suivant notre manière de compter, depuis les temps voisins du déluge, jusqu'environ l'an 937 avant Jésus-Christ.

Je ne vous dirai rien de son histoire de

Gengis-Kan, tirée des livres Chinois. Cet ouvrage est imprimé ; il est entre vos mains, et vous êtes plus en état que moi d'en juger. Mais souffrez que je vous indique l'histoire de la dynastie des *Yven*, je veux dire de ces Tartares Mongous qui s'emparèrent de la Chine vers l'an de Jésus-Christ 1280, et dont la puissance formidable s'étendait jusques dans la partie boréale de l'Europe et dans presque toute l'Asie. Cette histoire, ainsi que celle de la dynastie *Tang* et de quelques autres dynasties particulières, ont été envoyées en Europe ; mais je ne vois pas qu'on en ait fait jusqu'à présent aucun usage.

Au-reste, quelqu'estimables que soient ces traductions ou compilations, ce n'était pas là l'objet de ses principales études, ni son goût dominant. L'érudition profonde et épineuse, qui semble n'avoir rien que de rebutant, avait pour lui des attraits auxquels il se laissait aller comme vers son centre. Il est peu de livres d'un certain ordre, tant Européens que Chinois, qui n'aient passé par ses mains. Il s'attachait sur-tout à ceux qui pouvaient lui faire connaître les sciences, les arts, les coutumes et les mœurs des anciens habitans de cette portion de la terre, qui semble seule nous avoir conservé les monumens précieux des premiers temps : aussi à l'entendre parler de ce qui s'était passé depuis le déluge jusqu'à nos jours, on eût presque cru qu'il avait vécu dans tous les âges, et qu'il avait été contemporain de tous les hommes.

Outre quantité de lettres, de mémoires et de dissertations, qu'il avait adressés à M. Freret, lorsque ce célèbre Académicien travaillait à constater la vérité et la certitude de la chronologie Chinoise, nous avons du Père Gaubil un ouvrage complet sur cette même chronologie. On y voit les preuves les plus concluantes qu'on puisse apporter sur une matière qui, par elle-même, ne peut être que fort incertaine. A l'évidence près, on trouve, dans le traité du savant Missionnaire, toutes les autres raisons qui peuvent entraîner. Et quelque lumineux que soient les mémoires de M. Freret, pour fixer la chronologie Chinoise, ce que le Père Gaubil a fait sur la même matière est encore plus décisif. On y trouve des choses, des raisons, des preuves qui avaient échappé au docte Académicien, et que le Missionnaire a fait voir avec toute la clarté, la méthode et la force qu'on peut desirer dans des ouvrages de cette nature.

Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des observations astronomiques du Père Gaubil. Dépositaire annuel de tout ce qu'il fesait en ce genre, vous pouvez mieux que personne en savoir le mérite et en apercevoir la juste valeur. Je ne vous parlerai pas non plus de ses laborieuses recherches pour la perfection de cette partie de la géographie qui concerne ces Pays orientaux. C'est encore à vous qu'il a adressé le fruit de son travail et de ses connaissances. Peu de jours même avant sa dernière maladie, il avait fini un ouvrage sur

ce qui regarde la Cochinchine et le Tunquin, auquel il avait joint les cartes de ces Royaumes. Le tout fut inscrit à votre adresse, avec prière de le communiquer au Père Patouillet, qui ne manquera pas sans doute de le rendre public.

Aux occupations littéraires, le Père Gaubil joignit toujours les exercices de zèle et les travaux apostoliques; ou, pour mieux dire, il n'oublia jamais que son principal objet, en quittant sa Patrie, avait été de se consacrer au salut des ames, et d'annoncer les vérités de la Foi aux dépens même de sa vie, lorsque l'occasion le demanderait. Aussi fit-il tous ses efforts pour remplir un devoir qu'il regarda toujours comme indispensable.

Quoique la Religion chrétienne soit proscrite en général dans tout l'Empire de la Chine, on nous laisse encore, dans la Capitale, sous les yeux mêmes de l'Empereur, la liberté d'exercer les fonctions de notre ministère. Nos Eglises sont ouvertes à tous ceux qui veulent y venir. Nous y prêchons; nous y entendons les confessions; nous y administrons les Sacremens; nous allons même au-dehors, lorsque nous le pouvons sans risquer de tout perdre, pour procurer aux femmes Chrétiennes, et aux malades, les secours spirituels dont ils peuvent avoir besoin.

Le Père Gaubil n'a pas été un des moins exacts à faire toutes ces actions de zèle, sans lesquelles on n'aurait du Missionnaire que le nom. Ses études abstraites, ses fréquentes

veilles, ses différentes occupations, ses emplois extérieurs ne l'empêchèrent jamais de faire une bonne œuvre. Ainsi on le vit souvent, après avoir été les nuits entières à contempler les astres, passer de l'observatoire au confessionnal, du confessionnal à la chaire, de la chaire à l'autel, sans mettre entre ces différens exercices aucun intervalle de repos. Il est vrai qu'un tempérament robuste et une santé qui semblait être à l'épreuve de tout, le mettaient en état d'agir ainsi, sans qu'il en parût incommodé.

S'il vaquait avec tant d'assiduité aux fonctions journalières inséparablement attachées aux personnes de notre état, il ne s'attachait pas avec moins d'ardeur aux occupations que sa capacité lui avait procurées au-dehors. Il avait été nommé, par l'Empereur, interprète de ceux des Missionnaires qui, nouvellement arrivés dans cette Cour, et n'en sachant point encore ni la langue, ni les usages, sont néanmoins obligés d'exercer leurs talens, ou devant les Officiers de Sa Majesté, ou en présence de l'Empereur lui-même; emploi difficile, où le Père Gaubil s'est fait aimer, estimer, admirer même, toutes les fois qu'il en a exercé la fonction.

Il était de plus interprète impérial des langues latine et tartare-mant-cheou, pour tout ce qui va de la Chine en Russie, et pour tout ce qui vient de Russie à la Chine; c'est-à-dire, qu'il était chargé de traduire en tartare-mant-cheou toutes les lettres latines qui venaient du sénat de la Grande-Russie; et

en latin, l'original mant-cheou des lettres que le Tribunal Chinois envoyait en Russie pour les affaires mutuelles des deux Nations.

Ne croyez pas, au-reste, qu'il en soit ici comme dans les Cours d'Europe, où la connaissance des deux langues suffirait pour un emploi de cette nature. A la Cour de Pekin, il faut encore beaucoup de présence d'esprit, une patience sans bornes, et une connaissance exacte des lieux, des hordes et des noms particuliers des petits Régulos Tartares qui font leur séjour entre les Etats de la Chine et ceux de la Russie; sans cela on serait souvent exposé à confondre le nom d'un pays entier avec celui d'une montagne ou d'une rivière; le nom d'une montagne ou d'une rivière, avec celui d'un homme ou d'une horde; le nom d'une horde, avec celui de quelque particulier fugitif, qui sera peut-être le seul dont on se plaindra ou qu'on réclamera. D'ailleurs, ce n'est point à loisir, ni dans la solitude du cabinet et au milieu de ses livres ou de ses cartes géographiques, qu'il est permis de traduire; il faut le faire dans le Palais même, ou dans le lieu où se tient le Tribunal; il faut le faire rapidement, quelqu'épineuse que puisse être l'affaire dont il s'agit; il faut le faire en présence d'une foule de Mandarins, qui n'étant là que pour attendre que la traduction soit faite, s'entretiennent, et d'un ton fort élevé, de leurs affaires particulières, ou interrompent sans cesse le Missionnaire par mille questions différentes, et pour le moins inu-

tiles; souvent même c'est pendant la nuit qu'on est appelé, et il faut que le matin tout soit fait, et en état d'être présenté à l'Empereur.

Rien de tout cela n'était capable de déconcerter et d'embarrasser le Père Gaubil. Il n'en perdait pas un moment de son travail ni de sa gaieté; il traduisait et discourait en même-temps avec ceux qui venaient l'interrompre; il satisfaisait à toutes leurs demandes, et les interrogeait lui-même à son tour, lorsque la bienséance du pays le lui permettait.

Cet emploi extrêmement onéreux par la manière dont on est obligé de le remplir, n'est confié à des Européens que par une espèce de nécessité presque indispensable. Le Collége impérial, qui fut établi par le prédécesseur de l'Empereur régnant, pour y enseigner la langue latine à un certain nombre de jeunes gens choisis parmi les Mantcheoux de qualité, n'ayant subsisté qu'une quinzaine d'années, n'a produit aucun sujet sur lequel on voulût se décharger du soin des versions tartares et latines. C'est encore le Père Gaubil qui, après le Père Parennin, a eu l'honneur d'être à la tête de ce Collége, et d'en être le premier Professeur.

La Cour, toujours contente de ses services, lui a donné, dans plus d'une occasion, des marques publiques de sa satisfaction, soit par des éloges donnés à son mérite, soit par quelques petits présens. Elle eût bien voulu pouvoir le récompenser par des marques ex-

térieures d'honneur ; mais le mépris qu'on savait qu'il en fesait, a toujours empêché qu'on ne le chagrinât de ce côté-là. Peu s'en est fallu néanmoins qu'il n'ait été contraint d'accepter un Mandarinat dans le Tribunal d'astronomie ; mais un heureux accident le délivra de cette crainte, contre toutes les intentions du treizième Régulo qui fesait alors les fonctions de premier Ministre.

Pardon, Monsieur, si je me suis un peu trop étendu dans le récit que je vous ai fait de tout ce qui a eu quelque rapport à votre ancien ami. Vous ne l'avez connu que du côté des sciences ; j'ai voulu vous le faire connaître par tout ce qu'il avait d'estimable, et entrer pour cela avec vous dans les principales circonstances d'une vie qui a été une suite continuelle de mérites et de travaux dans tous les genres, mais en particulier du côté de la Religion, qu'il a tâché de propager autant qu'il l'a pu dans les temps peu favorables où il s'est trouvé ; qu'il a eu l'honneur de défendre devant les Juges de la terre dans deux occasions différentes, et pour laquelle il a procuré en particulier le salut à plusieurs milliers d'enfans, qui auraient peut-être été privés de la grâce du Baptême, si le Père Gaubil n'avait consacré à l'entretien de quelques Catéchistes le peu d'argent qu'il recevait d'Europe chaque année pour de bonnes œuvres. Car quoiqu'il n'en négligeât aucune, il s'attachait sur-tout à celle qui procure le Baptême aux enfans exposés ou moribonds ; et il avait coutume de dire qu'il n'en con-

naissait point de plus sûre, ni qui fût moins sujette à caution de la part des Chinois.

L'Académie Impériale de Pétersbourg, pleinement convaincue du savoir et des talens du Père Gaubil, lui fit l'honneur, en 1747, de le mettre au nombre de ceux qui composent son illustre corps. Permettez-moi, Monsieur, de vous en rappeler le souvenir; c'est vous qui le fîtes agréer à l'Académie Royale des Sciences pour être un de vos correspondans. Peu après, le célèbre M. de Mortimer, qui était pour lors Secrétaire de la Société Royale de Londres, lui proposa de le faire admettre dans cette savante Compagnie, l'assurant qu'on lui accorderait très-volontiers cet honneur, s'il ne trouvait lui-même aucun inconvénient à le demander. L'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, pour lui marquer son estime, lui fesait présent de ses Mémoires à mesure qu'ils paraissaient; et les citations fréquentes et toujours honorables que M. Freret et d'autres Savans du premier ordre, membres de cette même Académie, ont faites de ses Lettres, de ses Mémoires et de ses autres ouvrages, sont une preuve sensible de la considération qu'il s'était acquise dans cette illustre Compagnie.

Cet homme laborieux, toujours infatigable dans ses travaux, le Père Gaubil n'avait été attaqué d'aucune infirmité pendant les trente-six années de son séjour dans cette Capitale. Sa première maladie est celle qui l'a conduit au tombeau. Une dyssenterie vio-

lente, dont il sentit les premières atteintes le 7 Juillet, et qui alla toujours en augmentant, nous l'a enlevé après quinze jours, malgré tous nos soins, dans le commencement de la soixante-onzième année de son âge.

Il était né à Gaillac, Ville du Haut-Languedoc dans l'Albigeois, le 4 Juillet 1689: il est mort à Pekin le 24 Juillet de cette année 1759. Il reçut les derniers Sacremens de l'Église, et il vit venir son dernier moment avec cette résignation et cette tranquillité d'esprit, qui sont le vrai caractère du Chrétien qui a toujours vécu suivant les plus pures maximes de la Religion. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Père Roy, Missionnaire en Chine, à Monseigneur l'Evêque Comte de Noyon, Pair de France.

En Chine, le 12 Septembre 1759.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu cette année seulement la lettre de 1755 que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire. Elle en a peut-être écrit d'autres qui parviendront en leur temps. Les guerres ont dérangé tout le commerce de nos vaisseaux. Je suis pénétré de la plus vive

reconnaissance pour les sentimens que Votre Grandeur daigne me témoigner. Je lui demande toujours la même part dans son cher souvenir. Si mes vœux pour elle et pour tout ce qui lui appartient peuvent lui être de quelqu'utilité, je vous assure, Monseigneur, que je n'ai pas encore manqué et ne manquerai jamais à ce que le devoir et l'inclination me dictent là-dessus.

Votre Grandeur voudrait avoir des nouvelles un peu détaillées : quoique pour l'ordinaire je ne sois guère dans une situation assez tranquille pour écrire de pareilles lettres, je le ferai cependant comme je pourrai pour lui obéir, et je ne lui manderai que ce que j'ai de plus présent à l'esprit.

Entré dans la Province de *Hou-quang* depuis environ trois ans, pendant lesquels, soit par occasion, soit par suppléance, j'en ai parcouru à-peu-près toutes les Chrétientés, je vois que, grâces à Dieu, l'œuvre du Seigneur se fait, bien des ames se gagnent, et le divin Maître regarde encore cette portion de son héritage avec des yeux de miséricorde. Quelques personnes en France croient que depuis la cessation de cette publicité de la Religion qui régnait sous l'Empereur *Cang-hi*, et depuis le renvoi de tous les Missionnaires des Provinces à *Macao*, la Mission de Chine est entièrement ruinée, ou tend bien rapidement à son entière décadence, et qu'il n'y a plus guère que dans la Capitale de l'Empire, qu'à la faveur des arts elle se soutient et est même protégée par l'Empe-

reur. A force de l'entendre dire, lorsque j'étais encore en France, je le croyais presque, et adorant en cela les desseins du Seigneur, qui n'a pas besoin de nous pour son œuvre, et qui bénit ou laisse infructueux notre ministère, selon qu'il le juge à propos, je ne laissai pas de partir, croyant que Dieu voulait cela de moi, content, si telle était sa volonté, de suivre toutes les révolutions de cette Mission, et d'être, s'il le fallait, témoin de son entière destruction.

Notre sainte Foi, qui, pendant tant de siècles, s'est soutenue en Europe, et s'est même prodigieusement répandue sans aucun appui des grandeurs humaines, et même malgré tout ce qu'elles fesaient pour la détruire, ne doit pas avoir plus de peine à s'entretenir et à se répandre de la même façon dans ces contrées. Nous espérons que telles seront les vues de miséricorde du Seigneur sur ce florissant Empire.

Après que l'Empereur *Yong-tching*, successeur de *Cang-hi*, eut déclaré ouvertement la guerre à notre sainte Religion, et qu'il eut chassé tous ceux qui la prêchaient dans les Provinces, les Missionnaires réfugiés à *Macao* revinrent bientôt de la consternation générale qu'avait causée un pareil éclat. Un de nos Pères voulut le premier tenter si, malgré des défenses si expresses, l'on ne pourrait pas entrer furtivement, se maintenir avec précaution, et faire en secret ce qu'on fesait auparavant publiquement.

Le Seigneur ayant béni son entreprise,

il retourna sur ses pas pour chercher du secours; beaucoup d'autres ensuite de différens corps suivirent la même route; et peu-à-peu l'on est rentré dans presque toutes les Chrétientés dont on avait été chassé. Seulement les Eglises assez décentes pour nos mystères, qu'on possédait, usurpées pendant l'exil, ou abandonnées à des usages profanes, n'ont point été rendues. La maison du premier Chrétien qui nous invite, devient notre temple. Il est à souhaiter sans doute, et nous formons tous des vœux pour que l'Empereur et tous les Grands de l'Empire ouvrent les yeux à la lumière et se convertissent enfin à la Foi, parce que bien des Sujets, tous peut-être, suivraient l'exemple du Prince. Mais d'ici à ce que Dieu daigne opérer un si grand miracle, je ne sais pas trop si la situation présente ne vaut pas bien celle qui a précédé; elle vaut mieux sans doute pour nous. Par-là notre ministère et nos fonctions deviennent plus apostoliques, et nous avons une meilleure part aux croix que le Seigneur a promises pour récompense à ceux qui travailleraient à son œuvre. Sans feu ni lieu, presque toujours errans et vagabonds, comme des proscrits qui n'osent se fixer nulle part, et que ceux qui leur sont les plus attachés n'osent retenir, nous avons vu depuis quelques années, dans différens lieux et en différens temps, l'orage tomber sur nos Confrères, les Religieux de Saint-Dominique et de notre Compagnie mis à mort pour la Foi, d'autres emprisonnés et tourmentés par les

tortures les plus affreuses. Ils sont entrés les premiers dans cette belle carrière, et nous ont appris ce que nous avions à craindre, ou plutôt à espérer, si nous étions jamais jugés dignes du même sort. Quand nous passons quelquefois devant les Hôtels des Gouverneurs de Villes ou de Provinces, nous ne pouvons voir, sans un certain frémissement, tous ces satellites et soldats qui fourmillent devant les portes : il n'y a pas de jour presque où nous ne courions quelque risque de tomber entre leurs mains. Lorsque la Religion était publique, nous entrions sans crainte dans ces Tribunaux ; les Mandarins qui y résidaient, nous admettant à leur table, nous fesaient respecter, et à présent nous ne pouvons plus paraître devant eux que lorsque nous y serons conduits comme criminels. Voilà, Monseigneur, la situation que j'ose préférer en bien des occasions à celle qui a précédé.

Quant à l'Eglise dont nous cherchons à étendre l'empire, a-t-elle beaucoup perdu de ses véritables richesses ? Plusieurs de ceux qui étaient entrés et qui restaient dans la Religion par des vues trop humaines, dans le cœur de qui la Foi n'avait pas jeté de profondes racines, n'ont pas tenu ; et les différentes persécutions en divers lieux, soit sous l'Empereur précédent, soit sous celui-ci, ont peut-être achevé de séparer la zizanie d'avec le bon grain. Les Grands sur-tout et les riches, trop attachés à une fortune et à des honneurs qu'ils sont tous les jours en risque de perdre, ont été les plus faibles ; et

quoiqu'il y en ait encore quelques-uns dans les différentes Provinces, on peut dire que le nombre en est très-petit. Que nous est-il donc resté des anciens Chrétiens, et quels sont ceux qui depuis sont entrés dans la Religion? Grand nombre de Confesseurs de Jésus-Christ qui ont donné les preuves de leur foi en souffrant pour la défendre tout ce que les Juges plus ou moins envenimés contre elle ont voulu leur faire souffrir; ces Confesseurs, grâces à Dieu ne sont pas rares en Chine; et il y a peu de Chrétientés où nous n'en rencontrions quelques-uns. Ceux qui n'ont pas encore confessé savent tous à quoi ils s'exposent en restant Chrétiens, ou en demandant le Baptême, s'ils ne l'ont pas encore reçu.

Je ne connais guère que cette partie des Provinces qui nous est confiée à quatre Jésuites Français, aidés de trois Jésuites Chinois. Je n'ai pas les catalogues des autres Pères; mais à en juger par le nombre des calendriers pour les fêtes de l'année que nous fesons imprimer tous les ans, tant sur barques qu'à terre, nous avons entre deux et trois mille familles Chrétiennes; je ne comprends là dedans que ce que nous avons dans le *Hou-quang*, quelque chose dans le *Ho-nan* et dans le *Kiang-si*.

Les Pères Portugais de notre Compagnie et des Missionnaires d'autres corps, ont aussi beaucoup de Chrétientés dans les mêmes Provinces de *Nankin* et de *Té-kiang*: ce sont nos Pères Français de *Pekin* qui en ont soin. A *Pekin* sur-tout, vu la liberté qui y règne,

le nombre doit en être assez considérable: il y a outre cela dans toutes les autres Provinces de l'Empire plusieurs Missionnaires de différens corps qui tous, selon l'esprit de leur vocation, travaillant avec zèle à la vigne du Seigneur, ne peuvent manquer de faire bien des conquêtes. Dans le petit District qui m'a été confié, j'ai eu pour ma part, depuis le mois de Septembre dernier jusqu'à présent, mille trois à quatre cens confessions, et cent cinquante baptêmes, dont il y a vingt-sept adultes. Pour ramasser cette petite moisson, j'ai fait bien des voyages, et grâces à Dieu essuyé bien des fatigues. Dans ce pays-ci, où les confessions sont pour l'ordinaire annuelles, et quelquefois de deux et de plusieurs années, sur-tout dans une langue étrangère que nous entendons difficilement, dix ou vingt confessions occupent une nuit entière; et après avoir fait ce nombre, il est temps pour l'ordinaire de célébrer le saint Sacrifice. Je marque ceci à Votre Grandeur pour qu'elle puisse juger à-peu-près du fruit de notre ministère, encore n'en peut-elle juger qu'imparfaitement : d'autres sans doute plus anciens dans la Mission, avec plus d'expérience, de talens et de zèle, peuvent recueillir de plus abondantes récoltes; d'autres aussi par la situation de leurs Chrétientés plus ramassées, peuvent à moins de frais en secourir un plus grand nombre et les secourir plus souvent.

Je suis placé dans le milieu du *Hou-quang*: j'ai été par occasion, il y a trois ou quatre

mois, dans la partie supérieure, confiée aux soins du Père la Mathe, aidé par le Père *Tsao*, Jésuite Chinois. Il y a bien des années que cette Chrétienté, placée au milieu des montagnes, représente la ferveur de la primitive Eglise. Je fus bien consolé de faire plusieurs lieues de chemin sans rencontrer un seul Idolâtre. Les Chrétiens de cet endroit, tous ramassés sans mélange d'Infidèles, ne savent que prier Dieu et labourer la terre. La persécution qu'il y eut, il y a quatre ans, dans ces montagnes, fut si violente, que plusieurs, après avoir résisté à bien de mauvais traitemens, cédèrent enfin, lorsque la violence fut poussée à un excès qui est contre tous les usages de Chine. Ces pauvres gens n'ont été apostats que d'un moment, et ils ne le furent jamais dans le cœur. J'ai été témoin, et j'admirais la ferveur avec laquelle ils fesaient publiquement, pour pouvoir rentrer en grâce, des pénitences presque semblables à celles de la primitive Eglise. Grand nombre d'entr'eux desirant avec plus d'ardeur cette grâce, et ne pouvant l'attendre longtemps, ont fait ce que saint Cyprien indiquait aux apostats de son temps, sans oser le leur conseiller de crainte d'une nouvelle rechûte. Ils ont reparu devant les Juges, détesté leur faiblesse, et n'ont eu dans les supplices autre chose à répondre, si ce n'est qu'ils étaient Chrétiens et qu'ils le seraient jusqu'à la mort.

Une des choses que nous admirons tous, c'est la fermeté de tant de jeunes femmes qui,

auprès d'un mari Infidèle, d'un beau-père et d'une belle-mère qui leur font endurer le long martyre d'une persécution de tous les jours de la vie, sans aucun secours de leur famille, souvent fort éloignée, ne se démentent point de leur ferveur et conservent leur foi comme leur plus riche trésor. L'usage est en Chine de promettre les enfans dès l'âge le plus tendre. Bien des parens Infidèles alors, et Chrétiens depuis, ont promis leurs filles à des Idolâtres : l'alliance contractée avec toutes les formalités de Chine, il n'y a plus moyen d'en revenir. Il y a ici très-grand nombre de ces héroïnes qui, sans avoir la gloire extérieure du martyre, en ont tout le mérite et au-delà ; quelques-unes obtiennent enfin ce qu'elles demandent tous les jours avec larmes au Seigneur, et ont la consolation de voir toute Chrétienne la famille qu'elles ont trouvée toute Idolâtre; d'autres du-moins par leur docilité sur tout le reste, viennent à bout de rendre leurs maris assez traitables pour qu'ils ne se mêlent plus de leur Religion. Il en mourut une l'an passé, après avoir passé sept ou huit ans dans un mariage de cette sorte, et avoir donné plusieurs enfans à l'Eglise. Il est vrai que pour celle-là la persécution n'avait pas duré long-temps. Après qu'elle eut, en entrant dans la maison de son mari, rejeté avec horreur les propositions qu'on lui fit d'honorer les Idoles qui étaient dans la maison, elle alla dans sa chambre arborer ses Images, qui furent bientôt enlevées; mais elle dit avec fermeté qu'elle ne

resterait jamais dans cette maison sans ses Images. Elle fut trois jours de suite sans boire ni manger; enfin voyant qu'elle était résolue à tout, et qu'elle ne paraissait pas de caractère à plier sur l'article de la Religion, on lui rendit ses Images, et on la laissa depuis assez tranquille.

J'en confessai une, il y a trois ou quatre mois, qui, après sa confession, me dit d'un sang froid admirable, qu'elle serait assommée par son mari dès qu'il saurait que c'était pour voir le Missionnaire qu'elle avait été dans sa famille, mais que le bonheur de se confesser et de communier méritait bien d'être acheté. Effectivement, j'appris le surlendemain que le mauvais traitement avait été au point de la rendre impotente pour plus de deux mois. Je suis bien sûr que l'an qui vient elle sera une des premières à venir demander à participer aux saints mystères.

Parmi les Baptêmes d'adultes que j'ai eus depuis le mois de Septembre dernier, j'en ai eu quelques-uns qui m'ont donné bien de la consolation. Il y en a deux sur-tout dont Votre Grandeur apprendra les circonstances avec plaisir. Un Négociant passa il y a environ deux ans dans la maison d'un de nos Chrétiens qui était assez bon Catéchiste et très-zélé, appelé Paul *Hoang*. Ce Négociant demeurait à sept ou huit lieues de chez lui, et il ne venait que par occasion. Le Catéchiste causa avec lui, et trouvant quelques dispositions favorables à la réception de l'Evangile, l'instruisit des choses essentielles, et

et lui donna un petit livre de prières et un petit catéchisme. Comme il ne put le retenir que peu de jours, et qu'il ne le connaissait pas assez, il ne lui parla ni des Missionnaires ni de Baptême. Il y a quatre ou cinq mois que le Négociant a reparu, et est revenu chez la veuve de Paul *Hoang*, mort depuis plusieurs mois; j'étais tout juste ce jour-là même sorti de chez cette veuve pour aller à huit lieues dans la Chrétienté suivante. Cette femme le reconnut et lui demanda s'il avait oublié la doctrine que son mari lui avait prêchée autrefois? Il lui répondit que non-seulement lui, mais son père, sa mère, sa femme et ses enfans étaient tous Chrétiens; et qu'en retournant chez lui, il les avait, avec la grâce de Dieu, tous convertis à la Foi. Cette femme, charmée de sa simplicité et de sa foi, lui parla des Missionnaires, du Baptême et des autres Mystères qu'on cache aux Catéchumènes. Il vint en grande hâte me trouver dans l'endroit où l'on lui dit que j'étais. Ne pouvant absolument retourner sur mes pas, j'envoyai, après l'avoir baptisé, un Catéchiste dans la famille pour ondoyer les enfans et disposer au Baptême les grandes personnes, les réservant à ma première visite. Par la ferveur de ce bon Négociant, et par ce qu'il m'a dit, je juge que sa famille est très-fervente.

A peu de distance de l'endroit où je suis maintenant, il y a quelque temps qu'un jeune enfant orphelin fut obligé de passer quelques jours chez des Infidèles dans un

endroit où il n'y a jamais eu de Chrétiens. Un jour la Providence amena chez cet Infidèle une femme voisine, de cinquante ans et plus. Elle aperçut cet enfant retiré dans un coin qui récitait ses prières, et en entendit quelques mots. Après qu'il eut fini, elle lui dit qu'elle savait les mêmes prières que lui, et qu'elle était Chrétienne. L'enfant fort surpris lui demanda son nom de Baptême, et quel Missionnaire l'avait baptisée. Langage étranger pour cette femme qui ne savait ce que l'enfant voulait dire; les Infidèles survenant les empêchèrent de pousser plus loin. Sur ces entrefaites j'arrivai dans la famille de cet enfant; on lui en donna aussitôt nouvelle. Après sa confession il me parla de cette femme, et me dit son nom Chinois. J'eus beau chercher dans mes catalogues, je n'y trouvai rien. Je dis à cet enfant de m'amener cette femme; il m'en représenta la difficulté. La plus grande était qu'il n'y avait aucun Chrétien dans cet endroit assez éloigné, et que je n'avais qu'un enfant pour faire cette commission. Comme il me persécutait pour avoir quelque petit don, je lui dis qu'il aurait de moi tout ce qu'il voudrait, s'il m'amenait cette femme. Le surlendemain elle vint en effet, conduite par cet enfant, dans un endroit où elle ne connaissait personne et où personne ne la connaissait. Les Chrétiens s'assemblèrent dans ma chambre pour savoir ce qu'elle était, et ils furent bien édifiés d'apprendre son histoire. Elle me dit qu'à l'âge de qua-

torze ans, étant encore chez son père, elle avait rencontré un Chrétien qui, pendant quelques jours qu'il demeura à la maison, lui avait appris à connaître Dieu et à l'adorer; que pendant ce peu de jours elle avait appris les prières et le petit catéchisme qu'on donne aux Catéchumènes; que peu de temps après elle avait passé dans la famille de son mari, et n'avait jamais manqué depuis à réciter soir et matin ses prières; qu'elle pensait sans cesse à son Créateur et l'adorait dans le cœur. Ce Chrétien lui [illegible]it parlé de l'abstinence du Vendredi et du Samedi; se croyant déjà Chrétienne, elle avait regardé cela comme une obligation pour elle, aussi n'y avait-elle jamais manqué; seulement après le départ de ce Chrétien elle s'était trompée dans son calcul des jours de la semaine, mais elle gardait deux jours d'abstinence dans l'espace de sept jours: peut-être qu'à sa supputation son Vendredi ou son Samedi tombait le Dimanche; mais je crois que Dieu était bien autant honoré de sa simplicité, que de nos jeûnes les plus réguliers. Dans la crainte d'oublier son petit catéchisme, elle l'avait depuis quarante ans récité tous les jours, et n'avait jamais manqué pendant tout ce temps-là à observer de la Loi de Dieu le peu qu'elle en savait. Charmé de son récit, je la fis disposer au Baptême, et lui conférai, avec grande consolation, un Sacrement auquel elle avait apporté une disposition si sainte.

Pendant ces dernières années il n'y a point eu de persécution d'éclat. Quelques Man-

darins subalternes ont bien fait quelques vexations dans différens endroits, mais grâces à Dieu cela n'a pas eu de suite. L'espèce de paix dans laquelle nous vivons est telle que nous pouvons à petit bruit remplir nos ministères; mais la Providence ne nous laisse cependant pas manquer de petites occasions critiques, propres à animer notre foi, et notre abandon aux soins de cette même Providence, qui seule peut être notre sauvegarde. Ces occasions ne sont pas rares, et il n'y a aucun Missionnaire qui ne s'y trouve souvent. Dieu ne nous manque pas au besoin, mais il veut quelquefois nous réduire à la nécessité de ne voir et de n'attribuer qu'à lui seul les secours visibles et invisibles qui nous tirent du danger.

Au mois de Novembre dernier je consentis, pour la consolation d'un Chrétien, d'aller dire une Messe chez lui, et confesser le peu de personnes qui n'avaient pu se rendre dans un autre endroit qui leur était assigné. Comme il a servi et connu beaucoup d'Européens, il voulut me servir à souper un peu à l'Européenne, et je me servais de fourchette et de couteau, ce qui est contraire à l'usage de Chine. Tandis que je soupais seul dans ma chambre, vint un Idolâtre de la Secte de Chine la plus envenimée contre la Religion chrétienne. Il entra dans ma chambre d'un air assez libre, je crus d'abord que c'était quelque Catéchumène; je lui fis politesse et amitié; mais je ne me levai pas pour le recevoir, parce qu'il n'est pas ici d'usage d'en

user autrement avec les Chrétiens. Il vit ma façon de manger, et sur un coin de la table livres, bréviaire, écritoire, et autres meubles Européens; comme il cherchait à faire une histoire, il sortit en criant à pleine tête que je l'avais insulté, que je mangeais de la viande crue pour laquelle il me fallait servir de couteau, enfin que j'étais un *fan-gin*, c'est-à-dire un malheureux, un scélérat. Il ameute la populace, presque tous gens de sa Secte, qui sont en très-grand nombre dans cet endroit. Entendant le vacarme, je ramasse vite tous les meubles Européens; je prends du papier et un pinceau, et je me mets à écrire en Chinois. Il revient l'instant d'après avec deux autres, le reste de la troupe était au-dehors. Il s'avance comme un furieux, disant que si l'on ne me livre pour être écorché, ils vont mettre tout à feu et à sang. Les Chrétiens consternés se jettent contre la porte de ma chambre. Les Idolâtres après avoir vomi toutes les injures et les blasphèmes qui leur vinrent à la bouche, se mettent en devoir d'enfoncer la porte. Les Chrétiens étaient les plus forts dans la maison, mais l'agresseur savait que la troupe était à la porte. Cette lutte dura environ une demi-heure, la porte fut enfoncée deux ou trois fois, et il ressortait de temps-en-temps pour animer sa troupe. Ne sachant trop ce que tout cela deviendrait, je pliai tout doucement mon petit bagage, en invoquant le secours d'en haut. Lorsque les Idolâtres furent sortis pour un moment pour aller encore sonner le tocsin, j'envoyai

voir s'il n'y avait point de voie pour m'évader ; on me répondit que tout était investi ; alors m'abandonnant à la Providence, je changeai d'habit et voulus sortir, parce que je voyais assez qu'en restant je ne pouvais m'attendre qu'aux dernières violences, et de plus, qu'on ne mettrait la main sur moi qu'après avoir mis en pièces tous les Chrétiens. Quant à être pris, j'aimais mieux être pris seul que de causer un si grand malheur. Le Seigneur me secourut, et je passai heureusement toutes les sentinelles sans être reconnu. Les Chrétiens débarrassés d'une partie de leur frayeur furent assez heureux pour cacher ou enlever tout ce qui m'appartenait. Il était temps, et la Providence ne leur avait donné que ce moment, après lequel la troupe, formée au nombre de plus de cent, se jeta dans la maison. Ils furetèrent par-tout, enragés d'avoir laissé échapper leur proie ; ils enlevèrent ce qu'ils trouvèrent chez le Chrétien, et cassèrent tout ce qu'ils ne purent enlever. Dieu ne permit pas que la pensée de brûler la maison leur vînt ; car ils l'eussent exécutée, ne trouvant alors aucune résistance de la part des Chrétiens, qui, n'ayant plus rien à défendre, avaient pris la fuite. On vint le lendemain, me chercher dans mon asile, où la sûreté de ma personne ne diminuait guère mes inquiétudes sur le coffre de Chapelle, et les livres Européens que je croyais abandonnés au pillage.

Il y a trois mois que la Providence me fit trouver tout juste dans le moment du danger

un parapet de fossé pour mettre à l'abri ma Chapelle et mes livres, dans le temps que l'on fesait une visite très-rigoureuse à une douane, jusqu'à laquelle des Chrétiens imprudens m'avaient conduit.

Les vives recherches que l'on fait dans tout l'Empire, d'un fameux révolté, qui a paru il y a quelques années, et qui peut-être n'existe plus, ont causé, depuis bien du temps, et causent encore tous les jours bien du trouble. Beaucoup d'innocens, sur les moindres indices, ont été arrêtés, emprisonnés et mis à la question. Dès qu'on est peu connu dans l'endroit, un air, des façons, un langage tant soit peu étranger rendent suspect. Le seul nom de *Ma-tchao-tchu*, (c'est le nom du chef de cette révolte) prononcé d'une certaine façon, met tous les esprits en mouvement, et répand l'alarme dans les environs : l'avoir vu, sans l'avoir déclaré ; l'avoir logé, lui ou quelqu'un de ses complices, même sans le connaître, serait un crime d'Etat, capable d'abîmer des familles entières. Dans deux ou trois occasions, sur mon air étranger, j'ai été pris pour être un des siens. Ceux qui m'accompagnaient furent effrayés, mais heureusement cela n'a pas eu de suite. Ces recherches nous ont, dans bien des occasions, causé bien des alarmes.

Voilà, Monseigneur, à-peu-près ce que j'ai de plus présent à l'esprit ; quoique nous n'ayons pas cette prodigieuse rapidité de succès, ni de ces miracles éclatans que les ames dévotes souhaiteraient entendre raconter

d'une Chrétienté naissante, je ne laisse pas de bénir le Seigneur du fruit qu'il veut bien donner à nos travaux et des petites peines qui les accompagnent. Puissent nos vœux et ceux de tant d'ames saintes, et ceux que Votre Grandeur, en particulier, forme tous les jours pour que la moisson devienne de jour en jour plus abondante, toucher la miséricordieuse bonté du Seigneur !

Mes Confrères, qui travaillent dans la même vigne, ont sans doute bien des traits capables d'édifier et de consoler les personnes à qui ils écrivent ; le Père la Mathe sur-tout, qui, aidé par le Père *Tsao*, excellent ouvrier, et digne coopérateur de son zèle, a soin de la Chrétienté la plus belle, et, si l'on en excepte celle de Pekin, la plus nombreuse de toute la Chine. Tout ce que je sais, par le voyage que j'ai fait, c'est que ces Pères voient avec consolation continuer la ferveur et les saints usages qu'établirent autrefois, et qu'ont entretenus successivement les Pères Labbe, de Neuviale et la Roche. Grande quantité d'Idolâtres attirés par leurs exemples entrent tous les jours dans la Religion.

Le Père Chinois, qui a reçu l'Esprit saint par l'imposition des mains de Votre Grandeur, eut dernièrement une affaire qui s'est terminée heureusement. Les Chrétiens chez qui il était, vexés par les Idolâtres, pour contribuer à quelque fête superstitieuse, furent accusés d'être d'une fausse Religion. Le Père Lan fut nommément dénoncé, et l'affaire fut portée devant le Mandarin d'une des prin-

cipales villes du *Hou-quang*. Le Père comparut, et comme il put, ce que nous Européens ne pouvons pas, nommer ses parens et sa patrie, on ne le prit que pour un Chrétien, et non pas pour un Missionnaire. Le jugement fut favorable aux Chrétiens, et le Mandarin défendit aux Infidèles de les inquiéter désormais : il ajouta que si la Religion chrétienne était une fausse Secte, l'Empereur ne souffrirait pas quatre Eglises au milieu de Pekin, et sous ses yeux, et ne comblerait pas de tant d'honneurs les Présidens du Tribunal des Mathématiques, qui sont des Chrétiens. Le Père Lan n'eut que la peur de voir étaler tous les instrumens de différens supplices, ce qui se fait ordinairement avant toute sorte de jugement. Nous avons bien remercié Dieu de ce qu'il était tombé entre des mains si favorables. Comme les jugemens dépendent de l'équité ou des passions d'un seul homme, on n'est pas plus surpris de voir perdre la meilleure cause que de voir gagner la plus mauvaise. Si ce cher Père savait que j'ai l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de vous présenter ses très-humbles respects. Permettez, Monseigneur, que M. et Madame de Boursac trouvent ici les assurances des miens. Les personnes qui vous touchent de près me sont et me seront toujours présentes à l'esprit devant le Seigneur. Conservez toujours, je vous prie, quelque part dans votre cher souvenir, et sur-tout à l'autel, pour celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

EXTRAIT

D'une lettre écrite en Juillet 1764, par le Père la Mathe, Missionnaire à la Chine, au Père de Brassaud.

Vous n'avez donc plus besoin de passer les mers pour venir chercher des épreuves. Je ne puis qu'entrer dans vos sentimens et vous féliciter d'avoir part à la croix de Notre-Seigneur.

La Religion est toujours ici sur le même pied, ainsi, si je n'avais de temps-en-temps des persécutions, je n'aurais rien de nouveau à vous écrire. En 1762 un Soldat intenta procès à sa belle-sœur, Chrétienne, pour lui enlever son bien, et y compliqua cinq ou six Chrétiens. Dans l'accusation il ne manqua pas l'article de la Religion, sur laquelle il répandit bien des calomnies, espérant que ces reproches pourraient donner de la force à son droit et affaiblir celui de sa partie adverse. Le Mandarin ne prit pas le change, et donna gain de cause aux Chrétiens. Mais après le jugement il ordonna de leur faire écrire un billet apostatique. Deux ou trois s'étaient déjà retirés. Le billet fut écrit en présence des autres qui ne témoignèrent pas assez d'opposition ; c'est ce qui m'obligea à leur imposer la pénitence publique en usage dans cette Mission. Deux des absens ayant appris

qu'on avait écrit leur nom dans le criminel billet, prirent aussitôt la résolution d'aller détromper le Mandarin, et demander ce papier. Le premier qui se présenta fut un vieillard de près de soixante-dix ans nommé Pierre *Li*. Il alla demander audience. N'ayant pu l'obtenir d'abord, il déclara qu'il ne s'en retournerait pas qu'il n'eût été admis. Les gens du Tribunal vaincus par son importunité, le laissèrent entrer. Il va aussitôt se jeter aux pieds du Mandarin, et lui déclarer qu'il n'a eu aucune part au billet apostatique, qu'il est Chrétien et ne cessera jamais de l'être ; qu'il demande ou qu'on lui rende l'écrit, ou qu'on en efface son nom. Le Mandarin surpris de cette hardiesse, lui fait les menaces les plus terribles pour l'intimider, mais sans succès. On en vint aux coups ; il est toujours inflexible, et après avoir été battu, il revient demander l'écrit. Le Mandarin ne pouvant se débarrasser de lui, ses gens le traînent à la porte, en lui disant d'un ton de colère, qu'il n'a qu'à aller adorer son Dieu tant qu'il voudra, mais que le billet ne sortira point des archives. Le second alla faire les mêmes protestations, mais à moins de frais : Le Mandarin, homme modéré, se contenta de lui tourner les talons, sans faire aucun cas de ses instances.

En 1763 j'ai été moins tranquille. De faux frères, même dès les premiers jours de l'année, me déférèrent aux Infidèles, qui sont comme les Capitaines de quartier, moins pour me nuire que pour perdre les Chré-

tiens chez qui j'étais. L'affaire n'eut point de suite. Mais sur la fin de l'année il en survint une autre qui semblait d'abord devoir anéantir la Religion dans les montagnes dont je suis chargé. Le Mandarin ordinaire et celui de guerre avaient déjà déterminé le jour auquel ils devaient venir en personne et accompagnés d'une bonne escorte, porter le dernier coup à mes pauvres Chrétiens. Jugez de mes alarmes. Je cherchais de tous côtés quelque Chrétien qui eût le courage d'aller au Tribunal faire quelques démarches pour tâcher de rompre le voyage : aucun n'osait l'entreprendre. Mais au défaut des hommes la divine miséricorde ne nous a pas abandonnés. D'abord elle envoya au Mandarin de guerre une maladie dont il guérit avant le terme ; mais son Médecin lui déclara que s'il fesait ce voyage dans le temps froid, il avait à craindre une rechûte. D'ailleurs un de ses Soldats Infidèles prit la liberté de lui représenter qu'il allait se donner une peine bien inutile ; que les Chrétiens n'étaient pas gens à résister ; qu'il ne fallait pas tant de préparatifs contre eux ; que si on voulait les massacrer tous jusqu'au dernier, il suffisait de l'envoyer avec un autre, et qu'il répondait de leur couper la tête sans opposition ; que si on souhaitait les faire venir à la Ville, il ne fallait ni chaînes ni cordes, et que c'était assez d'envoyer un satellite avec la liste de ceux qu'on voulait. Quelque peine que le Mandarin eut d'abord à s'en rapporter à ce témoignage de la douçeur et de la doci-

lité des Chrétiens, l'avis prévalut, et l'on envoya quelques gens du Tribunal ordinaire, avec défense d'enchaîner les Chrétiens qu'on demandait. Quelques-uns se défiant de leur faiblesse et de leurs craintes, qui sont en Chine plus grandes que vous ne sauriez imaginer, jugèrent à propos de ne pas se trouver à la maison. Les autres se mirent aussitôt en route. Dès le second ou le troisième jour de leur arrivée, les Mandarins les firent comparaître pour les engager, ou à apostasier, ou du-moins à dissimuler leur foi pour un moment. Quelques-uns donnèrent dans ce dernier piége; il y en eut qui se relevèrent dès le lendemain en se rétractant devant les Mandarins: leur rétractation leur coûta une rude bastonnade, après quoi on les renvoya.

Mais celui qui s'est le plus distingué dans cette persécution, est un certain Augustin *Ouan*: aussi s'était-il bien disposé au combat par le jeûne et la prière, et sur-tout par beaucoup d'humilité. Lorsque les Tribunalistes vinrent, le père et le fils se disputaient à qui partirait. Le père se défiait de la jeunesse et de l'inexpérience de son fils, et le fils représentait à son père que son corps affaibli par l'âge ne pourrait pas résister à la violence des tourmens. Le fils l'emporta et suivit les autres. Arrivé au Tribunal, il passait en prières les nuits qui précédaient le jugement, et ne prenait presque point d'alimens. Présenté aux Juges, il montra un courage au-dessus d'un Chinois. Promesses, menaces, artifices, châtimens, tout fut inu-

tile, et l'on ne put jamais l'engager à répondre une parole apostatique. Malgré cette résistance, les gens qui environnaient les Mandarins écrivirent en son nom un billet, dans lequel on lui fesait dire que la Religion chrétienne était fausse. Aussitôt qu'il entendit ces deux mots, il se leva, saisi d'horreur, alla leur arracher le billet et le mit en pièces en présence des Juges. On en écrit un second, il se lève aussitôt qu'il s'en aperçoit, et le traite de la même manière. Alors le Mandarin transporté de colère ordonne qu'on lui mette les fers aux mains et aux pieds, et le condamne à porter trois mois une lourde cangue de près de cent livres. La cangue est une espèce de table carrée composée de deux planches qui ont une échancrure au milieu, afin d'y emboîter le cou du patient qui porte ce lourd fardeau sur ses épaules : ces deux planches se montent et se démontent quand on veut. Augustin chargé de cet instrument bien au-dessus de ses forces fut envoyé à un Miao ou Temple d'Idoles pour y être exposé aux insultes de la vile populace. Il n'y fut pas épargné. On dit que les outrages allèrent jusqu'à l'excès, sans qu'on pût venir à bout de lasser sa patience. Il souffrait tout avec un air angélique. Ses tourmens n'ont pas duré long-temps. Dès le second ou troisième jour il fut attaqué d'un mal de cœur si violent, qu'on crut qu'il allait mourir. La nouvelle en ayant été portée aux Mandarins, ils en furent étrangement alarmés ; car ils craignent plus de faire mou-

rir un Chrétien que l'homme le plus timide ne peut appréhender de périr, parce qu'ils savent bien que servir Dieu n'est pas un crime. Aussitôt on envoya des subalternes le veiller et le soulager. Le Mandarin de guerre vint en personne le visiter, et faire une nouvelle tentative pour le fléchir, et l'engager à dire un seul mot, lui représentant que cela ne tirera pas à conséquence, et qu'il pourra également, de retour chez lui, honorer Dieu, faire ses prières, et célébrer ses fêtes. Tout est inutile; on parle de lui ôter sa cangue, il s'y oppose, il espère le martyre, et se plaint qu'au-lieu de trois mois dont on l'avait menacé, on ne lui laisse pas même achever trois jours. Le Mandarin reprend, que puisqu'il aime tant sa cangue on le contentera, et qu'on lui en donnera une autre moins lourde et plus proportionnée à ses forces. Le confesseur réplique qu'il est content de la sienne, qu'il l'aime, et qu'il ne changera pas. Mais quoiqu'il pût dire, on la lui ôta de force, et on craignait si fort quelqu'autre accident, qu'on se pressa de le renvoyer chez lui. Cependant les gens du Tribunal, enragés de se voir vaincus par un homme d'une santé si faible, voulurent encore faire un dernier effort pour lui faire faire une révérence profonde devant l'Idole; mais ils ne réussirent pas mieux qu'ils n'avaient fait en présence des Mandarins dans le temps du jugement. On dit que dans cette première audience d'abord deux, ensuite quatre ou cinq Tribunalistes ne purent jamais lui faire

courber le dos devant la statue, quoiqu'il fût à genoux aux pieds des Juges, et que le jeune homme voyant qu'il en venait un plus grand nombre, s'étendit à terre tout de son long pour éviter la violence. Sa vigoureuse résistance déconcerta les Mandarins qui n'envoyèrent plus chercher personne. Mais ils chargèrent un Officier subalterne qui retournait au lieu de sa résidence, peu éloigné de nos quartiers, d'y venir faire une visite, afin d'en engager les Chrétiens à l'apostasie, et voir la maison où ils s'assemblent. Il était déjà arrivé à une Bourgade qui n'est qu'à une lieue de notre domicile ; il y passa la nuit, et le lendemain les Infidèles le déterminèrent à prendre une autre route moins difficile pour retourner chez lui. Ce bon conseil que Dieu leur suggéra pour nous sauver, nous épargna une visite qui aurait pu avoir de fâcheuses suites. Arrivé chez lui, il envoya chercher quelques Chrétiens, dont, grâce au Ciel, aucun ne céda ni à ses exhortations ni à ses menaces. Il devait encore en envoyer chercher d'autres ; mais comme la nouvelle année survint (c'est ici un temps de fêtes, de réjouissances et de vacances de près d'un mois), les perquisitions cessèrent, et l'on n'en a pas fait depuis. Daigne le Seigneur nous procurer une longue paix !

*

EXTRAIT

D'une lettre écrite de Pekin le 7 Novembre 1764, par le Père Cibot, Missionnaire, au Père Dervillé.

Vous êtes un brave homme d'avoir songé à nous : ne nous oubliez pas à l'avenir. Puisque Dieu nous afflige, il est juste que nous sachions comment et jusqu'où. Il est père, adorons et baisons la main qui nous frappe, elle ne frappe que pour guérir. L'orage dont on se plaint dans les Provinces n'est pas encore venu jusqu'à Pekin ; mais du soir au matin il peut crever, et tout renverser d'une manière bien lamentable. Je ne crains que mes péchés. La perte de la Mission à part, il me semble que je trouverais bien doux de devenir le jouet de la Providence. J'ai baptisé cette année un jeune Prince, d'une autre branche que celle qui est connue par ses martyrs. C'est le premier de sa maison : il a déjà gagné ses deux frères qui se préparent au Baptême. Il est si changé en bien depuis son Baptême, que son père n'ose rien dire. Dieu le conserve. Il promet beaucoup. J'ai aussi baptisé un jeune Eunuque du Palais, qui prend bien, et une veuve de distinction, que Dieu a conduite comme par la main du royaume de *Ha-mi*. Sa fille est promise au grand Général de l'Empereur. On travaille

à la gagner. Chaque Baptême est accompagné de circonstances qui sont des miracles de Providence. En Octobre on hâta le Baptême à un prosélyte, parce qu'il était bien malade. Il revint à l'Eglise guéri quelques jours après. Son camarade en a été si frappé, qu'il se dispose au Baptême. Nos Néophytes ne sont pas tous des Saints; mais en général ils nous donnent bien de la consolation. Je me crois transporté dans les premiers siècles de l'Eglise. Il y a bien des endroits des Epîtres de saint Paul que ce que je vois m'explique. On ne peut concevoir en Europe ce que c'est que d'être Chrétien au milieu d'une Nation Idolâtre. Je suis charmé de la ferveur des serveurs de Messes. Vous seriez enchanté de la manière dont les jeunes Néophytes nous aident à faire l'Office. Quelle modestie! quelle attention aux rubriques! ne le dites pas à nos beaux esprits. L'usage des pénitences est commun. Très-peu de familles où l'on ne fasse l'abstinence du Mercredi en l'honneur de la très-Sainte-Vierge. Aucun Néophyte qui n'ait pour elle la dévotion la plus tendre. Je ne doute pas qu'ils n'en reçoivent la grâce au Baptême. Ce que vous voyez en Europe d'indifférence pour la Religion vous perce le cœur. Imaginez où nous en sommes, nous qui habitons la plus grande et la plus Idolâtre Ville du monde. Que d'ames périssent à nos côtés! tout ce que nous voyons dans la Ville et au Palais nous désole. O quand viendra le temps des miséricordes sur cette infortunée Nation! Pour comble de désolation,

nous ne sommes plus qu'une poignée de Missionnaires.

J'ai travaillé pendant quatre ans au Palais à une grande horloge d'eau, avec jets d'eau, chants d'oiseaux, figures mouvantes. J'ai vu souvent l'Empereur. Croyez-moi, il n'a fait des martyrs que comme malgré lui. S'il ne nous protégeait ouvertement, nous ne serions bientôt plus. Priez pour sa conversion et pour celle de toute sa famille, qui nous est bien affectionnée.... Pour les Images, au nom de Jésus-Christ ne nous envoyez que des Sauveurs, des Vierges, et des saints Joseph, Ignace, Xavier, Ange-Gardien, mais qui n'aient rien de nu que le visage et les mains; sans cela, elles nous sont inutiles. Pour la grandeur, je l'abandonné à votre choix; envoyez moins, mais envoyez du bon. Songez qu'elles sont exposées à la censure des Idolâtres. Elles ne sauraient être trop belles et trop décentes. Marquez-nous en détail des nouvelles de nos Confrères. C'est la chose qui nous intéresse le plus. Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes à Dieu, et unis en lui pour jamais. Je suis, etc.

LETTRE

*Du Révérend Père B***, Missionnaire à la Chine, à Madame la Comtesse de Forben.*

A Pekin, le 9 Septembre 1765.

MADAME,

Vous exigeâtes de moi, il y a deux ans, que je vous envoyasse des observations détaillées sur certains usages qui ne vous ont paru qu'indiqués dans les Relations précédentes. J'ignore encore si vous avez été satisfaite de la manière dont j'ai traité les articles que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; mais j'ai du-moins la consolation de m'être acquitté d'un devoir qui m'est cher, de celui de la reconnaissance, unie au plus parfait dévouement : c'est dans ces sentimens, Madame, que je vais vous répondre dans cette lettre sur le dernier objet de la vôtre.

Vous me demandiez quelles étaient parmi les Chinois les cérémonies du mariage. Mais avant d'entrer dans cette matière, je dois vous faire observer premièrement que les pères et les mères, ou à leur défaut les aïeux et les aïeules, ou enfin les plus proches parens, ont une autorité entièrement arbitraire sur les enfans lorsqu'il s'agit de les marier. J'entends par les plus proches parens ceux qui sont du côté paternel; car les parens du

côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers.

Les enfans ne peuvent se soustraire à l'autorité paternelle que dans deux cas. Le premier, s'ils se marient avec une étrangère, par exemple avec une Mahométane ou une Juive, parce que la manière de vivre des étrangers étant fort différente de celle des Chinois, il est juste, dit la Loi, que celui qui contracte une pareille alliance, jouisse d'une entière liberté. Le second, si un jeune homme en voyageant se marie dans une Province éloignée, sans savoir les engagemens que ses parens peuvent avoir pris en son absence, son mariage est valide et il n'est point obligé de se conformer aux premières vues de son père. Mais cependant s'il n'y avait encore que des promesses réciproques, le jeune homme est tenu, sous peine de quatre-vingts coups de bâton, de rompre ses engagemens, et de recevoir la femme que ses parens lui destinent.

Il faut observer secondement que les mariages des Chinois diffèrent des nôtres en ce que non-seulement la fille n'apporte aucune dot, mais encore en ce que l'époux est, pour ainsi dire, obligé d'acheter la fille et de donner à ses parens une somme d'argent dont on convient de part et d'autre. Ce sont des espèces d'arrhes dont on paie une partie après que le contrat est signé, et l'autre partie quelques jours avant la célébration du mariage.

Outre ces arrhes, l'époux fait aux parens de l'épouse un présent d'étoffes de soie, de

riz, de fruits, etc. Si les parens reçoivent les arrhes et le présent, le contrat est censé parfait, et il ne leur est plus permis de se dédire, à moins que dans l'intervalle l'une des deux parties ne vienne à mourir.

Quoique l'épouse ne soit point dotée, cependant l'usage est que les parens qui n'ont pas d'enfans mâles, lui donnent, par pure libéralité, des habillemens et une espèce de trousseau. Il arrive même quelquefois en pareil cas que le beau-père fait venir son gendre dans sa maison, et le constitue héritier d'une partie de ses biens; mais il ne peut se dispenser de léguer l'autre partie à quelqu'un de sa famille et de son nom, pour vaquer aux sacrifices domestiques qu'on fait aux esprits des aïeux; et s'il meurt avant d'avoir fixé son choix, les Lois obligent ses plus proches parens à s'assembler, et à procéder à l'élection d'un sujet capable de vaquer à cette fonction. On regarde ici ces sacrifices comme quelque chose de si essentiel, que celui qui se marie ne peut aller habiter la maison de son beau-père, s'il est fils unique; et en cas qu'il le fasse, il ne peut y rester que jusqu'à la mort de son père.

Cette piété superstitieuse des Chinois envers les ames de leurs aïeux, a donné lieu aux adoptions. Ceux qui n'ont point d'enfans mâles, adoptent très-souvent l'enfant d'un autre, et cette adoption se fait de deux manières: premièrement, en constituant héritier l'enfant d'un étranger; secondement, en choisissant un de ses parens pour succéder à ses biens.

Dans le premier cas, les Chinois paient une somme d'argent au père de l'enfant qu'ils adoptent, et cet enfant ne reconnaît plus d'autre père que le père adoptif; c'est-à-dire, qu'il en prend le nom et qu'il en porte le deuil après sa mort. S'il arrive ensuite que le père adoptif se marie et qu'il ait des enfans, l'adoption subsiste toujours, parce qu'elle a précédé son mariage, et l'enfant adopté a droit à une portion de bien égale à celle des autres enfans.

Dans le second cas, un Chinois qui n'a point de successeurs mâles, peut adopter le fils aîné de son frère cadet; et ce frère cadet, au-contraire, n'ayant point d'enfans, peut adopter le second fils de son frère aîné, en cas que celui-ci ait deux enfans mâles. En un mot, si dans une famille composée de trois frères, il n'y en a qu'un par exemple qui ait trois enfans mâles, celui-ci n'en garde qu'un, et ses deux frères adoptent les deux autres. Ces enfans adoptés s'appellent *successeurs substitués*.

Les Chinois reconnaissent deux fins dans le mariage. La première est celle de perpétuer les sacrifices dans le Temple de leurs aïeux, la seconde est la multiplication de l'espèce. Les Philosophes qui ont fait le recueil contenu dans le livre des *Rits*, parlent de l'âge propre au mariage, et divisent tous les âges en général, en leur prescrivant à tous leurs emplois.

Les hommes, disent-ils, à l'âge de dix ans ont le cerveau aussi faible que le corps,

et peuvent tout-au-plus s'appliquer aux premiers élémens des sciences. Les hommes de vingt ans n'ont point encore toute leur force: ils aperçoivent à peine les premiers rayons de la raison; cependant comme ils commencent à devenir hommes, on doit leur donner le chapeau viril. A trente ans l'homme est vraiment homme : il est robuste, vigoureux, et cet âge convient au mariage. On peut confier à un homme de quarante ans les magistratures médiocres, et à un homme de cinquante ans les emplois les plus difficiles et les plus étendus. A soixante ans on vieillit, et il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur, de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-mêmes, mais prescrire seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse. Il convient à un septuagénaire, dont les forces du corps et de l'esprit sont désormais atténuées et impuissantes, d'abandonner aux enfans le soin des affaires domestiques. L'âge décrépit est celui de quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans. Les hommes de cet âge, semblables aux enfans, ne sont pas sujets des Lois; et s'ils arrivent jusqu'à cent, ils ne doivent plus s'occuper que du soin d'entretenir le souffle de vie qui leur reste.

On voit par cette division des âges que les Chinois croyaient autrefois que l'âge de 30 ans était le plus propre au mariage. Mais aujourd'hui la nature leur paraît moins tardive, et les Lois cèdent à l'usage et aux circonstances des temps.

Rien n'est plus ordinaire parmi les Chinois que

que de convenir des articles d'un mariage, long-temps avant que les parties soient en âge de le contracter ; souvent même on en convient avant que les futurs époux soient nés. Deux amis se promettent très-sérieusement, et d'une manière solennelle, d'unir par le mariage les enfans qui naîtront du leur, s'ils sont de sexe différent, et la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique et à s'en donner réciproquement une partie.

Cependant ceux qui professent la morale Chinoise dans toute sa pureté, ne cessent point d'exhorter les Peuples à fuir ces sortes d'engagemens téméraires. Il arrive fréquemment, dit le livre des *Rites*, que ces enfans sont, ou d'un mauvais naturel, ou sujets à des maladies qui les rendent inhabiles au mariage. Un revers de fortune peut réduire l'une des deux familles à une extrême pauvreté. Un deuil imprévu pour la mort de leurs pères ou de leurs mères, peut différer long-temps la célébration des noces, empêcher même le mariage. Enfin, ce livre allègue plusieurs inconvéniens qui résultent de la coutume, qui me paraît en effet être très-bizarre ; mais on ne viendra jamais à bout de la détruire, parce que les personnes les plus distinguées, ou par leur naissance, ou par leur fortune, la mettent tous les jours en pratique.

Rien n'est plus sage que les conseils qui sont répandus dans le livre des *Rites*. Il exhorte les pères et les mères à être plus attentifs à la *sympathie*, qui est le nœud de toutes les unions, qu'aux richesses et à l'opulence de

ceux qu'ils unissent par le mariage. Un homme sage, dit ce livre, peut amasser des richesses; un insensé ne sait que les dissiper. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille plus riche ou plus distinguée que la vôtre, elle sera aussi plus superbe, plus indocile et plus arrogante. Ces injustes parens, ajoute le livre des *Rites*, qui sacrifient leurs filles à l'intérêt, sont des barbares qui les vendent comme des esclaves au plus cher enchérisseur.

Tous les mariages se font par des entremetteurs ou par des entremetteuses, tant du côté de l'homme que du côté de la femme. Il n'est peut-être point d'emploi plus délicat et plus périlleux que celui-là; car si malheureusement on commet quelque irrégularité dans la négociation, on est très-sévèrement puni. Outre l'entremetteur il y a communément une personne qui préside au mariage de part et d'autre; c'est ordinairement le père ou le plus proche parent des futurs époux. On punit aussi ces présidens s'ils font quelque supercherie ou quelque fraude notable, et le degré des peines qu'on leur fait subir est prescrit dans le livre des *Rites*: mais je supprime ici le genre et le détail de ces punitions. Il suffit, Madame, que vous sachiez qu'en fait de mariage on ne commet point de fraudes impunément, et que les Lois veulent de la franchise et de la probité dans une affaire qui est de la plus grande conséquence, puisque c'est un état des plus importans.

Dans toutes les familles il y a un chef qu'on

doit informer de toutes les affaires, sur-tout des mariages et des alliances qu'on a dessein de contracter. Les pères des époux jeûnent et font un sacrifice domestique aux esprits de leurs aïeux, pour les instruire de ce qu'ils traitent sur la terre. Ils donnent aussi un grand repas à leurs parens et amis, et leur exposent le dessein qu'ils ont de marier tel ou tel de leurs enfans.

Il n'est pas permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme légitime, et cette Loi est presque aussi ancienne que leur Empire. Il y a cette différence entre la femme légitime et la concubine, que celle-là est la compagne du mari, qu'elle est la maîtresse des autres femmes, et que celle-ci est entièrement subordonnée à l'autre. Les Chinois recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge et de condition; mais pour ce qui regarde les concubines, chacun suit son caprice, et les achète selon ses facultés. Tous les enfans qui naissent des concubines, reconnaissent pour leur mère la femme légitime de leur père : ils ne portent point le deuil de leur mère naturelle, et c'est à la première qu'ils prodiguent les témoignages de leur tendresse, de leur obéissance et de leur respect.

L'Empereur n'a qu'une femme légitime qu'on appelle Reine, titre qui signifie qu'elle partage avec son mari la majesté du Trône. Outre la Reine, ce Prince a plusieurs concubines, ou femmes, qui sont divisées en six classes, en comprenant la Reine, femme

unique de la première. Il y en a trois de la seconde classe, neuf de la troisième, vingt-sept de la quatrième, dix-huit de la cinquième. Pour le nombre de la sixième, il n'est point limité. Quoique la plupart des concubines soient des femmes qui aient commis quelque crime, qu'elles aient été en conséquence confisquées au profit du Prince, et exposées en vente, cependant leur nom n'est point odieux dans ce Pays, malgré la tache qu'il imprime, et c'est sans doute un malheur que les ténèbres de l'Idolâtrie perpétuent. Ces femmes sont esclaves, et soumises à toutes les volontés de leurs maîtres. Les honnêtes gens, c'est-à-dire, ceux qui passent pour tels dans le Pays, n'achètent leurs concubines qu'avec la permission de leur femme légitime, et sous prétexte de la servir, quoique ces prétendues servantes soient souvent préférées à leur maîtresse.

La polygamie n'est, en un sens, pas plus permise ici que dans la plupart des États de l'Europe. On punit au-moins de quatre-vingt-dix coups de bâton celui qui, pendant la vie de sa femme légitime, oserait en épouser une autre, et ce second mariage est déclaré nul. On fait subir le même supplice à celui qui élève une de ses concubines au rang de femme légitime, ou qui abaisse sa femme légitime au rang de concubine, et on le force à remettre les choses dans leur premier état.

Autrefois il n'était permis qu'aux Mandarins et aux hommes de quarante ans, qui

n'avaient point d'enfans, de prendre des concubines. Le livre des *Rites* prescrit même les punitions qu'on doit attacher à la transgression de cette Loi. Un concubinaire, dit-il, ne sera point obligé de renvoyer sa concubine, mais il sera puni de son incontinence par cent coups de verge sur les épaules. Ces Lois ne subsistent plus que dans le livre, et actuellement chacun peut avoir autant de concubines qu'il juge à propos, ce qui est un grand obstacle à la conversion des Infidèles.

La concubine est si dépendante et si inférieure à la femme légitime, qu'elle obéit exactement à tout ce qui lui est ordonné de sa part, et qu'elle n'appelle jamais le chef de la maison que du simple nom de *père de famille*. Ce n'est pas au-reste qu'on ne pratique aussi avec cette femme quelques cérémonies de bienséance. On passe un écrit avec ses parens : on leur donne une somme d'argent ; on promet de bien traiter la femme, et on la reçoit avec quelque solennité.

Ne doutez pas, Madame, que lorsque les Chinois se marient, ils ne soient convaincus qu'ils se lient d'un lien indissoluble ; on le voit clairement par les Lois écrites de cet Empire, qui décernent des châtimens sévères contre les personnes mariées qui s'écartent ouvertement des devoirs de leur état. Ces mêmes Lois cependant permettent le divorce en certains cas, dont voici les principaux. Si entre le mari et la femme il y a une antipathie notable, ensorte qu'ils ne

puissent vivre en paix, il leur est permis de se séparer, pourvu que les deux parties consentent au divorce. Secondement, si une femme est convaincue d'adultère, crime très-rare parmi les Chinois, elle est répudiée sur-le-champ, sans qu'elle puisse se prévaloir des Lois qui pourraient lui être favorables dans des cas moins graves.

Il y a encore sept autres causes de divorce marquées par la Loi, sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme, et s'expose, s'il l'entreprend, à recevoir quatre-vingts coups de bâton, et à vivre encore avec sa femme malgré lui. Ces cas sont, premièrement, si la femme est stérile. Secondement, si elle se conduit d'une manière peu décente. Troisièmement, si elle a contracté une habitude de désobéir aux ordres du beau-père ou de la belle-mère. Quatrièmement, si elle est indiscrète et peu prudente dans ses paroles. Cinquièmement, si elle détourne à son profit, ou à celui de quelque autre, les biens de la maison. Sixièmement, si elle manifeste des vices contraires au bon ordre et au repos de la famille. Septièmement enfin, si elle est attaquée de quelque maladie dégoûtante, comme la lèpre, qui est un mal assez commun à la Chine. Telles sont, Madame, dans ce Pays, les causes légitimes du divorce. Il faut néanmoins que tous ces cas soient accompagnés de cette circonstance aggravante, que la femme aie quelqu'un de ces défauts dont je parle, dans un degré éminent. Mais voici d'autres Lois. Si une

femme s'enfuit contre la volonté et à l'insçu de son époux, on lui donne cent coups de verges, et le mari peut la vendre à l'encan. Si elle se marie après s'être enfuie, on l'étrangle. Si son époux la laisse et s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti sans en avoir auparavant averti les Magistrats; et si par imprudence ou par supercherie elle omet cette précaution, on lui donne quatre-vingts coups de verges, si elle abandonne la maison de son mari, et cent coups si elle se remarie: au-lieu que quand elle a présenté une requête aux Mandarins, et qu'elle leur a exposé la situation où elle se trouve, elle peut obtenir la liberté de se remarier, ou d'embrasser l'état de concubine.

Dans le cas dont je viens de parler, la concubine est punie de deux degrés moins sévèrement que la femme légitime. Mais la concubine esclave est sujette au-contraire au même châtiment. Il faut encore remarquer que les complices, par exemple, celui qui épouse une femme dont le mari est absent, les entremetteurs de ce mariage, celui qui donne asile à la femme fugitive, etc. sont châtiés avec la même sévérité.

Quoiqu'il ne soit pas permis aux concubines d'abandonner leurs maris, il n'y a cependant aucune Loi qui défende aux hommes de répudier leurs concubines, ou qui les oblige à les reprendre quand ils les ont chassées. Si quelqu'un, dit la Loi, chasse sa femme légitime sans raison, on l'obligera

à la reprendre, et il recevra quatre-vingts coups de bâton. La Loi ne dit rien de la concubine, et ce silence autorise les Chinois à n'avoir aucun égard aux causes légitimes de divorce dont j'ai parlé, lorsqu'ils veulent se défaire de leurs concubines.

Les Chinois peuvent convoler à de secondes noces, et les femmes jouissent du même privilége. Les uns et les autres restent maîtres d'eux-mêmes quand la mort a brisé les liens qui les unissaient, sans s'exposer à une punition rigoureuse. Au-reste il est glorieux parmi eux de fuir de seconds engagemens, et on loue beaucoup les jeunes personnes, qui, pour ne pas survivre à ceux à qui on les avait destinées, se donnent volontairement la mort, soit en s'étranglant, soit en prenant du poison; mais ces exemples sont beaucoup moins communs aujourd'hui qu'autrefois.

Je viens aux cas particuliers qui annullent le mariage, ou qui en empêchent la conclusion. Parmi les empêchemens, on compte la stérilité, l'engagement antérieur, la supposition des personnes, la parenté, l'alliance, l'inégalité des conditions, et enfin la violence ou le rapt. La stérilité est regardée comme une espèce de crime, parce que la femme stérile ne peut donner aux aïeux de nouveaux sacrificateurs, et qu'elle les frustre d'un tribut sacré chez cette Nation. Les engagemens antérieurs sont les promesses qui se font entre les parens de deux familles, et qui consistent dans l'envoi des présens. Une fille ainsi pro-

mise ne peut ni s'engager, ni se marier avec un autre, autrement le mariage serait déclaré nul, et les contractans et les entremetteurs seraient sévèrement punis. La supposition des personnes est la substitution d'une personne à une autre. Pour ce qui regarde la parenté, la Loi interdit le mariage entre les personnes d'un même nom, ne fussent-elles parentes qu'au vingtième degré. Cette Loi est très-ancienne, et l'Empereur *Fo-hi* en est le premier instituteur. Il faut donc, pour qu'un mariage soit valide, qu'il n'y ait non-seulement aucun degré de parenté, mais encore aucune alliance de quelque nature qu'elle soit.

A proprement parler, il n'y a, parmi les Chinois, d'autre noblesse que celle qui s'acquiert par l'industrie ou par les richesses. Voilà pourquoi il y a des familles plus illustres les unes que les autres. Un Mandarin ne contracte point d'alliance avec un homme du commun, à moins que ce ne soit en secondes noces; car alors on n'a pas d'égard au rang, et les Chinois ne font aucune difficulté d'épouser solennellement une concubine en pareil cas. Mais ce n'est point cette inégalité de condition qui peut annuller un mariage: c'est celle qui distingue une personne libre d'une personne esclave. Voici à ce sujet quelques Lois chinoises que j'ai trouvées dans le livre des *Rites*.

Celui qui donnera pour femme, à son esclave, la fille d'un homme libre, sera puni de quatre-vingts coups de bâton, et le ma-

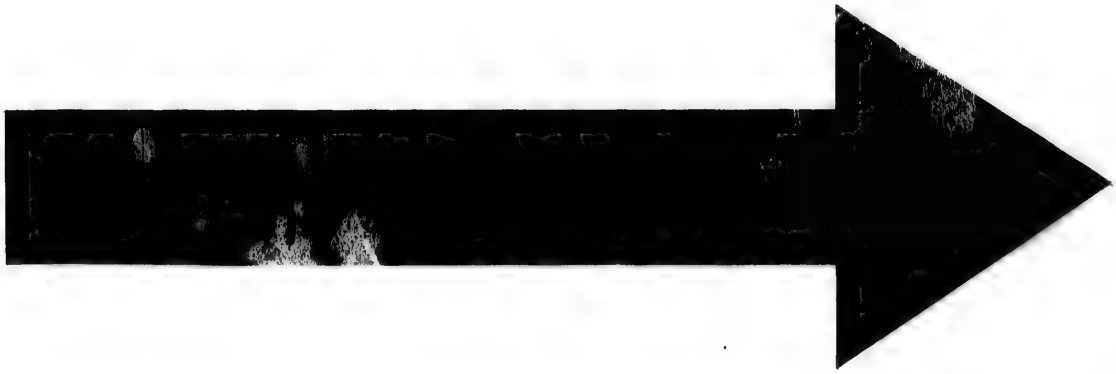

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

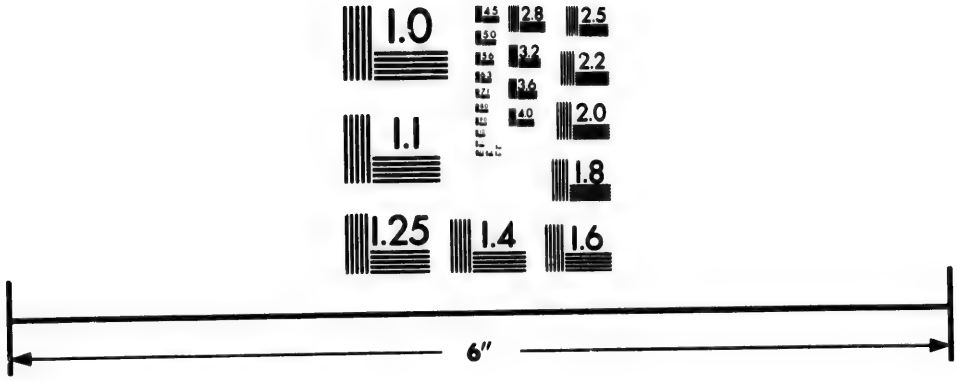

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

riage sera nul. L'entremetteur et celui qui aura présidé aux noces recevront dix coups de moins.

Si un esclave épouse une fille libre, il recevra quatre-vingts coups de bâton; et si son maître a traité cette fille en esclave, il sera condamné à cent coups: un maître qui marie son esclave avec une fille libre, en persuadant aux parens que le mari qu'il offre est son fils ou son parent, sera puni de quatre-vingts coups de bâton. L'esclave est également puni s'il est complice de la supercherie de son maître. Dans tous les cas que je viens d'indiquer, le mariage est nul, et la femme rentre dans tous ses droits; les arrhes et les présens qu'elle a reçus, lui restent. Il en est de même des filles esclaves, qui épousent par fraude des hommes libres, et la Loi est égale pour l'un et pour l'autre sexe.

Enfin, la Loi dit que quiconque sera convaincu d'avoir enlevé et violenté une femme, sera puni de mort. Mais si la femme consent au rapt, le ravisseur et la femme seront séparés, et recevront chacun cent coups de bâton.

Voici un autre article qui concerne les Mandarins. Il y a deux Lois dans cet Empire qu'on ne peut assez admirer. La première défend d'exercer aucune magistrature dans la Ville et dans la Province où l'on est né. Rien ne peut dispenser de cette Loi; et il n'en est peut-être aucune qui soit plus constamment et plus régulièrement observée.

La seconde interdit toutes sortes d'alliances dans la Province où l'on exerce quelque emploi public.

Si un Mandarin de justice (car les Mandarins de guerre ne sont point sujets à ces deux Lois) ; si, dis-je, un Mandarin de justice se marie, ou prend une concubine dans le territoire où il est Magistrat, la Loi, qui n'épargne personne, le condamne à quatre-vingts coups de bâton, et son mariage est déclaré nul. Si ce Mandarin épouse la fille d'un plaideur dont il doit juger le procès, on augmente la punition ; et, dans ces deux cas, les entremetteurs sont punis de la même manière : la femme retourne chez ses parens, et les présens nuptiaux sont confisqués au profit du Prince, comme dans tous les autres cas que j'ai rapportés.

Les Chinois ne peuvent se marier dans le temps qu'ils portent le deuil de leur père ou de leur mère. Comme on ne connaît rien de plus recommandable parmi eux, que la piété envers les parens, ils ont réglé la durée des deuils selon les degrés de parenté, et ils l'observent avec une exactitude poussée jusqu'au scrupule.

Si un deuil imprévu survient, il rompt toutes sortes d'engagemens et de promesses ; de sorte qu'un homme fiancé ne peut épouser la fille à laquelle ses parens l'ont promise solennellement, si la mort de son père, de sa mère, ou de quelqu'autre proche parent arrive dans le temps qui a été arrêté pour les noces. C'est pourquoi lorsque le

corps du défunt est inhumé, ses parens donnent à la fille une entière liberté de se marier avec un autre, par un écrit qu'ils lui envoient, et qui est conçu en ces termes :

« *Ty* (par exemple), est en deuil pour la » mort de son père, et ne peut plus accom- » plir la promesse de mariage faite à *Kia*. » C'est pourquoi on lui donne cette nou- » velle, afin qu'elle soit libre de ses obli- » gations. » Les parens de la fille reçoivent ce billet; mais ils ne se croient pas pour cela entièrement dégagés. Ils ne prennent point d'autres engagemens avant que le temps du deuil soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour au jeune homme, qu'ils invitent à reprendre ses premières chaînes. Si ce jeune homme ne juge point à propos d'acquiescer à la proposition, la fille reste libre, et ses parens la donnent à un autre. Cette Loi oblige également les deux sexes.

Ce n'est pas seulement dans les temps de deuil que les mariages sont défendus ; la Loi en interdit encore la célébration, lorsque le père ou la mère, ou quelque proche parent de l'une des parties contractantes est emprisonné. Celui qui oserait se marier dans ces temps d'affliction, serait puni de la même manière qu'on punit les enfans dénaturés et rebelles aux volontés de leur père. S'il prend seulement une concubine, on diminue le châtiment de deux degrés. Cependant comme cette Loi a paru un peu dure, on y a apporté quelque modification, et le mariage peut se faire, pourvu que le

parent prisonnier donne son consentement par écrit. Mais en ce cas on ne doit pas faire le festin nuptial. On doit, au-contraire, supprimer généralement tous les témoignages d'alégresse, usités dans ces sortes d'occasions.

Lorsque deux familles sont convenues d'un mariage par le moyen des entremetteurs, et que le contrat est signé, on commence les cérémonies qui sont en usage dans le Pays, et qui se réduisent à six chefs. La première consiste à convenir du mariage; la seconde, à demander le nom de la fille, le mois et le jour de sa naissance; la troisième, à consulter les devins sur le mariage futur, et à en porter l'heureux augure aux parens de la fille; la quatrième, à offrir des étoffes de soie et d'autres présens, comme des gages de l'intention où l'on est d'effectuer le mariage; la cinquième, à proposer le jour des noces, et enfin, la sixiéme, à aller au-devant de l'épouse pour la conduire ensuite dans la maison de l'époux.

Il faut observer, Madame, que ces cérémonies ne se pratiquent qu'entre les familles considérables, et que les gens du commun ne sont pas dans le cas de garder ces formalités. D'ailleurs, comme elles sont fort longues, le Peuple joint ordinairement les cinq premières ensemble.

On commence par faire part du mariage qu'on médite, au chef de la famille, et l'on prépare les présens qu'on doit faire aux parens de l'épouse. Autrefois on lui envoyait un canard; mais aujourd'hui on lui envoie

des étoffes de soie, des toiles de coton, un pourceau, une chèvre, du vin, des fruits, etc; et la médiocrité est sur-tout recommandée dans ces occasions.

Le père de l'époux écrit ensuite au père de la fille, en ces termes. « J'ai reçu avec » beaucoup de respect les marques de votre » affection. Vous ne dédaignez point un » homme inférieur à vous en mérite et en » richesses, et j'apprends avec beaucoup de » reconnaissance que vous avez agréé les » propositions que je vous ai faites par mon » entremetteur, et que vous avez promis » votre fille à mon fils. Pour observer les » coutumes instituées par nos ancêtres, je » vous envoie les présens ordinaires par un » Député, afin de convenir avec vous des » conditions du mariage, et pour savoir le » nom de votre fille. Je vous prie d'infor- » mer ce Député de quelle famille elle est, » du mois et du jour de sa naissance, afin » que je consulte le sort sur l'heureux suc- » cès des noces. J'estime infiniment votre » amitié, et je vous en demande la conti- » nuation. » Il met son nom et la date au bas du cahier; car, comme vous savez, les Chinois n'écrivent point sur des feuilles volantes. Comme les hommes ont plusieurs noms, les femmes en ont aussi deux, outre celui de leur famille; un que les pères leur donnent dans leur bas âge; l'autre qu'on leur impose lorsqu'elles sont parvenues à l'adolescence: c'est de ce dernier qu'on les nomme, jusqu'à ce qu'elles soient mariées. Ce nom

et celui de la famille de la mère sont ceux dont l'époux veut être informé : car il est censé connaître déjà celui de la famille paternelle. D'ailleurs c'est une rubrique, et il faut absolument que la fille paraisse être inconnue à l'époux auquel on la destine. Après toutes ces formalités, on donne avis le jour suivant, aux aïeux défunts, du mariage qu'on a dessein de conclure. On orne le temple domestique avec autant de magnificence qu'il est possible. Les hommes et les femmes s'y assemblent, celles-ci à la droite, et ceux-là à la gauche, qui est la place d'honneur. Après avoir lavé leurs mains, ils découvrent les tablettes sur lesquelles sont écrits les noms de leurs aïeux et de leurs aïeules, jusqu'à la quatrième génération ; ensuite ils évoquent leurs esprits. Le père de famille prend des parfums qui sont sur une table dressée en forme d'autel, et, fléchissant le genou, il les jette dans une urne pleine de charbons enflammés. Alors toute l'assemblée se prosterne pour saluer les ames qu'on suppose voltiger autour des tablettes. Après quoi le chef de famille lit un discours écrit en lettres d'or, par lequel il instruit ces ames du mariage qui a été concerté. « L'an, etc. » de l'Empereur tel, le mois de, etc. tel » jour. *Yung* (par exemple), votre petit-fils, » voulant vous témoigner sa piété et sa vé- » nération, vous fait savoir que son fils (par » exemple), *Lin*, n'ayant point de femme, » et étant en âge d'en prendre une, délibère » avec ses parens sur son mariage futur avec

» la fille de *Tai-knun*. Nous vous regrettons
» infiniment, et nous vous offrons ces par-
» fums et ces vins, afin que vous soyez in-
» formés de ce qui se passe dans votre fa-
» mille. » Quand le chef a lu son discours, il le brûle, et l'assemblée prend congé des aïeux, en remettant le voile sur leurs tablettes.

Le même jour on envoie un Député de la famille au père de l'époux pour lui porter les présens dont j'ai parlé. Ce Député, que l'entremetteur et plusieurs domestiques accompagnent, est reçu à la porte de la maison de l'époux avec toutes les formalités qui s'observent dans les visites les plus solennelles. Le père de l'époux, après avoir reçu les présens et la lettre des mains du Député, le prie d'attendre un moment pour la réponse, et porte sur-le-champ cette lettre dans le temple domestique de ses aïeux, où sa famille est déjà assemblée. Là il fait les mêmes cérémonies qui ont été pratiquées dans le temple de l'autre famille. Lorsqu'il est considérable, il fait des excuses au Député, et celui-ci y répond selon le style usité; car dans ces occasions le nombre des paroles et des révérences est réglé; il lui donne ensuite plusieurs corbeilles pleines de viandes et de fruits pour la famille de son gendre, et ils se séparent avec les complimens ordinaires. La réponse est conçue en ces termes:
« Tai-knun (par exemple), à *lin*, j'ai reçu
» avec respect les marques de bonté que vous
» avez pour moi. Le choix que vous dai-
» gnez faire de ma fille pour votre fils, me

» fait connaître que vous estimez ma *pauvre et froide famille* plus qu'elle ne mérite. Ma fille est *grossière et sans esprit*, » et je n'ai pas eu le talent de la bien élever. Cependant je me fais gloire de vous » *obéir* dans cette occasion. Vous trouverez » écrit dans un cahier séparé le nom de ma » fille et celui de sa mère, avec le jour de » sa naissance. Je vous remercie de l'amitié » que vous me témoignez, et je vous prie » de vous souvenir toujours de moi. »

Le père de l'époux reçoit le Député et la réponse avec les mêmes formalités, parce qu'alors le Député est censé envoyé de la part du père de l'époux. Cette première cérémonie est un engagement réciproque; on attache dès-lors les cheveux de l'épouse autour de son cou, et on lui met un collier qui marque la perte de sa liberté. Passons aux autres cérémonies.

Le jour dont on est convenu, la famille de l'époux envoie aux parens de l'épouse des étoffes de soie, et d'autres présens pour les engager à hâter la conclusion. Le nombre des pièces de soie est limité. On ne peut en envoyer plus de dix ni moins de deux. Elles sont de différentes couleurs; mais on a soin de ne rien y mêler de blanc, parce que cette couleur est celle du deuil. On y joint un présent d'aiguilles, de bracelets, de poinçons d'or ou d'argent. Le même jour les parens de l'époux annoncent par un écrit qu'ils ont consulté le sort, et qu'ils en ont reçu un augure favorable; en même-temps ils fixent

le jour de la célébration des noces. Ils choisissent ce jour dans un calendrier qui marque les jours heureux ou malheureux, comme nos almanachs marquent la pluie et le beau temps. Ensuite ils envoient au père de l'époux un nouveau cahier ou lettre écrite en ces termes : « Culchi (par exemple), à son allié. » J'ai reçu avec beaucoup de respect votre » résolution touchant le mariage de votre » fille avec mon fils. J'ai consulté le sort et » j'en ai reçu un augure qui me répond du » succès de cette union. Mais maintenant, » selon l'usage de nos ancêtres, je vous en- » voie une personne de confiance, qui vous » porte les présens ordinaires comme des gages » du desir que j'ai de conclure promptement » ce mariage. J'ai aussi choisi un jour heu- » reux pour la célébration des noces. J'at- » tends vos ordres, et je vous salue. » J'ai oublié de vous dire, qu'avant d'envoyer cette lettre, on la porte dans le temple domestique des augures, où le chef de famille leur adresse ces paroles. « Ly-U (par exemple), » votre petit-fils, et fils de Tong, étant con- » venu de son mariage avec Ta-Kia, fille » de Liu-Pan, vous annonce qu'il a con- » sulté le sort, etc. C'est pourquoi il vous » offre les présens qu'il lui a destinés, et » vous fait savoir qu'un tel jour a été pro- » posé et élu pour la célébration du mariage. » Le Député, accompagné de l'entremetteur et des domestiques, qui portent ces seconds présens, se rend à la maison de l'époux où il est reçu avec les cérémonies accoutumées.

Cette seconde visite est absolument semblable à la première. Le chef de cette famille porte aussi la lettre et les présens dans le temple des aïeux, et leur fait part de ce qui a été résolu.

Le Député revient avec la réponse dont voici les termes : « Culchi à Kiun son allié. » j'ai reçu votre dernière résolution. Vous » voulez que les noces se fassent ; je suis seu- » lement fâché que ma fille ait si peu de » mérite, et qu'elle n'ait pas eu toute l'édu- » cation qu'elle pouvait avoir. Je crains » qu'elle ne soit bonne à rien. Cependant, » puisque l'augure est favorable, je n'ose » vous désobéir. J'accepte votre présent. Je » vous salue, et je consens au jour marqué » pour les noces. J'aurai soin de préparer « tout ce qu'il faudra. »

Le Député porte la réponse aux parens de l'époux ; on observe les mêmes cérémonies, tant envers lui qu'envers les aïeux auxquels ils communiquent la réponse du père de l'époux.

Quelque longues que soient les cérémonies que je viens de rapporter, elles ne sont pas néanmoins comparables à celles qui suivent ; mais j'abrégerai mon récit. Pendant les trois nuits qui précèdent le jour destiné aux noces, on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse, moins en signe de réjouissance que de tristesse, comme si on voulait faire entendre qu'il n'est pas permis aux parens de dormir dans le temps qu'ils sont sur le point de perdre leur fille. On s'abs-

tient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux, et la tristesse y reste au lieu de la gaieté.

On prétend que le mariage du fils est comme une image de la mort du père, parce que le fils semble en quelque manière lui succéder. Ses amis ne le congratulent point; et si quelqu'un dans cette occasion lui envoie un présent, c'est, lui écrit-on, pour régaler le nouvel hôte qu'il a fait venir dans sa maison; on ne fait mention ni de la femme, ni des noces.

Au jour marqué pour la célébration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible, et tandis que ses parens sont assemblés dans le temple domestique des aïeux, qu'ils instruisent de ce qu'ils vont faire, il se met à genoux sur les degrés du Temple, et se prosternant la face contre terre, il ne se lève que quand le sacrifice est achevé.

Après cette cérémonie on prépare deux tables, l'une vers l'orient pour le père de l'épouse, l'autre vers l'occident pour l'époux lui-même. J'ignore la raison mystérieuse de cette disposition. Le maître des cérémonies, qui est ordinairement un des parens, invite le père à prendre sa place, et aussitôt qu'il est assis, l'époux s'approche du siége qui lui est préparé. Le maître des cérémonies lui présente alors une coupe pleine de vin, et l'ayant reçue à genoux, il en répand un peu sur la terre en forme de libation, et fait, avant de boire, quatre génuflexions devant son père,

s'avance ensuite vers sa table, et reçoit ses ordres à genoux. « Allez, mon fils, lui » dit le père, allez chercher votre épouse; » amenez dans cette maison une fidèle com- » pagne qui puisse vaquer avec vous aux » soins des affaires domestiques. Comportez- » vous en toutes choses avec prudence et avec » sagesse. »

Le fils se prosternant quatre fois devant son père, lui répond qu'il obéira. Incontinent après il sort, il entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison; plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes, usage qu'on a conservé, parce qu'autrefois tous les mariages se fesaient de nuit; et lorsqu'il est arrivé à la maison de l'épouse, il s'arrête à la porte de la seconde cour, et attend que son beau-père vienne le prendre pour l'introduire.

On observe à-peu-près les mêmes formalités dans la maison de l'épouse que celles qu'on pratique auparavant. Le père et la mère sont assis, l'un à la partie orientale, l'autre à la partie occidentale de la cour du portique intérieur, et les parens forment un cercle autour d'eux. L'épouse, que sa mère a parée elle-même de ses plus riches vêtemens, se tient debout sur les degrés du portique, accompagnée de sa nourrice, qui, dans cette circonstance, est comme sa paranymphe, et d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche ensuite de son père et de sa mère, et les salue l'un et l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses pa-

rens, et leur dit le dernier adieu. Alors la maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux : elle fait la libation ordinaire et boit le reste du vin ; après quoi elle se met à genoux devant la table de son père qui l'exhorte à se conduire avec beaucoup de sagesse, et à obéir ponctuellement aux ordres de son beau-père et de sa belle-mère. Après l'exhortation, sa paranymphe la conduit hors la porte de la cour, et sa mère lui met une guirlande sur la tête, d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage. « Ayez bon courage, ma fille, » *lui dit-elle*, soyez toujours soumise aux » volontés de votre époux, et observez avec » exactitude les usages que les femmes doi- » vent pratiquer dans l'intérieur de leur » maison, etc. » Les concubines de son père, les femmes de ses frères, de ses oncles et de ses sœurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la première cour, en lui recommandant de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus.

C'est toujours la femme légitime de son père qui fait le personnage de mère dans cette cérémonie. Pour sa mère naturelle, elle n'a d'autre rang que celui de maîtresse des cérémonies, ou tout au plus de paranymphe.

Cependant le père de l'épouse va recevoir l'époux, selon l'usage ordinaire, avec cette différence que le gendre donne la main au beau-père. Lorsqu'ils sont arrivés au milieu de la seconde cour, l'époux se met à genoux

et offre à son beau-père un canard sauvage que les domestiques de ce dernier portent à l'épouse comme un nouveau gage de son attachement. Enfin les deux époux se rencontrent pour la première fois, ils se saluent l'un et l'autre, et adorent à genoux le Ciel, la Terre et les Esprits qui y président. La paranymphe conduit ensuite l'épouse au palanquin qui lui est préparé, et qui est couvert d'étoffe couleur de rose. L'époux lui donne la main, et entre lui-même dans un autre palanquin, ou bien monte à cheval. Mais il est à remarquer qu'il marche entouré d'une foule de domestiques qui, outre les lanternes dont j'ai parlé, portent tout ce qui sert à un ménage, comme lits, tables, chaises, etc.

Quand l'époux est arrivé à la porte de sa maison, il descend de cheval ou sort de sa chaise, et invite son épouse à y entrer. Il marche devant elle, et entre dans la cour intérieure où le repas nuptial est préparé : alors l'épouse lève son voile et salue son mari; l'époux la salue à son tour, et l'un et l'autre lave ses mains, l'époux à la partie septentrionale, et l'épouse à la partie méridionale du portique. Avant de se mettre à table, l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, qui en fait à son tour deux devant elle : ensuite ils se mettent à table tête-à-tête; mais avant de boire et de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, et mettent à part des viandes pour les offrir aux esprits : coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé et gardé un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire, et se remet incontinent à table. L'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari, et en même-temps on apporte deux tasses pleines de vin; ils en boivent une partie, et mêlent ce qui reste dans une seule tasse pour se le partager ensuite et achever de boire.

Cependant le père de l'époux donne un grand repas à ses parens dans un appartement voisin; la mère de l'épouse en donne un autre dans le même-temps à ses parentes et aux femmes des amis de son mari, de sorte que la journée se passe en festins. Le lendemain la nouvelle mariée, vêtue de ses habits nuptiaux et accompagnée de son époux et de la paranymphe qui porte deux pièces d'étoffe de soie, se rend dans la seconde cour de la maison où le beau-père et la belle-mère, assis chacun à une table particulière, attendent sa visite. Les deux époux les saluent en fesant quatre génuflexions devant eux, après quoi le mari se retire dans une chambre voisine : l'épouse met sur les deux tables les étoffes de soie, et s'incline profondément; elle prie son beau-père et sa belle-mère d'agréer son présent : elle se met ensuite à table avec sa belle-mère; les uns et les autres font les libéralités ordinaires, mais on ne sert aucuns mets sur la table, ce n'est qu'une pure cérémonie par laquelle la belle-mère reçoit sa bru comme sa commensale.

Après cette visite, l'épouse va saluer tous les parens

parens de son mari, et fait quatre génuflexions devant eux; mais elle ne leur rend visite qu'après qu'elle a été introduite dans le temple domestique des aïeux, de la manière que je vais dire :

On fait d'abord un sacrifice aux aïeux pour les instruire de la visite que la nouvelle mariée va leur rendre. Pendant ce temps-là les deux époux se prosternent sur les degrés du Temple, et ne se relèvent que quand on a tiré le voile sur les tablettes où sont écrits les noms des aïeux : ensuite on introduit les mariés dans le Temple, où, après plusieurs génuflexions, ils adressent à voix basse des prières aux esprits pour les engager à leur être propices. Cette cérémonie est comme le complément et la perfection des autres.

Tel est le mariage des Chinois. Les gens d'une condition médiocre ne pratiquent pas toutes ces formalités à la lettre; néanmoins ils en observent une partie, sur-tout celles qui sont essentielles.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine à un de ses amis.

Du 28 Août 1766.

QUOIQUE je n'aie pas eu part, comme vous, aux grands révolutions et aux grands renversemens, il arrive cependant qu'une

foule et une continuité de petites vexations, de petits troubles qui se succèdent les uns aux autres, me mettent habituellement dans une situation extérieure moins tranquille que vous : quant à l'intérieur, puisse-t-il chez nous tous être si bien fiché à l'ancre de l'abandon, que rien ne puisse l'ébranler!

Vous voudriez quelque détail de la Mission, quelque chose d'édifiant; ne soyez pas choqué, mon intime, si vous n'êtes pas mieux servi que la sacrée Congrégation de la Propagande, lorsqu'en différentes occasions on nous a demandé des *Lettres édifiantes*. Le collégue qui a soin de la montagne, a la Mission la plus brillante de toute la Chine, et pourrait vous servir mieux que moi. Il est vrai que Dieu qui a ses desseins sur ce Pasteur, permet depuis plusieurs années que son troupeau, qui était réuni autour de lui, se disperse, lui occasionne bien des voyages; et plusieurs même, faute de trouver de quoi vivre dans leurs stériles montagnes, passent dans d'autres Provinces, ce qui fait saigner le cœur du collégue; mais la saignée est peut-être nécessaire pour avancer la mort. Pour moi qui dans cinquante ou soixante lieues d'étendue puis compter environ deux mille Chrétiens, qui pour aller chercher mes brebis dispersées, et faire par an douze à quinze cens confessions, suis toujours par voie et par chemin, que voulez-vous que je vous mande? Il n'y a rien d'assez enluminé pour écrire : il y a abondamment cependant pour répandre son cœur *os ad os* dans celui

d'un ami qui est dans les mêmes sentimens. Dans de pareilles conversations, tout en se plaignant doucement devant Dieu de ce qu'il ne suscite pas quelque Xavier, quelque ressusciteur de morts pour faire aller la besogne plus vîte, on ne laisserait pas de bénir le Seigneur d'une quantité prodigieuse de bienfaits qui, sans avoir rien d'éclatant, font cependant par leur totalité, leur contraste, un complexe bien admirable. Que de traits marqués de la Providence sur le Missionnaire, pour cacher sa route pendant le jour et l'éclairer pendant la nuit, pour le préserver de mille dangers ou l'en tirer lorsque, pour exercer sa foi, le maître l'y a laissé tomber! Que de choses prises dans les mœurs, les coutumes, le caractère de la Nation, choses si anti-Françaises et qui font mourir! Que de marques de protection visible pour conduire au Baptême certains prédestinés! Que de circonstances miraculeuses dans la vocation de tel et de tel! Quel courage n'inspire-t-il pas à l'Asiatique si mou, pour le rendre constant dans une persécution continuelle! Elle ne vient pas, ou du-moins rarement, de la part des puissances: mais vivre sans parens, sans amis, environné d'ennemis, étranger dans sa propre patrie, renoncer, dans la crainte d'offenser Dieu, ou de l'occasion de l'offenser, dans la crainte de désobéir à Rome, ou paraître même y désobéir, renoncer, dis-je, à toutes les coutumes que l'usage, la bienséance fait passer pour lois indispensables dans l'esprit des Infidèles, voilà leur p-

sition. Que d'héroïnes Chrétiennes, malheu-
reusement tombées entre les mains de mari
Infidèles font, pour conserver leur foi, c
que l'on a admiré dans les martyrs de la pri
mitive Eglise ! Quelle simplicité de foi
Quelle innocence dans le plus grand nombr
de ceux qui exercent ! (car il n'y a aucu
Missionnaire qui n'aie certain nombre d
familles anciennes qui, quoique sans exer
cice de Religion, n'apostasient pas et pré
sentent encore leurs enfans au Baptême)
Si je vous voyais je vous dirais bien des chose
qui nous feraient bénir Dieu, et je n'en trou
verais qu'avec trop de peine pour un certai
public, pour que je puisse me détermine
à écrire ce qu'on appelle une lettre édifiante

Au même, 8 *Septembre* 1768.

IL y a bien des années que j'ai cessé de vou
desirer ici ; le divin Maître vous retient l
pour sa gloire. Cette vue, qui doit être not
devise, absorbe et doit absorber tous les autr
desirs. Nous pouvons attendre patiemme
pour nous voir *os ad os*, le temps auqu
le Maître fera éclater sa miséricorde et no
réunira dans la patrie.

Si nous étions ensemble, je pourrais éd
fier votre piété, et vous faire bénir le Dieu q
dédommage son Eglise par les moissons qu'
recueille dans les Pays étrangers de la sté
rité de vos champs, jadis si féconds, et

l'ennemi a semé tant de zizanie ; mais tout cela, pour l'ordinaire, se fait par des voies trop simples et trop naturelles en apparence, pour frapper ceux qui semblent attendre quelque chose de plus merveilleux. Une continuité de petits miracles et de coups marqués de la divine Providence, me saisit d'admiration, me pénètre de reconnaissance : un seul plus marqué et avec des traits plus lumineux, frapperait plus chez vous. Or c'est de ces prodiges éclatans que Dieu n'a pas encore jugé à propos de faire ; s'ils sont nécessaires pour faire entrer cette Nation dans toutes les vues de miséricorde que le grand Maître peut avoir sur elle, prions-le de les opérer et d'envoyer un ou plusieurs ouvriers assez morts, assez anéantis pour être dans sa main l'instrument de cette heureuse révolution : *mitte quos missurus est.*

J'admire, par exemple, comment nous pouvons nous maintenir ici, et y maintenir ces Chrétientés, formées par nos prédécesseurs, les augmenter, en former de nouvelles, malgré tant d'obstacles ; proscrits que nous sommes par les Lois, incapables de changer notre figure et notre accent, nous sommes ici des vingt, trente et quarante années environnés de tous les dangers dont parle saint Paul, et pour lesquels, sans un soin marqué de la Providence, nous ne pouvons rester des semaines ou des mois. Je mets au hasard quelques traits qui me viennent.

Je suis investi dans une fort petite cabane par un Peuple d'Infidèles furieux, et qui

ne veulent rien moins que m'écorcher tout vif. Muni du signe de la croix, je sors et passe au milieu de la troupe par le plus beau clair de lune, sans être reconnu. L'instant d'après l'Ange du Seigneur préside à la sortie de ma Chapelle, qui passe encore sous les yeux de ces mêmes furies, sans être aperçue. Après cela on enfonce les portes, on brise, on casse tout pour parvenir à ma chambre, et dans la rage où ils sont de voir que la proie leur est échappée, ils n'aperçoivent pas un sac portatif pendu dans la chambre, où était mon bréviaire, et autres meubles d'usage, qui dans le désordre de ma fuite avait été oublié. Le chef de ces malheureux voit mourir ses trois fils dans l'année (punition terrible en Chine) et reconnaît que c'est une punition du Maître du Ciel dont il a insulté le Ministre. Une autrefois je me trouve dans un endroit où la famine avait rassemblé jusqu'à un millier de brigan[illegible] et de gens sans aveu qui mettaient le Pays a contribution; on ne pouvait se rédimer du pillage qu'en donnant à un jour marqué, ou la somme d'argent, ou la quantité de grains qu'ils envoyaient demander par leurs députés. Huit de leurs émissaires arrivent dans la maison du Chrétien chez qui j'étais, au moment que je sortais de la chambre où j'avais dit la sainte Messe. Un instant plutôt, ils me prenaient à l'autel; ils prennent et soulèvent à diverses reprises le coffre de Chapelle : Dieu ne permet pas qu'ils l'ouvrent; ils demandent trente boisseaux de riz qu'on doit venir prendre le

lendemain à la même heure, puis ils se retirent. Mon hôte, mort de peur, vient vite me faire part de cette triste nouvelle. Après l'avoir exhorté à la résignation pour tout évènement, je lui dis que je croyais qu'en donnant à Dieu une partie, il pourrait peut-être attirer sa protection sur le reste. Je lui conseille de faire sur-le-champ une aumône de quelques boisseaux à quelques pauvres Chrétiens du voisinage, ce qui est exécuté. Le divin Maître voulut bien dégager l'espèce de promesse que j'avais faite en son nom. Le lendemain matin, dans le temps qu'on les attendait, arrivent divers corps de Soldats que le Gouverneur de la Ville, dont dépendait cet endroit, avait ramassés de toutes les Villes voisines; plusieurs des chefs sont pris, le reste des maraudeurs se dissipe, et un brigandage qui durait depuis une quinzaine de jours, est arrêté dès qu'on en est venu aux Chrétiens.

Ici l'on me cherche pour me nuire, on ne me trouve pas, la mauvaise volonté cesse. Une femme Infidèle veut se venger d'avoir été repoussée à l'entrée d'une chambre où j'étais occupé à confesser. Elle va dans la rue crier à pleine tête à l'*Européen*; personne ne bouge; elle va à un grand marché, à un quart de lieue, pour ameuter la populace; et comme si un Européen n'était pas un homme proscrit, aucun, pas même les Commissaires de quartier ne prennent fait et cause. Tantôt de mauvais Chrétiens, des apostats veulent imiter Judas; je tremble

sur eux, aussitôt que j'en vois, ils font presque toujours une fin tragique : et celui qui a permis leur révolte pour exercer notre abandon, arrête l'effet de leur mauvaise volonté. Ici un malheureux sur qui la vengeance divine a déjà éclaté par bien des coups redoublés, veut me trahir. Les Infidèles sont convoqués pour me venir enlever ; un d'eux, ami du Chrétien chez qui j'étais, se trouve là, et détourne le coup. Là un autre perfide à qui je refuse les Sacremens pour sa désobéissance aux décrets, amène des Infidèles pour me prendre ; avec cette escorte, il entre, fait grand fracas ; les Chrétiens saisissent le traître pour que je puisse sortir. Je passe devant les Infidèles qui me saluent sans qu'aucun pense à mettre la main sur moi. Devenu odieux aux uns et aux autres, le perfide est forcé d'aller ailleurs cacher sa honte et son crime.

Je ne finirais point, si je voulais tout dire en ce genre ; peut-être même que sans y penser, je vous dis des choses que j'ai déjà dites, mais je veux faire cesser vos plaintes. Une fois je me trouve sur la barque avec tout mon bagage apostolique, et chargé même des provisions de Canton pour deux autres de mes Confrères ; lorsque je me disposais à dire la Messe, je vois une barque arrêtée ; un Mandarin veut aller à la Capitale, il lui faut des barques pour lui et pour sa suite ; où aller, que devenir ? où porter tout mon butin, et dans un endroit où il n'y a pas de Chrétien ? Arrive fort à propos une barque Chrétienne qui,

à cause de sa structure, ne courait pas risque d'être arrêtée; premier coup de Providence. Je me sauve dessus avec le plus pressé et le plus nécessaire de mes effets. Je m'écarte un peu, le Secrétaire du Mandarin vient voir les barques arrêtées; il monte à diverses reprises sur la mienne, et la trouve à son gré; et enfin, après bien des délibérations, il se fixe, par je ne sais quelle force secrète, à trois ou quatre autres barques beaucoup moins convenables que la mienne, laquelle, dégagée de ce mauvais pas, vient à toutes voiles me trouver dans l'endroit où j'étais caché, en attendant l'évènement.

Le Père Desrobert, d'heureuse mémoire, disait quelquefois que son principal Catéchiste était l'esprit de ténèbres. Il m'a rendu le même service. Quelques Infidèles, en divers lieux et en différens temps, ont été violemment molestés, soit par des spectres horribles, soit par divers mauvais traitemens, soit par des incendies extraordinaires et fréquens qui épouvantent tous les voisins. En pareil cas les Ministres de Satan, les Prêtres des Idoles sont invités; lorsqu'ils ont en vain épuisé tout leur art, ou les Infidèles, ou le Démon lui-même leur suggère d'avoir recours aux Chrétiens: on porte de l'eau bénite: on arbore les Images de la Religion: les vexations cessent, ou du-moins diminuent. Ils se font instruire, ils reçoivent le Baptême, on n'entend plus parler de rien. Si le séducteur qui, malgré lui, les a fait entrer dans la Religion, cherche quelquefois à les faire

retourner en arrière, et a même réussi pour quelques-uns, ce n'est qu'après avoir fait éclater la toute-puissance de Dieu et sa propre faiblesse. Un homme horriblement vexé par le Démon, était en conséquence tombé dans diverses maladies compliquées. Après avoir essayé en vain tous les remèdes et les superstitions, il a recours à Dieu. Il se fait instruire, je le baptise et presque toute sa famille. Il persévère quelque temps avec ferveur; mais comme Dieu n'avait pas jugé à propos de faire le miracle de guérir ses maladies corporelles, il s'emporte jusqu'à des blasphèmes et en vient jusqu'à arracher et déchirer ses Images en signe d'apostasie. Il meurt le même jour. Se sentant frappé, il exhorte ses enfans à persévérer, et reconnait sa faute; mais, selon toutes les apparences, à-peu-près à la manière d'Antiochus. Dieu en est le juge. J'ai beaucoup de traits semblables de punition pour apostasie.

Un Chrétien qui ouvrait boutique avait quelque marchandise superstitieuse, comme des monnaies de papier destinées à être jetées sur les tombeaux des morts, des bâtons odoriférans pour brûler devant les Idoles. (Les Chrétiens ne peuvent vendre de ces choses-là.) Je visite cet endroit. Après une longue exhortation, je ne puis obtenir de lui que la promesse de ne plus rien acheter de semblable, mais il refuse absolument de sacrifier ce qui lui reste de pareille marchandise, et veut renvoyer sa confession à la visite de l'année suivante. J'ai beau lui représenter qu'il n'y

aura peut-être plus de visite pour lui, tout est inutile. Je pars. A peine arrivé dans la Chrétienté suivante, je trouve les billets de mort. J'ouvre, et je lis avec horreur le nom de ce malheureux. Un autre qui fesait de ces sortes de bâtons odoriférans, se rend à mes exhortations. Le tentateur lui apparaît souvent, et le menace de le tuer s'il ne continue ce commerce. Il succombe. Je reviens à la charge, il m'obéit, et cela à diverses reprises. Enfin le Démon, pour n'essuyer plus tant de contradictions de ma part, le fait apostasier. Il meurt peu après, et fait dans ces derniers momens des efforts inutiles pour avoir les secours spirituels. Celui dont il avait mieux aimé porter le joug que celui de Jésus-Christ, gardait trop bien sa place. Sa femme, qui était sa complice, meurt la même année, en mettant au monde un enfant conçu par un crime, et sa fille est en même-temps tuée par son mari. Ces trois morts tragiques frappèrent les Chrétiens, mais moi plus que personne, parce que j'avais vu de plus près toute cette trame diabolique.

Quant à certains traits marqués de la Providence pour sauver telle ou telle personne, telle famille, etc. ils sont si multipliés, que je ne puis en dire que peu.

Une fille de seize ans apprend les prières et les obligations de certaines abstinences avant d'avoir appris la nécessité du Baptême, et de savoir qu'il y a un Missionnaire qui le confère; elle est mariée à l'Infidèle à qui elle était promise dès l'enfance. Passée dans

cette famille assez éloignée, elle n'est pas infidèle à cette première grâce. Elle se conserve intacte de toute superstition. Elle prie soir et matin; et de sept jours, elle garde deux jours d'abstinence. (Elle n'en savait pas davantage.) Elle passe ainsi trente ans sans secours. Dieu bénit ces saintes dispositions. Un enfant Chrétien ne pouvant, à cause de la nuit, gagner son Village, va lui demander l'hospitalité. Avant de se coucher, il se retire dans un coin pour prier. Cette femme l'épie, et entend quelques mots. Elle lui dit qu'elle est Chrétienne. Là-dessus, il lui fait des questions; par ses réponses il voit qu'elle n'est pas baptisée, et l'instruit sur la nécessité du Baptême. Je n'étais pas loin. On me l'amène. Je l'instruis encore, et je lui confère avec grande consolation ce Sacrement auquel elle était si bien disposée; et depuis sept à huit ans qu'elle l'a reçu, elle vit avec grande édification.

Un autre n'a survécu que de peu de jours à la grâce du Baptême, à laquelle il avait apporté les mêmes dispositions que cette femme. Cet homme croyait en savoir assez dès qu'il eut appris à honorer et adorer Dieu. Il récitait depuis vingt ans avec grande ferveur ses prières. Au bout de vingt ans, la Providence le fait passer chez la veuve de celui qui lui avait donné les premières instructions. Le voyant bien disposé, elle lui dit qu'il y a un homme qui lui en apprendra davantage, et que cet homme était ce jour-là même sorti de chez elle pour aller six

lieues plus loin. Il fait ces six lieues avec grande joie, et vient me demander le saint Baptême, et meurt peu après. On ne parle ici du Baptême, et sur-tout de celui qui le confère, que quand on est moralement sûr que le Catéchumène ne retournera pas en arrière.

J'arrive dans un endroit où il y avait plusieurs barques chrétiennes. Je dis à un homme qui était alors sur la mienne, et qui s'y trouvait par pure providence, de voir si la barque de sa sœur ne serait pas dans cet endroit-là. Il part pour l'aller chercher. A peine a-t-il fait deux pas que je le rappelle; et je ne sais par quel mouvement je lui dis, que s'il trouve sa sœur, il la laisse venir le jour même, parce que, ajoutai-je, on ne sait pas ce qui peut arriver demain. Il la trouve le même jour : je la confesse peu après la Messe, elle s'en retourne : elle se trouve mal : avant midi on vient m'apprendre sa mort.

Une fois, faute d'un endroit plus tranquille, je fesais ma retraite sur ma barque; passant par un certain endroit où il y avait des Chrétiens, j'en remets la visite pour mon retour qui ne devait pas tarder, et j'ordonne au barquier de passer son chemin sans donner nouvelle à personne. Après avoir passé plus de la moitié de ce gros marché, il me vient une pensée qu'à mon retour il serait peut-être trop tard pour distribuer le calendrier de l'année suivante. Je fais aller un homme à terre pour le porter dans la pre-

mière maison chrétienne. Il revient toujours courant me dire que le Catéchiste de l'endroit était à l'extrémité. Je reviens sur mes pas, et il ne survit que d'un jour à la grâce des derniers Sacremens.

Je ne finirais point si je voulais tout dire, et cependant il faut finir. Je crois que cette lettre, du-moins par sa longueur, fera cesser vos plaintes sur ma briéveté. N'exigez pas que je vous en écrive autant tous les ans; je ne pourrais, ou que me répéter, ou dire des choses à-peu-près semblables, à moins cependant que par vous, et par vos amis, vous ne forciez le Ciel à nous accorder des succès plus rapides, et des faveurs en genre d'apostolat assez singulières pour frapper ceux qui attendent quelque chose d'extraordinaire dans des lettres qui viennent de si loin; vous savez ce que je vous suis en Dieu.

LETTRE

Du Père François Bourgeois, Missionnaire à la Chine, au Père Ancemot.

A Canton, le 1.er de Septembre 1767.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

IL faut que vous ayez toujours bien de l'ascendant sur mon esprit; je vous avais écrit une longue lettre, et je n'ai pu pren-

dre sur moi de m'en tenir là. Est-ce crainte? non ; je suis à six bonnes mille lieues de vous ; d'ailleurs je ne sache pas que j'aie rien à craindre maintenant, ou à espérer sur la terre. C'est attachement, considération, envie de vous faire plaisir.

Je suis en Chine, mon cher ami ; enfin je suis en Chine, Dieu en soit béni mille fois. Je ne m'attendais plus qu'il voudrait bien jeter un coup d'œil sur un pauvre Ouvrier, et l'envoyer à sa vigne à la onzième heure. Il l'a fait cependant, ne consultant que sa miséricorde. Il a comblé mes vœux ; encore une fois qu'il en soit béni à jamais.

Nous sommes arrivés à *Vampou*, à trois lieues de Canton, le 13 d'Août 1767 ; ainsi nous n'avons été en route que cinq mois moins deux jours. C'est une traversée fort heureuse. Il semble que la Providence ait voulu nous dédommager des malheurs de notre première sortie.

Au milieu d'une foule de malades, je me suis toujours porté à merveille ; ce n'est pas que je n'aie eu de temps-en-temps de petites croix à porter : on en trouve par-tout, mais elles sont bien douces, quand c'est le Seigneur qui les envoie.

Dans la solitude d'un vaisseau, sans connaissance, sans amis, sans fonctions, sans aucune distraction nécessaire, n'ayant pour tout objet que le ciel et l'eau, combien de fois j'ai pensé à vous ! Je me rappelais, avec un plaisir bien sensible, toutes les occasions où j'ai été si content de votre piété, de votre

zèle, de votre bon cœur, et des autres qualités qui m'attachent pour jamais à vous; ces pensées donnent une consolation qu'on ne rend pas.

Nous partîmes de l'Orient le 15 de Mars. Je crus presqu'en sortant que nous serions obligés de rentrer dans le port. Le vent qui nous avait si mal menés la première fois, s'éleva tout-à-coup. Il était violent, mais il ne dura pas. Après deux ou trois jours il changea, et nous doublâmes enfin le fameux Cap, appelé communément *Finis terræ*, parce qu'on croyait autrefois que c'était le bout du monde.

Quelques jours après notre sortie du port, nous nous trouvâmes à la hauteur du Portugal. Je vous laisse à juger combien je roulais alors de tristes pensées dans mon esprit.

La nuit du premier au second d'Avril, nous nous approchâmes de *Madère*. C'est une Ile qui appartient aux Portugais. Nous y avions une belle maison. Les Insulaires nous aimaient; mais, en 1760, ils manquèrent de faire une grande faute ou plutôt un grand crime. Il n'était question de rien moins que de se révolter pour nous conserver. Les Jésuites eurent horreur d'une pareille pensée, et agissant selon les principes de notre sainte Religion, ils furent assez heureux pour engager ces Peuples à consentir à leur départ.

Bientôt nous arrivâmes à la hauteur de *Salé*; le vent nous y poussait bien malgré nous, car les Saletins ne sont rien moins

que favorables aux Européens : depuis l'entreprise de la France, qui finit si malheureusement, ces Peuples sont plus audacieux que jamais. On dit que les Anglais, pour troubler notre commerce, les favorisent sous main ; et je le croirais assez, parce que l'intérêt est maintenant le grand mobile de presque toutes les Nations comme de presque tous les particuliers. L'honneur et la décence ne gênent plus beaucoup. Les Saletins ont, à ce qu'on dit, une frégate de trente canons et une autre de vingt-quatre. C'est plus qu'il n'en faut pour prendre un vaisseau, comme le Beaumont (1), qui, au-lieu de soixante-quatre canons qu'il pourrait porter, n'en compte que vingt-deux, encore assez mal servis. Ajoutez à cela que nous n'avions que cent quatre-vingts hommes d'équipage, et que les Saletins sont jusqu'à cinq cens sur un seul bâtiment ; pour l'ordinaire ils attendent le calme, et ils en viennent aussitôt à l'abordage à force de rames, et c'est alors qu'on voit jusqu'à quel point peut se porter leur fureur. Cependant le vent changea, et nous nous éloignâmes de ces parages, dont nous étions bien fâchés, je vous assure, d'être si près.

Peu de temps après je vis l'appareil d'un combat ; nous n'étions pas si loin des Saletins qu'ils ne pussent encore nous atteindre. Il arriva qu'un vaisseau, qui nous côtoyait depuis deux jours, paraissant faire la même

(1) Nom du vaisseau où était le Père Bourgeois.

route que nous, s'avança comme pour nous présenter le combat; on l'aperçut en sortant de table. Je le vis, il était tout près. A l'instant on prépara les batteries; on apporta sur le gaillard des fusils, des pistolets, des haches et des sabres pour armer tout l'équipage, et chacun prit son poste. Mais le vaisseau qu'on croyait ennemi s'éloigna; nos Officiers ont cru que c'était un Anglais qui voulait s'amuser.

Le 12 d'Avril, le soleil passa perpendiculairement sur nos têtes pour s'approcher de nous, et dès-lors nous le rapportâmes au septentrion, jusqu'à ce qu'ayant passé et repassé la ligne, nous l'eûmes une seconde fois sur nos têtes. Depuis ce temps-là, il nous paraît au midi à l'ordinaire, et Dieu aidant, il me paraîtra, ainsi qu'à vous, le reste de mes jours.

Le 3 de Mai, sur les trois heures du soir, on cria *terre:* c'était une Ile de l'Amérique qu'on voyait; elle s'appelle la *Trinité;* de là à *Itiogenero*, dans le Brésil, il n'y a guères pour un vaisseau que trois ou quatre jours de marche.

Nous passâmes le tropique du capricorne le 8 de Mai. Ce jour-là même nous eûmes un spectacle qui nous amusa. Sur les dix heures du soir, notre vaisseau qui allait avec la rapidité de la flèche, heurta une baleine monstrueuse; l'animal crut apparemment qu'il avait affaire à un ennemi qu'il fallait combattre; il s'escrima long-temps autour du navire. On estima que cette baleine avait

en longueur plus de la moitié du *Beaumont*, qui est de cent quarante-cinq pieds de Roi. Elle était grosse à proportion, et tandis qu'elle nous jetait au nez des torrens d'eau salée par deux trous qu'elle a sur le dos, je répétais ces belles paroles du Cantique des trois Enfans dans la fournaise de Babylone: *Benedicite*, *Cete*, etc.

Le 24 de Mai, à neuf heures du matin, j'étais allé sur le passe-avant pour y dire mes petites heures. Il me vint alors, je ne sais comment, en pensée que je serais mieux dans la galerie. A peine y fus-je entré, que j'entendis un grand bruit; c'était une grosse poutre de trente-deux pieds de long, qui était tombée du grand mât sur le passe-avant, et l'avait fracassé. Je sentis alors, avec reconnaissance, d'où m'était venue la pensée de ne pas rester dans cet endroit.

Voilà un trait où la Providence est bien marquée. En voici encore un autre plus touchant. Les courans nous avaient portés à la Nouvelle-Hollande. Nos Officiers, du-moins ceux qui commandaient, n'en voulaient rien croire; nous étions sur le point de toucher et de périr sans ressource, qu'ils s'en croyaient encore éloignés de cent cinquante lieues. Je sentis le danger sans le craindre. Je ne savais cependant pas comment la Providence nous en tirerait; mais j'avais une pleine confiance qu'elle ne nous manquerait pas dans l'occasion.

On ne souffre point que les passagers disent un mot sur la manœuvre du vaisseau.

Cela est sage ; je crus néanmoins, dans une occasion si pressante, devoir parler au Pilote sur qui le Capitaine se remettait de la conduite du navire. C'est un fort honnête homme, mais un vieux routier qui a fait huit fois le chemin de la Chine, c'est-à-dire, quatre-vingt mille lieues ; il n'en crut qu'à son expérience, quoique dans tout autre cas il déférât volontiers à ce que je lui disais. Cependant la mer se chargeait d'herbes qui ne pouvaient venir que du rivage. Le 29 de Juin, un oiseau de terre vint se reposer sur notre vaisseau, comme pour nous dire que nous n'en étions pas loin, et qu'il fallait prendre garde. Malgré tout cela, on n'ouvrait pas les yeux. Enfin je m'amusai à pêcher dans un sceau de ces herbes qui flottaient sur la mer. Je vis un poisson rouge, je le dis, et à l'instant le bruit s'en répandit dans tout le vaisseau. Le Lieutenant vint demander si la chose était vraie ; je le lui assurai ; aussitôt on jeta la sonde et l'on trouva le fond. Encore une heure ou deux, et nous étions perdus.

Il fallut donc corriger son thême et changer bien vîte de route ; mais une chose était à craindre, c'était le calme qui règne pour l'ordinaire sur cette mer. Il est redoutable pour deux raisons. La première, parce que les courans peuvent alors vous jeter impunément sur le rivage, sans qu'on puisse s'en défendre. La seconde, parce qu'il décourage l'équipage et qu'il le rend malade.

Le trajet de la Chine est la plus grande

traversée qu'on puisse faire sans relâcher quelque part pour se reposer. Déjà le scorbut avait gagné notre vaisseau ; cinquante Matelots étaient hors de combat, leurs gencives tombaient en pièces, leurs jambes étaient enflées et livides. Cinquante autres pour être moins malades n'étaient cependant pas à leur aise. L'espérance de la terre les soutenait. Une contradiction d'un mois en eût fait périr plus de la moitié, et nous eût peut-être mis dans la nécessité de manquer notre voyage cette année, faute de Matelots pour les manœuvres du détroit, qui veulent un équipage fort et complet. Le beau temps remédie à tout. C'était le 30 de Juin que nous avions manqué de périr, et dès le 10 de Juillet nous devions voir les premières terres de l'Asie. Mon dessein était de ne dire ce jour-là la sainte Messe qu'après avoir vu cette terre promise et si long-temps desirée. Vers les huit heures et demie, on m'engagea à ne pas différer davantage ; mais je n'étais pas au milieu du saint sacrifice, qu'on cria ; *terre*. C'était *Java* par son milieu.

Après mon action de grâce, je montai sur le gaillard ; je vis des Iles, des montagnes toutes couvertes de forêts et des pays immenses qui paraissaient tous déserts. J'étais au comble de mes vœux ; je me mis à genoux en présence de tout le monde, sans trop penser à ce qui était autour de moi. Je priai ; mais je ne sais pas trop ce que je dis alors.

Une situation si touchante ne laisse guère que le sentiment d'elle-même. Cependant

la joie que j'avais en voyant des contrées après lesquelles j'avais tant soupiré, fut bien tempérée par la peine que j'éprouvais en songeant que depuis tant de siècles, elles étaient le règne du démon de l'Idolâtrie.

Enfin le 12 Juillet, après avoir côtoyé l'île de *Java* deux jours et deux nuits, nous nous présentâmes à la porte de l'Asie. Elle a environ deux lieues de large. D'un côté, il y a un rocher détaché de la grande île de *Java*, sur lequel on voit d'assez loin un arbre qui se replie en forme de capuce; c'est pour cela qu'on appelle ce rocher *le Capucin*. De l'autre côté, à l'extrémité de *Sumatra*, on voit les Charpentiers. Ce sont des rochers qui mettent en pièces les vaisseaux que les courans y portent; quand par malheur le vent vient à manquer au moment du passage, les flots se brisent en les frappant avec un bruit effroyable, et s'élèvent à plus de trente pieds de haut, pour retomber en écume blanche comme le lait. Ma prière en passant cet endroit fut celle du Prophète, *Attollite portas principes vestras*.

Le soir, nous mouillâmes auprès d'une petite Ile qu'on nomme *Cantaye*, entre *Java* et *Sumatra*, à l'entrée du détroit de la Sonde. Je descendis le premier à terre, porté sur les épaules de deux Matelots nerveux et robustes, et aussitôt je m'enfonçai seul dans un bois. Dans la grande terre, qui n'est séparée de la petite Ile que par un bras de mer large comme la *Mozelle*, il y a des tigres en quantité, des lions, des rhino-

céros et d'autres animaux très-dangereux. On y marche toujours armé, et souvent encore on est surpris, quoiqu'on ne puisse pas avancer dans la grande Ile au-delà d'une portée de fusil.

Parmi les Peuples de *Java* et de *Sumatra*, les Malais furent les premiers et les plus chers objets du zèle de S. François Xavier. Cette Nation est répandue dans toutes les Indes, comme à-peu-près les Juifs en Europe. Il est étonnant que nos géographes leur aient donné un Pays particulier. Aussitôt que nous fûmes arrivés on tira le canon pour nous annoncer. Je m'attendais que les pauvres Insulaires viendraient à bord; je m'en réjouissais d'avance. Je leur avais préparé mes présens, tout était arrangé; mais ils ne vinrent pas. Les Hollandais, qui par le moyen de Batavia tiennent en respect tout le Pays, leur ont défendu, sous peine de la vie, de porter aucuns rafraîchissemens aux vaisseaux qui passent. On prétend que le motif de cette défense est la crainte qu'ont les Hollandais qu'on ne vende des armes aux Malais.

Après avoir fait de l'eau et du bois, nous levâmes l'ancre le 17, et le 19 nous mouillâmes à *Serigny*, qui appartient au Roi de *Bantam*. Sur le soir nous vîmes approcher de notre bord un bateau Malais. C'était un soldat Hollandais qui venait prendre le nom de notre vaisseau et celui du Capitaine, selon l'ordre qu'il en avait reçu de Batavia.

Tandis que nos Officiers parlaient au soldat Hollandais qui était monté sur notre

bord, je descendis dans la petite barque de nos chers Indiens. C'était les premiers que je voyais; je les vis avec attendrissement: je leur fis mille caresses. Cependant ils avaient peur; mon air les rassura: enfin l'un d'eux me tendit la main, que je serrai, je vous assure, très-affectueusement. Après leur avoir distribué mes petits présens, parmi lesquels se trouvaient une soutane d'hiver que je ne devais plus porter, je leur annonçai par des gestes notre sainte religion: je leur montrai le Ciel; ils en paraissaient touchés, et ils fesaient tout comme moi. Mais, à vous dire vrai, je ne sais pas trop si nous nous entendions. Ils voulurent à leur tour me faire quelque don. Le seul que j'acceptai fut une feuille aromatique, appelée *bétel*, sur laquelle ils avaient mis un peu de chaux. J'allais la manger, lorsque je m'aperçus que quelques gens du vaisseau prenaient ombrage de mon séjour dans la barque. Mais le lendemain ils eurent beau faire, je voulus descendre à *Serigny*. La fermeté est quelquefois de saison; elle coûte peu à un homme qui n'espère et ne craint plus rien sur la terre.

Serigny est un village Malais dans la grande île de *Java*, pays montagneux et couvert par-tout de superbes forêts. Les arbres viennent jusqu'au bord de la mer: ils sont toujours verts et bien nouveaux pour un Européen. On en voit un, entr'autres, auquel les Portugais ont donné le nom de figuier, parce que son fruit est aussi farineux et aussi sucré que nos meilleures figues de

de Provence. Les arbres qui le portent ressemblent assez à nos noyers : leurs feuilles sont larges, d'un beau vert, et sur l'arrière-saison elles deviennent d'un rouge clair et fort agréable à la vue. Les fruits en sont aussi gros que des pommes, et à mesure qu'ils mûrissent, ils prennent une couleur aurore. Le Père Duhalde fait mention d'un arbre semblable dans sa description de l'Empire de la Chine.

On y trouve aussi un arbre dont j'ai toujours ignoré le nom ; tout ce que je sais, c'est qu'il produit une espèce de datte. La chair de ce fruit est molle, et d'un goût exquis ; l'écorce qui la renferme est semblable à du chagrin, et d'une figure presque ovale. On prétend que ce fruit est dangereux quand il est nouvellement cueilli ; c'est pourquoi on le fait sécher. Il devient noir et ridé comme nos prunes ordinaires, et alors on peut le manger sans courir aucun risque.

L'endroit où je mis pied à terre, ressemble à un jardin immense, semé d'arbres et de plantes étrangères, dont les Portugais font un très-grand usage dans leur Médecine ; alors les eaux de la mer s'étaient retirées, et avaient laissé à leur place une allée de sable longue à perte de vue, et large d'environ quarante pieds.

Je vis d'abord des troupes d'enfans et quelques hommes qui venaient sur le sable, les uns d'un côté et les autres de l'autre. Ils étaient comme on les représente dans les images de saint François Xavier, de couleur

de brique bien cuite. Un mouchoir entrelacé leur serre la tête sans la couvrir. Ils ont des espèces de caleçons qui des reins leur tombent presque jusqu'aux genoux. Les gens d'un peu de considération portent à la ceinture du caleçon un poignard empoisonné, long d'un pied seulement, et ce poignard s'appelle *chriq*. Les femmes ne paraissent pas en public. Un de nos Officiers s'étant avancé dans le Village, en aperçut cependant une ou deux qui allaient à l'eau : on ne les distingue des hommes que par une espèce d'écharpe qu'elles attachent au côté droit de leur ceinture, et qu'elles jettent sur l'épaule gauche pour couvrir la poitrine.

Plus loin j'aperçus un Indien de marque, assis sur un fauteuil de paille : il était entouré d'autres Indiens, dont les uns étaient droits et les autres assis par terre, comme des singes ou bien comme des tailleurs d'Europe. Vous les eussiez pris à leur couleur et à leur attitude, pour des statues de bronze.

Je m'avançai : un bon vieillard qui était Ministre du Roi de *Bantam* me serra la main. Je lui rendis la pareille ; je le fis de la manière du monde la plus affectueuse. Il ne savait point alors tout ce qui se passait dans mon cœur ; la crainte des Hollandais l'empêcha de donner des vivres à notre pauvre équipage, qui mourait de faim. En conséquence nous prîmes le parti de descendre à *Kerita*, comptoir Hollandais. Nous y trouvâmes trois Soldats de cette Nation ; il fallut les intimider. Nous parlâmes fort haut ;

le Caporal eut peur et il satisfit en partie nos Officiers.

Tandis qu'on vendait et qu'on achetait, je distribuai *gratis* aux enfans de petits chapelets de verre, dont ils me paraissaient très-curieux; mais comme je savais qu'ils étaient Mahométans, j'en ôtai les croix, dans la crainte de quelque profanation. Je me retirai ensuite dans une Cour intérieure des Hollandais, pour y vaquer à quelques exercices de dévotion.

Cependant on eut beau faire à *Serigny* et à *Kerita*, on ne put en tirer qu'une très-petite partie des rafraîchissemens qu'on s'était promis. Le seul parti qui restait à prendre, et qu'on prit en effet, fut de se rendre le plutôt possible à *Macao*, dont nous n'étions plus éloignés que de sept à huit cens lieues. Mais Dieu qui avait des vues de miséricorde sur nous, arrêta tout-à-coup notre vaisseau par un vent qui n'est pas ordinaire dans le Détroit.

A peine avions-nous mouillé, qu'il nous vint d'un endroit appelé *Anières*, un bateau tout chargé de tortues, et aussitôt que nous eûmes fait nos provisions, le vent devint favorable. Ce trait de Providence toucha tellement nos Marins, qui de leur propre aveu ne sont pas trop tendres, qu'un d'entr'eux, qui la veille avait disputé sur les miracles, dit hautement que pour le coup il se rendait. Les larmes en vinrent aux yeux d'un Chirurgien, et depuis ce temps-là toutes les fois que je voulais exciter la confiance et la re-

connaissance de nos malades, je leur disais : *Souvenez-vous d'Anières.* La tortue les guérit tous. Je n'ai jamais vu un remède si prompt et si efficace contre le scorbut. Je ne sais si nos tortues d'Europe auraient le même effet, et si nos Médecins l'ont jamais éprouvé.

Je soupirais après *Sancian.* Plus j'en approchais, plus mes desirs croissaient. Le jour où, selon nos hauteurs, je devais apercevoir cette Ile si desirée, je me levai deux ou trois heures avant le jour; puis le visage et les yeux tournés du côté où l'on devait l'apercevoir d'abord, je regardai, je priai, et je ne vis rien : enfin à six heures et demie on cria du haut des mâts : *Sancian.* A ce mot je ne fis qu'un saut du gaillard de derrière au gaillard de devant, et je vis *Sancian.* Sa vue me saisit et me tint quelque temps immobile. On vint cependant m'avertir qu'il était temps de dire la sainte Messe; mais après mon action de grâce, je remontai bien vîte pour considérer *Sancian* à mon aise (1).

(1) On sait que c'est à *Sancian* que mourut saint François Xavier ; son corps resta plusieurs mois dans la terre sous de la chaux vive, sans rien perdre de sa fraîcheur ; il a été transporté à Goa, où depuis plus de deux siècles le Ciel le préserve encore de toute corruption. En 1744 M. d'Almeida, Marquis de Castel-nuova, vice-Roi des Indes, et M. l'Archevêque de Goa, tous les deux nouvellement arrivés de Lisbonne, vinrent par ordre du Roi de Portugal dans la maison des Jésuites de Goa, et demandèrent qu'il leur fût permis de baiser les pieds de l'Apôtre des Indes et du Japon, au nom et de la part du Roi leur Maître. On fit donc l'ouverture du tombeau, et l'on vit avec une joie inexprimable le

Déjà nous n'étions plus qu'à vingt lieues de *Macao* : on avait à cœur d'y mouiller ce jour-là même, qui était le 11 d'Août 1767, jour pour moi à jamais mémorable. Pour cela, on marchait grand train au milieu d'une infinité d'Iles et de rochers secs et couverts d'une mousse aride et jaunâtre. Comme la lune nous favorisait, nous arrivâmes vers les dix heures du soir à une lieue et demie de la Ville, où l'on mouilla. L'ancre jetée, on mit le canot à la mer pour transporter M. Serrard, Prêtre des Missions étrangères, et le père Niem, Dominicain.

J'avais si bien joué mon rôle depuis six mois, que pendant tout ce temps-là personne, sans même en excepter le Capitaine, ne me soupçonnait d'être Jésuite. Tous me prenaient pour le Confrère de M. Serrard, que j'avais eu soin d'imiter en tout.

Ne pas descendre avec lui à Macao, pour y voir mes prétendus Confrères, c'était me trahir, et je voulais garder l'incognito jusqu'à Canton : d'un autre côté, il y avait beaucoup à craindre de la part des Portugais. Dans cette perplexité, après m'être consulté

---

vénérable corps parfaitement conservé, n'exhalant aucune mauvaise odeur, etc. La tête du Saint a encore ses cheveux. On examina son visage, ses mains, sa poitrine, ses pieds, et l'on n'y remarqua aucune altération.

Après avoir considéré avec respect et admiration ce saint dépôt, on le mit dans un nouveau cercueil plus décent et plus digne de ce riche trésor.

Voyez les *Lettres édifiantes*, Epître dédicatoire, tom. 26.

moi-même, je pris mon parti, et malgré les frayeurs de M. Serrard, je m'équipai de pied-en-cap pour n'être point connu.

Je commençai d'abord par changer de décoration ; je mis bas la soutane ecclésiastique, pour m'habiller tout-à-fait en séculier, et je la remplaçai par un volant bleu. Je pris ensuite une bourse à cheveux, et je partis, le coutelas au côté, et un jonc de *malac* à la main.

J'arrivai à onze heures du soir, et il fallut aller chez le Gouverneur Portugais. Je m'y attendais bien, mais je fis semblant d'être un des Officiers du *Beaumont;* je lui dis que je voulais savoir de lui combien il ferait tirer de coups de canon, si le lendemain à la pointe du jour je saluais *Macao*. Nous convînmes qu'on rendrait coup pour coup.

A minuit sonnant, je me trouvai devant la belle Eglise de S. Paul, et je me rendis ensuite chez MM. des Missions étrangères, qui m'apprirent de très-mauvaises nouvelles; je sus d'eux que le Royaume de *Siam* venait d'être détruit par les *Bramas* ; qu'il n'était plus qu'un vaste désert; que presque tous les Chrétiens avaient péri malheureusement ; et que l'Eglise et le Collége des Missions étrangères avaient été rasés.

J'appris aussi que les affaires étaient terriblement brouillées en Chine; qu'une grande Province nommée *Yunnan*, et l'île d'*Hainan*, avaient pris les armes contre l'Empereur, et que les Provinces voisines paraissaient vouloir s'ébranler ; ce qui pouvait avoir des

suites considérables. On m'ajouta qu'il n'y avait qu'un mois que deux Pères Franciscains Allemands avaient été arrêtés dans la province de *Canton*, et qu'actuellement ils étaient en prison dans la Capitale qui porte le même nom, et d'où je vous écris; qu'à quatre ou cinq cens lieues de là, les Missionnaires étaient obligés de prendre la fuite ou de se cacher, pour se dérober aux recherches qui se font à coup sûr dans ces sortes d'occasions; que le vice-Roi de Canton avait envoyé un Mandarin à *Macao* pour savoir qui avait introduit de nouveaux étrangers dans l'Empire; et qu'il avait menacé le Sénat Portugais de toute sa colère, s'il n'était pas plus attentif désormais à fermer l'entrée de la Chine aux Missionnaires Européens.

A ces tristes nouvelles on me pressa tant, qu'à trois heures après minuit je fus contraint de regagner le vaisseau. Le lendemain 13 d'Août, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes à la bouche du *Kiang;* c'est l'entrée de la Chine. Le bras de la rivière par lequel on remonte, n'a, dans cet endroit, qu'un quart de lieue de large. Il est défendu par deux forts si petits et si misérables, qu'ils ne méritent pas un si beau nom. Un moment après, nous vîmes à découvert une de ces fameuses tours, qui sont disposées de façon qu'en vingt-quatre heures l'Empereur peut avoir des nouvelles de Canton, quoiqu'il en soit éloigné de plus de six cens lieues. Cette tour est de huit étages; les dehors, qui sont de porcelaine, sont ornés de diverses figures:

au-dedans, elle est revêtue de marbres très-polis, de différentes couleurs : on a pratiqué, dans l'épaisseur du mur, un escalier par lequel on monte à tous les étages, et de là sur de belles galeries de marbre, ornées de grilles de fer doré, qui embellissent les saillies dont la tour est environnée. On voit au coin de chaque galerie de petites cloches suspendues, qui, agitées par le vent, rendent un son assez agréable.

Le même jour 13 d'Août après midi, nous arrivâmes à la vue de la rade, marchant majestueusement au milieu des vaisseaux de toutes les Nations, et au bruit de leurs canons qui nous saluaient en passant. A cinq heures, nous mouillâmes à *Vampou*, comme j'ai dit au commencement de cette lettre.

Quoique, à vous dire vrai, le vaisseau ne soit pas un séjour fort agréable par lui-même, comme il est aisé de se l'imaginer, le temps ne m'y a pas duré. J'avais pour compagnon de voyage un Prêtre des Missions étrangères, jeune homme plein de piété et de zèle, connaissant les voies de Dieu, retiré et recueilli, dur à lui-même, aimable quand il croyait devoir l'être, et toujours édifiant. Son exemple m'a beaucoup servi.

Les premiers objets que je vis le 13 d'Août, en arrivant à *Vampou*, furent les Pères *Collas* et *Beguin*; au premier coup de canon, ils s'étaient jetés dans une barque pour venir au-devant de moi. Ils m'apprirent que notre Père Supérieur était à Canton, et qu'il

ne manquerait pas de venir quand il me saurait arrivé.

Quoique *Vampou* soit éloigné de *Canton* d'environ trois bonnes lieues, il y était le lendemain de bon matin. Je l'embrassai de tout mon cœur, comme un ancien Missionnaire qui travaillait depuis trente ans, avec un zèle infatigable, à la conversion des Infidèles. J'appris ensuite du Père Lefebvre, que le Père Lamiral, ayant voulu pénétrer dans les terres, il y a dix ou onze mois, avait été pris à une demi-lieue de *Canton*, et que, pour le racheter, il en avait coûté plus de vingt mille livres; il me raconta aussi que lui-même ayant tenté au commencement de cette année 1767, de pénétrer dans les terres pour y exercer son ministère, en attendant le retour des vaisseaux Français, il avait été découvert, et qu'il n'avait échappé à la fureur des Infidèles que par une espèce de miracle. Il me confirma encore tout ce qu'on m'avait dit de la guerre allumée entre l'Empereur et la province de *Yunnan*, et de l'emprisonnement des Pères Franciscains, à qui, sous nos yeux, on fait aujourd'hui le procès avec toute la rigueur possible.

Nous ne pouvions arriver dans de plus tristes circonstances; aussi dès que nos amis nous surent arrivés à *Vampou*, ils jetèrent les hauts cris; il n'était question de rien moins que de nous renvoyer d'où nous venions. Le Père Lefebvre laissait dire. Cependant, pour donner quelque chose aux circonstances, il nous laissa sur notre vaisseau,

nous recommandant de ne point nous montrer aux Chinois qui étaient chargés d'y porter des vivres ; mais, malgré toutes nos précautions, le 15 d'Août, je fus reconnu deux fois avant dix heures du matin. Un vieux Chinois, qui avait pénétré dans la grand'chambre où je vivais en reclus, m'ayant envisagé, dit à un de nos Officiers, en portugais : voilà un *Padre ;* une heure après, un autre Chinois, m'apostrophant, me dit : *Padre, Padre*..... Je me mis à rire en lui montrant ma bourse à cheveux ; on fit venir l'Aumônier, mais il soutint toujours que j'étais un *Padre*. Le Père Lefebvre ayant appris cette nouvelle, me fit dire de m'habiller tout en soie et en satin ; j'obéis à l'instant. Je crus pouvoir alors aller tête levée dans tout le vaisseau : je me trompais. Un Chinois, attaché depuis vingt-cinq ans au service des navires Français, vint à moi, et me serrant la main fort affectueusement, il m'appela *Padre*. J'étais sur le gaillard où il y avait beaucoup de monde ; on s'assembla aussitôt autour d'*Alam* (c'était le nom du Chinois) ; on lui dit tout ce qu'on put pour le désabuser, mais tout fut inutile, et il ne m'appela jamais autrement que *Padre*.

Cependant le Père Supérieur consultait Dieu, pour savoir sa sainte volonté touchant notre destination. Je lui avais dit souvent, dans toute la sincérité de mon cœur, que j'étais prêt à tout, qu'il pouvait disposer de moi ; mais que la seule chose qui pourrait me coûter, serait de m'en retourner ; que si

cependant il le fallait, Dieu était le maître. J'avais une confiance secrète que tout irait bien, et que le Seigneur ne me mettrait pas à une si terrible épreuve.

Le Père Supérieur revint à bord le 28 Août, et nous dit qu'il ne fallait point penser à pénétrer dans les terres, et que la chose était absolument impossible; mais que nous irions à *Pekin*. Comme cet arrangement nous mettait sous la protection de l'Empereur, nous descendîmes hardiment à *Canton*, et nous nous présentâmes au chef des Marchands de la Compagnie chinoise. Celui-ci nous promit qu'aussitôt que le vice-Roi serait de retour d'un voyage occasionné par la guerre, il ferait notre affaire; il tint parole moyennant de bons présens qu'on lui fit secrétement. Le jour de S. François, le vice-Roi nous fit dire qu'il avait écrit à l'Empereur. Cet homme qui déteste les Européens et les Chrétiens, ne pouvait me donner un bouquet plus agréable pour le jour de ma fête.

Voilà deux mois que je suis à *Canton*: j'ai déjà entendu et vu bien des choses dont je puis vous parler savamment.

Les Chinois, tels que je les vois ici, sont à-peu-près ce qu'on s'en figure en Europe. On peut cependant dire d'eux ce qu'on dit des particuliers, qu'ils perdent à être vus de trop près. On exagère dans les tableaux la petitesse de leurs yeux et la façon dont ils sont taillés: sur cent vous en trouverez au-moins une vingtaine qu'on déguiserait fort bien en Européens; et il le faut bien, sans quoi il

serait impossible aux Missionnaires d'entrer dans les terres, parce qu'à tous momens, pour passer, ils sont obligés de se présenter à des Douaniers qui ont bonne vue. Ce qui trahit ici le plus un Européen, ce sont des yeux bleus.

Le Père Duhalde flatte beaucoup les Chinois dans le portrait qu'il en fait (1). Ces Peuples ont tous les grands vices, et l'orgueil principalement. Je suis étonné qu'ils ne soient pas cruels, mais je ne le suis pas que la foi ne trouve place que difficilement dans des cœurs comme les leurs.

Ils sont grands imitateurs, mais ils n'ont pas un certain génie. A *Canton* les trois quarts et demi ne portent pour tout habit, pour tout vêtement, que des caleçons. Il faut avouer aussi que les chaleurs y sont excessives : elles ne m'y incommodent pas. Je me porte à merveille : il n'y a rien de tel que la vocation ; elle rend tout facile.

On n'exagère pas quand on dit que la Chine est prodigieusement peuplée : dans Canton et sur la rivière, il y a un million d'ames. Il y en a autant dans un Village qu'on peut dire voisin, puisqu'il n'est éloigné que de cinq ou six lieues ; il s'appelle *Fonkan*. Pour être une très-grande Ville il ne lui manque que des murs.

Ah ! mon cher ami, qu'on souffre de ne voir que du bois sec dans tant de millions

(1) Les Chinois des frontières sont moins réservés et plus vicieux que ceux de l'intérieur de ce vaste Empire.

aires d'entrer
us momens,
se présenter
vue. Ce qui
, ce sont des

coup les Chi-
fait (1). Ces
, et l'orgueil
u'ils ne soient
as que la foi
ent dans des

nais ils n'ont
es trois quarts
habit, pour
ons. Il faut
sont exces-
dent pas. Je
ien de tel que
le.
dit que la
euplée : dans
a un million
un Village
n'est éloigné
appelle *Fon-*
Ville il ne

ouffre de ne
de millions

moins réservés
ur de ce vaste

d'hommes semblables à nous ! Je vous conjure d'intéresser le Ciel pour tant de malheureux assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. La triste pensée pour un Missionnaire : voilà sous mes yeux des milliers d'Idolâtres ; et qu'il s'en faut que je voie un Xavier ! qu'il s'en faut !

Poussa est la grande Divinité des Chinois ; ils l'adorent sans savoir ce que c'est. Ils l'adorent, comme ils le disent eux-mêmes, parce que leurs pères l'ont adorée. Ils le représentent sous mille formes différentes, et presque toutes avec un ventre monstrueux. J'en envoie un au Père Munier, pour exciter de plus-en-plus son zèle pour nos pauvres Missions de la Chine. Il y a aussi des femmes *Poussa*. Je ne sais pas quelle vertu on leur prête. Le nombre de ces Idoles augmente tous les jours, l'Empereur changeant en *Poussa* les hommes et les femmes qu'il veut distinguer après leur mort.

Chaque Chinois a dans sa maison deux ou trois oratoires ; dans les endroits les plus apparens *Poussa* y est en peinture ou en statue ; quelquefois on n'y voit que son éloge sur une pancarte qu'on nomme tablette. Au coucher du soleil on allume une lampe devant la statue, ou l'image de la fausse divinité. Les vaisseaux Chinois qui sont à la rade battent aux champs à la même heure sur un grand couvercle de marmite. En même-temps ils jettent dans la rivière un peu de papier doré qu'ils brûlent en l'honneur de *Poussa*.

Comme il y a un *Poussa* pour le Port et un *Poussa* pour la traversée, quand un vaisseau est de retour de quelque voyage, on vient chercher en pompe le *Poussa* qui a couru les mers : c'est une cérémonie où la piété n'entre pour rien, quoique le Démon dans *Poussa* se fasse rendre à l'extérieur les mêmes honneurs qu'on ne doit qu'au vrai Dieu.

D'abord le Dieu *Poussa* paraît dans l'endroit du vaisseau le plus élevé, dans un pavillon entouré d'étendards. On vient de la Ville avec des instrumens de musique, et une chaise à porteur percée à jour de tous côtés. Quand tout le cortége est arrivé, *Poussa* part sur une chaloupe bien ornée ; à son passage on bat aux champs sur tous les vaisseaux de la rade. De la barque il passe dans la chaise à porteur ; sur le devant il y a deux cierges allumés : en-dedans on brûle des parfums ; les dons des Infidèles sont suspendus par derrière en forme de reliquaires ou de petites pelotes. Il y en a sans fin au pied de la chaise à porteur ; on brûle encore du papier doré au bruit de la musique et des couvercles de chaudrons qu'on frappe plus fort qu'à l'ordinaire.

C'est le distributeur des vivres du vaisseau qui fait les honneurs. Habillé comme un Démon, il tourne à droite et à gauche un grand bâton noir qu'il a en main ; il s'accroupit, puis, pour toute prière, il hurle à mi-voix. Au moment que *Poussa* s'ébranle on tire une certaine quantité de pétards. La

bannière, portée par deux enfans, marche la première : elle est suivie de six lanternes, de soi-disans musiciens, et de la chaise à porteur où est *Poussa*. Je n'ai pu soutenir ce spectacle que deux ou trois fois. Il en coûte trop pour voir triompher ainsi le Démon, sans que nous puissions rien faire ici, sinon d'élever les yeux au Ciel et de conjurer le Seigneur de détruire enfin le détestable empire de l'erreur.

Ces jours passés j'entrai dans une Pagode ; où il y avait deux Chinois d'une figure intéressante. Ils étaient à genoux sur un tapis, tenant en main chacun une bougie. Ils s'inclinaient sans cesse devant l'Idole, tandis que six ou sept Bonzes psalmodiaient maussadement, et s'inclinaient successivement, et presque sans interruption, jusqu'à terre. Leurs offices ne sont pas longs, ils ne durent que cinq ou six minutes.

Je crois que je suis un Prophète de malheur. Il s'est élevé une furieuse persécution dans le Royaume de la Cochinchine au mois d'Avril dernier : la Religion a été proscrite par un Edit, les Missionnaires décrétés de prise de corps, et les Chrétiens condamnés à couper des herbes pour les chameaux du Roi. Les Pères Louroyon et Petroni ont été conservés à la Cour, en considération des services que depuis plus de cent ans les Jésuites ne cessent de rendre à la Cochinchine.

Le Père Horta, Jésuite Italien, vient d'être arrêté dans le Royaume du *Tunquin*. Ce Père était passé à l'île de France l'an-

née dernière pour retourner dans son Pays; mais ayant changé de résolution sur les nouvelles qu'il apprit d'Europe, il prit le parti de rentrer dans sa Mission : c'est dans les fonctions du saint Ministère qu'il a été saisi. Le Gouverneur de la Province et les grands Mandarins de la Ville royale en ont pris connaissance. Il n'y a plus guère d'espérance qu'il puisse échapper. Il est détenu dans la prison du Gouverneur de la Province : un Soldat Chrétien l'a rencontré dans la route, escorté de deux cens Soldats, et d'un grand nombre d'Infidèles armés de bâtons. Le Missionnaire allait à pied, son Catéchiste marchait après lui, suivi de deux cages pour y renfermer les prisonniers pendant la nuit. Notre Père Supérieur, qui l'a vu ici fort long-temps, dit que c'est un saint Religieux, et qu'il ne doute pas que Dieu ne veuille lui accorder la couronne du martyre.

Octobre a été pour nous ce qu'est pour la Lorraine la fin de Juin et de Juillet; mais vous n'avez rien de ce que nous avons éprouvé en Septembre et en Août. La chaleur était prodigieuse; on ne savait où se mettre ici ni le jour ni la nuit, pour gagner un peu de sommeil : il n'était pas question de matelas, une natte épaisse comme de la toile d'emballage en tient lieu. On s'étendait sur le plancher. J'en ai vu qui, sans nattes, couchaient sur le pavé, dans l'espérance de souffrir un peu moins de la chaleur. Le sang trop raréfié se jette en dehors et cause de grandes démangeaisons, jusqu'à ce que la

chaleur se relâchant un peu, les rougeurs s'éteignent, et la peau s'en va en farine.

Une chose singulière, et qui sans doute nuit aux santés faibles, c'est qu'on passe tout-d'un-coup d'un chaud excessif à un froid qui, sans être violent, ne laisse pas d'être sensible.

Nous attendons la réponse de l'Empereur; elle viendra probablement pour Noël : à l'instant nous préparons tout pour notre voyage. Déjà on a mandé à un Jésuite Chinois, qui est à trois cens lieues, de venir nous joindre pour nous servir d'interprète pendant la route.

Nous partons sur une barque couverte, et qui a plusieurs chambrettes. Le *Stangton* ou vice-Roi nous donne un Mandarin pour nous accompagner : on dit que c'est par honneur, mais c'est bien pour nous observer et pour nous empêcher d'aller à droite et à gauche. Le Mandarin a sa barque et sa famille avec lui : la route est de six cens lieues.

Nous remontons d'abord la rivière de *Canton* l'espace de cent cinquante lieues : dans les crues d'eau, qui en hiver sont subites, considérables et très-dangereuses, il faut quarante hommes pour tirer le bateau. Ils attachent toutes leurs cordes à une seule et même corde qui tient au bateau; si celle-ci manque, le petit équipage est perdu. A cent cinquante lieues d'ici on trouve une montagne et des gens qui vous mettent au-delà; c'est l'affaire d'un jour : puis on descend une belle rivière qui coule vers *Pekin*, mais qui n'en est qu'à trois cens lieues;

alors il faut des mulets. Vous avez beau dire que vous aimeriez mieux aller à pied, on vous répond qu'il faut vous ressouvenir que vous êtes Officiers de l'Empereur ; et de quel Empereur ! Encore si ce grand Empereur fournissait à la dépense ; mais non, il ne donne que le tiers de ce qu'il faut pour aller à lui, comme il veut qu'on y aille : la Providence fait le reste.

Pourquoi donc à *Pekin*, qui est au quarantième degré de latitude à-peu-près, fait-il si froid en hiver, qu'on est obligé de coucher sur un four qu'on chauffe toute la nuit? Et pourquoi y fait-il si chaud en été, que ces années dernières il y mourut, en moins de deux mois, huit mille hommes, brûlés par les ardeurs du soleil ? C'est un problême qu'on a proposé il y a long-temps, et dont j'espère que le Père Collas donnera la solution fort au long; il aura du-moins le temps d'y penser pendant la route, qui sera de près de trois mois.

Je n'ai plus qu'une nouvelle à vous apprendre. Le 8 de Décembre, je fus cité devant le Lieutenant de Police Chinoise, avec le Père *Collas* ; ce fut une scène comique. Nous étions sans interprète ; jugez ce que c'est que des gens qui ne s'entendent pas et qui veulent se parler. Les deux Pères Franciscains, dont je vous ai parlé, viennent d'être condamnés ici à trois ans de prison, et leur principal conducteur à être étranglé: une autre fois je vous instruirai plus au long de ce qui les regarde. J'étais sur le point de

finir ma lettre, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un Mémoire concernant l'établissement d'une Mission dans les Royaumes de *Loango* et de *Cacongo* en Afrique. Je ne vous l'envoie point, parce que je le crois imprimé en Europe.

LETTRE

Du Père Benoit, Missionnaire, à Monsieur Papillon d'Auteroche.

A Pekin, le 1 Novembre 1767.

MONSIEUR,

JE ne puis vous exprimer la joie vraiment douce et touchante que m'a donnée votre lettre datée de l'Orient, le 15 Novembre 1766. Quoi ! vous daignez vous souvenir de moi, et dans quelle circonstance ! C'est une bonté à laquelle je suis d'autant plus sensible, que je ne devais pas m'y attendre. Je ne vous ai certainement pas oublié, Monsieur ; vos excellentes qualités, la bonté de votre caractère, votre application au travail, toutes vos heureuses dispositions m'avaient trop intéressé lorsque je vous ai vu dans le Collége que nous avions à Rheims. Je demandai même de vos nouvelles ces années dernières à un Missionnaire qui arrivait de France, et qui était à Rheims lorsque vous y fesiez

vos études. Il ne put me satisfaire qu'imparfaitement, et je fus bien tenté dès-lors de vous écrire; je vous avoue que par discrétion je n'osai pas en prendre la liberté. Mais puisque vous avez eu la bonté de me prévenir et que vous souhaitez que je vous parle de l'Empire de la Chine, des mœurs, de la culture, de ce Pays, *etc*, et qu'en particulier vous voulez savoir où je suis, quelles sont mes occupations, etc, vos souhaits sont des ordres pour moi. Je tâcherai de vous satisfaire dans la suite. Cette année je ne le puis pas; il est trop tard. C'est aujourd'hui le 15 Novembre; et comme d'ici à Canton il y a six cens lieues, il faut que je me presse d'envoyer ma lettre à la poste afin qu'elle puisse arriver à temps pour partir sur les vaisseaux Français qui doivent faire voile sur la fin de Décembre ou au commencement de Janvier. Je ne vous parlerai donc cette année que de ce qui me regarde, et du desir que j'aurais de vous être de quelque utilité.

C'est dans l'année 1745 que, par ordre de l'Empereur, je suis arrivé à Pekin sous le titre de Mathématicien. Deux ans après je fus appelé par Sa Majesté pour diriger des ouvrages hydrauliques. A deux lieues de la Capitale, l'Empereur a une maison de plaisance où il passe la plus grande partie de l'année, et il travaille de jour en jour à l'embellir. Pour vous en donner une idée, si nous n'en avions pas une petite description dans nos *Lettres édifiantes* et *curieuses*, je vous rappellerais ces jardins enchantés, dont l'ima-

gination brillante de quelques auteurs ont fait une si agréable description qui se réalise dans les jardins de l'Empereur. Les Chinois, dans l'ornement de leurs jardins, emploient l'art à perfectionner la nature avec tant de succès, qu'un artiste ne mérite des éloges qu'autant que son art ne paraît point et qu'il a mieux imité la nature. Ce ne sont pas, comme en Europe, des allées à perte de vue, des terrasses d'où l'on découvre dans le lointain une infinité de magnifiques objets, dont la multitude ne permet pas à l'imagination de se fixer sur quelques-uns en particulier. Dans les jardins de Chine la vue n'est point fatiguée, parce qu'elle est presque toujours bornée dans un espace proportionné à l'étendue des regards. Vous voyez une espèce de tout dont la beauté vous frappe et vous enchante, et après quelques centaines de pas, de nouveaux objets se présentent à vous, et vous causent une nouvelle admiration.

Tous ces jardins sont entrecoupés de différens canaux serpentans entre des montagnes factices, dans quelques endroits passant pardessus des roches et y formant des cascades, quelquefois s'accumulant dans des vallons et y formant des pièces d'eau qui prennent le nom de lac ou de mer, suivant leurs différentes grandeurs. Les bords irréguliers de ces canaux et de ces pièces d'eaux sont revêtus de parapets, mais bien différens des nôtres formés avec des pierres travaillées avec art, et qui font disparaître le naturel; ces parapets sont formés de pierres qui parais-

sent brutes, solidement posées sur pilotis. Si l'ouvrier emploie quelquefois beaucoup de temps à les travailler, ce n'est que pour en augmenter les inégalités et leur donner une forme encore plus champêtre.

Sur les bords des canaux, ces pierres, dans différens endroits, sont tellement situées, qu'elles forment des escaliers très-commodes pour pouvoir entrer dans les barques sur lesquelles on souhaite se promener. Sur les montagnes on a poli ces pierres en forme de roches quelquefois à perte de vue ; d'autres fois, malgré la solidité avec laquelle elles sont posées, elles paraissent menacer de tomber et d'écraser ceux qui s'en approchent. D'autres fois elles forment des grottes qui serpentant par-dessous des montagnes vous conduisent à des Palais délicieux. Dans les entre-deux des rochers, tant sur le bord des eaux que sur les montagnes, on a ménagé des cavités qui paraissent naturelles. De ces cavités sortent ici de grands arbres, dans quelques autres endroits des arbrisseaux, qui, dans la saison, sont tout couverts de différentes fleurs ; dans d'autres on voit différentes espèces de plantes et de fleurs qu'on a soin de renouveler suivant les saisons.

Le Palais destiné au logement de l'Empereur et de toute sa Cour, est d'une étendue immense, et réunit dans son intérieur tout ce que les quatre parties du monde ont de plus recherché et de plus curieux. Outre ce Palais, il y en a beaucoup d'autres, dans les jardins, situés les uns autour d'une vaste

pièce d'eau, ou dans des Iles ménagées au milieu de ces lacs; les autres sur le penchant de quelques montagnes ou d'agréables vallons. On trouve quelques endroits destinés à tenir du blé, du riz, et d'autres espèces de grains. Pour labourer et cultiver ces terres il y a des Villages dont ceux qui les composent ne sortent jamais de leurs enclos. On y voit aussi des espèces de rues formées par des boutiques qui servent, dans différens temps de l'année, à réunir, comme dans une foire, ce que la Chine, le Japon, et même les Royaumes d'Europe ont de plus précieux.

Mais je m'aperçois, Monsieur, que je passe les bornes que je me suis prescrites cette année. Je pourrai dans la suite vous parler de ces lieux enchantés, qui ne sont uniquement que pour l'Empereur et sa Cour; car il n'en est pas ici comme en France, où les Palais et les jardins des Grands sont ouverts et presque publics. Ici les Princes du sang, Ministres d'Etat, Mandarins, personne n'y entre, sinon ceux qui forment la maison de l'Empereur. Quelquefois, ou pour la comédie, ou pour quelque autre spectacle, l'Empereur y invite les Princes du sang, les Rois tributaires, etc; mais ils sont conduits uniquement à l'endroit auquel ils sont invités, sans qu'on leur permette de s'écarter et d'aller voir d'autres endroits du jardin.

C'est dans ces jardins que l'Empereur ayant voulu faire construire un Palais Eu-

ropéen, il pensa à en orner tant l'intérieur que le dehors, d'ouvrages d'hydraulique, dont il me donna la direction malgré toutes mes représentations sur mon incapacité.

Outre ces ouvrages, j'ai été encore chargé de beaucoup d'autres sur la géographie, l'astronomie et la physique; et voyant que Sa Majesté y prenait goût, j'ai profité de quelques momens de loisir pour lui tracer une mappemonde de douze pieds et demi de longueur sur six et demi de hauteur. J'y avais joint une explication, tant du globe terrestre que du céleste, des nouveaux systêmes sur le mouvement de la terre et des autres planètes, des mouvemens des comètes dont on espère parvenir à prédire sûrement le retour. J'avais fait un précis des grandes entreprises ordonnées par notre Monarque pour la perfection des arts et des sciences, et sur-tout pour celles de la géographie et de l'astronomie, qui étaient l'objet de mes écrits. J'y racontais les voyages ordonnés dans différentes parties du monde pour y observer différens phénomènes d'astronomie, mesurer exactement les degrés de longitude et de latitude de notre globe, les gens de mérite qu'il avait envoyés pour ces observations, l'accueil qu'on leur avait fait dans différens Royaumes.... Je citais MM. Cassini, la Caille, le Monier, etc. dans les savans écrits desquels j'avais puisé tout ce que je disais dans les miens.

L'Empereur reçut avec bonté la carte et les écrits, me fesant pendant fort long temps plusieurs

plusieurs questions, tant sur l'astronomie que sur la géographie.

De propos délibéré, je n'avais pas joint aux figures les écrits qui servaient à en donner l'explication. L'Empereur ordonn aaussitôt qu'on les y joignît, en les fesant transcrire par ses écrivains; mais ayant représenté à Sa Majesté qu'étant étranger, j'avais lieu de craindre qu'il ne s'y fût glissé quelques erreurs de langage, et que je la priais instamment qu'avant que mes ouvrages fussent exposés dans son Palais, elle eût la bonté de les faire examiner et corriger; l'Empereur me dit avec bonté que s'il s'y trouvait quelques fautes de style cela ne me regardait point, que je devais être tranquille, et qu'il pourvoirait à ce que je fusse satisfait.

Il chargea aussitôt le Prince son oncle, habile dans les Mathématiques, du Tribunal desquelles il est protecteur, de faire examiner ma carte, revoir mes écrits et corriger les fautes de style, sans rien changer au sens. Le tout fut porté au Tribunal intérieur, où s'assemblent les Lettrés, occupés à la composition des ouvrages de littérature qui se font par ordre de Sa Majesté. On y appela les Mathématiciens du Tribunal qui me furent d'abord presque tous contraires.

Dans ma carte, j'avais tracé les Pays nouvellement découverts, retranché ceux que nos nouveaux Géographes ont retranchés, et placé quelques-uns des anciens dans les situations qu'ont constatées les nouvelles observations. Nos Mathématiciens Chinois

n'agréaient pas tous ces changemens. Ils ont souvent ouï parler du mouvement de la terre; les tables que nos Missionnaires leur ont données, et dont ils se servent pour leurs calculs, sont fondées sur ce système; mais quoiqu'ils fassent usage des conséquences, ils n'ont pas encore admis le principe. Peut-être craignaient-ils que cette hypothèse étant une fois favorablement reçue par l'Empereur, ils ne fussent dans la suite obligés de l'embrasser eux-mêmes. Enfin, après bien des séances, le Prince protecteur, qui avait toujours pris ma défense, présenta un Mémorial à l'Empereur, dans lequel il justifiait les changemens que j'avais faits dans ma nouvelle carte, et appuyait de fortes raisons la solidité de ce qui fesait l'objet de mes écrits. En conséquence Sa Majesté ordonna, 1.° Qu'on traçât un second exemplaire de ma carte; que l'un de ces deux exemplaires se mettrait dans son Palais, et l'autre dans le lieu où sont en dépôt les cartes de l'Empire. 2.° Qu'entre les Lettrés qui sont occupés au Palais aux ouvrages de littérature, on en nommerait deux ou trois qui corrigeraient ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans le style de mes écrits, mais sans rien changer au sens, et que pour cela ils ne changeraient rien que de concert avec moi. 3.° Que dans les différens globes qui sont dans les Palais de Sa Majesté, on ajouterait les nouvelles découvertes telles que je les avais tracées dans ma carte.

Il a fallu pour cela tenir bien des séances

pendant près de deux ans, tantôt au Palais, tantôt, dans notre maison, où nous étions plus tranquilles et moins interrompus que dans le Palais.

De pareils succès s'achètent cher, comme vous voyez, et ne donnent point de vanité à un Missionnaire, toujours peiné, et presque humilié de se voir obligé de travailler à autre chose qu'à instruire et à prêcher.

Voilà cependant, Monsieur, une partie de mes occupations au service de l'Empereur. Il y a encore d'autres Missionnaires occupés à la peinture, à l'horlogerie, mais nos fonctions et le soin des Chrétiens n'en sont pas négligés pour cela; outre que dans nos maisons nous avons des collègues qui en sortent rarement, ceux qui vont au Palais s'en abstiennent tous les jours de Dimanche et de Fête; ou du-moins si la nécessité les oblige d'y aller, ils ne s'y rendent qu'après les offices divins qui s'achèvent dans la matinée. Nous avons à Pekin, comme vous l'aurez vu dans les Relations de nos Missionnaires, quatre maisons ou Eglises, comme on les appelle ici. Les Missionnaires de la sacrée Congrégation n'ont une; les Portugais en ont deux; et la nôtre, dans laquelle il n'y a que des Français, est située dans l'enceinte extérieure du Palais. Les exercices de la Religion continuent de s'y faire avec autant de tranquillité et de solennité qu'on le pourrait souhaiter dans le centre du Christianisme. Nous sommes néanmoins tous les jours à la veille de quelque persécution: un rien peut en Chine

en être l'occasion. Ici même, accusé par rapport à la Religion, j'ai comparu devant un Tribunal avec quelques-uns de mes confrères; mais comme on savait que Sa Majesté nous protège, cela n'eut point de suite pour nous; il n'en fut malheureusement pas de même pour les Chinois Chrétiens, dont quelques-uns furent battus, et quelques autres exilés. Dans les Provinces il s'élève plus souvent de ces persécutions; mais, grâces à Dieu, depuis quelques années il n'y en a pas eu de considérables. Les Mandarins des Provinces sachant qu'à la Cour il y a des Eglises de Chrétiens, et que l'Empereur honore de ses bontés les Européens qui prêchent la Religion en s'occupant à son service, ferment souvent les yeux sur les accusations, dans la crainte de déplaire à l'Empereur.

Dès les premières années que j'ai été ici on m'avait confié le soin d'instruire de jeunes Chinois, pour les disposer à nous aider dans nos fonctions de Missionnaires. En 1751 deux furent envoyés en France pour y faire leurs études. M. Bertin, dans les circonstances où se trouvèrent les Jésuites en 1762, les prit sous sa protection, les mit dans un Séminaire pour y achever leur théologie, et après qu'ils eurent été promus aux ordres sacrés, les fit voyager dans différentes Villes du Royaume, pour y prendre quelques idées de nos manufactures, de la perfection où les arts sont portés en France, et les mettre en état, quand ils seraient de retour dans leur Pays, d'envoyer en Europe des Mé-

moires utiles peut-être à la perfection des arts et des sciences. Arrivés dans leur patrie, comblés de bienfaits, ils sont venus chercher un asile dans une maison française ; ils y ont porté les dons et les présens dont ils étaient chargés, et j'ai rendu compte à ce zélé Ministre de la manière dont nous avons cru devoir en disposer pour le bien de la Religion et pour l'honneur et la gloire de la France.

Je n'entre pas aujourd'hui dans un plus grand détail ; je me réserve pour une autre année, si je suis encore en vie. D'ailleurs nos domestiques, à qui nous avons confié différens Mémoires, sont partis pour Canton il y a plus d'un mois, et je n'ai actuellement d'autre commodité que la poste, par laquelle il serait difficile d'envoyer quelque chose de volumineux. Permettez à un Missionnaire, Monsieur, de vous recommander de conserver et de suivre toujours les principes de religion dans lesquels vous avez été élevé. Ils feront votre sûreté, votre consolation et votre bonheur dans le temps et dans l'éternité. Je vous remercie de nouveau de la bonté que vous avez eue de vous souvenir de moi ; j'en suis plus reconnaissant que je ne puis vous l'exprimer ; je prierai Dieu qu'il vous récompense d'un sentiment qu'il a pu seul vous inspirer, et qu'il vous rende au centuple tout le bien et la consolation que votre lettre m'a causés. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Père Lamathe, Missionnaire, au Père Brassaud.

En Chine, le 17 Juillet 1769.

MONSIEUR,

QUOIQU'ÉLOIGNÉ de la Chine, vous voulez tenir un rang parmi ses Missionnaires; votre zèle à enrichir la Mission de bons sujets; l'intérêt que vous prenez à tout ce qui la regarde, ne permettent pas de vous le refuser. Ajoutez à tout cela le soin de me fournir d'images pour récompenser les jeunes gens qui forment ce qu'on appelle la Congrégation des Anges, qui au-reste ne se contentent pas d'une image de quatre ou cinq pouces. Vous avez donc un moyen sûr pour être célèbre dans ma montagne..... Vous voulez toujours des nouvelles; mais pourquoi nous refusez-vous celles qui doivent nous intéresser autant que les nôtres peuvent vous toucher, je veux dire celles qui regardent l'Eglise et notre patrie? Nous ne recevons de votre main que de petits billets qui demandent moins d'une heure de temps; et même cette année vous gardez un si profond silence, que j'écris cette lettre sans savoir si vous êtes encore au nombre des vivans. Si vous êtes

en affaire au départ des vaisseaux, prenez la plume un mois plutôt; les nouvelles que vous nous marquerez seront assez fraîches pour nous. Vous imagineriez-vous que parce que nous sommes si loin de la France, nous cessions d'être bons citoyens? Jusqu'au bout du monde la nature conserve ses droits.. *Moriens reminiscitur argos.* Désormais vous en aurez une de moins à écrire, votre intime collégue Nicolas Roy ne vit plus depuis six mois; la divine Providence l'enleva à cette Mission le 8 de Janvier 1769, et cela dans le temps d'une des plus vives persécutions que nous ayons essuyées depuis bien des années, et dans des circonstances si critiques, qu'on n'a pas osé entreprendre de faire part à cette Mission des trésors dont vous avez fait présent à la Mission Française en général, dans la personne de ces Missionnaires d'élite arrivés successivement à Canton ces dernières années. Vous avez beaucoup envoyé, et nous sommes toujours au nombre de trois Missionnaires Français, dont le Supérieur, le Révérend Père de la Roche, est presque septuagénaire. Le Révérend Père Lamiral a pris la place du cher défunt que nous pleurons encore, et que nous pleurerons long-temps. Il venait de monter sur sa barque après avoir terminé ses courses apostoliques, lorsqu'il fut tout d'un coup attaqué de la maladie qui nous l'a enlevé. Le Révérend Père de la Roche se rendit à temps pour lui fermer les yeux. Quoique dans la même Province, je n'ai pu être instruit plus en détail des circonstances

de sa maladie, parce que je suis à sept ou huit journées du lieu de sa mort, qui est à-peu-près au centre de la Province. Jugez de sa grandeur.

La persécution que je n'ai fait que vous indiquer plus haut, s'est fait sentir dans presque tous les quartiers de cette Province et de la voisine, appelée *Hou-quang*, et c'est dans cette dernière qu'elle a commencé dans un endroit qui est de ma dépendance. Une énorme accusation d'un Bonze irrité de ne pouvoir vendre chez nos Chrétiens ses superstitieuses charlataneries, y a donné lieu. Leur innocence sur le sujet dont il les accusait a été bien aisée à reconnaître; mais on les a pris sur leur Religion, qui souffre toujours de violens soupçons, parce qu'elle vient d'Europe. On en avait arrêté trente ou trente-deux, enlevant en même-temps leurs images, livres, heures, chapelets. Vingt-cinq ou vingt-six furent relâchés en peu de jours; mais on en retint cinq, dont deux étaient Catéchistes, et on les fit conduire à la Capitale de la Province, pour être présentés au Chef du Tribunal des crimes, parce que c'en est un d'être Chrétien, et sur-tout d'aider les autres à l'être. Ils y ont été retenus jusqu'en Mars de cette année, c'est-à-dire environ cinq mois, sans donner aucune marque de faiblesse. Deux y sont morts dans les fers, quoiqu'ils n'y aient pas été extrêmement maltraités. J'ai cette confiance, que Dieu qui sonde les cœurs, aura eu égard à leur bonne volonté, et les aura mis au nombre de ses

Martyrs, quoique le glaive n'ait pas tranché le fil de leurs jours..... De là l'orage s'étendit en peu de temps dans ces quartiers, parce qu'on avait trouvé dans leurs papiers des billets de mort, où étaient marqués les noms de trois Villes de ces montagnes. C'est ici l'usage que lorsque quelqu'un est mort, on envoie de tous côtés des billets pour l'annoncer aux autres Chrétiens, afin que tous ensemble unissent leurs prières pour obtenir plutôt la délivrance de l'ame du défunt; communication qui n'est point du goût de la politique Chinoise, qui craint les révoltes, et qui voudrait qu'on n'eût du rapport qu'avec son voisin : aussi n'y a-t-il point de poste en Chine, et la circulation des lettres y est si difficile, qu'à peine puis-je en recevoir une fois l'an de la Capitale de l'Empire, à moins d'envoyer moi-même des exprès plus souvent, et ces envois ne se font pas sans danger. L'affaire de la persécution s'entama dans mon District vers le 10 de Novembre, et j'en appris la première nouvelle le jour de saint Stanislas. Quoique je n'en susse rien, Dieu m'avait inspiré d'entretenir mes Chrétiens deux Dimanches de suite de cette béatitude : *Beati qui persecutionem patiuntur, etc.* Je leur avais parlé le matin, et à midi j'appris que tout était à feu et à sang au-dehors de la montagne. . . . ; qu'il me fallait vîte déloger si je ne voulais être surpris chez moi par notre Mandarin, qui venait en personne avec une bonne troupe de trente à quarante estafiers..... ; qu'il fallait

faire maison vide, parce qu'on fouillait dans tous les coins, et qu'on enlevait tout ce qui tombait sous la main de livres, croix, images, etc.; que tout ce qu'on pouvait arrêter était traité et interrogé comme des criminels d'Etat. En effet, deux jours après, le Mandarin paraît à la montagne, après avoir tout renversé au-dehors. Il n'était plus qu'à une lieue de la maison, dont il voulait sur-tout venir faire la visite, y fixer sa demeure quelques jours, parce qu'elle est au centre d'un grand nombre de Chrétientés, afin d'y ensevelir la Religion sous ses ruines. Mais la Providence, qui veille sur nous et sur la Mission, l'arrête sur ses pas, l'oblige à rebrousser chemin, et à aller se loger chez un Infidèle, parce qu'il aurait trouvé chez nous deux ou trois lettres Européennes, qui avaient échappé aux yeux de nos gens, quoiqu'ils eussent transporté ailleurs des choses qui ne couraient aucun risque. Mais ces lettres étant entre ses mains, qui aurait pu lui persuader que ce n'était pas ici la retraite d'un Européen? Et de là quelle suite de maux!... Et comment a-t-il été arrêté? Il avait monté une centaine de pas pour entrer chez un Chrétien qui était sur la route, ce qui l'avait fatigué; d'ailleurs assis à la porte, il ne se présentait à ses yeux que des rochers escarpés. Il s'imagina qu'il fallait les franchir pour venir à la maison. Il interrogea ses gens sur la difficulté des chemins, et ceux-ci, comme s'ils avaient concerté avec nous pour écarter l'orage, entrèrent dans son

idée, et lui répondirent qu'il y avait quelques pas si difficiles, qu'on ne pouvait même les passer à cheval, quoique dans la vérité on pût même venir en chaise jusqu'à la porte: *Salutem ex inimicis nostris*..... Ainsi voilà notre maison hors de danger, et par conséquent moins de troubles à craindre pour les Missions du voisinage. . . . . Le Mandarin s'étant fixé chez l'Infidèle à deux grandes lieues d'ici, envoie de tous côtés ses satellites pour fouiller le même jour, afin que rien ne pût lui échapper, tous les quartiers des environs; enlever tout ce qui regarde la Religion, lui emmener une partie des Chrétiens, et conduire les autres à la Ville, après avoir répandu les menaces les plus terribles, et jeté un effroi qu'on ne saurait trop s'imaginer dans les cœurs de nos timides Chinois. Ainsi la plupart étaient vaincus avant d'avoir vu l'ennemi. En effet, presque tout ce qui a comparu les premiers jours, a honteusement plié, les uns plutôt, les autres plus tard. Enfin on emmena d'un autre quartier une troupe de braves qui avaient leur Catéchiste à leur tête. Le Mandarin a beau faire des menaces et user de ses autres artifices, on fait son devoir; la face des affaires change, et ce bon exemple fait reprendre cœur aux autres qui n'avaient pas encore été visités, et dont la plupart étaient des environs d'ici. Sur cela ordre de prendre le chemin de la Ville. La troupe était d'environ vingt ou vingt-deux. Sur la route on les interroge, et pas un ne plie; on les soufflette, et tel

reçoit jusqu'à trente coups. Mais c'est en vain qu'on frappe, les coups ne font que ranimer leur courage.

Arrivés à la Ville, nouvel interrogatoire, après avoir eu soin de faire étaler à leurs yeux divers instrumens de supplice : mais ils n'en sont pas plus ébranlés. Le Mandarin, irrité de leur résistance, se modère cependant assez pour se contenter de menaces, et il prend une autre voie pour arriver à son but. Sachant qu'ils étaient pauvres pour la plupart, que la saison commençait à être rude, il ordonne de les retenir, espérant que la crainte de faire de la dépense (ici la plupart des prisonniers sont obligés de se nourrir), de perdre leur temps, de souffrir le froid, etc, pourrait faire quelque impression. Malheureusement quatre ou cinq ont donné dans le piège, et ont feint une apostasie ; car on ne leur demande souvent rien de plus, et on leur dit même qu'on s'embarrasse peu que, de retour chez eux, ils prient à l'ordinaire. Dix-sept ont rejeté la proposition avec horreur, aimant mieux souffrir et perdre leur temps, que de perdre leur foi. Sur ces entrefaites, six, qui avaient apostasié à la montagne, ne pouvant soutenir les remords de leur conscience, prennent la généreuse résolution d'aller à la Ville chercher le Mandarin, et de lui déclarer publiquement qu'ils l'ont trompé, et qu'ils ne prient pas moins Dieu qu'auparavant. Mais quelques démarches qu'ils puissent faire, ils ne peuvent être admis à l'audience ; on les

rejette par-tout, et on les traite comme des extravagans : pourquoi, leur dit-on, venir faire un pareil aveu, et chercher des coups? N'est-ce pas assez que Dieu sache vos sentimens? Lassés d'attendre, cinq reviennent enfin, résolus de mériter, par la pénitence publique qui dure ici au-moins trois ans, le pardon qu'ils ne peuvent mériter par une autre voie. Le sixième, Jacques *Ouei*, plus constant et plus hardi, ne se rebute pas; il offre de l'argent pour gagner quelqu'un au Tribunal, et obtenir que son nom soit joint à ceux des Confesseurs qui avaient toujours persévéré. On lui promet enfin de le faire appeler avec eux, lorsqu'on les fera comparaître. Mais, lassé de voir qu'on les laissait languir trop long-temps, il épie le moment que le Mandarin venait de juger un procès, entre avec précipitation, perce la foule, va se jeter à ses pieds, et lui déclare à haute voix, qu'il est un tel qui avait apostasié dans un tel endroit; mais que c'était un mensonge sacrilége de sa part; qu'il est encore Chrétien, et qu'il ne cessera jamais de l'être. Jugez de la fureur du Mandarin, qu'une telle audace interdit d'abord. Revenu de sa surprise, il lui fait les reproches les plus forts; et les paroles ne fesant point effet, il lui fait donner une vingtaine de coups bien assenés, dans l'espérance de le rendre plus sage dans son idée. Mais les coups sont aussi inefficaces que ses exhortations. Il le fait attacher par le cou à un poteau, de manière qu'il ne pouvait, ni s'asseoir, ni se tenir

debout : il a été dans cette posture si gênante, deux jours et deux nuits ; et les satellites ont eu la cruauté de ne lui rien donner à manger. Cette scène se passa le jour de saint Etienne, premier martyr. Sa constance les a lassés, et il a été détaché après deux jours. Le jour de sa délivrance fut aussi celui du triomphe des dix-sept qui s'étaient conservés intacts jusqu'à ce moment. On les fait comparaître ; et parce qu'aucun ne veut se rendre, on les frappe tous, et quelques-uns si cruellement, qu'ils ont été près de deux mois sans pouvoir marcher. Le Mandarin en avait fait assez pour faire connaître à son Supérieur de notre Métropole, son zèle pour ses ordres d'exterminer la Religion, car ici on ne pousse jamais la cruauté jusqu'à la mort, pour fait de Religion simplement ; mais son honneur souffrait de se voir vaincu ; ainsi il ajoute à ces mauvais traitemens les menaces les plus terribles de confisquer leurs biens, et de les exiler avec toutes leurs familles ; ainsi ordre de les retenir encore. Cependant nos gens délibèrent, et s'accordent à présenter un Placet pour obtenir un peu de délai, afin de pouvoir mettre ordre à leurs affaires domestiques, satisfaire leurs créanciers, etc. en attendant une saison un peu moins rude ; le Mandarin n'y fait point d'attention. On en présente un second, accompagné d'une promesse de boursiller un peu selon leurs petites facultés ; il a été mieux reçu que le premier, et l'on ne s'est plus opposé à leur retour : j'ai

eu le plaisir de les voir revenir chargés de leurs lauriers le 15 ou 16 de Janvier, c'est-à-dire environ vingt jours après l'exécution sanglante dont j'ai parlé plus haut, et depuis on ne nous a plus inquiétés. Daigne le Seigneur faire durer la paix, parce que la crainte de la persécution fait avorter bien des desirs d'embrasser la Foi, ou fait sortir de l'Eglise, pour quelque temps, ceux qui paraissaient s'être mis au-dessus de la crainte! O pusillanimité Chinoise! recommandez-les à Dieu, sur-tout dans vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec le respect, l'estime et le dévouement que vous savez, etc.

LETTRE

Du Père Ventavon, Missionnaire, au Père Brassaud.

En Chine, 1769.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

IL ne fallait pas s'attendre que l'ennemi du salut qui met tout en œuvre dans les autres parties de l'Univers, pour renverser la Religion, épargnât totalement notre Chrétienté de Chine; elle a eu, dans la Capitale même de l'Empire, une assez rude persécution à soutenir. Cette persécution a commencé en Novembre 1768, et n'a fini qu'au

commencement de la nouvelle année Chinoise, ce qui répond au 7 Février de l'année courante 1769. S'il y a eu des lâches, nous avons eu la consolation aussi de voir des exemples de fermeté dignes de notre admiration. Quelques-uns de nos Pères ont eu soin de recueillir exactement tout ce qui s'est passé, et ne manqueront pas d'en envoyer des Relations détaillées en Europe. Excusez-moi, si je me contente de faire ici un précis de ce qu'il y a eu de plus essentiel; ce n'est qu'en ménageant bien mon temps que je puis en trouver assez pour écrire les lettres dont je ne puis me dispenser. Dans le milieu de l'année 1768, il s'était répandu, dans diverses Provinces, des bruits qui ne laissaient pas d'inquiéter le Gouvernement, sur-tout dans les circonstances de la guerre présente entre la Chine et le Pegou, temps auquel tout devient suspect. Plusieurs se plaignaient qu'on leur avait coupé furtivement leur *piendse*, espèce de queue en cadenette, que portent les Tartares et les Chinois qui ont pris leurs habillemens; la coupure de ce *piendse* était suivie, à ce qu'on disait, de défaillances, d'évanouissemens, et de la mort même, si on n'y apportait un prompt remède; pour quelques-uns à qui cela pouvait être arrivé, on en supposait des milliers, et le beau, c'est que malgré toute la diligence possible et les récompenses promises par l'Empereur, on n'a pu attraper sur le fait aucun de ces coupeurs de *piendse*, soit que pour mieux jouer leur rôle, les au-

teurs de cette forfanterie fussent d'accord avec ceux même qui se plaignaient d'avoir eu le *piendse* coupé, soit pour quelque raison, qu'on n'est jamais venu à bout de tirer au clair. Le soupçon assez généralement est retombé sur les *Bonzes* ou faux Prêtres des Idoles, en sorte qu'il y a eu des ordres de rechercher toutes les différentes Sectes tolérées dans l'Empire, et, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de perquisitions, quelques Chrétiens furent surpris et arrêtés dans une des Provinces : parmi leurs effets, on trouva des calendriers Chrétiens, des crucifix, chapelets, médailles, images, etc ; interrogés quel était celui qui les leur avait donnés, ils répondirent (et c'est assez l'ordinaire que les Chrétiens des Provinces cherchent à mettre en cause les Européens de Pekin dans l'espérance de pouvoir, moyennant leur protection, se tirer plus aisément d'affaire) ils répondirent, dis-je, que tous ces effets leur avaient été donnés par un nommé *Guen-houdse* envoyé autrefois par le Père Kegler, Président, avant le Père Harlestin, du Tribunal des Mathématiques, avec des instructions pour les Chrétiens, et que ledit *Guen-houdse* avait en quelque sorte rétabli la Religion chrétienne dans ces Cantons ; le *Tsong-tou* fit part de tout cela à l'Empereur ; j'ai vu son *tse-ou* ou sa Requête, dans laquelle il ne dit rien d'injurieux à la Religion. L'Empereur à son retour de la chasse, ordonna qu'on cherchât ce *Guen-houdse* que les Chrétiens détenus

avaient dit devoir être actuellement à Pekin; mais il eut l'attention de prescrire qu'en fesant ces recherches, on ne molestât point les Européens dans leurs maisons, qu'on se contentât seulement d'épier ledit *Guenhoudse :* on ne le trouva point; en effet, il n'était point à Pekin, et depuis long-temps il n'y avait été. Cet homme était domestique de M. l'Evêque de Nankin, auparavant Jésuite, qui, pendant tout le temps de cette persécution, a été tranquille dans son Diocèse, où il n'y a presque point eu de recherches. La chose eût été bientôt terminée, si le Président Tartare du Tribunal des Mathématiques, que quelques-uns disent n'avoir, en ce que je vais rapporter, que suivi les ordres secrets de l'Empereur, mais qui, selon les connaissances particulières que j'ai eues, quoique je n'aie pas cherché à tirer le fait bien au clair, n'a agi que pour se venger de quelques mécontentemens personnels qu'il croyait avoir reçus de quelques Européens; tout eût été, dis-je, fini à ces recherches, si le *Ki-ta-gin*, c'est le nom du Président Tartare, n'eût présenté à l'Empereur une Requête dans laquelle il vomissait mille blasphêmes contre notre sainte Religion, à laquelle il donnait les qualifications les plus odieuses, et qu'il fesait regarder comme une peste des plus dangereuses pour l'Etat; il dénonçait en même-temps plus de vingt Mandarins inférieurs de son Tribunal, comme Chrétiens, pour qu'ils fussent jugés selon la rigueur des Lois. L'Empereur se

contenta de mettre au bas de la Requête, que le Tribunal à qui il appartient examine l'affaire, et après m'en fasse son rapport: *Kai-pou-y-tieou*. Ce fut au *hing-pou* ou Tribunal des crimes qu'elle fut portée : on en agit avec les accusés de la manière la plus douce ; on se contenta de les interroger à différentes reprises, et on ne les retint pas même en prison ; cependant, comme la Religion est proscrite par les Lois, il fallait nécessairement les condamner à quelque peine. La sentence porta qu'ils seraient privés de leurs Mandarinats ; qu'ils auraient quelques coups de *pendse* ou de bâton, dont ils se sont au-reste délivrés pour de l'argent, n'y ayant été condamnés que pour la formalité : que la Religion chrétienne ayant été si souvent défendue, le serait par cette raison de nouveau, quoiqu'elle ne renfermât rien d'ailleurs de superstitieux ni de mauvais, et que ceux qui l'auraient embrassée, seraient tenus de venir se déclarer eux-mêmes ; faute de quoi faire, s'ils étaient dénoncés, ils seraient punis dans la suite avec rigueur, expression ambiguë qui a eu, comme vous verrez après, des suites considérables. L'Empereur confirma cette sentence qui, quelques jours après, fut affichée dans la ville et les faubourgs de Pekin. Aucun Chrétien ne pensait à aller se dénoncer, parce que ces termes de *tchou-cheou*, joints au contexte de la sentence, paraissaient signifier que la dénonciation serait regardée comme une marque d'apostasie, et cela était vrai.

Presque d'abord après, un Mandarin considérable, Chrétien, fut menacé par un de ses collégues, que s'il ne prenait le parti d'aller se dénoncer lui-même, il l'accuserait à l'Empereur. Ce Chrétien, nommé *Ma*, consulta sur le parti qu'il avait à prendre; on jugea que, puisqu'il ne pouvait éviter d'être accusé, il valait mieux qu'il se déclarât lui-même; mais qu'en se déclarant, il devait ajouter qu'il ne prétendait point renoncer sa Religion. Cette démarche fit le plus grand éclat: les Ministres lui dirent d'abord que, puisqu'il voulait toujours être Chrétien, il n'avait que faire de venir se déclarer pour tel: il répondit qu'il y avait été forcé par un autre Mandarin. Sur cela on avertit l'Empereur, qui, selon sa maxime de ne point autoriser ouvertement la Religion, dit, *qu'il change, et qu'on le laisse tranquille*: cet ordre fut signifié au *Ma* qui demeura ferme, et donna des réponses dignes d'un héros Chrétien et de l'admiration même des Infidèles, s'ils reconnaissaient vraiment un être au-dessus de leur Empereur, qui est ici proprement leur dieu.

Les choses n'en demeurèrent pas encore là: les Officiers subalternes de quelques Bannières, quoique sans ordre exprès de l'Empereur ni du Ministre, qui, dans une occasion, avait dit de vive voix qu'il n'était pas besoin de faire des recherches, poussés ou par leur haine contre la Religion, ou par les émissaires du *Ki-ta-gin*, ou enfin par quelque ordre secret, ce que je ne crois ce-

pendant pas, firent appeler les Chrétiens de leurs Bannières : (ces Bannières sont les légions de l'Empire, et forment autant de corps de troupes considérables) pour qu'ils eussent à renoncer la Religion. Plusieurs ont cédé aux coups de fouets, d'autres par la crainte de ce traitement, qui est fort rude lorsque la passion anime ceux qui le font souffrir, ont eu la lâcheté de renoncer ; mais quelques-uns aussi ont été inébranlables. Un jeune homme entr'autres, nommé *Tcheou-Jean*, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, a donné l'exemple d'une constance héroïque : tout meurtri de coups et forcé de demeurer à genoux sur des têts de pots cassés pendant long-temps, il a tenu ferme jusqu'au bout contre la rage de ceux qui l'ont frappé, presque jusqu'à la mort, à laquelle il était tout résolu ; en sorte que transporté chez lui dans un état pitoyable, il a été bien long-temps avant que de pouvoir se relever du lit. Il est bien portant aujourd'hui, et continue, par son exemple, à être pour les autres Chrétiens, un sujet d'édification : Dieu le conserve ! Ses premiers Supérieurs même ont loué sa constance et blâmé la brutalité du Mandarin subalterne qui, sans ordre, l'avait si cruellement fait frapper. Il en est encore quelques autres qui ont témoigné le même courage : cependant les recherches n'ont pas été générales ; il est des Bannières où l'on n'en a fait aucunes ; on n'a rien dit au Peuple et même à plusieurs Mandarins ; nos Eglises ont toujours été ouvertes, et on n'a point empê-

ché les Chrétiens d'y venir, ce qu'ils ont fait la plupart comme à l'ordinaire; enfin au commencement de l'année Chinoise tout s'est appaisé à Pekin et dans les Provinces, où l'on est assez généralement tranquille aujourd'hui. Vers le temps de Pâques il y a eu encore une vingtaine de Chrétiens arrêtés dans une de nos Chrétientés, peu éloignée de Pekin, où ils ont été traduits, emprisonnés, et quelques-uns cruellement battus, parce qu'ils sont demeurés fermes. L'occasion de cette persécution est une dispute que des Chrétiens ont eue avec quelques Infidèles; leurs accusateurs ont fait leur possible pour pousser les choses à bout, mais au moyen de quelque argent notre Révérend Père Supérieur, le Père Benoit de la province de Champagne, est venu à bout de l'assoupir, et la chose n'est point allée jusqu'à l'Empereur; les accusateurs même, pour avoir voulu la rallumer de nouveau, ont été punis par les Mandarins, de façon à n'avoir pas envie de recommencer. Nous ne nous occupons plus aujourd'hui qu'à réparer les brèches de la persécution; les brebis égarées viennent se soumettre à la pénitence publique qui a été imposée aux apostats, et dans peu les choses seront sur le même pied qu'auparavant; quelques Infidèles même n'ont pas laissé de se faire instruire et de demander le Baptême qu'on leur a conféré, entr'autres à deux jeunes gens, ceintures jaunes, gagnés par leur frère puîné, Chrétien depuis cinq à six ans, quoique son père et l'aîné

de la famille soient encore Infidèles. Il n'est pas besoin de vous dire que les ceintures jaunes sont de la famille de l'Empereur ; ne concluez cependant pas, mon Révérend Père, que ce soit là une chose bien extraordinaire et qui promette de grandes suites. Quoique ceintures jaunes, ils sont, en quelque sorte, au rang du Peuple ; il y en a à Pekin grande quantité sans emploi et sans autre distinction que le droit de porter une ceinture jaune ou rouge, preuve de leur illustre origine ; voilà tout. La noblesse ici va toujours en diminuant, et après quatre ou cinq générations, ceux des enfans qui ne sont pas élevés pour Empereurs ou pour Régulos, sont réduits à faire une bien petite figure.

Sur la fin de Septembre 1768, arrivèrent heureusement à Canton les Pères du Gad, de Grammont et de la Besume ; cette nouvelle nous a fait à tous, et à moi en particulier, un grand plaisir, dans l'espérance de voir un jour le Révérend Père du Gad à Pekin, où sa présence serait non-seulement utile, mais très-nécessaire, vu sa haute vertu, bien plus estimable que tous les talens imaginables. Arrivé à Canton, il a vu lui-même qu'il ne lui restait guère d'autre parti à prendre, à cause de la difficulté qu'il y a de pénétrer dans les terres, depuis que le *Ki-ta-gin* gouverne cette Province en qualité de vice-Roi. Un Jésuite nommé Beguin, de la province de Champagne, qui était venu en 1767, et une seconde fois en 1768, a été obligé de repasser encore la mer

pour attendre des circonstances plus favorables. Les trois Pères ont été proposés pour le service de l'Empereur au *Tsong-tou* ou vice-Roi, qui a fait d'abord des difficultés par rapport au Père du Gad, à cause de son âge; ensuite il avait paru consentir afin de mieux jouer son jeu. En effet, après un délai de six à sept mois, il a averti l'Empereur, et n'a proposé pour Pekin que les deux Pères de Grammont et de la Beaume, qui ont été acceptés, et que nous attendons ici vers le milieu du mois d'Octobre 1769. Le mal est que nous n'avons pu avoir connaissance de l'affaire que quatre ou cinq jours avant le départ de l'Empereur pour la Tartarie, dont il ne reviendra que vers la fin d'Octobre; dans ce court intervalle nous n'avons pu prendre les mesures nécessaires pour ménager la venue du Père du Gad, qui sera très-probablement accepté de l'Empereur, si nous pouvons le lui faire proposer; nous n'oublierons rien pour qu'il le soit. Le bon Dieu veuille, pour sa gloire et l'avantage de notre pauvre Mission, bénir nos démarches. Au-reste, si notre Mission a fait une acquisition considérable dans ces trois nouveaux Missionnaires, elle a perdu beaucoup par la mort du Père Roy, de la province de Champagne, décédé au commencement de cette année 1769, à la fleur de son âge, dans la province de *Hou-quang*, qu'il a cultivée pendant plusieurs années avec un zèle infatigable. C'était un homme d'une haute piété, et en état de gouverner la Mission. L'intention

tion du Révérend Père Lefebvre, Supérieur-général avant l'arrivée du Père du Gad, était de l'envoyer à Pekin pour y être Supérieur de notre Maison. Nous avons encore perdu en Décembre 1768 le cher Frère Attiret, de notre Province, après une longue maladie, accompagnée de circonstances bien capables d'exercer la patience, et qu'il a soufferte avec une grande résignation. On a toujours remarqué dans lui une foi vive et une piété tendre. Il a travaillé en qualité de Peintre plus de vingt-cinq ans au Palais. Cette dernière perte fait bien souhaiter l'arrivée de quelque nouveau Peintre. L'Empereur ne laisse pas ignorer qu'il en veut. J'observerai, puisque l'occasion se présente ici, qu'un Peintre Européen est au commencement bien embarrassé : il faut qu'il renonce à son goût et à ses idées sur bien des points, pour s'accommoder à celles du Pays, et il n'y a pas moyen de faire autrement. Il faut même, tout habile qu'il peut être, qu'il devienne apprenti à certains égards. Ici dans les tableaux on ne veut point d'ombres, ou si peu que rien ; c'est à l'eau que se font presque toutes les peintures ; très-peu sont à l'huile. Les premières en ce genre qu'on présenta à l'Empereur, furent faites, dit-on, sur des toiles et avec des couleurs mal préparées. Peu de temps après elles noircirent de façon à déplaire à l'Empereur, qui n'en veut presque plus. Enfin il faut que les couleurs soient unies, et les traits délicats comme dans une miniature. Je n'ajoute pas

mille autres circonstances qui ne laissent pas d'exercer la patience d'un nouveau venu ; mais le zèle doit faire passer par-dessus tout. L'arrivée d'un Peintre serait d'autant plus nécessaire, qu'il n'en reste plus ici que deux, dont l'un, et celui que l'Empereur goûte le plus, le Père Sikelbarn, Jésuite Allemand, a eu cette année une attaque d'apoplexie qui ne lui a pas ôté, il est vrai, la faculté de travailler, mais qui l'a laissé dans un état à faire craindre tous les jours pour sa vie. A l'arrivée de nos deux nouveaux, notre Maison sera composée de dix personnes, neuf Prêtres et un Frère Chirurgien ; si la Providence nous procure encore le Père du Gad, j'espère que notre Mission produira de grands fruits ; nous avons encore pour cultiver les Missions des environs trois Pères Chinois. Il ne nous reste rien à souhaiter, sinon que la Providence ménage quelque circonstance pour faire entrer quelques Missionnaires dans les Provinces ; deux ou trois Ouvriers de bonne volonté pourraient suffire. Les Pères Baron et Lamiral, mes deux chers compagnons de voyage, jouissent aussi-bien que moi, d'une parfaite santé ; je me recommande, et recommande toute notre Mission à vos prières et à celles de tous nos amis. Nous n'avons point encore reçu cette année de nouvelles de la Cochinchine et du Tunquin, dont l'année dernière la plupart des Missionnaires avaient été chassés. Je sais seulement que le Père de Horta, Jésuite, est toujours détenu prisonnier. Je suis, etc.

LETTRE

*Du Révérend Père François Bourgeois, à Madame de****

A Pekin, le 15 Octobre 1769.

MADAME,

P. C.

Voici la troisième lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Votre piété, votre attachement pour mes meilleurs amis, votre zèle pour les Missions étrangères, tout me persuade que la liberté que je prends ne vous déplaît pas.

Je vous disais l'an passé qu'il s'était élevé ici une persécution contre notre sainte Religion. Je ne pus vous en mander que les commencemens, parce que les vaisseaux se disposaient alors à leur départ pour l'Europe. En voici la suite :

Le jour que nous fesions la fête de Saint Stanislas Koska, un grand de l'Empire du Tribunal des Ministres vint à notre Maison en habit de cérémonie, sans cependant être accompagné. Il se contenta de demander un Missionnaire qui est un peu de sa connaissance. Quoiqu'autrefois il eût déjà vu notre Eglise, il voulut encore y aller, sous prétexte qu'on l'avait ornée depuis. Le Mis-

sionnaire sentit d'abord qu'il était question d'un honnête interrogatoire. Il se tint sur ses gardes. On ouvrit la grande porte de l'Eglise. Le Mandarin parut frappé de sa beauté. S'étant avancé, il aperçut le saint tabernacle. Il dit au Missionnaire : « mais » pourquoi ne montrez-vous jamais ce qui » est renfermé dans cet endroit? » Le Missionnaire lui fit entendre, comme il put, que c'était un lieu sacré, où le Dieu du Ciel daigne habiter.

Le Mandarin n'insista pas ; il demanda à voir la Sainte-Vierge. On le mena à l'Autel de l'immaculée Conception : il admira le tableau de la sainte Mère, comme il l'appela lui-même, et puis il parla de choses indifférentes. Un moment après, sans faire semblant de rien, il dit au Missionnaire : les « Pères des deux autres Eglises et les Russes » sont-ils de votre Religion ? » Le Missionnaire répondit que les Pères du *Nang-tang* et du *Tang-tang* en étaient, mais que les Russes n'en étaient pas. Le Mandarin reprit : « Comment cela se fait-il ? Les Russes » adorent le Dieu du Ciel comme vous. » Oui, dit le Missionnaire, mais ils ne l'adorent pas comme il veut être adoré.

Comme les Idolâtres sont fort superstitieux, le Mandarin pria le Missionnaire de lui apprendre comment nous cherchions le vrai bonheur. Le Missionnaire lui répondit que nous ne courions pas après le bonheur de la terre, et que, pour obtenir le vrai bonheur, nous prions le Dieu du Ciel de nous l'accorder. On sortit de l'Eglise ; on

prit du thé ; on fit un petit présent au Mandarin, qui s'en alla fort content, à ce qu'il parut.

Cependant le bruit se répandit qu'on allait rechercher les Chrétiens dans tout l'Empire. La peur saisit la Ville et les environs ; tranquilles sur notre sort, nous ne l'étions pas sur celui de tant d'ames qui nous sont si chères, et qui allaient être exposées à des tentations plus délicates qu'on ne pense quand on est loin du danger.

L'alarme augmenta quand on apprit que le Chef Commissaire du Tribunal des Mathématiques était allé au Palais présenter à l'Empereur une accusation pleine d'invectives contre notre sainte Religion. On craignit, avec quelque fondement, qu'il n'y eût dans toute cette affaire quelque manœuvre secrète de la Cour, qui, par un reste de ménagement pour les Missionnaires de Pekin, ne voulait pas se montrer à découvert, tandis que peut-être elle donnait le branle à tout. Voici en abrégé cette fameuse accusation.

« *Tsi-tching-go* (c'est le nom de l'accu-
» sateur) offre avec respect à Votre Ma-
» jesté ce Placet, pour lui demander ses
» ordres touchant l'affaire suivante : J'ai
» examiné les différentes Religions qui sont
» défendues dans l'Empire, parce qu'elles
» pervertissent les Peuples, et je me suis
» convaincu qu'à ce titre la Religion chré-
» tienne, plus qu'aucune autre, méritait
» d'être entièrement et à jamais proscrite ;
» elle ne reconnaît ni divinité, ni esprits,

» ni ancêtres ; elle n'est que tromperie,
» superstition et mensonge. J'ai souvent ouï
» parler des recherches qu'on en a faites
» dans les Provinces, et des Sentences
» qu'on a portées contre elle ; mais je ne
» vois pas que la Capitale ait encore rien
» fait pour l'éteindre dans son sein. Cepen-
» dant cette Religion perverse s'étend ; le
» Peuple ignorant et grossier l'embrasse, et
» y tient avec une constance qui ne sait pas
» se démentir.

» Dans la crainte que les Européens, qui
» depuis long-temps sont dans le Tribunal
» des Mathématiques, n'eussent séduit quel-
» ques membres du Tribunal, j'ai fait
» faire sous main et sans éclat des recher-
» ches exactes, et il s'est trouvé ving-deux
» Mandarins, qui au-lieu d'être sensibles à
» l'honneur qu'ils ont de porter le bonnet,
» la robe et les autres ornemens qui déco-
» rent leur dignité, se sont oubliés au point
» qu'ils ne rougissent pas de professer cette
» Religion superstitieuse. Lorsque le cœur
» de l'homme n'a aucun frein qui le con-
» tienne, bientôt il devient le jouet de l'er-
» reur ; les vices y prennent racine, et
» portent par-tout la désolation. Les autres
» Tribunaux sont sans doute infectés, comme
» le mien ; le reste de la Capitale et les Pro-
» vinces se pervertissent. Il est temps, il
» est de la dernière importance d'y mettre
» ordre ; il faut séparer le bon du mauvais.

» C'est dans cette vue que moi, votre
» Sujet, je prie Votre Majesté qu'elle donne
» ordre que les vingt-deux Mandarins de

» mon Tribunal soient traduits aux Tri-
» bunaux compétans, pour y être jugés
» selon les Lois ; qu'en outre on délibère sur
» les moyens, les recherches, les défenses
» et les punitions qui doivent couper court
» au mal. J'attends respectueusement les
» ordres de Votre Majesté. Le 4 de la 10.me
» lune, c'est-à-dire, le 12 Novembre ; de
» kien-long 33, c'est-à-dire, l'an 1768. »

La réponse de l'Empereur fut *Kai pou y treon*. Que les Tribunaux compétans délibèrent et me fassent leur rapport.

Ce Placet ne nous parvint que le 15 Novembre. Sa lecture nous pénétra de la plus vive douleur ; il y avait long-temps qu'un particulier n'avait osé traiter notre sainte Religion avec tant d'indignité. Il fut conclu sur-le-champ qu'on vengerait son honneur dans une Requête qu'on ferait passer à l'Empereur par le Comte-Ministre, qui est nommément chargé de nos affaires dans cette Cour. La Requête fut bientôt faite. Le Père Harestain, Président du Tribunal des Mathématiques, et ses deux collégues, furent chargés de la présenter. Ils se rendirent pour cela au Palais ; mais le Comte ne leur donna que de belles paroles. Il leur dit que nous nous inquiétions pour rien ; que cette affaire n'aurait pas de mauvaises suites ; qu'il se chargeait de parler lui-même à l'Empereur ; que nous devions savoir qu'il était notre ami, et que le meilleur avis qu'il avait à nous donner en cette qualité, c'était de bien prendre garde de remuer. Le Comte nous trom-

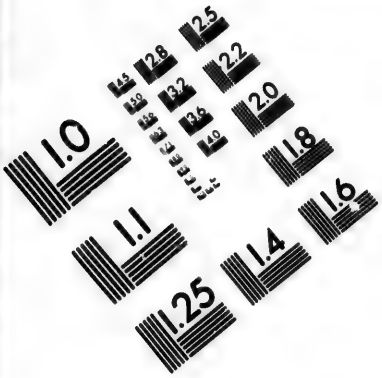

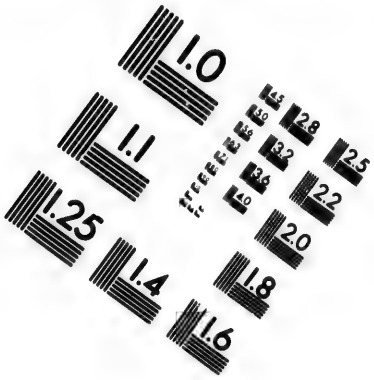

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

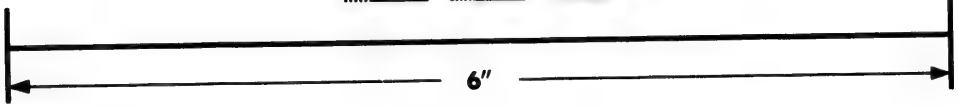

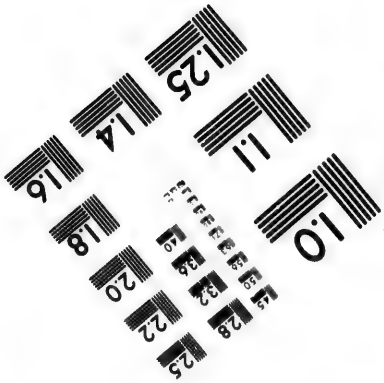

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

pait peut-être, mais que faire ? On achevaît de tout perdre, si, contre le gré d'un homme aussi puissant que lui, on se fût adressé directement à l'Empereur. D'ailleurs c'était une chose moralement impossible. On ne voit pas ici l'Empereur quand on veut.

Il fallut donc attendre les évènemens. Nous eûmes tous recours à la ressource ordinaire des personnes affligées. On redoubla la prière dans nos maisons, et tous les jours on y offrit le saint sacrifice de la Messe pour conjurer l'orage.

Cependant la nuit du 18 au 19 Novembre 1768, les vingt-deux Mandarins accusés furent cités au Tribunal des crimes, qui ne voulant pas juger cette affaire tout seul, avait appelé des membres du Tribunal des Rites et du Tribunal des Mandarins, pour juger conjointement avec lui. L'interrogatoire fut long, et ce ne fut que bien avant dans la nuit que les accusés furent renvoyés jusqu'à un plus ample informé.

On présenta au Comte les dépositions. Il dit : *pourquoi, dans une affaire qui n'est pas de conséquence, envelopper tant de personnes.* Ce mot fit son effet. Le Tribunal des crimes rappela les accusés, et les divisant en sept familles, il ne fit subir un nouvel interrogatoire qu'aux chefs de chacune de ces familles. Les autres accusés ne comparurent plus. Ignace Pao, chef de la famille des Pao, qui, la première, se fit Chrétienne à *Pekin* il y a près de deux siècles, et qui, dans des temps très-difficiles, avait logé le fameux Père Ricci, fondateur de cette Mis-

sion, Ignace Pao répondit comme un ange; ses Juges, étonnés de la beauté de la morale chrétienne, convinrent de bonne foi, que même sur le sixième commandement que les Païens gardent si mal, *c'était la bonne et la véritable doctrine.* Survint l'Arrêt de *Sinpou*; il est assez modéré; il ne dit rien contre notre sainte Religion : on y lit même qu'elle n'a rien de mauvais. Cependant comme elle est défendue par les Lois, il la défend de nouveau, et il oblige les Chrétiens à aller se déclarer, s'ils veulent obtenir le pardon du passé. Voici ses termes :

» Les Mandarins accusés nous ont répondu » d'une manière suffisante. Toute leur faute » se réduit à avoir embrassé une Religion » défendue dans l'Empire. Nous avons con- » sulté les Lois; il y en a une qui porte, » *que ceux qui auront violé une Loi, seront* » *condamnés à cent coups de pantze* (c'est » un grand bâton de cinq pieds, plat par le » bout). Selon le dispositif d'une autre Loi, » *si toute une famille se trouve coupable,* » *le chef seul sera puni;* une troisième dit : » *si quelqu'un du Tribunal des Mathéma-* » *tiques est coupable, on le privera de ses* » *titres, et il sera réduit au rang du Peuple.* » Pour se conformer à ces Lois, dans le cas » présent, il faut casser de leurs Mandarinats » les sept chefs de famille, qui, contre les » Lois, ont professé la Religion chrétienne. » Quant aux quinze autres accusés, comme, » suivant les Lois, on a jugé responsables » de leur faute leurs pères ou leurs frères

» aînés, ils doivent, selon les Lois, être mis
» hors de cour et de procès. Il faudra dé-
» fendre aux uns et aux autres de professer
» la Religion chrétienne, et les punir sévè-
» rement, s'ils ne se corrigent pas. Outre
» cela, dans les cinq Villes qui composent
» *Pekin* et dans tout le District, il faudra
» afficher des placards, pour avertir que
» désormais on usera des voies de rigueur
» contre tous les Chrétiens qui n'iront pas
» se dénoncer eux-mêmes. Ces placards se-
» ront affichés par-tout où il est de coutume.
» Telle est la sentence que nous avons por-
» tée; nous la proposons respectueusement
» à Votre Majesté. Aujourd'hui le 5 de la
» 11.e lune, de kien-long 33; le 13 Dé-
» cembre 1768. »

L'Empereur répondit par ces deux mots *y*, *y*, j'approuve cette sentence, respectez cet ordre.

Le Comte, par égard pour les Missionnaires de *Pekin*, et le Président Tartare, qu'on avait su gagner, avaient fait adoucir cet arrêt tant qu'ils avaient pu: cependant en le lisant nous eûmes le cœur percé de la douleur la plus amère. Nous vîmes que des sept chefs de famille interrogés, tous n'avaient pas répondu également bien; plusieurs avaient cherché des détours pour se tirer d'affaire, et sans renoncer leur foi, ils ne l'avaient pas honorée comme ils devaient; d'ailleurs notre sainte Religion se trouvait défendue de nouveau, et il était enjoint aux particuliers d'aller se dénoncer eux-mêmes, s'ils voulaient obtenir le pardon du passé.

Cette clause était bien dangereuse; elle causa effectivement de grands maux, comme nous ne l'avions que trop prévu.

Les Mandarins des Provinces, attentifs aux démarches de la Capitale, se tenaient prêts à agir; un rien pouvait allumer le feu de la persécution dans tout l'Empire.

Le Père Lamathe, Missionnaire Français dans la province de *Hou-quang*, ne fut manqué que d'un quart-d'heure; les archers étaient presqu'à sa porte, qu'il n'en savait encore rien. Il se sauva précipitamment dans des montagnes, où il resta trois jours et trois nuits caché dans un fossé, et pouvant être à tout moment dévoré par les tigres, qui sont en grand nombre dans toute la Chine.

La Chrétienté qui est auprès de la grande muraille, nous envoya un exprès, disant que le bruit se répandait que nous étions tous arrêtés, et qu'on nous avait conduits au Tribunal des crimes, chargés de neuf chaînes, comme le sont les criminels de Lèze-Majesté. Nous ne méritions pas une si grande grâce, la Providence nous réservait à un autre genre de peine.

Les placards s'affichèrent le saint jour de Noël. Cela ne nous empêcha pas de célébrer cette fête avec un certain éclat. Comme il ne faut pas braver l'autorité, il ne faut pas non plus que les Ministres du Seigneur craignent trop. Le soir, avant que les barrières des rues fussent fermées, une foule de Chrétiens se rendit, à petit bruit, dans notre maison. Il y en avait déjà d'autres, venus de la cam-

pagne. Je vis parmi eux un bon vieillard de 72 ans, qui, pour avoir la consolation d'assister à la fête, n'avait pas craint un voyage de quatre-vingts lieues dans une saison très-rigoureuse.

A minuit notre Eglise était plus éclairée qu'en plein jour. La Messe commença au son des instrumens et d'une musique vocale, qui est fort au goût des Chinois, et qui a quelquefois de quoi plaire aux Européens. Il n'y eut que vingt musiciens; on retrancha le gros tambour et les instrumens qui font trop de bruit, et qui, dans les circonstances, auraient pu réveiller la haine des Idolâtres. Les Soldats des rues battaient les veilles de tout côté, et ils entendaient à-peu-près comme s'ils eussent été dans l'Eglise. Cependant il n'y eut rien. Quand le jour fut venu, les Chrétiens sortirent de notre maison peu-à-peu, et s'en retournèrent bien contens chez eux.

Pekin a deux Villes, la Ville Tartare et la Ville Chinoise. La première a quatre lieues de tour, et contient un million d'habitans; la seconde, quoique moins grande, n'en compte pas moins. Elle a deux Lieutenans de Police, qui, pour l'ordinaire, sont Mandarins d'un ordre supérieur, et membres d'un des six grands Tribunaux de l'Empire. Le Mandarin *Ma* occupait un de ces postes, et s'y distinguait par sa probité, son désintéressement, et son exactitude à maintenir l'ordre. Tout le monde savait qu'il était Chrétien, et personne ne pensait à l'inquiéter, tant il était aimé et estimé. Son collégue,

nommé *Ly*, ne pouvant lui ressembler, chercha à le perdre. Il lui signifia qu'il eût à obéir à l'arrêt du *Sin-pou*, et à se dénoncer lui-même comme Chrétien, ou bien qu'il lui en épargnerait la peine; qu'il ne lui donnait que trois jours pour délibérer. *Ma* fut fort embarrassé; il consulta; enfin, tout bien considéré, il prit son parti. Le 31 Décembre il présenta au Tribunal du Gouverneur, dont il était membre, un écrit conçu en ces termes :

« Pour obéir à l'arrêt du Tribunal des » crimes, je déclare que ma famille et moi » nous sommes Chrétiens depuis trois géné- » rations. Nos ancêtres embrassèrent la Re- » ligion dans le *Leao-tong* leur Pays. Nous » connaissons, comme eux, que c'est la vraie » Religion qu'il faut suivre; nous y sommes » tous fermes et constans. »

Les Mandarins du Tribunal du Gouverneur aimaient *Ma*. Ayant lu sa déclaration, ils lui dirent : *à quoi pensez-vous? vous courez vous-même à votre perte; attendez qu'on vous recherche, il sera alors temps de vous déclarer.* C'est malgré moi, dit *Ma*, que je fais cette démarche : on m'y a forcé. Là-dessus on le conduisit au Comte-Ministre, comme au chef du Tribunal. Le Comte connaissait *Ma*, il le reçut avec beaucoup d'amitié; mais le voyant ferme, il donna commission aux Mandarins de son Tribunal de l'examiner. Pour le sauver, on ne voulait tirer de lui qu'une parole un tant soit peu équivoque : on eut beau le tourner et le retourner, *Ma*, toujours constant et attentif

à ses réponses, ne dit rien que de bien.

Sa fermeté irrita insensiblement ses Juges, qui ne conçoivent pas comment on peut être si attaché à une Religion. Le fils du Comte, qui est Gouverneur de *Pekin*, et qui est encore jeune, s'échauffa plus que les autres; il demanda brusquement à *Ma*, *si l'Empereur vous ordonne de changer, que ferez-vous? Ma* répondit, *j'obéirai à Dieu.* Le jeune Gouverneur, qui ne voit rien au-dessus de son Empereur, fut frappé de cette réponse; il pâlit et ne dit plus mot. Il alla sur-le-champ faire son rapport au Comte son père, et le Comte présenta un Placet à l'Empereur en son nom et au nom de son fils. Il y raconta tout ce qui s'était passé la veille, et il finit en priant l'Empereur de livrer *Ma* au Tribunal des crimes, pour y être jugé selon la rigueur des Lois. L'Empereur aima mieux qu'il fût conduit au Tribunal des Ministres et des Grands de l'Empire, pour y être de rechef examiné et interrogé. L'Empereur comptait que la majesté de ce Tribunal en imposerait à l'accusé, et que difficilement il pourrait résister aux instances de tout ce que l'Empire a de plus grand. Mais *Ma* se soutint avec un courage qui étonna ses Juges, et qui leur ôta l'espérance de le vaincre. Dès le lendemain ils présentèrent à l'Empereur le Placet suivant:

« Vos Sujets, nous, premier Ministre et » autres; présentons respectueusement ce » Placet à Votre Majesté.

» Pour obéir aux ordres qu'elle nous a » donnés, nous avons fait venir en notre

» présence *Sching-te* (nom Tartare de *Ma*,)
» et nous lui avons dit : si vous consentez à
» sortir de votre Religion, l'Empereur vous
» accorde le grand bienfait de vous exempter
» de toute poursuite et de vous maintenir
» dans vos emplois. *Ma* a répondu : Je
» n'avais que dix-neuf ans, lorsqu'étant en-
» core dans mon Pays au-delà de la grande
» muraille, un nommé *Na-lung-go* persuada
» à mon aïeul d'embrasser la Religion chré-
» tienne. Mon père suivit son exemple, et
» moi celui de mon père. En recevant le
» saint Baptême, je fis vœu de mourir plutôt
» que de renoncer au Dieu du Ciel, à l'Em-
» pereur et à mes pères et mères. Depuis
» dix-huit ans que je suis dans *Pekin*, oc-
» cupé dans différens Mandarinats, j'ai été
» de temps-en-temps aux Eglises du Dieu
» du Ciel. J'ai lu, dans ces Eglises, trois
» inscriptions exposées à la vue du public,
» et toutes trois écrites du propre pinceau
» de l'Empereur *Cang-hi*. L'inscription du
» milieu contient ces quatre lettres : *Au vé-*
» *ritable principe de tous les êtres*. Les ins-
» criptions latérales sont : *Après avoir tiré*
» *du néant tout ce qui tombe sous nos sens*,
» *il le conserve, et il y préside souveraine-*
» *ment ; il est la source de toute justice et*
» *de toutes les autres vertus ; il a la souve-*
» *raine puissance de nous éclairer et de nous*
» *secourir . . . . . etc.* Tel est le Dieu des
» Chrétiens ; tels sont nos engagemens ; je
» ne puis y renoncer.

» Nous, vos Sujets, nous nous y sommes
» pris de toutes les manières pour convertir

» et gagner ce Mandarin, mais il persiste
» aveuglément dans son opiniâtreté ; abso-
» lument il ne veut pas ouvrir les yeux ; c'est
» quelque chose d'incompréhensible : Votre
» Majesté s'en convaincra par le détail de
» nos interrogations, et de ses réponses dont
» nous offrons respectueusement le manus-
» crit à Votre Majesté avec ce Placet. Le 27
» de la onzième lune, de *Kien-long* 33 ;
» le 11 Janvier 1769. L'Empereur répon-
» dit : que *Ma* soit cassé et traduit au
» *Sin-pou*. »

En conséquence de cet ordre, on arracha à *Ma* les marques de sa dignité ; on le chargea de chaînes, et, dans cet état, on le conduisit du Palais au Tribunal des crimes, sur une charrette découverte. Ainsi *Ma*, Lieutenant de Police de la Capitale, membre d'un des six grands Tribunaux de l'Empire, ayant grade de Colonel dans une des huit Bannières, fut donné en spectacle de terreur uniquement pour la Religion. Menaces, sollicitations, insultes, promesses, tout fut employé successivement pour l'ébranler ; mais ce fut en vain ; *Ma* ne se démentit pas un moment.

Sa constance commença à intriguer les Ministres. Il y allait au-moins de leur fortune, s'ils ne venaient pas à bout de faire respecter l'ordre de l'Empereur, qui jamais ne doit être sans effet. Ils se rendaient de temps-en-temps au *Sin-pou*. Un jour le Ministre Chinois menaça de le faire mettre à une question cruelle. Nous verrons, dit-il, si les tourmens ne seront pas plus efficaces

que nos paroles. Vous n'y entendez rien, reprit le Comte, il est inutile de le presser de renoncer à sa Religion, il n'y renoncera pas. Laissez-moi faire. Puis s'adressant à *Ma*, il lui dit : *Vous avez offensé l'Empereur, ne vous en repentez-vous pas ? et n'êtes-vous pas dans la résolution de vous corriger de vos fautes passées ?* Oui, répondit *Ma*, mais je ne puis sortir de la Religion chrétienne, ni renoncer à Dieu. Ce mot tira d'affaire le Comte ; mais il ternit, du-moins devant les hommes, la gloire que *Ma* s'était si justement acquise jusqu'alors. Le Comte s'attachant à la première partie de la réponse, dit d'un ton badin, qui lui est très-familier, je sais mieux ce que pense *Ma* que lui-même. Il respecte les ordres de l'Empereur ; il veut se corriger ; tout est dit ; que faut-il de plus ? *Ma* eut beau protester qu'il était toujours Chrétien, et qu'il le serait jusqu'à la mort ; le Comte fit la sourde oreille ; et, sans tarder davantage, il alla faire son rapport à l'Empereur, qui, quelques jours après fit publier dans les Bannières l'ordre suivant :

« La résistance que *Ma* a faite à mes volontés, méritait une punition exemplaire : » il convenait de le traiter en criminel ; mais » comme la crainte lui a enfin ouvert les » yeux, et l'a fait sortir de la Religion chrétienne, je lui fais grâce ; je veux même » qu'il soit Mandarin du titre de *Cheon-pei*. » Qu'on respecte cet ordre. »

Il y a dans l'Empire huit Bannières. C'est toute la force de l'Etat. Chaque Bannière peut avoir trente à quarante mille hommes

exercés dans le métier de la guerre, et toujours prêts à partir au moindre signal. Quoique les Tartares fassent le fond de ces troupes, on y compte cependant beaucoup de Chinois dont les familles s'attachèrent à la dynastie présente, lorsqu'elle conquit la Chine.

L'affaire de *Ma* excita, dans quelques-unes de ces Bannières, une vive persécution contre notre sainte Religion. Les premiers coups tombèrent sur la famille des *Tcheon*. Son chef, nommé Laurent, est un homme de soixante-deux ans, qui s'était signalé dans une pareille occasion, trente ans auparavant; il comptait bien qu'il en serait de même cette fois-ci, mais il ne savait pas à quelle épreuve on devait mettre sa constance. Il avait un fils nommé Jean; c'est un jeune homme extrêmement aimable, et peut-être trop aimé du vieux Laurent. Ce fut par cet endroit qu'on l'attaqua.

Jean fut mandé le 7 Janvier 1769, avec son père et quelques-uns de ses parens. Les Mandarins, en voyant Laurent, dirent: *Nous connaissons cet homme-là, il ne demanderait pas mieux que de mourir.* Puis ils vinrent au fils, et ils lui dirent: *Il y a ordre de l'Empereur que vous renonciez à votre Religion. Y renoncez-vous, ou bien n'y renoncez-vous pas?* Je n'y renonce pas, répondit Jean. A l'instant on se jeta sur lui, et on l'étendit par terre; un homme se mit sur ses épaules, un autre sur ses jambes, et un troisième, armé d'un fouet tartare, long de cinq pieds, et gros comme le petit doigt

par l'une de ses extrémités, lui donna vingt-sept coups. Les trois premiers lui firent une douleur si vive, qu'il craignit de ne pouvoir pas soutenir long-temps un combat si rude; mais ayant prié Dieu dans le fond de son cœur, il sentit croître ses forces et son courage. Le lendemain il vint nous voir. Il avait un air content. Nous nous jetâmes à son cou pour l'embrasser; il s'attendrit et pleura. Ah! que je crains, nous dit-il, de n'avoir pas la force de soutenir les tourmens! Nous le rassurâmes de notre mieux et nous lui promîmes tous les secours de nos prières. Le 9, il communia à notre Eglise; et après avoir demandé instamment notre bénédiction, il se rendit pour la seconde fois au lieu du combat. Le vieux Laurent reçut d'abord cinquante-quatre coups en deux temps. On n'en donna que trois à Jean, puis on s'arrêta. Jean, qui auparavant craignait de n'avoir pas le courage de souffrir, craignit, dans ce moment, de ne souffrir pas assez. Il reçut encore vingt-sept coups.

Le 11 Janvier, il fut rappelé pour la troisième fois. Ce fut le jour de ses grandes souffrances et de son triomphe. Voici comment il raconte la chose dans une lettre qu'il nous écrivit le lendemain.

« Hier, dès que je fus arrivé, le Man-
» darin me demanda si je renonçais ou non.
» Je répondis à l'ordinaire: je ne renonce
» point. Aussitôt on m'ôta mes habits, et
» on me donna vingt-sept coups de fouet;
» après quoi on me demanda une seconde
» fois: renoncez-vous, ou non? Je répondis

» une seconde fois : je ne renonce pas ; on
» me donna encore ving-sept coups. On me
» fit quatre fois la même demande ; je fis
» quatre fois la même réponse, qui fut tou-
» jours suivie de vingt-sept coups. A toutes
» les reprises, on changeait de bourreaux. »

Jean, dans sa lettre, ne parle pas de son père. Nous sûmes qu'il avait été battu plusieurs fois, sans avoir donné la moindre marque de faiblesse. Mais il ne tint pas aux traitemens cruels que l'on fesait à son fils. Chaque coup qui le frappait, perçait son cœur. Vaincu enfin par une fausse tendresse, il succomba malheureusement, ne prenant pas garde que sa chûte allait être le plus cruel supplice de son fils.

Jean continue ainsi. « Voyant que les
» coups de fouets n'ébranlaient pas la cons-
» tance que le Seigneur m'inspirait, mon
» Mandarin me mit à genoux une demi-
» heure sur des fragmens de porcelaine cas-
» sée, et il me dit : *si tu remues, ou si tu*
» *laisses échapper quelque plainte, tu seras*
» *censé avoir apostasié.* Je le laissais dire,
» et je m'unissais à Dieu ; les mains jointes,
» j'invoquais tout bas les saints noms de
» Jésus et de Marie. On voulait encore m'ôter
» cette consolation. On séparait mes mains,
» et on parlait de me cadenasser la bouche :
» mais on eut beau faire, ce supplice n'eut
» pas l'effet qu'on s'en était promis ; on en
» revint aux coups. On me frappa encore à
» quatre reprises différentes ; alors mes for-
» ces s'épuisèrent ; une sueur froide me prit,
» et je tombai en faiblesse. Ceux qui étaient

» autour de moi profitèrent de ce moment ;
» ils saisirent ma main, et formèrent mon
» nom sur un billet apostatique. Je m'aper-
» çus bien de la violence qu'on me fesait ;
» mais alors j'étais même hors d'état de pou-
» voir m'en plaindre. Dès que j'eus assez de
» force pour pouvoir parler, je protestai que
» je n'avais aucune part à cette signature ;
» que je la détestais ; que j'étais Chrétien,
» et que je le serais jusqu'à la mort. On me
» remit une seconde fois sur les fragmens
» de porcelaine cassée ; mais je n'y restai pas
» long-temps. Mon Officier s'aperçut que
» je m'affaiblissais sérieusement. Il donna
» ordre de me traîner hors de la Cour. Je
» crus devoir renouveler en ce moment ma
» profession de foi. Je dis hautement que
» j'étais Chrétien, et que je le serais toujours.
» Mon père et mon oncle m'emportèrent
» dans une maison voisine, pour y passer le
» reste de la nuit. »

Nous avons su d'ailleurs que Jean était dans un état si pitoyable, que les Païens eux-mêmes ne purent s'empêcher, en le voyant, de verser des larmes, et le fils de son Mandarin alla lui-même lui chercher un remède qui lui fit du bien. On ne pouvait plus revenir à la charge sans le tuer. Le froid lui avait causé une si violente contraction de nerfs, que ses genoux touchaient sa poitrine ; ses reins étaient courbés et ses chairs monstrueusement enflées. Il ne voulait pas que ses parens et ses amis le plaignissent. Il était tranquille, gai, content. Les Chirurgiens comptaient que, s'il en réchappait, il

en avait au-moins pour trois mois : mais, grâces à Dieu, en moins d'un mois il guérit assez bien pour venir à notre Eglise, à l'aide de deux personnes qui le soutenaient : il fit ses dévotions. Après son action de grâces, il vint nous voir. Je lui demandai si dans les tourmens la pensée ne lui était pas venue qu'il pourrait bien y rester : il me répondit qu'il croyait bien être à sa dernière heure quand il sentit la sueur froide se répandre sur tout son corps ; cependant, ajouta-t-il avec beaucoup de simplicité, si j'étais mort je n'aurais plus eu le bonheur de communier ; et en disant ces paroles les larmes lui vinrent aux yeux.

On n'entendit plus parler que de Chrétiens battus et maltraités de toutes les façons pour la Religion. Un jeune Soldat, nommé *Ouang* Michel, d'une autre Bannière que Jean, eut à souffrir les mêmes combats que lui. *Tchon* Joseph fut attaché à une colonne, la tête en bas, et la moitié du corps sur la glace. *Ly* Mathias fut battu sans interruption jusqu'à ce qu'il perdît connaissance, etc. Ce détail me mènerait trop loin.

Je ne vous dirai pas ce que nous souffrions en voyant le troupeau de Jésus-Christ ainsi livré à la fureur de l'Idolâtrie : votre cœur vous le dira assez. Nous essayâmes tous les moyens humains pour faire cesser cette malheureuse persécution ; ils furent sans effet : le Ciel même parut insensible à nos cris. Nous nous étions arrangés de façon que pendant tout le jour il y avait un Missionnaire devant le saint Sacrement. On fit d'autres bonnes

œuvres, et la persécution alla son train. Ce qu'il y eut de plus affligeant pour nous, c'est qu'elle fit des apostats. Il est vrai que très-peu renoncèrent formellement à la Religion, mais il y en eut plusieurs qui furent surpris par les Idolâtres, et qui donnèrent dans les piéges qu'ils leur tendaient.

Il arriva une chose qui nous fit frémir. Deux jeunes gens extrêmement aimables et bons Chrétiens, furent cités devant leur Mandarin. Ils répondirent modestement qu'ils respectaient l'ordre de l'Empereur; qu'ils mourraient contens s'il l'ordonnait; mais que pour renoncer à la Foi, ils ne le pouvaient. Le Mandarin qui les aimait, et qui d'ailleurs n'était pas d'un caractère violent, les renvoya sans les maltraiter. Ils s'en retournaient le cœur plein de cette douce joie qu'on goûte ordinairement quand on a conservé sa foi au milieu des plus grands dangers : ils rentrent à la maison, ils la trouvent pleine de monde. Leur mère vient à eux le couteau à la main, et leur dit : je vois bien, mes enfans, ce que vous avez dans la tête; vous voulez être martyrs et aller tout de suite au Ciel; et moi, je veux aller en enfer : elle approcha le couteau de sa gorge et menace de se la couper à l'instant, s'ils ne signent tous deux un écrit que les Idolâtres venaient de dresser : les enfans dans le trouble signèrent. Désolés ensuite, ils pleurèrent leur faute et furent inconsolables, jusqu'à ce que par une pénitence publique, ils méritèrent de rentrer dans le sein de l'Eglise.

Dans les montagnes qui sont au couchant

de Pekin, nous avons une Chrétienté : un seul Village, nommé *Sangyu*, compte trente-huit familles Chrétiennes. Au commencement du mois de Mars 1769, elles furent toutes accusées devant le Lieutenant de Police de la ville Tartare. On envoya du monde pour les saisir. Les Archers n'emmenèrent que vingt-une personnes, parce qu'ils ne prirent que les chefs de famille, ou ceux qui les représentaient. Il n'est pas concevable combien ils ont eu à souffrir dans leur prison, qui a duré près de quatre mois. La faim, la soif, les coups, tout fut employé pour vaincre leur constance. Il y en eut d'abord qui cédèrent à la violence des coups : mais quand il fut question de sortir, ils confessèrent généreusement la Foi ; tous furent battus, les uns plus, les autres moins. Ils vinrent aussitôt nous voir. Ils étaient pâles, défigurés, sans habits. Je les conduisis à la porte de l'Eglise ; ils se prosternèrent la face contre terre, et rendirent à Jésus-Christ, qui les avait soutenus, de solennelles actions de grâces. On les retint dans la maison pendant quelques jours. J'en avais habillé huit avec un demi-louis, qu'un bon Ecclésiastique m'avait donné pour de bonnes œuvres, lors de mon départ. Ils parurent à la belle procession du saint Sacrement, que nous fesons ici avec le plus de solennité qu'il est possible. Ils en firent un des ornemens les plus touchans. Je sais bien que je ne pouvais pas les regarder sans être attendri jusqu'au fond de l'ame.

La

La persécution s'appaisa insensiblement, et actuellement nous sommes tranquilles, comme on peut l'être dans le centre de l'idolâtrie. Dieu sait combien de temps durera cette espèce de tranquillité. Sa sainte volonté soit faite : nous nous attendons à tout.

Voici l'abrégé d'une lettre au sujet du Père Nuntius de Horta, dont j'eus l'honneur de vous parler l'an passé.

Le Père de Horta pensait à s'en retourner en Europe en 1766 ; mais ayant appris sur sa route ce qui se passait en Europe, il craignit, et il rebroussa chemin. A peine fut-il arrivé à sa Mission du Tunquin, qu'il fut pris dans l'exercice du saint Ministère et mené en prison. C'est de là qu'il nous écrit une grande lettre fort édifiante d'où je tirerai ce que j'ai à vous dire de lui.

La prison du Père de Horta est une espèce de loge, formée par des pieux profondément enfoncés en terre ; elle n'a guère que quatre pieds de long sur deux et demi de large. Il est éternellement assis ou à demi-couché, exposé à la pluie, au soleil d'un climat brûlant et à toutes les injures de l'air. Ses pieds sortent de la prison, à travers les pieux, et sont enclavés dans deux gros morceaux de bois joints par les deux bouts.

Les piqûres des insectes, dont il ne peut pas se défendre ; les ulcères dont tout son corps est couvert, et dont il sort une puanteur insupportable ; le bruit des batteurs de veilles et des Soldats qui jour et nuit sont de garde autour de lui ; les égoûts qui l'envi-

ronnent ; l'opération de la pierre qu'il a soufferte, tout cela et je ne sais combien d'autres maux présentent dans la lettre du Père de Horta un tableau de douleur qui fait frémir.

Son courage croît avec ses souffrances : ce n'est plus cet homme, tel qu'on le vit à l'île de France, timide, indécis, ne sachant pas prendre son parti : aujourd'hui rien ne l'ébranle ; il parle de ses souffrances, de leur excès et de leur durée, comme il parlerait de celles d'un étranger qui ne le touche pas.

Interrogé par ses Juges idolâtres, pourquoi le Dieu des Chrétiens n'avait pas fait annoncer plutôt aux Tunquinois sa Religion, il répondit qu'il est très-probable qu'autrefois la Religion du vrai Dieu avait été annoncée à leurs ancêtres qui, aussi infidèles qu'eux, avaient persécuté et fait mourir ses Envoyés ; que si, depuis ce temps, ils paraissaient avoir été oubliés dans la distribution des trésors de la miséricorde divine, ils ne devaient s'en prendre qu'à leurs grands péchés ; que le Seigneur serait revenu plutôt à eux, s'ils n'avaient pas violé la Loi naturelle qu'il a gravée dans tous les cœurs.

La liberté du Père de Horta n'a point offensé ses Juges, cependant il est dans la position la plus critique ; il ne sait pas encore quel sera son sort, mais il s'attend à tout.

Il s'encourage par l'exemple des martyrs du Japon, qui sont de la Province, par l'exemple plus récent encore des Missionnaires qui, en 1722 et en 1737, versèrent leur sang pour la Foi dans le Tunquin. Il se recommande aux prières de tous les Mission-

naires ; il signe, Nuntius de Horta, *indignissimus Christi Confessor*, *pro Christo catenis ligatus*. Sa lettre est datée de Tunquin, le 28 Juin 1768.

Nous perdîmes l'an passé le Frère Attiret : c'est à tous égards une des plus grandes pertes que pût faire la Mission de Chine. Le Frère Attiret avait du feu, de la vivacité, beaucoup d'esprit, une solide piété et un caractère charmant ; ce qui, dans une Communauté de sept ou huit personnes isolées de tout l'Univers, doit être regardé comme quelque chose de bien précieux. Son rare talent pour la peinture est connu en Europe ; et si des vues supérieures de religion ne l'eussent pas amené ici, il n'est pas douteux qu'il n'eût égalé les plus grands Peintres de Paris et de Rome. L'Empereur l'aimait : il estimait ses peintures au-dessus de tout. Un jour, pour lui témoigner sa satisfaction, il voulut le faire Mandarin : le Frère Attiret mit tout en œuvre pour éviter cette distinction, qu'il avait toujours redoutée ; et quoique, pour l'ordinaire, il y aille de la tête pour quiconque n'accepte pas sur-le-champ ces sortes de grâces, le Frère Attiret fut assez heureux pour obtenir ce que sa modestie souhaitait, et pour ne pas irriter le Monarque.

Ses belles peintures sont dans des Palais où il n'est permis à personne d'entrer. Je n'en ai vu qu'une de lui, c'est le tableau de l'Ange-Gardien qui est dans la Chapelle des jeunes Néophytes. Non, on ne se lasse pas

de le regarder, et si je m'en croyais, j'en ferais ici la description ; mais votre complaisance pourrait se lasser de tous ces détails : il faut cependant que je dise encore un mot du Frère Attiret. Dans sa dernière maladie, je lui fesais souvent compagnie : il me dit un jour : savez-vous ce qui m'occupe quand je passe dans ces grandes rues de Pekin, à travers ce Peuple immense qu'on peut à peine percer ? Je vous avouerai ingénument que cette pensée ne peut pas sortir de ma tête : *Tu es presque le seul ici qui connaisse le vrai Dieu ;* combien dans tout ce monde n'ont pas le même bonheur ! qu'as-tu fait pour attirer sur toi les bontés du Seigneur ? Ensuite il se livrait aux sentimens de la plus vive et de la plus tendre reconnaissance.

Sur le point de mourir, il s'écria tout-à-coup, avec un saint transport : *Ah! la belle dévotion, et qu'on l'enseignait bien dans les Noviciats de la Compagnie !* Il parlait de la dévotion à la Sainte-Vierge : il eut le bonheur de mourir le jour de son immaculée conception, le 8 Décembre 1768.

J'ai prêché la fête du Sacré Cœur, dix mois après mon arrivée. Dieu sait ce que ce premier sermon Chinois m'a coûté. Il a fallu pour cela braver les chaleurs excessives de Pekin, et charger par force une mémoire qui se croyait en droit de se reposer. On ne sait pas ce que c'est que de meubler une vieille tête de seize pages de monosyllabes décousus.

Le Chinois est bien difficile. Je puis vous

assurer qu'il ne ressemble en rien à aucune langue connue. Le même mot n'a jamais qu'une terminaison ; on n'y trouve point tout ce qui dans nos déclinaisons distingue le genre et le nombre des choses dont on parle ; dans les verbes, rien ne nous aide à faire entendre quelle est la personne qui agit, comment et en quel temps elle agit, si elle agit seule ou avec d'autres. En un mot, chez les Chinois le même mot est substantif, adjectif, verbe, adverbe, singulier, pluriel, masculin, féminin, etc. C'est à vous qui écoutez, à épier les circonstances et à deviner.

Ajoutez à tout cela que tous les mots de la langue se réduisent à trois cens et quelques-uns ; qu'ils se prononcent de tant de façons qu'ils signifient quatre-vingt mille choses différentes qu'on exprime par autant de caractères.

Ce n'est pas tout. L'arrangement de tous ces monosyllabes paraît n'être soumis à aucune règle générale ; ensorte que pour savoir la langue, après avoir appris tous les mots, il faut apprendre chaque phrase en particulier ; la moindre inversion ferait que vous ne seriez pas entendu des trois quarts des Chinois.

Je reviens aux mots. On m'avait dit : *Chou* signifie livre. Je comptais que toutes les fois que reviendrait le mot *chou*, je pourrais conclure qu'il s'agissait d'un livre. Point du tout ; *chou* revient, il signifie un arbre. Me voilà partagé entre *chou* livre, et *chou* arbre. Ce n'est rien que cela ; il y a *chou* grandes cha-

leurs, *chou* raconter, *chou* aurore, *chou* pluie, *chou* charité, *chou* accoutumés, *chou* perdre une gageure, etc. Je ne finirais pas, si je voulais rapporter toutes les significations du même mot.

Encore si on pouvait s'aider par la lecture des livres; mais non, leur langage est tout différent de celui d'une simple conversation.

Ce qui sera sur-tout et éternellement un écueil pour tout Européen, c'est la prononciation. Elle est d'une difficulté insurmontable. D'abord chaque mot peut se prononcer sur cinq tons différens, et il ne faut pas croire que chaque ton soit si marqué, que l'oreille le distingue aisément. Ces monosyllabes passent d'une vîtesse étonnante, et de peur qu'il ne soit trop aisé de les saisir à la volée, les Chinois font encore je ne sais combien d'élisions qui ne laissent presque rien de deux monosyllabes. D'un ton aspiré, il faut passer de suite à un ton uni; d'un sifflement à un ton rentrant; tantôt il faut parler du gosier, tantôt du palais, presque toujours du nez. J'ai récité au-moins cinquante fois mon sermon devant mon domestique, avant que de le dire en public. Je lui donnais plein pouvoir de me reprendre, et je ne me lassais pas de répéter. Il est tels de mes Auditeurs chinois qui, de dix parties, comme ils disent, n'en ont entendu que trois. Heureusement que les Chinois sont patiens, et qu'ils sont toujours étonnés qu'un pauvre étranger puisse apprendre deux mots de leur langue.

Aujourd'hui je suis un peu plus à l'aise.

J'entends assez ceux qui viennent se confesser. On a même cru que je pouvais me charger de la Congrégation des jeunes Néophytes. Le Père Dollière me la remit ces jours passés. J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, Madame, etc.

Souffrez que votre respectable Communauté trouve ici mes assurances de respect. Je me recommande, moi et notre chère Mission, à ses saintes ferveurs. Un petit mot pour nous, sur-tout après une bonne communion. Nous ne cesserons de notre côté de prier le Seigneur qu'il maintienne parmi vous cet esprit de piété qui vous a rendues si recommandables parmi les Communautés édifiantes.

LETTRE

Du Révérend Père François Bourgeois, au Révérend Père Ancemot.

Près de Pekin, le 1.er Novembre 1770.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

A sept ou huit lieues de *Pekin*, il y a une longue suite de montagnes; on prétend qu'elles s'étendent bien avant dans l'Asie occidentale, et qu'elles vont mourir assez près de

l'Europe. C'est du sein de ces montagnes que je vous écris aujourd'hui. J'y suis venu pour seconder les vues de zèle du Père Desrobert. Ce Jésuite, d'heureuse et sainte mémoire, ayant appris que sur le bord des torrens qui se précipitent des montagnes, il y avait quelques habitations, conçut le dessein d'y former une Eglise, où, loin du bruit et des recherches, le bon Dieu fût connu et servi, comme il mérite de l'être. Il n'eut pas la consolation qu'il se promettait de ce nouvel établissement: lorsqu'il mourut, son projet n'était encore qu'ébauché.

Il s'agit de savoir si le temps de la miséricorde est venu pour ces pauvres Montagnards, qui d'ailleurs sont d'assez honnêtes gens. Hier je n'avais rien à manger; un voisin, quoique Idolâtre et bien pauvre, m'envoya une poignée de jujubes, deux pêches et deux ou trois pommes. J'en fus touché, et je ferai tout mon possible pour lui procurer quelque chose de mieux, en lui fesant porter des paroles de salut. On vient ici par des chemins qu'il n'est pas aisé d'imaginer. Pour éviter les torrens qui coulent dans les fonds, il faut grimper sur des rochers escarpés. Les sentiers qu'on y a pratiqués, n'ont souvent que deux pieds ou deux pieds et demi de large. A votre droite c'est une roche à pic, haute comme les tours de la Primatiale. (1) A gauche c'est un précipice plus profond encore, et dont vous ne pouvez vous éloigner que de deux pieds; un faux pas vous

(1) Principale Eglise de Nancy, en Lorraine.

y ferait tomber, et il est très-aisé de le faire sur des pierres et des roches posées de champ, et plus élevées les unes que les autres. Ma monture s'est abattue trois fois des quatre pieds, sans me froisser contre les rochers de la droite, ni sans me jeter dans le précipice de la gauche. Dieu en soit béni. Je n'écris ces traits de Providence, qu'en rougissant d'y répondre si mal.

Vous savez, sans doute, que le Révérend Père du Gad, Supérieur-général de cette Mission, après avoir entrepris le voyage de la Chine à l'âge de soixante-deux ans, n'a pu entrer dans les terres, ni obtenir une place parmi nous à *Pekin*. Il a été obligé de s'en retourner et de quitter un Pays qui fesait l'objet de tous ses vœux, et où il a consumé ses forces pendant près de trente ans d'une Mission laborieuse. Voici comment il nous fait ses adieux, en partant de *Canton* le 10 Janvier 1770.

« La Providence, qui m'avait appelé ici,
» m'ordonne d'en sortir à présent. Vous
» sentez bien, mes Révérends Pères, qu'après
» tant de tentatives pour me rejoindre à
» vous, je partirai d'ici sans vous quitter;
» mon cœur restera toujours dans cette Mis-
» sion à laquelle je m'étais consacré. Je prie
» Notre-Seigneur de répandre sur tous ceux
» qui la composent les bénédictions céles-
» tes. Puissions-nous être tellement embra-
» sés de son saint amour, que nous deve-
» nions de souples instrumens entre ses
» mains, pour le salut et la perfection du
» prochain. Marchons avec ardeur nous-mê-

» mes dans la carrière des devoirs étroits que
» demandent nos saintes fonctions. Que l'es-
» prit d'oraison soit l'ame de toutes nos ac-
» tions, etc. »

Il ne faut que quelques mots comme ceux-là pour faire connaître un homme. Il était revenu en partie pour avoir la consolation de revoir son saint ami, le Père Roy. Il apprit sa mort avec une si parfaite résignation, qu'il ne parut rien sur son visage de ce qui se passait dans son cœur. Comme il avait vécu dans les Missions avec lui bon nombre d'années, je le priai de mander ce qu'il en savait.

Sans s'attacher à ce qui a pu arriver de singulier et d'extraordinaire au saint Père Roy, le Père du Gad s'attache à peindre son excellent intérieur : il était sans cesse occupé de Dieu, plein de zèle pour sa gloire, et un vrai modèle du détachement et de la patience que doit avoir un Missionnaire.

Fin du vingt-troisième Volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce Volume.

LETTRE *du Père du Gad, Missionnaire, au Père Fourreau.* Page 5
Cette lettre n'avait pas encore été imprimée.
LETTRE *du Père Benoist, Missionnaire.* 18
Cette lettre n'avait pas encore été imprimée.
LETTRE *du même.* 25
Elle n'avait pas encore été imprimée.
RELATION *d'une persécution élevée en Chine contre la Religion chrétienne.* 33
LETTRE *du Père Forgeot, Missionnaire.* 101
MÉMOIRE *sur la cire d'arbre.* 118
LETTRE *du Père Amiot, Missionnaire, au Père Allart.* 124
MÉMOIRE *sur les Iles que les Chinois appellent* Lieou-kieou, *par le P. Gaubil.* 146
EXTRAIT *des lettres de quelques Missionnaires de la Chine.* 199
LETTRE *d'un Missionnaire de Pekin.* 221
LETTRE *écrite de Macao.* 228
LETTRE *du P. Amiot, Missionnaire.* 244
Elle n'avait pas encore été imprimée.
EXTRAIT *de quelques lettres du Père Roy, Missionnaire de Chine.* 297
Cet extrait n'avait pas été imprimé.
LETTRE *du Père Lamathe, Missionnaire en Chine.* 301
Elle n'avait pas encore été imprimée.
LETTRE *du même.* 308
Elle n'avait pas encore été imprimée.

Extrait d'une lettre du Père du Gad, Missionnaire. 313
Cet extrait n'avait pas été imprimé.
Lettre du P. Amiot, Missionnaire, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences. 314
Lettre du Père Roy, Missionnaire en Chine, à M. l'Evêque Comte de Noyon, Pair de France. 327
Elle n'avait pas encore été imprimée.
Extrait d'une lettre du Père Lamathe, Missionnaire. 346
Cet extrait n'avait pas encore été imprimé.
Extrait d'une lettre du Père Cibot, Missionnaire. 353
Cet extrait n'avait pas encore été imprimé.
*Lettre du P. B***, Missionnaire en Chine.* 356
Lettre d'un Missionnaire de Chine à un de ses amis. 385
Elle n'avait point encore été imprimée.
Lettre au même ami. 388
Elle n'avait point encore été imprimée.
Lettre du Père Bourgeois, Missionnaire en Chine. 398
Lettre du Père Benoist, à Monsieur Papillon d'Auteroche. 427
Cette lettre n'avait pas encore été imprimée.
Lettre du Père Lamathe, Missionnaire en Chine. 438
Elle n'avait pas encore été imprimée.
Lettre du Père Ventavon, Missionnaire en Chine. 447
Elle n'avait pas encore été imprimée.
Lettre du Révérend Père Bourgeois, Missionnaire en Chine. 459
Lettre du même, au R. P. Ancemot. 487

Fin de la table du vingt-troisième Volume.

du Gad, Mis-
313
imé.
aire, à M. de
nces. 314
ire en Chine,
ron, Pair de
327
imée.
amathe, Mis-
346
é imprimé.
bot, Mission-
353
é imprimé.
re en Chine.
356
hine à un de
385
rimée.
388
rimée.
sionnaire en
398
eur Papillon
427
é imprimée.
ionnaire en
438
mée.
ionnaire en
447
mée.
geois, Mis-
459
mot. 487
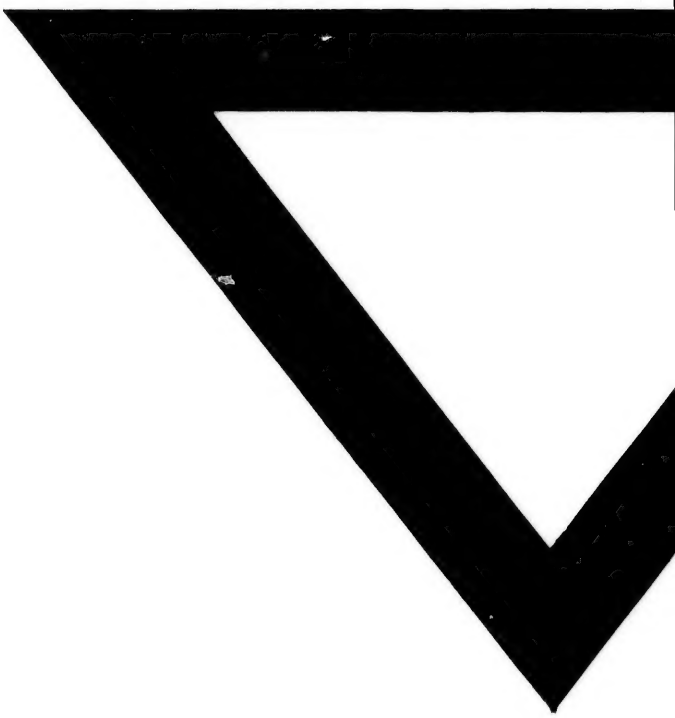
ne Volume.